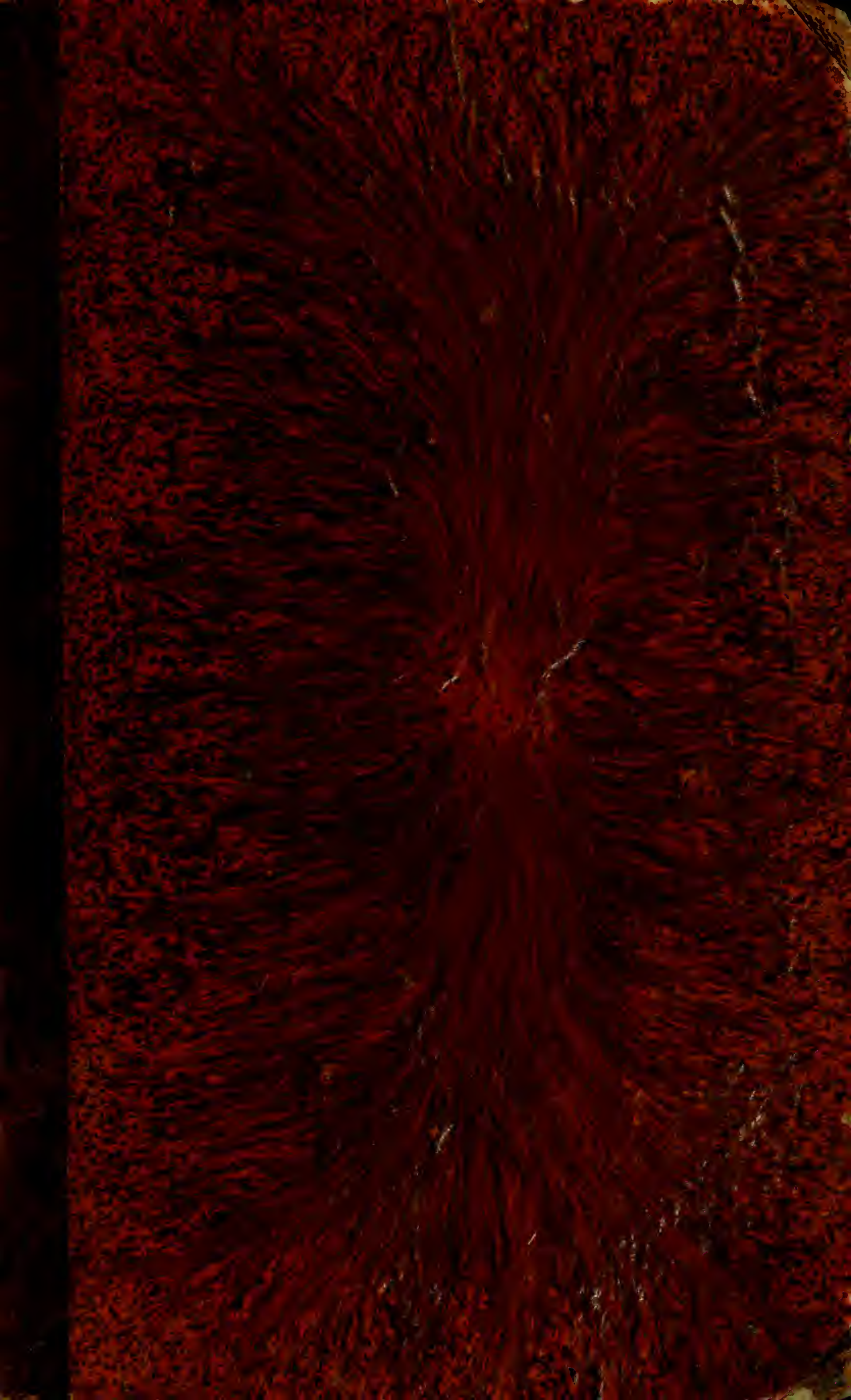
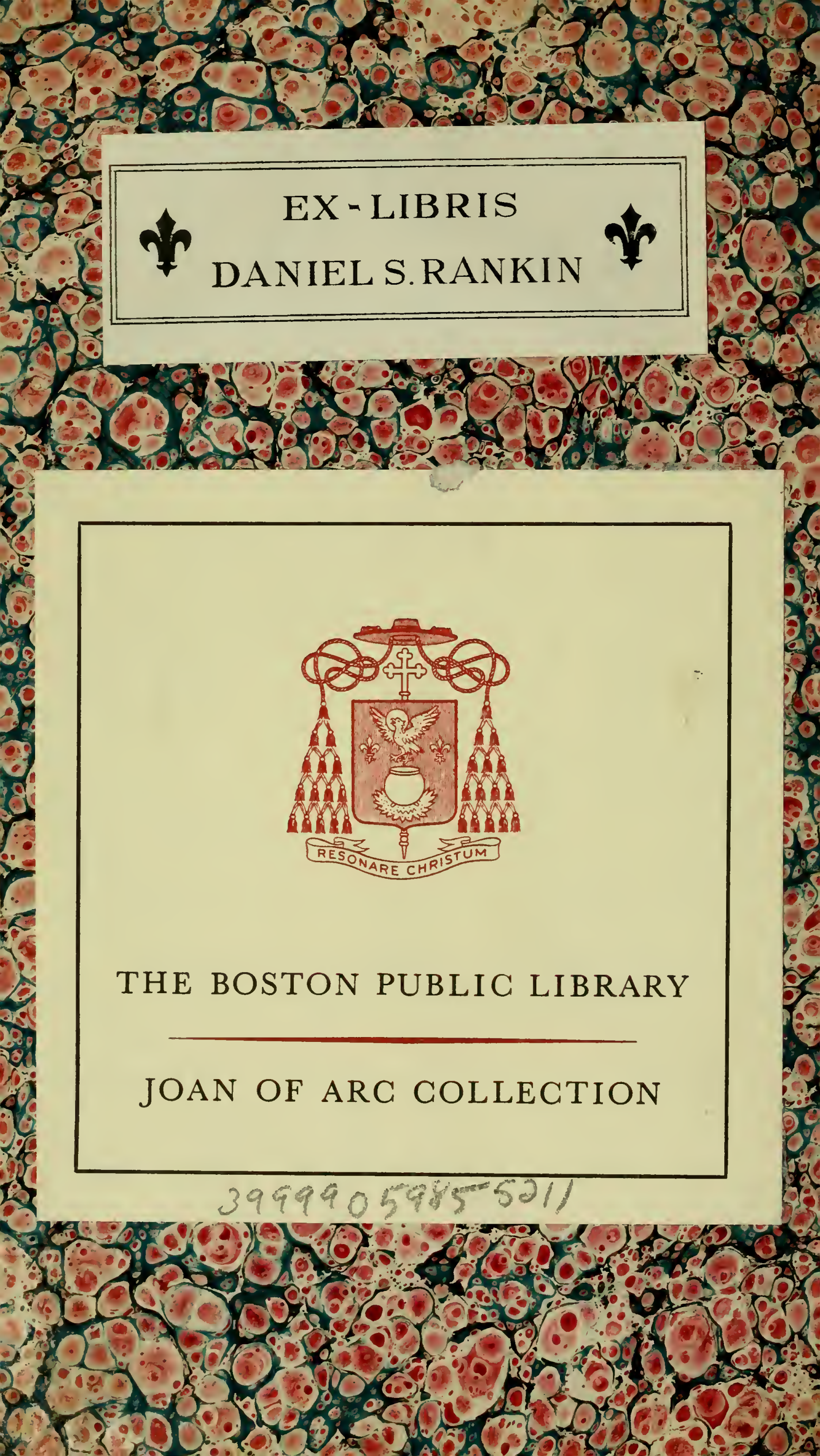
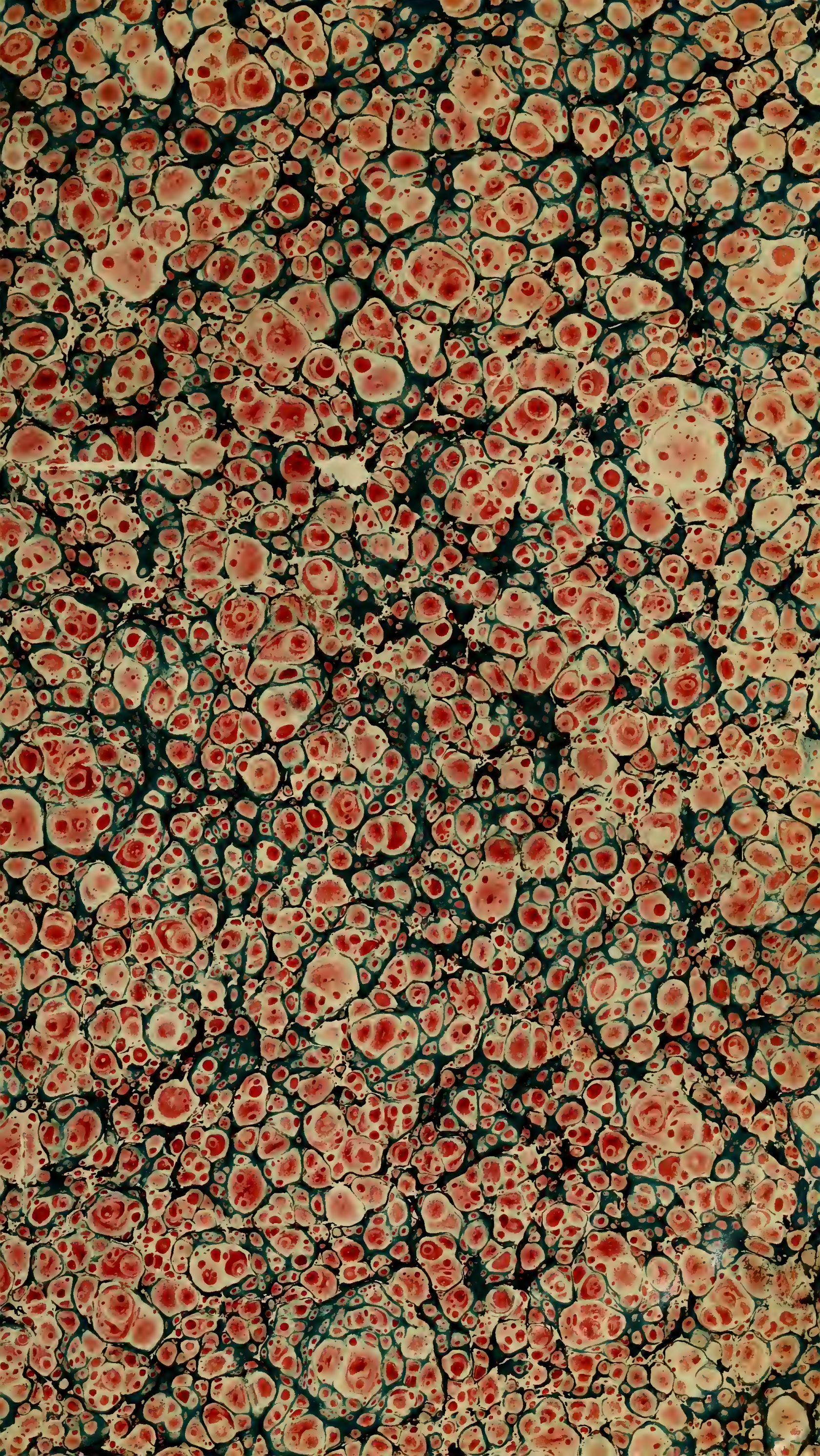



EX-LIBRIS
DANIEL S. RANKIN
RESONARE CHRISTUM
THE BOSTON PUBLIC LIBRARY
JOAN OF ARC COLLECTION
39999059855211



Jeanne d'Arc, proclamée Bienheureuse le dimanche 18 avril 1909.

BIBLIOTHÈQUE

HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA

JEUNESSE ET DE L'AGE MUR.

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
Rue Jacob, 56.

JEANNE D'ARC,

D'APRÈS

LES CHRONIQUES CONTEMPORAINES,

PAR M. GUIDO GŒRRES,

TRADUITE DE L'ALLEMAND,

PAR M. LÉON BORÉ.

LIBRAIRIE D'ÉDUCATION DE PERISSE FRÈRES.

PARIS,
RUE DU POT DE FER S.-SULPICE, 8.

LYON,
GRANDE RUE MERCIÈRE, 33.

1843.

AVANT-PROPOS

DU TRADUCTEUR.

On chercherait vainement dans notre histoire nationale un sujet plus intéressant que la *vie de Jeanne d'Arc*, et l'on sait assez que les autres peuples n'ont rien à nous opposer de semblable. Tout ce qui peut émouvoir le cœur, frapper l'imagination, élever la pensée, inspirer un généreux et fécond enthousiasme, se trouve réuni dans cette existence si courte, mais si remplie par l'héroïsme et la douleur. Rien n'y manque de ce qui remue l'âme dans son fond le plus intime, rien de ce qui la touche par tous les points. L'élément divin et l'élément humain s'y croisent et s'y mêlent à chaque instant d'une manière admirable.

Ce sont d'abord de naïfs tableaux de la vie des champs, de riantes prairies avec un troupeau gardé par cette jeune fille qui sera un jour le salut de la France, et qui, en attendant, n'est qu'une enfant pieuse, modeste et craintive; c'est l'intérieur d'une famille de laboureurs honnêtes et laborieux, craignant le Seigneur, aimant leur prochain, et marchant d'un pas simple et ferme dans la voie de la justice, — famille patriarcale, sur laquelle le ciel a versé la double bénédiction de la fécondité et de la paix.

Cependant, sur ce calme et doux paysage passe de temps à autre une ombre de tristesse : cette chaumière où manquent tant de choses, mais où abonde tout ce qui fait le bonheur ici-bas, est troublée par des bruits de guerre qui tantôt se rapprochent et tantôt s'éloignent. Ce n'est pas la crainte de voir leurs troupeaux enlevés,

leurs moissons foulées aux pieds des chevaux ou coupées par d'autres mains, qui tourmente surtout les pauvres paysans de Domremy : car, s'ils voulaient être Bourguignons, c'est-à-dire Anglais, comme ceux des villages environnants, leurs moissons et leurs troupeaux seraient respectés ou du moins beaucoup plus ménagés ; mais ils tiennent à la France, dont le représentant vaincu se cache, à deux cents lieues de là, sous le nom dérisoire de *petit roi de Bourges;* ils tiennent avec une foi et un amour simple, et d'autant plus fort, au premier bien qui donne quelque valeur à l'existence humaine, ils tiennent à la patrie; et leurs enfants eux-mêmes se battent avec des frondes et des bâtons contre les enfants du parti opposé. Parmi ceux-là se trouve une jeune fille, la plus sage et la plus timide de tout le village, laquelle n'a jamais voulu assister à ces rencontres souvent sanglantes; mais elle ne peut penser sans frémir à *la grande pitié qui est au royaulme de France*, et elle y pense incessamment. Or, cette jeune fille qui *ne sçait point chevaulcher ni conduire la guerre*, est celle dont l'âme, visitée par de célestes apparitions, concentre, comme un foyer ardent, toutes les angoisses, tout le courage, tout l'espoir de la France blessée au cœur et près d'expirer ; c'est Jeanne d'Arc!

Après que les premiers obstacles qui ne manquent jamais à toute grande entreprise ont cédé devant l'inébranlable fermeté de sa résolution, elle part : elle fait deux cents lieues à cheval, dans une saison rigoureuse, à travers un pays infesté d'ennemis, pour offrir à ce roi qui s'abandonne lui-même le bras d'une jeune fille; mais non, elle sait bien que c'est le bras de Dieu. Elle a d'abord à vaincre les irrésolutions et la mobilité de Charles VII et les objections et les diffi-

cultés et les subtilités sans nombre des docteurs de l'université de Poitiers, — premier combat qui lui demande plus de temps et d'efforts que la levée du siége d'Orléans. Grâce au ciel, la voilà entrée dans cette cité fidèle que l'on peut comparer, pour le dévouement, aux plus célèbres villes de l'antiquité et des temps modernes; la voilà au milieu d'un peuple ivre de la voir et qui a cru, lui, dès le premier moment, à la mission divine de l'humble bergère, parce que les cœurs simples pénètrent plus vite et plus avant dans les mystères de la bonté infinie; la voilà entourée de ces vaillants bourgeois qui ne veulent pas, au prix de leur vie, *meschoir ès mains angloyses*, et de ces dignes chevaliers restés attachés en trop petit nombre à la mauvaise fortune de la France. Comme elle est grande et belle, dès ce premier pas de sa carrière héroïque, la vierge de Domremy, toujours douce, toujours modeste, mais maintenant armée de la lance et de l'épée, et marchant au combat avec la double force de son patriotisme et de sa confiance en Dieu; *ne pouvant voir couler le sang de France sans que ses cheveux se dressent sur sa tête*, et délivrant en sept jours une ville assiégée depuis sept mois!

Viennent ensuite la prise de Jargeau, où elle montre tant d'habileté à diriger l'artillerie; la bataille de Patay où elle est si intrépide dans le combat, si magnanime après la victoire; la reddition de Troyes, où ses paroles prophétiques, qui doivent se réaliser dès le lendemain, relèvent le courage abattu des capitaines; l'entrée dans Rheims, la ville du sacre, où, après avoir fait couronner son roi, c'est-à-dire après avoir rempli tout le dessein auquel elle est appelée, elle demande à retourner dans son village. Mais ceux qui avaient eu tant de peine à se

confier à la certitude de ses promesses, lorsqu'elle leur annonçait le succès au nom du ciel, ne veulent pas la laisser partir, maintenant qu'elle ne promet plus rien, et qu'au lieu de conduire l'armée avec une irrésistible assurance, elle la suit avec un courage résigné. On tente sur Paris une attaque infructueuse, dans laquelle Jeanne est blessée non sans avoir montré, dans toute l'action, aux yeux de l'armée entière, le plus d'intrépidité et de persévérance. Elle demande une seconde fois à retourner dans son pays natal, auprès de son père et de sa mère, de ses frères, et de sa sœur, *qui auront tant de joie à la revoir:* sa prière est de nouveau repoussée; il faut que sa destinée s'accomplisse. Elle reçoit comme un dernier reflet de l'assistance divine au siége et à la prise de Saint-Pierre le Moutiers; puis, ayant fait plusieurs vaines tentatives sur d'autres villes, elle va se jeter dans Compiègne, cerné par les forces réunies de Suffolk et du duc de Bourgogne. C'est là, dans la déplorable journée du 23 mai 1430, qu'elle est faite prisonnière par un archer de Jean de Luxembourg. Traînée, pendant plusieurs mois, de prison en prison, elle est à la fin vendue et livrée aux Anglais, et enfermée dans la tour du château de Rouen. Alors commence ce monstrueux procès dans lequel sont violées les règles éternelles de la justice et les formes particulières du droit, jusqu'à ce que Jeanne monte sur le bûcher d'où elle s'élève au ciel, le front ceint de la triple couronne du martyre, de la victoire et de la virginité.

Nous le répétons, les annales des autres peuples n'offrent rien de comparable à cette histoire dont nous venons d'indiquer à peine quelques traits. Depuis le commencement jusqu'à la fin, c'est une série non interrompue d'actes qui nous saisissent par leur naïve simplicité ou par leur élévation sublime, et le plus souvent par ces

deux caractères réunis. Dans la patrie du jeune auteur dont nous avons traduit l'ouvrage, un prince, ami éclairé des arts, a fait peindre à fresque dans son palais les principales scènes de l'Iliade germanique, du poëme des Nibelungen. Combien il serait à désirer que l'épopée de Jeanne d'Arc obtînt chez nous le même honneur, et qu'un peintre se rencontrât, qui fût capable de reproduire ces tableaux déjà faits d'avance par l'histoire : il n'aurait, pour ainsi dire, qu'à les transporter tout vivants des pages de nos chroniques sur des murs dignes de les conserver. Mais ce qui manquera sans doute longtemps encore à nos musées nationaux, l'imagination et le cœur de chacun de nous peuvent le réaliser, d'une certaine manière, en nous représentant avec ces vives couleurs de l'âme que rien ne ternit, les scènes si touchantes et si variées de la Vie de la Pucelle.

Parmi les traits dignes d'elle sous lesquels elle s'offre désormais naturellement à notre souvenir, il serait injuste de ne pas mentionner cette statue sortie de la main d'une fille de roi et placée maintenant au lieu même qui vit naître Jeanne d'Arc : pure et noble image, où l'héroïne d'Orléans, revêtue à la fois de sa pudeur, de son armure, et de l'inspiration divine, nous apparaît comme l'expression la mieux sentie de l'idéal allié à la réalité historique.

Quant au livre offert ici au public français, le traducteur peut se dispenser d'en faire l'éloge. L'esprit dans lequel il a été conçu et le mérite qui le distingue, ressortent assez d'eux-mêmes sans qu'il soit besoin de les signaler. Cependant, il ne sera peut-être pas inutile d'avertir les lecteurs peu familiarisés avec les sources de notre histoire, que l'ouvrage entier, écrit d'après les chroniques contemporaines, prétend et a droit de

prétendre à une rigoureuse exactitude. Du reste, M. Guido Gœrres a pris soin lui-même de dire que, bien qu'il ait toujours consulté, selon son pouvoir, les documents originaux, il ne méconnaît nullement les services dont il est redevable à plusieurs auteurs français et surtout à MM. de l'Averdy, Buchon et Lebrun de Charmettes. Ceci n'enlève rien au caractère particulier de l'œuvre, à cette simplicité de dessin et cette naïveté de coloris tout à fait en harmonie avec le sujet. Mais nous aimons mieux laisser, comme dans la publication allemande, le père du jeune écrivain, l'illustre Joseph Gœrres, tout chargé d'années et de gloire, présenter lui-même son fils avec l'autorité et le charme de sa parole toujours si puissante et si vive, en un mot si inspirée.

Paris, le 30 mai 1843, anniversaire de la mort de Jeanne d'Arc.

LÉON BORÉ.

PRÉFACE DE J. GOERRES.

Quelques lignes d'introduction, sorties de ma plume, ont accompagné récemment dans le monde la *Vie de Nicolas de Flüe* : il en sera ainsi aujourd'hui pour la *Vie de la Pucelle d'Orléans*. Cet ouvrage du même auteur et originairement destiné au même but, c'est-à-dire écrit pour la *Société bavaroise des bons livres*, est de nature à franchir le cercle dans lequel il semblait d'abord devoir rester enfermé. Quoi qu'il en soit, il n'en forme pas moins un ensemble avec le travail précédent, et, comme lui, il cherche à montrer Dieu et ses opérations dans l'histoire.

Mais autres temps, autre manière ; autres hommes, autres moyens d'action, variété dans la détresse, variété dans les secours. Là nous avons été conduits dans la tranquille cellule d'un solitaire, qui n'a pas seulement séparé du monde ses sens, son cœur et son esprit, mais qui, se retranchant même la nourriture matérielle, s'est trouvé n'avoir plus besoin d'aliment pour l'existence physique ; semblable à ces végétaux vivant dans nos climats de leur propre suc sur un rocher, ou à d'autres plantes qui, arrachées de la terre avec leurs racines et suspendues en l'air, dans des contrées plus chaudes, croissent, verdissent et fleurissent joyeusement. Cet homme du silence et de la retraite fut autrefois choisi par la divine Providence pour lui servir de messager, et pour porter sa propre paix au milieu d'esprits passionnément émus qu'il devait calmer et réconcilier par ses douces paroles. Il accepta cette mission et l'accomplit telle qu'elle lui avait été confiée; puis il lui fut donné de retourner et de rester dans le calme de sa solitude, jusqu'à l'heure où il entra par la porte de la mort naturelle dans le séjour de l'éternelle paix.

Ici un spectacle bien différent s'offre à nos regards. C'est le monde avec son tumulte, avec ses luttes, ses combats et le fracas de ses batailles; des forteresses assiégées et délivrées; des assauts donnés et repoussés ; des royaumes perdus et reconquis; d'orgueilleux princes humiliés et d'autres, précé-

demment abaissés, élevés de nouveau; des armées jusqu'alors battues devenant victorieuses, et des soldats, depuis longtemps accoutumés à la victoire, fuyant dans une terreur panique; des cris de joie et des cris d'épouvante; des angoisses, des misères et des vicissitudes prodigieuses : et au milieu de tout ce bruit, de tout ce mouvement, une tendre jeune fille revêtue de la cuirasse, combattant avec un courage et une force héroïque, et, dans l'espace d'une année, renouvelant toute la face des choses, puis, au terme de sa carrière, disparaissant dans les flammes d'un bûcher.

Le présent ouvrage raconte comment tout cela s'est passé : il montre la liaison intime des événements, comme a fait l'autre livre pour la vie tranquille de l'ermite. Les rois de France s'étant éloignés de la voie de l'ordre et de la justice et leur peuple avec eux, le pays fut livré, durant un siècle, au pouvoir des Anglais. La nation et ses chefs humiliés et châtiés ensemble par leurs superbes voisins, furent mis sur le bord de l'abîme, mais ils n'y tombèrent pas. Le monde moderne, partagé en divers peuples, devait persister dans sa marche; les membres subordonnés les uns aux autres devaient garder leur ordre naturel, et la vie intérieure ne pouvait plus se développer sous l'empire et le joug d'un seul. L'injuste domination de l'ennemi ne pouvait triompher à la longue. Déjà, dans le lointain, se préparait la Réforme et plus loin encore la Révolution : or, ni l'une ni l'autre ne devait trouver l'Angleterre et la France réunies sous un même sceptre, parce que, dans l'état du monde européen, elles eussent été étouffées par la force purement matérielle, ou bien, s'étendant victorieuses sur le globe entier, elles auraient produit une anarchie effrénée, et, dans l'un et l'autre cas, la dissolution de tout ordre social. En même temps, c'était la destinée des Français de devenir, entre les mains de Dieu, dans les âges suivants, un fouet et un aiguillon pour les autres peuples; et, afin de pouvoir remplir ce rôle providentiel, il fallait qu'ils fussent délivrés de la domination étrangère et qu'ils conservassent leur individualité. Mais le châtiment imposé à la nation débordée fut sévère, la misère qui visita le royaume fut dure, et le secours

des hommes ne put rien pour sauver la France. Le ciel qui n'a pas besoin de ce secours et qui n'en veut pas, parce qu'il veut que l'honneur lui reste tout entier, dut envoyer lui-même un libérateur, et, pour humilier la présomption de l'homme, il le choisit parmi le sexe plus faible; pour confondre l'orgueil des grands dégénérés il le prit dans la hutte des pauvres, parmi les simples qui le servaient encore avec une foi enfantine, afin qu'il devînt clair aux yeux de tous que l'incroyance et l'impiété peuvent bien amener la ruine des peuples et les enfoncer de plus en plus dans l'abîme, mais jamais les délivrer et les restaurer.

Donc, à cet appel céleste, la vierge merveilleuse fait son entrée sur la scène du monde. Le cachet de l'histoire universelle est si profondément empreint sur toute sa personne, qu'on dirait qu'elle a ses racines dans un passé mythique; et, en effet, le vieux Merlin la voyait dans l'avenir, lorsqu'il annonça à son peuple la jeune fille libératrice du bois des chênes, de ce bois où l'on retrouve l'élément druidique, à côté de l'élément chrétien sous l'arbre des Fées, près de la fontaine aux eaux salutaires et de la chapelle de Notre-Dame de Vermont. Or, Jeanne, craignant la lumière douteuse de la forêt, s'en écarte avec soin dès les premiers pas de son enfance, et elle se tourne vers la clarté d'en haut. Assez éloignée du monde pour être soustraite à son souffle empoisonné, elle en est assez rapprochée néanmoins pour que la détresse de sa patrie pénètre dans son jeune cœur et l'enflamme du désir de la sauver. Pressée par la masse du malheur qui l'environne, refoulée en elle-même, et ne trouvant point de secours dans sa faiblesse, elle sent le besoin de recourir à une puissance supérieure. Ainsi le sentiment qui sans aucun doute circulait, à cette époque, dans une foule d'autres âmes, se concentra dans la sienne et lui donna son cachet distinct, c'est-à-dire cette gravité à la fois sérieuse et sereine et tout échauffée par l'enthousiasme. Après avoir grandi aux pieds des autels, sous les yeux des saintes auxquelles elle s'était consacrée, et avoir atteint l'âge où la Providence voulait en faire son instrument, elle devint pour la France ce que, dans une position semblable, les Juifs

attendaient du divin Sauveur descendu au milieu d'eux, et ce qu'il ne voulut pas être pour un peuple particulier, parce que sa mission embrassait le genre humain tout entier. Mais elle, simple enfant des hommes, renfermée dans une sphère moins large, reçut la consécration qui lui était destinée; et alors commencèrent ses visions et avec elles ses rapports avec le monde supérieur à la voix duquel elle devait agir.

De telles relations devaient nécessairement produire une merveilleuse personnalité, et, en effet, on aurait de la peine à trouver dans le domaine entier de l'histoire un caractère plus intéressant que celui qui s'est développé sous leur action toute-puissante. Placée dans un commerce égal avec deux mondes et appelée à agir comme envoyée de l'un dans l'autre, elle dut être pourvue des qualités nécessaires à sa double mission. L'élément terrestre qu'elle devait ramener de la voie de la confusion dans celle de l'ordre, exigeait chez elle une intrépidité héroïque : aussi lui fut-il mis dans la poitrine un cœur de lion, servi par un corps plein de vigueur, de sorte que, à la vue du danger, le sang circulant avec impétuosité dans ses veines, et l'enthousiasme la transportant, elle se jetait sans crainte au milieu des combats. Toutefois, comme en cela elle n'agissait point d'après son propre choix, ce qui eût été contraire à l'ordre naturel, mais qu'elle marchait par l'ordre et avec la force d'en haut, elle qui, au dehors, semblait n'être qu'une guerrière et une héroïne, était au fond de son âme et vis-à-vis des puissances célestes une humble servante : elle savait calmer et apaiser en leur présence son cœur impétueux afin d'entendre leurs moindres inspirations et de se tenir dans une union constante avec elles. C'est ainsi qu'elle sut concilier dans un ensemble harmonieux et vivant ce qui s'exclut d'ordinaire : femme, elle faisait une œuvre d'homme, et, en se précipitant dans l'agitation du monde visible et dans ses orages, elle conservait au fond de son âme le calme et la sérénité du monde invisible. Cet enfant de la paix, jeté dans l'arène de la guerre, devait, pour répondre à sa double vocation, montrer au milieu de la cour la naïve simplicité d'une bergère, et conserver sous l'armure d'acier la douceur de son

sexe. Envoyée pour concourir avec des gens de guerre dissolus à la délivrance de la patrie, il fallait qu'elle ne se laissât surpasser par aucun homme dans les vertus viriles, et cependant, en sa qualité de messagère de la paix, elle devait ne pas répandre elle-même une goutte de sang, tout en étant exposée à une foule de périls. De même, placée au milieu de la licence des camps, elle devait rester entièrement pure, et afin que le fil qui la tenait dans une union extatique avec les puissances supérieures ne se brisât pas, il fallait que sous sa cuirasse elle portât constamment la ceinture d'une intacte virginité. Tempête dans les combats et cependant léger souffle, intrépide et modeste, belliqueuse sans cruauté, pac ifique sans mollesse, ardente et réfléchie, habile et simple; femme guerrière, mais livrée à des extases, toujours humble dans le sentiment de sa force, telle a été Jeanne d'Arc, et c'est précisément ce qui donne à sa personne un caractère tout particulier et si attachant.

Considérée de ce point de vue, elle n'a pas son semblable dans l'histoire. Que si l'on trouve quelque chose d'analogue chez d'autres personnes de son sexe, le cercle de leur action sociale paraît moins large, et celles qui se sont élevées plus haut que la vierge de Domremy dans les régions supérieures, ne l'ont fait qu'en abandonnant l'élément humain, et dès lors aussi une grande partie de leur influence sur le monde. Pour placer auprès de Jeanne d'Arc une figure historique qui lui serve de pendant, peut-être faut-il prendre ce frère Jean Capistrano dont il est parlé dans le présent ouvrage ; mais, il se distingue essentiellement d'elle en ce que l'acte de délivrance qu'il opéra au profit de la chrétienté lui fut accordé d'en haut comme un présent, et ne fut point le but spécial de sa vie. On comprend, du reste, qu'une pareille union de qualités contraires, dans une même personne, n'est possible qu'à la condition où elle se présente chez Jeanne d'Arc, c'est-à-dire autant que les éléments opposés sont rattachés à une unité supérieure qui les fait agir à son gré. Sans doute ceci paraîtra inintelligible à ceux qui ne peuvent pas s'élever au-dessus des sens dans le monde surnaturel; mais, parceque les

enfants de la nuit ont des pensées ténébreuses et agissent en conséquence, les fils du jour et de la lumière ne sont pas pour cela dépossédés de leurs droits. Lorsque la Pucelle dans sa vie terrestre, après avoir accompli sa mission divine, rencontra ces insensés furieux, ils agirent avec elle comme ils ont agi de tout temps avec les prophètes envoyés pour leur salut; ils la firent mourir, mais là s'est arrêtée leur puissance sur elle, et ils n'ont pu toucher ni à sa couronne dans le ciel ni à son souvenir sur la terre. A la vérité, dans le siècle dernier, leur chef et leur guide, Voltaire, ce démon d'esprit sans cœur, a essayé de ternir par son poëme obscène la pure mémoire de Jeanne d'Arc, mais c'est à lui-même qu'il a élevé un monument d'infamie. Depuis longtemps un signe avait exprimé cette impuissance de la passion et du mensonge contre la renommée de la Pucelle d'Orléans. Quand ses ennemis acharnés l'eurent jetée sur le bûcher, les flammes dévorèrent les autres parties de son corps, mais, malgré tous les soins et les efforts du bourreau, elles ne purent consumer son noble cœur. C'est ce cœur que l'on sent battre dans le souvenir reconnaissant du peuple français et de tous les peuples, car elle appartient à celui-là par le sang et aux autres par la communauté de la grandeur humaine : c'est aussi ce cœur qui bat dans le livre offert ici au public, et cela suffit pour lui procurer de nombreux amis et des lecteurs bienveillants, sans qu'il soit besoin de le recommander ou de le commenter davantage.

Munich, avril 1834.

J. GŒRRES.

VIE
DE JEANNE D'ARC.

CHAPITRE Ier.

DU CONTENU DE CETTE HISTOIRE.

Quand l'homme se fut révolté contre Dieu, l'ange de la paix s'éloigna de lui. Depuis cette heure, les cruelles passions, comme autant de vautours affamés, rongent le rebelle attaché au rocher de la douleur et de la mort; elles le tourmentent le jour et ne lui laissent point de repos la nuit. Leur souffle empoisonné a changé la terre, ce délicieux jardin de Dieu, en un vaste et triste champ de bataille. Les peuples se lèvent contre les peuples, et les individus sont en querelle les uns avec les autres. De père en fils, de génération en génération, le glaive sanglant et la haine envenimée se transmettent comme un héritage, et il n'y a de repos, pour un court intervalle, que lorsque les bras tombent de lassitude aux combattants épuisés; car le nombre est petit de ceux qui observent les préceptes de l'éternel amour, lequel s'est offert lui-même sur la croix, comme une victime de réconciliation entre Dieu et les hommes, après avoir dit à ceux-ci : *Heureux les pacifiques parce qu'ils seront appelés les enfants de Dieu.*

Cependant celui qui tire l'épée, doit accepter la loi de l'épée, et cette loi est que le fort triomphe et que le faible succombe. En effet, il est dans le cours naturel des choses que le loup déchire l'agneau quand il vient à le rencontrer. Mais il en va autrement, lorsque Dieu lui-même s'avance au milieu des combattants et qu'il interpose sa main toute-puissante. Lui par la volonté duquel la mort s'éveille à la vie et la vie tombe dans la mort; lui, qui est au-dessus de toutes les lois qu'il a lui-même données à sa créature, il peut accorder, selon sa sagesse, la victoire à qui il veut, au fort ou au faible. Et c'est précisément quelquefois le conseil de cette sagesse éternelle de confondre, aux yeux du monde, la prudence des sages par la simplicité des enfants et de briser le chêne orgueilleux avec la faible tige du lis, afin d'humilier l'orgueil de ceux qui raillent et l'habileté de ceux qui doutent, et que la terre sache qu'un Dieu vit dans le ciel et qu'il est le Seigneur à qui la gloire appartient.

Or, voilà ce que l'on trouve dans l'histoire de la bergère Jeanne d'Arc, surnommée *la Pucelle d'Orléans* après sa grande victoire : histoire merveilleuse, attestée sous la foi du serment par un grand nombre de témoins oculaires; histoire pleine de grandeur et de hardiesse comme celle du plus courageux chevalier; histoire simple et touchante comme celle d'une vierge vouée aux autels; histoire, en un mot, tout animée du souffle vivant du Seigneur, et où les miracles éclatent de tous cô-

tés comme les étoiles scintillent au ciel calme de la nuit.

Déjà le roi d'Angleterre, pour prix de nombreuses et puissantes victoires, avait placé sur sa tête la couronne royale de France; déjà les grands et les états de la moitié du royaume avaient juré fidélité au dominateur étranger; Paris était perdu; Orléans touchait à sa ruine, et Charles VII abandonné pensait, le désespoir dans l'âme, à quitter en fugitif le beau royaume de ses pères, lorsque tout à coup, en ce moment de la plus extrême détresse, apparut, sur le théâtre des combats, une jeune fille pauvre et inconnue. Elle n'amenait à son roi ni armées, ni trésors, mais elle lui apportait la promesse que le Dieu tout-puissant, le roi du ciel, avait pris pitié de la France, et que la force du Seigneur était avec son faible bras et que la victoire guiderait ses pas.

Et voyez : une timide enfant qui avait grandi, loin du monde, au milieu des troupeaux et près de son rouet; qui tremblait dans son hameau natal, lorsqu'on lui adressait seulement la parole; qui pleurait amèrement lorsque, dans le cours de leurs victoires, des ennemis furieux insultaient à son honneur, et qui versait des larmes brûlantes en les voyant mourir sur le champ de bataille; qui, lorsque la voix d'en haut l'appela aux combats pour porter secours à son roi près de succomber, répondait : « Je ne suis qu'une pauvre enfant, je ne « sais ni manier l'épée ni monter à cheval : » ce fut elle, cette simple fille de pauvres bergers, qui releva

de la poussière la bannière abattue de la France; et devant l'héroïque vierge inspirée de Dieu, s'enfuirent les vainqueurs de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt, les redoutables archers d'Angleterre. Ce fut elle qui marcha à l'assaut et à la victoire en tête des plus braves chevaliers, et conquit au *petit roi de Bourges* (comme les étrangers appelaient par dérision l'infortuné Charles VII), le surnom de *victorieux* que l'histoire lui a conservé. Ce fut elle qui le conduisit à Reims à travers les épées ennemies et lui posa sur la tête la couronne de ses pères.

Et si aujourd'hui l'Angleterre ne porte pas le titre orgueilleux, que la victoire lui avait donné, de royaume-uni d'Angleterre et de France; si la France elle-même, qui sans doute eût refusé comme l'Irlande de faire le sacrifice de sa foi aux vainqueurs, n'est pas courbée sous le joug comme ce malheureux pays, c'est à sa fidèle héroïne, à la victorieuse Pucelle d'Orléans qu'elle le doit.

Mais pendant que Jeanne d'Arc faisait pencher ainsi la balance des destins de la France et de l'Europe, elle proclamait elle-même hautement à la face du monde et confirmait par ses merveilleuses prédictions, qu'elle n'accomplissait point toutes ces choses avec la force et la sagesse humaine, mais uniquement par la puissance de Dieu, envoyée qu'elle était de la miséricorde divine et ne demandant d'autre récompense que le salut de son âme.

Or, après qu'elle eut accompli sa grande mission et placé sur le front de son roi la couronne

de saint Louis, elle aussi obtint une couronne. Ce ne fut pas une couronne d'or et d'un éclat passager, mais la couronne éternellement rayonnante du martyre, laquelle appartient à ceux qui ont enduré la mort au service de Dieu et qui ont glorifié son nom dans les flammes du bûcher.

CHAPITRE II.

DU PAYS NATAL DE LA PUCELLE ET DE SES PARENTS.

Dans le temps où Sigismond de la maison de Luxembourg tenait à la main le glaive de la justice impériale, le glaive de Charlemagne, et où le pape Alexandre V était assis sur le siége des apôtres, c'est-à-dire dans les premières années du XVe siècle, deux pauvres paysans vivaient à Domremy, petit village situé sur les frontières de la Champagne, de la Bourgogne et de la Lorraine. Le mari s'appelait Jacques d'Arc; Isabelle Romée était le nom de sa femme. Suivant le rapport unanime de nombreux témoins sous les yeux desquels ils vécurent, c'étaient des gens pieux et honnêtes et d'une réputation intacte. Ils servaient Dieu avec un cœur simple, élevaient leurs enfants dans le travail et dans la crainte du Seigneur, étaient purs dans leurs paroles, justes dans leurs actions et entretenaient avec leurs voisins la concorde chrétienne. La vie était loin de leur être facile, car ce n'était qu'à la

sueur de leur front qu'ils gagnaient le strict nécessaire en cultivant un petit champ et en élevant quelque bétail; mais ils mangeaient leur pain d'un cœur content et le partageaient encore volontiers avec leurs frères plus nécessiteux, afin d'avoir part, eux aussi, à la miséricorde divine, au grand jour du jugement.

C'est une contrée calme, riante et féconde, que celle qu'ils habitaient, une vallée solitaire et gracieuse, entrecoupée de larges prairies, de champs chargés de moissons, de jardins fruitiers et de vignobles. Les eaux naissantes de la Meuse la traversent joyeusement et baignent en passant de charmants villages, des chapelles paisibles et de vieux châteaux. Sur le sommet des montagnes, on voit encore les restes d'antiques et sombres forêts dont les hauts arbres, muets témoins des générations et des jours écoulés, inclinent gravement, vers la vallée en fleurs, leur tête flétrie et ébranlée par les orages, de même que la vieillesse sérieuse et concentrée en elle-même regarde la florissante jeunesse, qui ne sait rien des tempêtes de l'hiver ni des rigueurs de la mort.

Cette contrée, il est vrai, n'est pas grandiose et variée comme les vallées des hautes Alpes, où le berger paît ses troupeaux sur la pente de rochers perdus dans les nuages et couverts de neige, du pied desquels s'échappent les fleuves; elle n'est pas non plus industrieuse et fréquentée comme les vallées que traversent de grandes rivières et des routes animées par la guerre et le commerce, mais elle

présente l'image du travail béni du ciel et du repos trouvé dans le contentement du cœur.

Le petit village de Domremy lui-même, situé entre Neufchâteau et Vaucouleurs, faisait partie de la paroisse de Greux, bourg voisin, et était un domaine immédiat de la couronne de France. A l'époque qui nous occupe, ce pays entouré, presque de tous côtés, de dominations étrangères et placé aux extrêmes limites du royaume, avait vu sa fidélité et son attachement à l'ancienne maison de ses maîtres grandir et se fortifier au milieu de luttes continuelles. Sous le rapport spirituel, Domremy appartenait à l'Allemagne, il relevait de l'évêché de Toul et de l'archevêché de Trèves; et, dans ces temps où l'aigle germanique étendait encore ses ailes puissantes en deçà du Rhin, sur les terres de l'ancien royaume des Francs, les grandes bornes de pierre plantées par l'empereur Albert n'en étaient éloignées que de quelques lieues.

On peut encore voir aujourd'hui la petite maison dans laquelle Jacques d'Arc et sa femme Isabelle Romée vivaient il y a plus de quatre cents ans. On la distingue sans peine, entre toutes les autres, à une ancienne statue de pierre placée au-dessus de la porte, et qui représente une femme armée et agenouillée, les cheveux flottants sur les épaules. La statue même est à demi détruite par le temps; mais au-dessous, à la clef de voûte de la porte, il y a encore trois blasons bien conservés. Celui de droite renferme une épée nue, la pointe tournée en haut et supportant une couronne royale; celui de

gauche est meublé de trois socs de charrue; mais dans celui du milieu on voit les trois lis, ces antiques armes de la France, surmontés d'un bouquet d'épis et de raisins, avec l'inscription suivante : « Vive labeur! vive le roi Louis! » et la date de 1481.

Assurément le bon Jacques d'Arc n'aurait pas osé s'imaginer qu'après tant de centaines d'années, il ne passerait près de Domremy ni prince riche, ni pauvre artisan qui ne voulût s'arrèter quelque temps en silence devant son humble maison, pour regarder ces trois écussons et l'image de la femme agenouillée au-dessus de la porte. Et cependant il en est ainsi, bien que près de cinq siècles se soient déjà écoulés, et que plus d'une illustre et puissante famille soit tombée dont on ne connaît plus ni le nom ni la place. Et il en sera toujours ainsi, tant que la reconnaissance vivra dans le cœur des hommes, parce que la main de Dieu était sur cette maison et que, sous ce toit, naquit Jeanne d'Arc, l'an mil quatre cent onze après la naissance de Jésus-Christ.

C'est elle que représente cette statue de femme agenouillée et revêtue d'une armure de chevalier. Le blason à l'épée nue et à la couronne royale a été donné à sa famille pour rappeler perpétuellement que ce fut elle qui, après avoir quitté le champ de son père, comme l'indique l'écusson aux trois socs de charrue, vola au secours de son roi réduit à la dernière extrémité, et reconquit, à la pointe de l'épée, la couronne de France.

Quant à la devise de sa maison : « Vive labeur! « vive le roi Louis! » chacun peut y faire honneur, car si l'on ne s'en sert pas pour reconquérir une couronne, comme l'héroïque Pucelle, on peut du moins, en l'appliquant, récolter des épis et des raisins et vivre en repos, comme les pieux parents de Jeanne d'Arc.

CHAPITRE III.

DE LA CONDUITE DE LA PUCELLE DANS SON ENFANCE.

Jeanne avait trois frères et une sœur, mais elle se distingua de bonne heure, entre les autres, par une bonté et une piété toute particulière. Aujourd'hui encore nous avons sur son enfance les rapports de plus de trente témoins oculaires de tout rang, grands et petits, chevaliers et prêtres, officiers du roi et paysans, hommes et femmes. Tous s'accordent à dire que, depuis ses plus tendres années, sa conduite fut pure et irréprochable. Presque chacun d'eux vante en elle une vertu spéciale qu'il lui a vu pratiquer. D'après ces témoignages authentiques, elle était d'un cœur très-doux et compatissant, simple et sans défiance, quoique d'un esprit prudent et éclairé, modeste dans ses paroles et ses actions, laborieuse, humble, éloignée de la colère et de l'impatience, timide et en même temps d'un courage inébranlable dans l'accomplissement de ses devoirs.

Mais surtout les mêmes témoins ne se lassent point de vanter sa piété; car, un amour brûlant pour l'éternel Créateur de tout ce qui est bon et beau et un complet abandon à sa volonté, telle était la chaîne d'or qui unissait toutes ses autres vertus, telle était la source d'où elles coulaient. Au foyer paternel, dans les champs, dans les bois, partout Dieu était présent à sa pensée; il était son étoile conductrice dans le bonheur et dans le malheur. La maison de Dieu était sa demeure de prédilection, et, toutes les fois qu'elle le pouvait, le matin et le soir, elle y assistait au service divin. Elle allait souvent et volontiers confesser ses fautes avec une grande contrition et se nourrir du pain de vie. Quand elle entendait, aux champs, la cloche appeler le peuple, si elle était trop loin de l'église, ou que l'ouvrage fût trop pressé, elle se jetait à genoux en plein air et elle priait. Elle aimait surtout parler de Dieu et de la sainte Vierge. Tandis que d'autres jeunes filles, après leur travail, s'en allaient folâtrant et riant dans les chemins, on la trouvait priant en silence dans quelque coin de l'église, ou à genoux devant une croix, le regard fixé avec une piété profonde sur le Sauveur des hommes ou sur la Mère des douleurs. Cependant elle n'avait pas l'humeur sombre et triste; au contraire, elle était gaie et elle aimait à voir un visage joyeux. On ne lui reprocha jamais de s'être prévalue des grâces qu'elle recevait et de sa piété. Elle écoutait avec patience les plaisanteries de ses compagnes sur sa grande dévotion, la seule chose que celles-

ci trouvassent à lui reprocher. Elle-même ne blâmait personne, était bienveillante et affectueuse envers tout le monde et portait, partout où elle pouvait, les secours et les consolations. Un paysan de Greux, nommé Jean Morel, témoignait encore, dans sa soixante-dixième année, que la pieuse enfant était aimée de tous les habitants du village. Un autre paysan, Simonin Musnier, attestait qu'étant malade, il avait été veillé et consolé par elle avec les soins les plus compatissants; un troisième témoin raconte que telle était sa charité pour les pauvres, qu'elle ne se bornait pas à leur procurer un asile chez ses parents et ses amis, mais que souvent elle leur prêta son propre lit et coucha elle-même à terre. Quelquefois elle se laissait entraîner par la pitié jusqu'à donner ce qui appartenait proprement à ses parents. L'argent qui lui restait de ses aumônes, elle le portait au curé pour qu'il célébrât des messes à son intention. Perrin, le sacristain de Domremy, attesta aussi que Jeanne lui fit plus d'une fois des reproches pour avoir négligé, de temps à autre, de sonner l'Angelus le soir, et qu'elle lui promit de l'argent, s'il voulait être plus exact à l'avenir.

Dès ses plus jeunes années, elle aidait ses frères au travail des champs et conduisait, alternativement avec d'autres enfants, le troupeau de son père et ceux des voisins au pâturage. Plus tard sa mère l'employa davantage à la maison, et elle était fort habile à filer et à coudre.

Parmi les jeunes filles du village, elle avait quel-

ques amies intimes; du reste, elle préférait le commerce d'honnêtes femmes d'un âge mûr. Mais elle savait aussi s'entretenir avec les petits enfants, et ils étaient volontiers auprès d'elle.

La plus douce récréation de Jeanne était d'aller, chaque semaine, en pèlerinage à une petite chapelle appelée l'Ermitage de Notre-Dame de Vermont. Ce paisible lieu de prière était situé derrière le village, sur une colline, auprès d'une vieille forêt de chênes. Actuellement on voit encore, à la même place, les ruines de l'humble maison de Dieu, et le spectacle de la riante vallée qui s'étend à vos pieds est bien propre à élever votre cœur vers celui qui a orné les champs et les bois d'une parure si riche, qu'elle surpasse la magnificence de tous les rois. L'Ermitage de Notre-Dame de Vermont était l'objet d'une vénération particulière dans la contrée. Il paraît avoir été, comme beaucoup de nos célèbres lieux de pèlerinage, un de ces endroits où nos pères, dans les temps les plus reculés, célébraient leur culte païen. Dans la suite, les premiers docteurs et martyrs de l'Évangile y allumèrent d'abord, devant l'autel, la lampe de la vraie foi dont la lumière se répandit successivement sur les églises environnantes. Voilà pourquoi il circulait encore, à ce sujet, parmi le peuple, une foule de récits mystérieux.

Non loin de la chapelle coulait une source salutaire où les fiévreux avaient coutume de boire. Or, on racontait que, dans les vieux temps du paganisme, les fées avaient habité là, qu'elles s'y fai-

saient encore voir, et qu'on pouvait y trouver des racines d'une merveilleuse vertu. A côté de la fontaine, s'élevait un magnifique vieux hêtre, connu du peuple d'alentour sous le nom de Beau Mai ou de l'arbre des Fées. Avec ses branches larges et touffues qui, en descendant à terre, formaient une tente de verdure, il était le rendez-vous de fête et de plaisir de tous les environs. Chaque printemps, le dimanche où l'on chante à l'introït : *Lætare Jerusalem*, le seigneur de Domremy, accompagné de sa famille et suivi de la joyeuse jeunesse du village, se rendait solennellement à l'arbre des Fées. Les enfants dansaient en chantant autour du hêtre, allaient à la fontaine, cueillaient des fleurs et tressaient des guirlandes et des couronnes dont ils ornaient le tronc de l'arbre reverdi. Le seigneur du château leur donnait du pain et du vin; et, ce jour-là, qu'on appelait le *dimanche de la Fontaine*, on cuisait dans le village de petits pains tout exprès. Cette solennité est probablement aussi une ancienne fête des temps païens que le christianisme a convertie en une joyeuse fête du mois de mai.

Jeanne célébrait ce jour avec les autres enfants; mais, selon le rapport des témoins, elle y chantait plus qu'elle ne dansait, et, si quelquefois elle ornait de fleurs l'arbre majestueux, le plus grand nombre de ses guirlandes étaient néanmoins destinées à l'image de Notre-Dame de Vermont, devant laquelle, tous les samedis, elle allumait des cierges et priait pieusement.

Plus de deux cents ans après la mort de Jeanne,

Edmond Richer, laborieux biographe de la Pucelle, vit encore cet arbre dans toute sa beauté, et l'on célébrait les mêmes jeux sous son feuillage. C'est ainsi qu'autrefois les jours coulaient doucement à à la campagne : chaque année de nouvelles fleurs naissent et une nouvelle génération danse autour de la fontaine, sans savoir que ses ancêtres faisaient ainsi et que ses descendants suivront son exemple.

Dans la suite, quand l'épée de Jeanne d'Arc eut frappé si rudement les ennemis de son roi et qu'ils en furent devenus furieux, leur méchanceté chercha à lui faire une crime de cette fête de la Fontaine et de ses pieux pèlerinages à la chapelle de la forêt. Là, disaient-ils, dans ce lieu maudit, elle avait eu commerce avec les fées, elle avait pratiqué la sorcellerie et c'était à cela et non à la puissante main de Dieu qu'il fallait attribuer ses victoires. Mais Jeanne, qui avait une profonde horreur de tout maléfice et de ce qui n'avait pas Dieu pour appui, répondit de la manière suivante à leurs questions sur les fées et sur les racines magiques :

« J'ai plusieurs fois entendu dire à de vieilles « gens, mais qui n'étaient pas de ma famille, que « les fées conversaient en cet endroit. J'ai même « ouï raconter à une femme nommée Jeanne, épouse « du maire Aubery, de ce village, qui était ma « marraine, qu'elle y avait vu lesdites fées; mais « je ne sais si cela était vrai ou non. Pour moi, je « n'ai jamais, que je sache, vu les fées sous cet ar- « bre; et je ne sais si je les ai vues ailleurs ou non.

« J'ai vu les jeunes filles suspendre des bouquets « aux rameaux de cet arbre ; moi-même j'en ai sus- « pendu quelquefois comme les autres. Quelque- « fois elles les détachaient pour les emporter; quel- « quefois elle les y laissaient.

« Il y a là un bois appelé le *Bois-Chesnu*, qu'on « voit du logis de mon père, et qui n'en est pas « éloigné d'une demi-lieue. Je ne sais ni n'ai entendu « dire que les fées y vinssent ; mais j'ai entendu ra- « conter à mon frère qu'on disait dans mon pays « que j'avais pris mon fait sous l'arbre des fées. Or, « cela n'est pas vrai et j'y suis bien contraire.

« Quand je vins vers mon roi, quelques-uns me « demandaient s'il n'y avait pas dans mon pays « un bois appelé *le Bois-Chesnu*, parce qu'il y avait « des prophéties qui disaient que d'auprès de ce « bois devait venir une certaine fille qui ferait des « choses merveilleuses, mais je n'y ajoutai pas foi. « Je n'ai jamais eu de racines magiques. On m'a « dit qu'il y en avait dans les environs de mon « village ; mais je n'en ai jamais vu. On m'a dit en- « core qu'il était dangereux et coupable d'en avoir, « et qu'on pouvait avec cela se procurer de l'argent, « mais je ne le crois pas. Mes voix ne m'ont jamais « rien dit là-dessus. »

Ainsi répondait Jeanne, libre de toute supersti- tion, dans un temps où beaucoup d'hommes ins- truits croyaient à la vertu des racines enchantées et de la baguette divinatoire. D'ailleurs, d'autres soins que celui de tirer de l'or du sein des rochers par la sorcellerie, remplissaient son âme : c'étaient

les malheurs de son roi et de sa patrie, pour lesquels elle envoyait au ciel, non pas des formules magiques, mais d'ardentes prières.

En effet, quelque éloigné que fût Domremy des grandes routes et des villes du royaume, les bruyantes rumeurs de la guerre, à cette époque, retentissaient néanmoins dans sa tranquille vallée. La France entière était divisée en deux partis, celui de la maison d'Orléans, aussi appelé le parti d'Armagnac, et celui de la maison de Bourgogne. Longtemps les deux factions se déchirèrent l'une l'autre avec une fureur effroyable, jusqu'à ce qu'enfin les Bourguignons, pour venger le meurtre de leur chef, livrèrent traîtreusement le royaume ensanglanté et son malheureureux prince atteint de folie, à l'Angleterre, cette ennemie héréditaire de la France. Tous les habitants de Domremy, un seul excepté, étaient fortement attachés à l'ancienne maison de leurs maîtres. Un village voisin au contraire, tenait pour le parti de Bourgogne. Et telle était l'exaspération dont cette terrible guerre civile avait rempli les esprits, que les enfants des deux villages suçaient la haine et l'inimitié avec le lait maternel. Le soir, après le travail, ils s'attaquaient mutuellement et guerroyaient entre eux. Jeanne, destinée à conduire un jour les plus braves chevaliers de France sur le champ de bataille, ne se souvenait pas d'avoir jamais pris part à ces combats d'enfants, mais elle se rappelait fort bien avoir vu plus d'une fois ceux de son village revenir tout sanglants et même grièvement blessés. Elle avoua aussi

qu'elle avait souhaité que l'on coupât la tête à l'homme de Domremy qui seul était Bourguignon, mais son cœur pieux, soumis à Dieu en toutes choses, ne se permettait ce vœu « qu'à la condition « qu'il fût d'accord avec la volonté du ciel. » Ainsi Jeanne, compatissante envers toute espèce de douleur, Jeanne, la bonté et la pitié mêmes, subit avec ses contemporains l'influence du sombre esprit qui souffle les haines mortelles et qui rend les guerres civiles horribles entre toutes les guerres. Mais sans aucun doute elle se réconcilia avec cet homme, puisqu'elle tint avec lui un enfant sur les fonts de baptême. Lui-même ne parlait d'elle qu'avec un grand respect. Une autre fois qu'on lui demandait si, dans son enfance, elle avait eu un vif désir de nuire aux Bourguignons, elle répondit avec une noble simplicité : « J'ai dé- « siré du fond de mon cœur que mon roi recou- « vrât son royaume ; » et c'est ainsi, en effet, qu'elle se montra toujours, pleurant avec ses ennemis vaincus et essuyant leurs larmes.

Telle était la conduite simple et paisible de Jeanne parmi les pauvres gens de son pays natal, et quiconque la voyait, la prenait en affection. Or, cette jeune fille que tous les témoins de sa vie louaient si hautement, que le curé et les habitants de Domremy regardaient comme l'enfant la plus accomplie de la paroisse, et dont le chevalier Albert des Ursins disait en justice qu'il avait ardemment désiré que le ciel lui eût donné une fille aussi parfaite; cette jeune fille qui, dans la suite, excita

par ses hauts faits inouis l'admiration de tous les peuples de l'Occident, ne savait ni lire ni écrire, et ses pauvres parents n'avaient rien pu lui apprendre autre chose que l'oraison dominicale, la salutation angélique et le symbole des apôtres : d'où l'on peut reconnaître combien un cœur simple qui s'est donné tout entier à Dieu et que remplit la force divine, est plus puissant que toute la science et la sagesse humaines.

Une ancienne chronique nous apprend encore, au sujet de Jeanne d'Arc, une chose que nous lisons dans les légendes d'un grand nombre de saints, à savoir comment la paix de son âme et la puissance de son amour s'étendaient sur les créatures privées de raison. Dans son enfance, dit cette chronique, quand elle gardait ses moutons, les oiseaux des champs et de la forêt venaient à elle, dès qu'elle les appelait, comme à une compagne chérie et becquetaient le pain qu'elle leur émiettait dans son giron. Que ceci soit réellement vrai, ou ne soit qu'une belle légende, imaginée par l'amour du peuple pour parer sa pieuse héroïne, toujours est-il que, dans la suite, quand les ennemis acharmés de la Pucelle mirent tout en œuvre pour souiller sa pure renommée et envoyèrent à Domremy prendre des renseignements sur sa conduite, l'homme chargé de cette mission leur rapporta n'avoir rien appris qu'il n'eût vu volontiers dans sa propre sœur. Tel est, en effet, le témoignage de Jean Moreau, bourgeois de Rouen; et cet hommage, rendu par les ennemis de Jeanne d'Arc, à l'affection et à la vé-

nération universelle dont elle jouissait, est plus beau et plus élevé que la légende d'après laquelle les oiseaux des champs et de la forêt venaient becqueter le pain émietté dans son giron.

CHAPITRE IV.

DES DIVINES VISIONS DE LA PUCELLE.

Tandis que Jeanne marchait ainsi dans les voies de l'amour divin, le temps arriva où la main de Dieu intervint merveilleusement dans sa vie cachée pour la conduire au but sublime qui lui était destiné sur la terre. Mais comme aucun autre mortel ne reçut la grâce de voir les saints messagers par lesquels le ciel lui manifesta sa volonté, nous la laisserons parler ici elle-même, nous bornant à réunir ce qu'elle dit plus tard à ce sujet devant ses juges. « Tout ce que j'ai fait de bien pour « la France, dit-elle, je l'ai fait par la grâce et d'a- « près l'ordre de Dieu, le roi du ciel, comme il « me l'a révélé par ses anges et ses saints; et tout « ce que je sais, je le sais uniquement par les révé- « lations divines.

« C'est sur l'ordre de Dieu que je me suis rendue « auprès du roi Charles VII, fils du roi Charles VI. « J'aurais mieux aimé être écartelée par les che- « vaux, que d'aller le trouver sans la permission « de Dieu, dans la main duquel sont toutes mes

« actions. Sur lui et sur nul autre reposait tout « mon espoir ; tout ce que ses voix m'ont ordonné, « je l'ai fait de mon mieux, selon mes forces et mon « intelligence. Ces voix ne m'ont rien ordonné « qu'avec la permission et le bon plaisir de Dieu, « et tout ce que j'ai fait en leur obéissant, je crois « l'avoir bien fait.

« Si je voulais dire tout ce que Dieu m'a ordonné, « huit jours ne suffiraient pas. Il y a maintenant « sept ans que les saints m'apparurent pour la pre- « mière fois. C'était un jour d'été vers l'heure de mi- « di. J'avais à peu près treize ans et j'étais dans le jar- « din de mon père ; j'entendis la voix à droite, du cô- « té de l'église : je vis en même temps une apparition « entourée d'une grande clarté. Elle avait l'extérieur « d'un homme très-bon et très-vertueux; elle por- « tait des ailes, et était environnée de tous côtés de « beaucoup de lumières et accompagnée des anges « du ciel. Car les anges viennent souvent vers les « chrétiens, sans que ceux-ci les remarquent : moi- « même je les ai vus souvent parmi eux. C'était « l'archange Michel. Il me parut avoir une voix « très-respectable, mais j'étais encore une jeune « enfant et j'eus grand' peur de cette apparition, et « je doutai fort que ce fût un ange. Ce fut seule- « ment après avoir entendu cette voix trois fois, « que je la reconnus pour la sienne. Il m'enseigna « et me montra tant de choses, qu'enfin, je crus « fermement que c'était lui. Je l'ai vu, lui et les « anges, de mes propres yeux aussi clairement que « je vous vois, vous, mes juges; et je crois d'une

« foi aussi ferme ce qu'il a dit et fait, que je crois « à la Passion et à la mort de Jésus-Christ notre « Sauveur; et ce qui me porte à le croire, ce sont « les bonnes doctrines, les bons avis, les secours « avec lesquels il m'a toujours assistée.

« L'ange me disait : qu'avant tout je devais être « une bonne enfant, me bien conduire et aller sou- « vent à l'église, et que Dieu me soutiendrait. Il me « racontait la grande pitié qui était au royaume « de France, et comment je devais me hâter d'al- « ler secourir mon roi. Il me disait aussi que sainte « Catherine et sainte Marguerite viendraient vers « moi, et que je devais faire tout ce qu'elles m'or- « donneraient, parce qu'elles étaient envoyées de « Dieu pour me conduire et m'aider de leurs con- « seils dans tout ce que j'avais à exécuter.

« Sainte Catherine et sainte Marguerite m'appa- « rurent ensuite comme l'ange me l'avait prédit. « Elles m'ordonnèrent d'aller trouver le sire de Bau- « dricourt, capitaine du roi à Vaucouleurs, lequel, « à la vérité, me repousserait plusieurs fois, mais « finirait par me donner des gens pour me conduire « dans l'intérieur de la France auprès de Charles VII; « après quoi je ferais lever le siége d'Orléans. Je « leur répondis que je n'étais qu'une pauvre fille « qui ne savait ni chevaucher ni conduire la « guerre. Elles répliquèrent que je devais porter « hardiment ma bannière, que Dieu m'assisterait, et « que j'aiderais mon roi à recouvrer, malgré ses « ennemis, tout son royaume. Va en toute con- « fiance, ajoutèrent-elles, et quand tu seras devant

« ton roi, il se fera un beau signe pour qu'il croie « à ta mission et te fasse bon accueil. Elles m'ont « dirigée pendant sept ans et m'ont prêté leur appui « dans tous mes embarras et mes travaux, et main- « tenant il ne se passe pas de jour qu'elles ne me « visitent. Je ne leur ai rien demandé, si ce n'est « pour mon expédition, et que Dieu voulût bien « assister les Français et protéger leurs villes; pour « moi, je ne leur ai pas demandé d'autre récom- « pense que le salut de mon âme. Dès la première « fois que j'entendis leurs voix, je promis librement « à Dieu de rester une vierge pure de corps et « d'âme, si cela lui était agréable, et elles me pro- « mirent en retour de me conduire dans le para- « dis, comme je les en ai priées.

« Les saintes ne m'ont point ordonné de garder « le silence sur leurs apparitions, mais je craignais « beaucoup d'en parler, de peur que les Bourgui- « gnons n'empêchassent mon voyage vers le roi, « et surtout de peur que mon père n'y mît obsta- « cle. Du reste, les voix me laissaient libre de le « dire ou de le cacher à mes parents; mais pour rien « au monde je n'eusse voulu le leur découvrir. « Dans toutes les autres choses, j'ai fidèlement obéi « à mon père et à ma mère, et je ne crois point « avoir péché en partant sans les avertir, car je « m'en allais sur l'ordre de Dieu, et je serais éga- « lement partie, quand même j'aurais eu cent pè- « res et cent mères, quand même j'aurais été la « fille d'un roi.

« Je ne sais pas si j'ai entendu les saintes sous

« l'arbre des Fées, mais je sais bien que je les ai « vues près de la fontaine. Je les vois rarement « sans qu'elles soient entourées de lumière; je vois « leur visage, mais je ne saurais dire si elles ont « des vêtements, des cheveux, des bras et en gé-« néral un corps sensible. Je les vois toujours sous « la même forme, et jamais je n'ai remarqué une « seule contradiction dans leurs discours; je sais « bien les distinguer l'une de l'autre, je les recon-« nais au son de leur voix et à leur salut, car elles « se nomment elles-mêmes quand elles commen-« cent à me parler. Quand je suis dans le forêt, je « les entends venir à moi. Sainte Catherine et « sainte Marguerite portent de riches couron-« nes, comme il est juste; je comprends très-bien « ce qu'elles disent; elles ont une voix douce, mo-« deste et agréable, et elles parlent d'une manière « très-digne en bonne langue française. Je voudrais « que tout le monde les entendît aussi distincte-« ment que moi. Avant et après la prise d'Orléans, « elles m'ont appelée plusieurs fois : *Jeanne la Pu-« celle* et *Fille de Dieu.* De temps en temps, sainte « Catherine et sainte Marguerite me disent aussi « d'aller à confesse.

« Elles viennent souvent sans que je les appelle, « et quand elles tardent à paraître, je prie notre « Seigneur de me les envoyer. Je n'ai jamais eu « besoin d'elles sans qu'elles soient venues. Quand « saint Michel et les anges et les deux saintes vien-« nent à moi, j'ai une grande joie de n'être pas en « péché mortel, car si j'y étais, je pense qu'elles me

« quitteraient sur-le-champ. Je leur rends tous les « honneurs qui sont en mon pouvoir, sachant « bien qu'elles habitent le royaume du ciel. J'ai « aussi offert à la messe, des cierges dans la main « du prêtre, devant l'autel de sainte Catherine, en « l'honneur de Dieu, de la sainte Vierge et de mes « deux saintes, mais je n'en ai jamais allumé autant « que j'aurais voulu. J'ai également orné leurs ima- « ges de couronnes; dès qu'elles viennent à moi, je « m'agenouille devant elles, et si je viens à y man- « quer, je leur en demande pardon. Quand saint « Michel et les anges se séparaient de moi, je bai- « sais aussi la terre où ils s'étaient tenus et je m'in- « clinais devant eux. J'ai embrassé avec mes bras « sainte Marguerite et sainte Catherine; j'entends « à présent leurs voix tous les jours, et j'en ai grand « besoin, car, sans leur secours, je serais déjà « morte. »

C'est ainsi que Jeanne racontait elle-même la manière miraculeuse dont Dieu lui ordonna de prendre l'épée pour son roi, et elle soutint inébranlablement, malgré toutes les souffrances et toutes les menaces, la vérité de ces apparitions; elle la soutint même encore à haute voix au milieu des flammes du bûcher. Mais ce fut une rude et pénible tâche. Il fallait un esprit héroïque et complétement dévoué au Seigneur, pour endurer les outrages avec lesquels le monde accueillit la jeune fille inconnue, pour souffrir avec humilité et patience, comme il convenait à une envoyée de Dieu, tous les mépris, toutes les injustices, et pour por-

ter avec un courage de lion la divine bannière à travers les épées et les flammes. Car comment devait-elle, elle simple fille de pauvres bergers, convaincre les hommes incroyants qu'elle était miraculeusement choisie de Dieu et armée de sa puissance? Comment devait-elle, des frontières les plus éloignées de la France, passer au milieu des ennemis, parvenir jusqu'à son roi et persuader à ce prince sans espoir de lui confier ses derniers soldats? Et, même en obtenant ce premier succès, ne lui restait-il pas encore toute sa carrière à fournir sur les champs de bataille? Mais l'esprit qui l'animait ne connaissait ni découragement, ni faiblesse : tandis qu'elle s'inclinait devant Dieu dans une humilité profonde, elle portait hardiment sa bannière devant les hommes, et, les yeux fixés au ciel, franchissant d'un pas ferme tous les abîmes, elle atteignait triomphante le but élevé vers lequel elle était appelée par ses saintes.

CHAPITRE V.

COMMENT JEANNE QUITTA LA MAISON PATERNELLE.

Jeanne était seule dans le monde avec son grand secret; elle n'avait personne à qui elle pût le confier, et surtout elle redoutait, non sans raison, de s'ouvrir à son père. En effet, comment lui persuader de croire à des apparitions qu'elle seule

voyait; et sans cela, pouvait-elle espérer qu'il la laissât partir; n'avait-elle pas plutôt tout à craindre de son honnête sévérité? Chose remarquable! Le vieux Jacques d'Arc avait un vague pressentiment des destinées de sa fille, et c'est pourquoi Jeanne était surveillée de très-près par ses parents. Deux années environ s'étaient écoulées depuis que les saintes lui avaient apparu pour la première fois, quand sa mère lui raconta, à diverses reprises, que son père avait rêvé qu'elle s'en était allée de la maison avec des gens de guerre et il avait dit à ses fils : « Si je savais que cela dût arriver à ma « fille, je vous ordonnerais de la jeter à l'eau, et si « vous refusiez de le faire, je le ferais moi-même. » Quel accueil pouvait-elle espérer de ceux qui ne la connaissaient pas, lorsque telles étaient les dispositions de son père, qui pourtant connaissait sa piété et sa vertu?

Au reste, il ne pouvait pas manquer de lui échapper, de temps à autre, quelque mot sur la chose qui l'occupait jour et nuit. Un servant d'armes témoigna dans la suite lui avoir souvent entendu dire qu'elle voulait aller dans l'intérieur de la France. De même un paysan attesta qu'elle lui avait dit : « Compère, si vous n'étiez pas Bourgui« gnon, je vous conterais quelque chose. » Cet homme avait cru alors, dans sa simplicité, qu'elle voulait lui parler d'une affaire de mariage. Elle disait à un troisième : « Il y a entre Compey et Vau« couleurs une jeune fille qui, dans l'espace de « moins d'une année, fera sacrer le roi de France. »

Merveilleuse prophétie! qui s'est réellement accomplie et que l'homme à qui elle fut faite affirma en justice sous la foi du serment. Elle parla plus clairement encore à un autre paysan, et celui-ci assura lui avoir souvent entendu dire qu'elle délivrerait la France et son roi.

Cependant, les années s'écoulaient l'une après l'autre, les voix des saintes qui excitaient Jeanne à se lever et à aller trouver le capitaine du roi à Vaucouleurs, devenaient de plus en plus pressantes, mais il ne se présentait aucune occasion favorable à l'exécution de ses desseins. Au contraire, tout semblait vouloir s'y opposer. Car précisément à cette époque une troupe de Bourguignons se répandit dans les environs de Domremy. Les pâtres et les laboureurs qui connaissaient bien les rudes habitudes de ces hôtes, traversèrent la Meuse avec leurs troupeaux et se réfugièrent dans la petite ville fortifiée de Neufchâteau en Lorraine. Jacques d'Arc et sa famille y cherchèrent aussi un asile, et prirent leur logement chez une honnête femme qui tenait une espèce d'hôtellerie. Pendant le peu de jours que Jeanne resta dans cette petite ville, son cœur la poussait incessamment à l'église, et elle se confessa deux ou trois fois aux Franciscains. Le reste du temps elle menait paître les troupeaux de son père, ou bien, selon des témoignages positifs, elle aidait, sous les yeux de ses parents, la bonne hôtesse dans les soins de la maison. Et voilà l'unique fondement d'une fable souvent répétée dans la suite, pour présenter Jeanne sous un faux jour

et effacer le caractère miraculeux de sa conduite, à savoir : qu'elle aurait longtemps servi dans une auberge, qu'elle s'y serait habituée à manier les chevaux en les menant à l'abreuvoir, et aurait appris beaucoup d'autres choses qui ne font pas d'ordinaire partie de l'éducation des jeunes filles. D'après les actes authentiques, tout ceci est entièrement controuvé.

Le séjour de Neufchâteau devint tout à fait intolérable à la pauvre Jeanne, car elle y était encore plus éloignée de Vaucouleurs, et la pensée de secourir son roi pénétrait plus avant dans son âme avec chaque nouveau malheur qui rendait la position du royaume plus désespérée; elle n'avait de repos ni le jour ni la nuit et l'inquiétude la rendit tout à fait malade. Quand on lui demandait ce qu'elle avait, elle répondait simplement qu'elle ne se plaisait point à Neufchâteau, que son séjour en cet endroit altérait sa santé et qu'elle aimerait mieux être à Domremy. Elle fit tant d'instances à ses parents, que ceux-ci, au bout de quatre ou cinq jours, rentrèrent les premiers dans leur village d'où les Bourguignons s'étaient retirés.

Mais ce ne fut pas là le seul obstacle que Jeanne rencontra sur son chemin. Il s'en présenta un autre d'un genre tout particulier. Un jeune homme dont elle avait repoussé la demande en mariage, n'imagina rien de mieux, pour parvenir à son but, que de prétendre qu'il avait obtenu d'elle une promesse formelle et d'en réclamer l'exécution devant le tribunal ecclésiastique de Toul. On a

lieu de croire que les parents de Jeanne appuyèrent l'importun prétendant, car ce moyen dut leur paraître le meilleur pour empêcher leur fille de s'en aller avec les gens de guerre. Mais Jeanne ne se laissa pas effrayer : elle pria ses saintes de l'assister, et celles-ci lui dirent d'avoir bon courage, qu'elle gagnerait son procès. Elle s'en alla donc toute rassurée à Toul, où elle affirma par serment n'avoir fait aucune promesse, et elle fut acquittée.

Toutes ces difficultés n'avaient pu ébranler la résolution de Jeanne, et elle fit enfin le premier pas pour l'accomplir. Elle alla chez son oncle Durand Laxart, honnête paysan qui demeurait entre Domremy et Vaucouleurs et dans lequel elle avait une confiance particulière. Elle lui dit qu'elle désirait demeurer quelque temps auprès de lui. Laxart en fut content, et pria les parents de Jeanne de lui laisser leur fille pour soigner sa femme qui était près d'accoucher. Les parents y consentirent, et Jeanne fut ainsi délivrée de leur sévère surveillance.

Huit jours ne s'étaient pas encore écoulés, quand Jeanne découvrit à son oncle l'ordre de Dieu et lui dit comment elle était appelée à placer sur la tête du roi Charles la couronne de ses pères, et qu'elle devait en conséquence aller trouver le chevalier Baudricourt, capitaine du roi à Vaucouleurs. On peut se figurer le branlement de tête incrédule avec lequel l'honnête paysan accueillit ces récits merveilleux. Pour le convaincre, Jeanne lui demanda s'il n'avait jamais entendu parler d'une prophétie selon laquelle la France, après avoir été pré-

cipitée par une femme dans l'abîme du malheur, en serait tirée par une vierge. Puis elle parla avec une conviction tellement inébranlable et avec une si ferme confiance dans le succès, que le brave homme finit par y croire. Toutefois, il jugea à propos de se rendre d'abord lui-même chez le capitaine pour voir comment celui-ci prendrait la chose, et il s'y rendit en effet. Mais le capitaine était un rude guerrier au bras de fer, qui comptait plus sur une bonne épée que sur cent vierges inspirées de Dieu. Après que Laxart eût débité son histoire, Baudricourt lui dit pour toute réponse et la répéta plusieurs fois afin de la lui mieux graver dans l'esprit, qu'il devait donner de bons soufflets à sa nièce et la renvoyer chez son père; car le capitaine voyait dans tout ceci une folie à laquelle il ne connaissait pas d'autre remède.

CHAPITRE VI.

COMMENT JEANNE SE RENDIT ELLE-MÊME AUPRÈS DU CAPITAINE.

C'était là, il faut l'avouer, une réponse peu consolante; mais Jeanne ne se laissa point effrayer. Elle déclara à son oncle qu'elle voulait aller elle-même trouver le capitaine, et que rien au monde ne l'en empêcherait. Que pouvait faire à cela le bon Laxart? Il se décida donc, au nom du ciel, à l'ac-

compagner, et ils arrivèrent ainsi tous deux à Vaucouleurs le jour de l'Ascension de l'an de grâce 1428. Dans cette circonstance, le pauvre paysan avec la simplicité de sa foi, en ne rejetant pas de prime abord tout ce qui était miraculeux et divin, se montra plus noble et plus sage que le chevalier Baudricourt. Celui-ci fit de nouveau dire à Jeanne qu'il n'était nullement disposé à l'envoyer au roi.

Cependant, à force de persévérance, elle réussit à être introduite auprès du capitaine, et, instruite par ses saintes, elle le reconnut sur-le-champ au milieu de son entourage, bien qu'elle ne l'eût jamais vu. Elle lui déclara comment la voix de Dieu était arrivée jusqu'à elle par l'entremise de sainte Catherine et de sainte Marguerite, et comment elle-même était venue le trouver par ordre de son Seigneur, afin qu'il mandât au roi Charles de se bien tenir et d'éviter de livrer aucune bataille à l'ennemi; car, avant que la moitié du carême ne fût écoulée, son Seigneur lui enverrait du secours. Elle dit encore que le royaume de France appartenait, non pas au roi, mais à son Seigneur, et comment celui-ci voulait que le dauphin Charles le reçût de lui en fief. Enfin, elle ajouta que les ennemis ne pourraient pas empêcher l'accomplissement de ce dessein, et qu'elle-même conduirait le roi à Reims pour l'y faire sacrer et couronner.

Le capitaine lui ayant demandé là-dessus quel était son Seigneur? — « Le roi du ciel, répondit Jeanne. » Mais elle eut beau dire, elle ne put le

persuader; tout ce qu'elle obtint de lui, ce fut qu'il en écrivît au roi.

La Pucelle sortit très-affligée d'auprès de Baudricourt. Toutefois elle resta à Vaucouleurs, attendant une issue plus favorable, et cherchant en Dieu sa consolation. Elle demeurait chez un charron dont la femme s'était prise d'une grande amitié pour la pieuse et merveilleuse jeune fille. Elles allaient toutes deux à l'église, où Jeanne se confessait fréquemment, et l'un des prêtres attesta dans la suite avoir été fort édifié de ses confessions. Un autre prêtre déclara qu'elle venait souvent dans son église, qu'elle y entendait les basses messes et les messes solennelles, et y restait encore longtemps après le service divin. Plusieurs fois il la vit à genoux devant l'image de la sainte Vierge, tantôt la tête inclinée et comme plongée dans une profonde contemplation, tantôt le visage et les yeux tournés vers la mère du Sauveur avec l'expression de l'amour, de l'abandon et de la confiance.

A la maison elle s'occupait à filer, mais l'idée de partir avant que tout fût perdu lui brûlait l'âme comme du feu. Son hôtesse attesta que, ne pouvant aller trouver le roi, le temps lui paraissait long comme à une femme qui attend sa délivrance. Elle suppliait chacun de la conduire au roi pour le salut du royaume. « Il faut absolument « que j'aille le trouver, disait-elle, car mon Seigneur « le veut ainsi. Cette mission m'est confiée par le

« roi du ciel; j'irai, quand même je devrais user « mes jambes jusqu'aux genoux. » Elle rappelait aussi à son hôtesse la prophétie alors généralement connue, selon laquelle la France devait être sauvée par une vierge des marches de la Lorraine; et cette femme fut si touchée des paroles et de la conduite édifiante de Jeanne, qu'elle crut à la vérité de ses promesses; beaucoup d'autres y crurent aussi.

De son côté, le capitaine voyant bien que les soufflets n'avaient rien à faire dans cette circonstance, ne put s'expliquer l'obstination de la Pucelle autrement que par la pensée qu'elle était peut-être possédée du diable. En conséquence, il se transporta chez elle, un jour, avec le curé, pour examiner la chose à fond. Dès que Jeanne vit entrer le prêtre solennellement revêtu de son étole, elle s'agenouilla. Celui-ci, avant qu'elle y prît garde, commença l'exorcisme en disant : « Si tu « es du diable, retire-toi; si tu es de Dieu, viens « à moi. » Jeanne s'approcha du curé en se traînant sur les genoux; mais elle fut blessée de ce soupçon, et elle dit plus tard que le curé n'avait pas bien agi, puisqu'il l'avait entendue à confesse.

Ce moyen n'ayant pas mieux réussi au capitaine, il laissa la chose pour ce qu'elle était, comme les gens de sa nature ont coutume de faire, et la pauvre Jeanne dut retourner à la maison de son oncle sans avoir rien obtenu. L'inquiétude qui la dévorait ne l'y laissa pas longtemps, car l'époque où les promesses des saintes devaient

s'accomplir approchait de plus en plus. Dès le commencement du carême, le bon Laxart, auquel tous les refus n'avaient pas fait perdre confiance, fut obligé de la reconduire à Vaucouleurs. Ayant trouvé le capitaine dans les mêmes sentiments, elle ne se laissa pas arrêter davantage[1], et se mit en route à pied, accompagnée de son oncle et de Jacques Alain qui croyait aussi à sa mission. Quand ils eurent parcouru un certain espace, Jeanne, qui avait eu le loisir de la réflexion en marchant, dit à ses compagnons qu'il ne lui paraissait pas convenable de se présenter ainsi devant le roi, et ils revinrent à Vaucouleurs le même jour qu'ils en étaient partis.

Là elle attendait de nouveau que le capitaine, après l'avoir trois fois refusée, lui donnât enfin son consentement et une escorte convenable, comme ses voix le lui avaient promis. Dans cet état de choses, Jean de Novelompont, surnommé de Metz, gentilhomme fort considéré dans le pays, rencontra Jeanne chez son ancienne hôtesse, la femme du charron. « Eh! bien, lui dit-il, que fai-« tes-vous ici, chère enfant? Peut-il arriver autre « chose, sinon que le roi soit chassé du royaume « et que nous devenions Anglais? » Elle répondit pleine de tristesse : « J'ai été trouver le capitaine « Robert de Baudricourt afin qu'il me conduisît « lui-même ou me fît conduire auprès du roi. « Mais il ne s'inquiète ni de moi ni de mes paro-« les. Et pourtant il faut que je sois auprès du roi « avant la mi-carême, dussè-je m'user les jambes

« jusqu'aux genoux. Car personne au monde, ni « rois, ni ducs, ni même la fille du roi d'Écosse ne « peuvent reconquérir le royaume de Charles VII. « Il n'a d'autre secours que moi, bien que j'ai- « masse beaucoup mieux rester à filer ma que- « nouille à la maison auprès de ma pauvre mère, « de pareilles choses n'étant point mon fait. Mais « il faut que je parte et que j'accomplisse ma mis- « sion, parce que mon Seigneur le veut. — Et qui « est votre Seigneur, demanda le chevalier? — C'est « Dieu, répliqua-t-elle. » Et elle dit tout cela avec tant de fermeté, avec une conviction si profonde, que le cœur du digne gentilhomme en fut subjugué : il prit la main de Jeanne dans la sienne, et lui jura, par sa foi, de la conduire au roi sous la garde de Dieu.

Dès lors elle trouva de plus en plus créance, par sa vie pieuse, auprès de ceux qui la voyaient, et le bruit de sa mission divine se répandit à l'entour dans le pays. Le duc de Lorraine, attaqué d'une maladie contre laquelle avait échoué tout l'art des médecins, lui envoya un palefroi noir en la priant de venir le trouver pour qu'il pût la consulter. Elle se rendit à la prière du duc, mais elle lui déclara qu'elle n'avait aucune révélation sur sa maladie. Néanmoins elle ajouta que s'il voulait recouvrer la santé, il devait abandonner sa vie déréglée, se réconcilier avec Dieu et reprendre en honneur dans son palais sa vertueuse épouse qu'il avait repoussée. Enfin, elle le pria aussi de la faire conduire au roi avec une escorte conve-

nable, lui promettant de demander à Dieu sa guérison; mais le duc ne voulut pas y consentir, et il la congédia après lui avoir fait des présents.

Cependant le bruit de l'entreprise de Jeanne était aussi parvenu aux oreilles de ses parents à Domremy. Ces bonnes et pauvres gens faillirent d'abord perdre la tête en apprenant que leur fille était réellement allée trouver les hommes de guerre à Vaucouleurs, et ils se mirent aussitôt en route vers cette petite ville; mais il paraît qu'ils y arrivèrent lorsque Jeanne était auprès du duc de Lorraine. Toutefois ayant trouvé l'opinion publique favorable à leur enfant, et voyant que les personnes les plus considérées croyaient à sa mission, ils se soumirent à la volonté de Dieu et s'en retournèrent à Domremy. Jeanne leur fit écrire une lettre dans laquelle elle leur demandait pardon d'avoir agi ainsi à leur insu et sans leur permission, et les braves gens lui pardonnèrent.

Enfin Robert de Baudricourt, ayant reçu une lettre du roi, se rendit aux prières de la Pucelle. A la vérité, suivant une chronique contemporaine, il ne la laissa partir que parce qu'elle lui avait prédit une défaite des armes royales, laquelle eut lieu en effet au jour et au lieu indiqués. Cela frappa singulièrement le capitaine, dit la chronique, et ne sachant plus quoi penser, il résolut d'envoyer Jeanne au roi : mais comme elle ne quitta Vaucouleurs qu'un jour après que cette défaite fut survenue dans une partie éloignée de la France, et qu'ainsi Baudricourt ne pouvait pas encore en

être instruit, la fausseté du récit est évidente. Au reste, il n'en est fait aucune mention dans les actes du procès, ce qui est une preuve de plus de leur authenticité.

Les amis de Jeanne à Vaucouleurs s'empressèrent de lui fournir tout ce qu'il lui fallait pour son voyage, car ils croyaient que Dieu était avec elle et qu'elle procurerait un grand bien au royaume. Son oncle, qui l'avait si fidèlement assistée dans toutes ses traverses, se cotisa avec Jacques Alain pour lui acheter un cheval. Alors elle déposa ses vêtements de femme et prit un habillement de cavalier, « d'après le conseil de ses voix célestes, » comme elle le dit elle-même, afin de moins exposer les grossiers gens d'armes aux pensées mauvaises et pour être mieux garantie contre leur brutalité. Le capitaine compléta son armure en lui donnant une épée.

Tous les apprêts étant terminés, Jeanne d'Arc, l'héroïne consacrée à Dieu, partit de Vaucouleurs, le dimanche 13 février 1429, pour porter le secours du ciel à son roi. Autour d'elle se tenaient ses amis et beaucoup de peuple, et tous s'émerveillaient de voir une jeune fille entreprendre, dans la mauvaise saison, ce long et périlleux voyage de cent cinquante lieues à travers des forêts et des fleuves, quand toutes les routes étaient occupées par les Anglais et les Bourguignons, par les brigands et les pillards. « Comment pouvez-« vous partir ainsi? lui disaient-ils; tout le pays « est sillonné de gens de guerre. — Je ne crains

« pas les gens de guerre, répondait-elle d'une voix « ferme : s'ils me barrent le chemin, j'ai pour moi « mon Dieu qui m'ouvrira un passage jusqu'à mon « seigneur le dauphin; c'est pour cela que je suis « née. »

Elle partit donc pleine de courage et de confiance, car les envoyés de Dieu lui avaient dit : « Marche hardiment dans la voie que t'ouvre le « ciel, et quand tu seras devant le roi, il se fera « un beau signe pour que tu sois bien accueillie « de lui et qu'il croie à ta mission. » Jeanne était accompagnée de Pierre d'Arc, son plus jeune frère; de deux chevaliers, Jean de Metz et Bertrand de Poulengy, d'un messager du roi, d'un écuyer et de deux valets. Robert de Baudricourt, qui doutait encore, lui dit au moment du départ : « Va main-« tenant, et advienne que pourra. »

CHAPITRE VII.

DU GRAND VOYAGE DE LA PUCELLE A LA COUR DU ROI.

Il ne faudrait pas s'étonner que Jeanne eût senti plus d'une fois le cœur lui manquer dans ce voyage; car, sans parler de la route, infestée de brigands et d'ennemis, elle courait d'autres périls du côté même de la petite escorte qui lui avait été donnée pour la protéger. A la vérité le capitaine avait fait jurer à tous ceux qui composaient cette escorte, de conduire la Pucelle saine et sauve au-

près du roi, et il n'y avait rien à craindre des nobles sentiments des deux gentilshommes; mais il n'en était pas de même de quelques-uns des autres compagnons. Ceux-ci avouèrent plus tard qu'ils l'avaient d'abord prise pour une folle ou une sorcière, et que, considérant les nombreux dangers auxquels elle les exposerait, ils avaient résolu de la mettre en lieu sûr. Ils confessèrent, en outre, que la beauté de la jeune fille avait éveillé en eux de mauvaises intentions.

Mais Jeanne n'en continua pas moins intrépidement sa route, bien persuadée que le Dieu tout-puissant qui était son guide, serait en même temps sa défense. Aucune inquiétude ne la préoccupait : bien plus, c'était elle qui rendait le courage à ses compagnons quand ils en manquaient; et, lorsqu'ils lui demandaient avec anxiété si elle était bien sûre d'accomplir ses promesses : « Ne craignez « rien, » leur répondait-elle, « tout ceci m'est ordonné, et mes frères du paradis me disent ce que je « dois faire. » On raconte aussi que plusieurs voulant éprouver le courage de la Pucelle, s'éloignaient secrètement, et ensuite fondaient tout à coup sur elle comme pour l'attaquer, tandis que les autres faisaient semblant de prendre la fuite; mais alors elle leur criait : « Au nom de mon Dieu, ne fuyez « pas, il ne vous sera fait aucun mal. »

Durant tout le voyage, elle se conduisit comme une sainte : aussi ses compagnons furent-ils bientôt saisis d'une crainte respectueuse devant elle, comme devant un être supérieur. Le matin, quand

elle s'éveillait, sa première pensée était d'invoquer la protection de Dieu en faisant le signe de la croix. Souvent elle disait aux gens de l'escorte : « S'il « était possible, nous ferions bien d'entendre la « messe. » Ceux-ci, dans la crainte d'être surpris par l'ennemi, n'accédèrent que deux fois à l'ardent désir de la jeune fille, et elle se soumit sans murmure aux précautions de leur prudence tout humaine, mais d'ailleurs bien intentionnée. En un mot, ils ne voyaient chez elle que ce qui améliore et édifie l'homme, et le fait rougir de lui-même, et ils ne remarquèrent jamais rien qui fût tant soit peu blâmable.

De cette manière, il arriva que ceux mêmes qui avaient eu d'abord de mauvaises intentions furent profondément touchés, et ils confessèrent que chaque fois qu'ils avaient voulu suivre leurs criminels desseins, une honte soudaine avait lié leur langue et paralysé leur hardiesse. Ils dirent aussi que peu après le commencement du voyage, ils conçurent une tout autre idée de la Pucelle, de sorte qu'ils n'auraient pas pu résister à ses ordres, ni rien faire qui lui fût désagréable, souhaitant d'ailleurs aussi ardemment de la conduire au roi, qu'elle le désirait elle-même.

Jean de Metz attesta formellement que, dans ce voyage, la Pucelle lui avait inspiré un tel respect, qu'il n'eût pas osé lui demander la moindre chose déshonnête, et que même la pensée ne lui en vint pas une seule fois. Bertrand de Poulengy affirma également qu'il n'en avait eu ni la volonté ni

le désir, et cela, disait-il, à cause de la grande bonté qu'il avait remarquée en elle. C'est pourquoi les deux gentilshommes, selon le témoignage positif de Jean de Metz, eurent foi dans les promesses de Jeanne et se sentirent enflammés du même amour pour Dieu qui l'animait; et ce fut ainsi qu'ils parcoururent leur longue route à travers la Champagne, la Bourgogne, le Nivernais, le Berry et la Touraine. Le commencement du voyage fut surtout dangereux dans toute la partie du pays occupée par l'ennemi. Ils furent obligés de marcher aussi furtivement que possible. S'éloignant des grands chemins et prenant des sentiers écartés, ils se glissaient à travers les forêts, traversaient les rivières grossies par l'hiver, et passaient les nuits dans les petits villages; deux fois même ils chevauchèrent la nuit entière.

Au milieu de toutes ces fatigues et de tous ces dangers, la seule peine de Jeanne était de ne pas assister assez souvent au saint sacrifice. Enfin, après une course de onze jours ils arrivèrent heureusement à Fierbois, qui n'était plus éloigné que de six lieues de Chinon, où le roi tenait sa cour. Or, il y avait là, sous l'invocation de sainte Catherine, un lieu de pèlerinage très-fréquenté. Jeanne, désormais au terme de son voyage, se livra tout entière à l'ardente piété de son cœur, et entendit, en une matinée, trois messes l'une après l'autre dans l'église de sa céleste protectrice. Ensuite elle envoya au roi une lettre dans laquelle elle lui demandait si elle pouvait l'aller trouver à

Chinon, lui disant qu'elle avait fait cent cinquante lieues pour lui porter secours, qu'elle savait beaucoup de bonnes nouvelles, et qu'elle le reconnaîtrait au milieu de tous les siens.

Laissons maintenant quelque temps la pieuse Jeanne dans l'église de Fierbois. A présent que nous la connaissons, il est temps de connaître aussi le malheureux roi vers lequel elle était envoyée, et de voir comment lui et son royaume furent réduits à une telle extrémité, qu'il fallut pour les sauver un secours miraculeux.

Mais comme les empires ne croulent point dans une seule nuit, de même qu'ils ne s'élèvent pas en un seul jour, nous devons remonter plus haut dans le passé pour examiner comment la France, après de longues années de lutte, fut foulée aux pieds des Anglais, ses anciens ennemis : nous examinerons aussi comment une folie désastreuse la précipita dans une guerre civile tellement acharnée, que, de toutes parts, des flammes allumées, par ses propres mains, dévorèrent ses villes et ses villages, et qu'à la lueur de cet incendie le fils égorgeait son père, et que le royaume entier fut changé en un vaste théâtre des crimes les plus horribles, de la misère et du désespoir.

CHAPITRE VIII.

DES LUTTES ACHARNÉES ENTRE LES ANGLAIS ET LES FRANÇAIS, ET DE L'EFFROYABLE GUERRE CIVILE QUI RAVAGEA LA FRANCE AU TEMPS DE LA PUCELLE.

Depuis un temps immémorial, la France et l'Angleterre sont ennemies. Or, en remontant dans l'histoire, voici les premières causes que l'on trouve de leur hostilité. A l'époque où les descendants de Charlemagne avaient perdu la force et la sagesse de leurs aïeux, au point de ne savoir ni maintenir l'ordre au dedans, ni défendre le pays contre les attaques du dehors, vivait, sur les froids rivages du nord de l'Europe, un peuple belliqueux et plein d'audace : c'étaient les ancêtres des Suédois, des Danois et des Norwégiens d'aujourd'hui.

Ils étaient beaux et vigoureux, bien exercés aux armes, et leur cœur farouche, que n'avait pas encore adouci la doctrine de la charité chrétienne, était tourné tout entier à la guerre et au pillage. Montés sur des centaines de vaisseaux ou *chevaux de mer*, comme ils les appelaient eux-mêmes, leurs chefs les conduisaient dans les riants pays du midi, pour gagner avec leurs tranchantes épées de l'or et de la gloire. Et depuis l'aurore jusqu'au couchant, depuis les côtes de l'Angleterre et de la France jusque dans l'Orient lointain, leur redou-

table cri de guerre retentissait sans cesse, et les villes et les châteaux, les églises et les couvents étaient la proie des flammes. Toutefois, bientôt ces puissants rois de la mer ne se contentèrent plus du simple butin : de pirates ils devinrent conquérants, et fondèrent de tous côtés leurs établissements. C'est ainsi qu'un de ces héros nommé Rollon, força, en 911, les armes à la main, Charles le Simple de lui abandonner à titre de fief la côte septentrionale de son empire, laquelle reçut dès lors de ses nouveaux maîtres le nom de Normandie.

Pendant cent cinquante ans, le pays fleurit sous ses ducs, feudataires du roi de France, et les sauvages enfants du Nord, en embrassant l'Évangile, adoptèrent aussi la civilisation chrétienne, les arts et les sciences; de telle sorte que la cour de ces princes normands fut bientôt citée, dans toute la chrétienté, comme la plus chevaleresque et la plus magnifique. Or, il arriva, en 1065, qu'Édouard le Confesseur, roi d'Angleterre, mourut sans postérité. Guillaume, duc de Normandie, prétendit à sa succession et résolut de s'en emparer. A la tête de plus de cinquante mille hommes, il traversa le détroit, et, sur le sanglant champ de bataille de Hastings, il gagna à la fois la victoire et la couronne d'Angleterre. Dès lors, lui et ses successeurs furent placés dans une singulière position, étant d'une part rois libres et indépendants dans la Grande-Bretagne, tandis que, d'un autre côté, comme ducs de Normandie, ils étaient sujets

et vassaux du roi de France. Mais si déjà les superbes princes normands n'avaient fléchi qu'avec peine le genou devant la faible puissance de leur suzerain, les rois anglais le firent de moins bonne grâce encore, et leur jalousie s'accrut toujours à mesure que, par des héritages et des mariages, ils ajoutèrent en France d'autres provinces à leur duché de Normandie. Grâce à la puissance et à la richesse de ces possessions, ils se trouvèrent dans une attitude menaçante vis-à-vis du roi de France. Ce fut là l'origine d'une lutte interminable entre les deux couronnes. Toutefois, cette lutte ayant d'abord mal réussi aux Anglais, ils conclurent la paix en 1303, et après des guerres désastreuses, le prince héréditaire d'Angleterre Édouard II, pour rattacher les deux peuples l'un à l'autre, épousa Isabelle, fille de Philippe le Bel.

Mais ce mariage qui devait mettre fin à la discorde, fut précisément l'occasion de nouvelles guerres plus terribles. En effet, Charles le Bel, le dernier de sa maison, étant mort bientôt après sans enfant mâle, et les grands du royaume ayant conféré la couronne à Philippe, comte de Valois, en vertu de l'ancienne coutume qui excluait les femmes de la succession au trône, les Anglais invoquèrent le mariage d'Isabelle pour élever d'injustes prétentions sur le royaume de France. Le fils de cette même princesse, Édouard III, mit le pied sur le territoire français, l'épée à la main, pour faire valoir ses prétendus droits, et alors s'alluma la guerre acharnée que Jeanne,

l'envoyée de Dieu, eut mission cent ans plus tard de terminer.

Dès le commencement de cette guerre, plusieurs coups successifs, plus rudes les uns que les autres, frappèrent le malheureux royaume de France. En 1340, les Anglais ayant su prendre l'avantage du soleil et du vent dans un combat naval à l'embouchure de l'Escaut, la flotte française tomba presque tout entière en leur pouvoir après une perte d'environ trente mille hommes. En 1345, la France, par une témérité inconsidérée et par défaut de discipline, perdit la sanglante journée de Crécy. Le roi Philippe était là en présence de l'ennemi avec une armée sept fois plus forte : il combattit lui-même courageusement, et ce ne fut qu'après qu'un cheval eut été tué sous lui, qu'il eut vu son frère tomber à ses côtés et que tout fut perdu, qu'on parvint à l'entraîner, par la bride de son cheval, hors du champ de bataille. Onze princes, douze cents chevaliers et trente mille hommes restèrent sur la place; quatre-vingts bannières tombèrent aux mains des Anglais. Le roi, qui, le matin, se croyait sûr de la victoire en marchant au combat à la tête de cent mille soldats, s'enfuit le soir, accompagné seulement de six barons, vers le château de Broi; et comme le châtelain, dans l'obscurité de la nuit, ne reconnaissait pas le fugitif : « Ouvrez, ouvrez, lui dit « celui-ci, c'est la fortune de la France. »

Après une longue et courageuse résistance, Calais fut forcé de se rendre. Édouard III remplit

cette ville d'habitants anglais, et fit du port une forte place d'armes, d'où il put, lui et ses successeurs, porter à son gré le fer et la flamme dans l'intérieur du royaume.

Dix années ne s'étaient pas encore écoulées depuis la fatale journée de Crécy, et déjà les ducs et les comtes français avec plusieurs princes alliés, à la tête de cent vingt bannières, foulaient les champs de Poitiers sous les pieds de soixante mille chevaux. C'était la plus fière et la plus belle armée qu'on eût jamais vue. Le chevaleresque roi Jean, accompagné de ses quatre fils, la commandait. L'armée ennemie, conduite par Édouard de Galles surnommé *le Prince noir* à cause de la couleur de son armure, était peu nombreuse et consumée par la famine, mais elle occupait une forte position derrière des haies et des broussailles, semblable à un lion cerné. Vainement le prince anglais offrit de rendre tous ses prisonniers, si on voulait lui laisser le passage libre, vainement le cardinal Talleyrand Périgord, légat du pape, chevaucha d'un camp à l'autre pour négocier la paix, le roi Jean, confiant dans la supériorité de ses forces, repoussa toutes les propositions et la bataille s'engagea.

Le courage des Anglais réduits au désespoir, l'adresse de leurs archers, l'intrépidité et le grand talent militaire du *Prince noir*, qui avait déjà gagné ses éperons à la journée de Crécy, changèrent ce jour de ruine en un jour de victoire, la plus éclatante que jamais une poignée d'hommes bien conduits aient remportée sur une masse mal dirigée.

Déjà ceux qui l'entouraient étaient tombés, déjà trois de ses fils avaient pris la fuite avec une partie de l'armée, et le roi Jean combattait toujours, monté sur son blanc destrier et brandissant sa hache d'armes. Il n'avait plus auprès de lui que Philippe, son plus jeune fils, âgé de quinze ans, qui, blessé lui-même, détournait les coups dirigés contre son père : toute cette vaillance fut inutile. Le roi, son fils et plus de huit mille nobles tombèrent au pouvoir des Anglais. L'armée victorieuse avait la moitié plus de prisonniers qu'elle ne comptait de soldats. Le roi Jean se vit obligé de faire une entrée solennelle à Londres avec *le Prince noir*. Mais au milieu d'une si grande infortune, le fier courage de Philippe n'oublia pas que leur vainqueur était le feudataire normand de la couronne de France. Un jour l'échanson anglais ayant servi Édouard avant son père, le jeune prince frappa celui-ci en lui disant : « Qui t'a donc appris à servir le vassal « avant son maître? » Édouard reprit avec une générosité chevaleresque : « On a raison de vous appeler *Philippe le Hardi.* » Le prince adolescent avait gagné ce surnom à la bataille de Poitiers. Ce fut son père qui prononça ces royales paroles : « Si la fidélité était bannie du reste de la terre, on « devrait la retrouver dans la bouche des rois : » paroles admirables que tout prince devrait graver sur sa couronne, ou plutôt dans son cœur !

En France, pendant la captivité du roi Jean, Charles V, son fils, prit en main les rênes du gouvernement. Une trêve fut, il est vrai, conclue avec

l'Angleterre pour négocier la paix; mais Charles V se vit bientôt entouré de difficultés et de malheurs dans son propre pays. A l'assemblée des états, le peuple voulut saisir l'occasion de briser le pouvoir royal et de prendre toute l'autorité comme compensation des charges qu'il avait subies. Un prince de la maison royale, Charles, roi de Navarre, surnommé *le Mauvais*, se fit le chef des révoltés. Il voulait placer sur sa tête la couronne de France qu'il voyait près de tomber. Paris se souleva dans une sédition furieuse, et Charles V fut réduit à assiéger sa capitale. Le peuple était accablé d'impôts et de tailles pour solder à l'Angleterre les énormes rançons de Poitiers, l'armée était mal payée et le pays mal gardé. Les mercenaires anglais, licenciés après la conclusion de la trêve, traversaient le pays par bandes désordonnées et pillaient tout sur leur passage. Alors les habitants des campagnes s'étant levés à l'exemple de ceux de Paris, se ruèrent, la torche et l'épée à la main, sur les châteaux et sur les nobles. Leur fureur ne recula devant aucun crime. Ils allèrent jusqu'à forcer la femme d'un gentilhomme à manger de la chair rôtie de son époux. Cependant, au milieu de toutes ces calamités, Charles V demeurait calme et ferme; il opposait la sagesse et la modération à tous les excès.

Mais le danger devint plus grand encore, lorsque le roi Jean, fatigué de sa longue captivité, offrit, pour prix de sa liberté, de renoncer à tous ses droits de suzerain sur les possessions des An-

glais en France, et promit, en outre, de payer une rançon exorbitante.

Charles et les états, plus soucieux de leur dignité, rejetèrent la paix que le roi prisonnier venait de conclure à Londres. Édouard débarqua alors de nouveau sur les côtes de France avec la plus puissante armée qui fût jamais sortie de l'Angleterre. Les conquérants s'avancèrent jusque sous les murs de Paris. Charles V ne se laissa pas effrayer : il se retira devant les Anglais malgré toutes leurs provocations, bien décidé à ne pas livrer encore une fois le sort du royaume aux hasards d'une bataille. Bientôt les maladies et la famine décimèrent l'armée ennemie dans un pays qu'elle avait elle-même ravagé avec une fureur imprévoyante. Le roi Édouard fut forcé de reculer. Déjà sa retraite précipitée ressemblait à une fuite, lorsque, auprès de Chartres, un orage terrible, tel qu'on n'en trouve aucun dans les pages de l'histoire, éclata sur ses troupes. Pendant que les chevaux tombaient par milliers sous la grêle, et que les cadavres couvraient les routes, la conscience d'Édouard remplie de terreur, reconnut dans ce désastre la main de Dieu qui le frappait pour toutes les inexprimables calamités dont il avait affligé une terre chrétienne. Il descendit de cheval, éleva des mains suppliantes vers l'église de Notre-Dame de Chartres, et promit une paix équitable. Ainsi fut conclu, en 1360, le fameux *traité de Bretigny*, à la suite duquel le roi de France revint parmi les siens.

Jean mourut peu de temps après; mais il lais-

sait une disposition qui, durant un siècle entier, décida des destinées de la France. Quelques années avant sa mort, l'ancienne famille des ducs de Bourgogne s'éteignit après une existence de trois siècles, et le duché, comme fief immédiat, revint par succession à la couronne. Or, la fidélité et le courage du jeune Philippe avaient gagné tout l'amour de son père dont il ne s'était pas éloigné, à l'heure du péril, dans les champs de Poitiers. Jean lui conféra, à lui et à ses successeurs, avec le titre de *premier pair de France*, la principauté de Bourgogne, à une époque où l'unité était pour le royaume déchiré un des besoins les plus pressants. Dès lors la nouvelle maison étendit en peu de temps sa puissance, par ses héritages et par des conquêtes, sur tous les pays situés entre la France et l'Allemagne, et le chapeau ducal de Bourgogne devint bientôt plus magnifique et plus redouté que beaucoup de couronnes royales.

Mais de même que les anciens vassaux normands, en devenant rois d'Angleterre, s'étaient faits les rivaux de leur suzerain, de même les nouveaux feudataires bourguignons ne tardèrent pas à se poser, avec la supériorité de leurs forces, en face du roi de France. L'Artois et la Flandre, avec les industrieuses et riches cités où florissaient à la fois le commerce et les arts, telles que Gand, Bruges, Ypres, Anvers, Malines, le comté de Bourgogne, le Hainaut, la Hollande, la Zélande et la Frise, toutes ces villes et ces provinces tombèrent dans leurs heureuses mains. Dans l'espace d'un siècle,

ce superbe domaine fut possédé, de père en fils, par quatre ducs seulement, savoir : Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon et Charles le Téméraire. Tous ces princes furent animés de cet esprit d'audace, d'ambition et de tenacité avec lequel Philippe le Hardi jeta les fondements de sa puissance à la journée de Poitiers, et qui, cent vingt-deux ans plus tard, sur le sanglant champ de bataille de Nancy, devait perdre Charles le Téméraire, dernier rejeton de la famille. Durant cette époque, les rois de France reçurent de la maison de Bourgogne plus d'une dure humiliation; plus d'une fois ils redoutèrent pour leur propre couronne l'orgueil de leurs vassaux, surtout lorsque ceux-ci, comme nous le verrons dans l'histoire de Jeanne d'Arc, s'unirent aux Anglais pour ruiner la puissance du suzerain commun, et marchèrent, l'épée levée, contre un trône devant lequel ils auraient dû fléchir le genou.

Cependant, tant que la main ferme et habile de Charles V porta le sceptre, Philippe le Hardi, son frère, l'assista en bon vassal, avec toutes les forces de la Bourgogne, contre les ennemis du dedans et du dehors. Sous la conduite d'un roi si sage, la France se releva vite de son abaissement. Lorsque la guerre éclata de nouveau avec l'ennemi d'outre-mer, ce ne fut point par de brillantes batailles, mais par des marches habilement calculées que Charles emporta, l'une après l'autre, les possessions anglaises. Grâce à son habileté personnelle, au choix intelligent de ses serviteurs et à la bravoure

de son connétable du Guesclin, surnommé *l'épée de la France*, il rétablit l'antique honneur et l'ancienne puissance du royaume; de telle façon qu'Édouard III, sur son lit de mort, vit s'échapper le fruit des victoires de toute sa vie pleine de fatigues. Des centaines de mille hommes avaient versé leur sang pour réaliser ses conquêtes, des contrées florissantes avaient été dévastées, des crimes horribles avaient été commis; il avait chargé son propre pays d'impôts exorbitants et payé le bon vouloir de ses sujets au prix de plus d'un droit précieux de sa couronne; et maintenant il était là, vieux et délaissé, attendant la mort sur sa couche solitaire, et il se voyait même arracher, presque jusqu'au dernier lambeau, les domaines que sa maison possédait en France. Aucun des compagnons de sa glorieuse jeunesse n'était à son chevet pour lui rendre les derniers devoirs; il n'y avait auprès de lui qu'une maîtresse perfide, qu'il avait comblée de faveurs et qui lui arracha du doigt son anneau, au moment où il exhalait le dernier souffle, tandis que ses infidèles serviteurs mettaient le palais au pillage. Un prêtre seulement, venu par hasard, eut pitié du moribond, et lui dit que sa dernière heure allait sonner. Le roi le remercia, baisa en pleurant le crucifix, et expira pour aller rendre compte de sa vie à Dieu. Vingt-trois ans plus tard, son petit-fils Richard II, fils du *Prince noir*, mourait dans une prison où l'avait jeté la guerre civile, et la couronne de ses aïeux passait à la maison de Lancastre.

Le bonheur de la France fut aussi de courte durée. Car ce ne sont pas les batailles gagnées ou perdues, ce ne sont pas les bons ou les mauvais princes qui soutiennent ou ruinent les empires. Quand une corruption intérieure ronge le cœur des peuples, quand la crainte de Dieu, la sainteté du droit et des lois sont mises en oubli; quand les bonnes mœurs ont disparu, alors ils tombent dans un abîme de misères d'où aucune puissance et aucune sagesse humaine ne peuvent les tirer.

Après un règne plein de succès qui lui valut le surnom de *Sage*, Charles V venait à peine de fermer les yeux, et déjà les princes et les hauts barons du royaume recommençaient leurs pernicieuses entreprises. Le sujet de leur lutte était la domination et la tutèle de l'héritier du trône, âgé de douze ans. Il manquait un bras assez fort pour les maintenir tous dans les bornes. Alors les passions individuelles des grands se donnèrent une libre carrière, et le pauvre peuple, épuisé d'exactions, pillé en outre par une soldatesque mal payée, fit éclater sa colère en soulèvements et en révoltes.

Toutefois, dans les commencements, la situation était encore tolérable. Le jeune roi était doux, bienveillant et plein d'espérances. Mais bientôt la main vengeresse de la justice divine enleva cet espoir au royaume dégénéré. Un jour, en traversant à cheval la forêt du Mans, Charles VI fut saisi d'une profonde terreur à la brusque apparition d'un inconnu qui, sortant d'un fourré et arrêtant son cheval par la bride, lui cria : « Roi, tu es trahi. »

A partir de ce moment, Charles devint fou, et, dans tout le cours de son long règne, il n'eut plus que de rares intervalles lucides. Souvent il restait couché des mois entiers sans conscience de lui-même, rugissant comme une bête féroce et ne se souvenant pas même de son nom. Dès lors aussi le malheur déborda à flots sur le pays démoralisé, dont les nobles et les princes, oubliant à la fois Dieu, leur honneur et leur devoir, étaient incapables de mettre un frein à leurs propres passions.

L'époque entière comprise entre la malheureuse rencontre dans la forêt du Mans et la venue de Jeanne d'Arc, n'est qu'un long enchaînement de calamités et de crimes effroyables. C'est une triste histoire, mais pleine d'enseignements, parce qu'elle montre jusqu'où la dépravation peut conduire un peuple, lorsque chacun, ne suivant plus que ses mauvais instincts, foule aux pieds toutes les lois divines et humaines. Deux partis se disputaient le pouvoir : c'était, d'un côté, Philippe le Hardi, le puissant duc de Bourgogne, distingué par la pureté de ses mœurs, par la générosité de ses sentiments et sa magnificence; de l'autre côté, le duc d'Orléans, qui joignait à beaucoup d'instruction, à une exquise courtoisie et à un esprit chevaleresque, une grande legèreté d'esprit et une profonde immoralité. Celui-ci, en sa qualité de frère du roi régnant, voulait avoir la prééminence sur le Bourguignon, qui n'était que l'oncle de Charles VI. Les autres grands du royaume se joignirent plus ou moins à ces deux chefs ambitieux.

La corruption, la misère et la détresse du peuple, allèrent croissant avec la dissolution générale : on enlevait au pauvre jusqu'à la paille de sa misérable couche, et au lieu d'employer à la défense du pays l'argent si durement extorqué, on le dépensait en fêtes désordonnées, on le prodiguait à une foule indigne de favoris et de partisans.

Plusieurs fois les deux partis furent en présence, l'épée à la main, et n'attendant qu'un signal pour s'égorger. Cependant, tant que vécut le duc Philippe, son habileté et son dévouement éloignèrent de la personne et de la maison de son frère ces extrémités déplorables. Mais lorsque le cœur de Philippe le Hardi eut été déposé, en 1404, à Saint-Denis auprès des rois de France, le violent génie de son fils, surnommé *Jean sans Peur*, franchit toutes les bornes. Ce prince était doué des qualités éminentes qui distinguent toute sa maison : il avait, lui aussi, ce hardi courage, cette audace et cette force qui tendent aux grandes choses; mais dans les sombres profondeurs de son âme brûlait une ambition prête à ne reculer devant aucun crime. La lutte devint dès lors de plus en plus acharnée, et la confusion ne fit que s'accroître. Les grands, au lieu de payer leurs dettes, arrachaient par violence aux marchands tout ce qui leur plaisait. Les débordements, le luxe insensé et l'insolence des riches formaient un contraste criant avec la détresse des pauvres; l'immoralité seule était la même dans toutes les classes; elle avait envahi les ecclésiastiques comme les

laïques. Les serviteurs de Charles VI lui-même, de ce pauvre roi malade, étaient réduits à voler chaque jour ce qu'il lui fallait pour vivre.

Toutefois l'épée ne s'était pas encore rougie du sang des concitoyens. Or, voilà que par une soirée obscure de l'année 1407, le prince Bourguignon fit assassiner, dans une rue de Paris, son rival le duc d'Orléans. Et tel était le degré d'oblitération où la fureur des partis avait réduit le sens moral, que, dans une assemblée solennelle des princes et des grands, le duc de Bourgogne osa justifier l'assassinat perpétré sur la personne du frère de son roi : il osa représenter cet acte exécrable comme une œuvre grande et méritoire, comme un devoir sacré accompli sur la personne d'un traître, et bien plus digne d'être récompensé que d'attirer une disgrâce. Avec ce meurtre commença à couler le sang de la guerre civile; et le torrent, toujours grossissant, finit par inonder la France. Le pays fut dévasté par le fer et le feu d'une manière horrible; la barbarie des gens de guerre s'accrut avec la licence effrénée de leurs chefs; ni l'âge, ni le sexe, ni la sainteté des lieux ne purent arrêter leur rage; toute fidélité, toute confiance étaient éteintes : au moment même où les partis se tendaient la main en signe de réconciliation et en échangeant les serments les plus saints, ils méditaient au fond du cœur le parjure, la trahison et le meurtre.

Le duc de Bourgogne avait ses partisans les plus dévoués dans la corporation des bouchers de Pa-

ris, parmi les écorcheurs et la populace qui se rattachait à ces métiers. La garde de la capitale leur fut confiée, et bientôt aucun honnête bourgeois ne fut plus sûr de sa vie devant l'insolence et la férocité de ces bandes furieuses. Quiconque était riche, ou avait encouru la haine de quelqu'un d'entre eux, était signalé comme un traître et un adhérent du parti contraire; lorsqu'on ne l'assommait pas sur-le-champ, il était heureux de s'en tirer au prix de sa fortune et de sa liberté. Ainsi chaque faction poursuivait les partisans de la faction opposée, et celle qui l'emportait, détruisait ce que l'autre avait laissé debout. Mais le rôle le plus triste était celui de Charles VI dans ces scènes lugubres. Quand, après de longues souffrances, la raison lui revenait, il avait sous les yeux les horreurs commises pendant ses jours de folie, et il était obligé de sanctionner les actes du vainqueur qui le tenait alors entre ses mains comme un instrument sans volonté.

Tandis que le feu de la discorde intestine dévorait ainsi les entrailles de la nation, les Anglais parurent de nouveau avec une armée considérable au milieu du royaume déchiré. Eux aussi ils avaient été en proie à la guerre civile; mais en 1415, réunis sous la bannière de leur jeune roi Henri V, prince plein d'espérances, ils venaient venger la honte et le malheur que leurs armes avaient subis au temps de Charles *le Sage*, et rétablir les choses dans l'état où elles se trouvaient sous le règne glorieux d'Édouard III. Effrayés enfin par de grandes

pertes, les Français se levèrent et marchèrent contre l'ennemi. Leur armée était trois fois plus nombreuse que celle des Anglais, et la ruine d'Henri V inévitable; mais la présomption des Français, qui se croyaient sûrs de la victoire, et leur désunion furent cause d'une nouvelle défaite; et le courage calme et héroïque d'Henri gagna la grande journée d'Azincourt, plus sanglante et plus désastreuse encore que celles de Crécy et de Poitiers. La France y perdit son plus noble sang par un hasard déplorable. En effet, la victoire était déjà acquise aux Anglais, lorsque tout à coup le faux bruit se répandit qu'une nouvelle armée française s'avançait sur leurs derrières. Alors Henri donna l'ordre terrible de massacrer tous les prisonniers sans distinction. Les plus braves chevaliers tombèrent froidement sous la hache; il n'y eut pas une maison en France qui n'eût à pleurer quelqu'un des siens; le roi, à lui seul, perdit sept de ses plus proches parents, parmi lesquels deux frères du duc de Bourgogne. Le jeune duc d'Orléans dut suivre, comme prisonnier, le vainqueur en Angleterre. Le comte d'Armagnac prit sa place et donna son nom à ceux de ce parti.

C'était surtout la faction d'Orléans qui se trouvait frappée, le duc de Bourgogne ayant défendu aux siens de prendre part à la bataille: mais la grandeur du désastre national n'amena point de réconciliation. Le comte d'Armagnac, maître de Paris depuis la chute des bouchers et des écorcheurs, mit tous ses efforts à empêcher la ville de tomber

au pouvoir des Bourguignons qui s'avançaient, et non à la protéger contre les Anglais victorieux. En conséquence, il appela les garnisons qui occupaient les places fortes de la Normandie, et laissa ainsi le pays entier sans défense. Mais par où il élargit encore la plaie intérieure, ce fut en dépouillant la reine de ses biens et en l'envoyant prisonnière à Tours avec le consentement de son fils Charles VII.

Cette princesse était Isabelle, fille d'Etienne II, duc de la haute Bavière. Encore enfant et d'une merveilleuse beauté, elle était venue en France dans des jours meilleurs; elle y avait fait son entrée au milieu de joyeuses fêtes et d'une magnificence inouie, dans tout l'éclat du bonheur et de la jeunesse. Mais entraînée dans l'abîme de la corruption générale, mariée à un roi insensé, entourée de toutes les séductions et de tous les plaisirs, elle devint elle-même la proie du malheur, en même temps qu'elle attira sur la France d'inexprimables calamités. Liée d'abord à la faction d'Orléans, elle détacha dans la suite son cœur passioné du parti d'Armagnac et de son fils, et tendit la main au Bourguignon, pour venger la double injure qu'elle avait reçue comme reine et comme mère. Enfin, délivrée par Jean sans Peur, elle constitua son propre parlement et se mit à la tête du royaume. Il y eut dès lors deux gouvernements en France, et le désordre fut à son comble.

Cependant la dureté du comte d'Armagnac et la licence de ses troupes avaient réduit les Parisiens

au désespoir. La ville fut livrée par trahison au duc de Bourgogne; et telle était la rage du peuple contre ses oppresseurs vaincus, qu'il brisa bientôt après les portes des prisons où on les avait renfermés et tua, en un seul jour, avec d'effroyables raffinements de cruauté, quinze cents prisonniers de tout rang. Le meurtre était devenu à la fin une volupté pour ces hommes furieux, et ils traitaient indignement les cadavres. Comme il arrive d'ordinaire dans les temps de dissolution et de désordre, la famine vint se joindre à ces atrocités; et la peste, s'ajoutant à la famine, emporta dans Paris seulement, en quelques mois, une cinquantaine de mille hommes.

Pendant que les Français se déchiraient les uns les autres, les Anglais avançaient toujours, demandant pour prix de la paix la couronne de France. Rouen soutint avec le plus généreux courage un long et terrible siége. Les fidèles habitants supportèrent toutes les privations, toutes les misères, tous les dangers; cinquante mille d'entre eux périrent, jusqu'à ce qu'enfin la ville, pressée par une famine effroyable, après avoir vainement demandé du secours aux deux partis, fut réduite à entamer des négociations. Henri V ayant montré à leurs envoyés une dureté et une arrogance excessives, les héroïques bourgeois résolurent de mettre le feu à la ville et de s'ouvrir, avec l'aide de Dieu, un passage à travers les rangs de leurs implacables ennemis. Ce fut alors seulement que le roi d'Angle-

terre consentit à leur accorder des conditions honorables.

Ce nouveau coup, qui faisait tomber le nord de la France aux mains des Anglais, répandit une grande consternation parmi le peuple et força enfin le dauphin Charles VII et le duc de Bourgogne à se réconcilier. Mais la haine, la colère et la défiance continuèrent de diviser les deux partis, dont l'un avait à reprocher à l'autre tant de sang versé, tant d'atrocités commises. Ils ne pouvaient pas encore se résoudre à réunir leurs forces contre l'ennemi commun. Bien plus, le Dauphin ayant demandé au Bourguignon une entrevue sur le pont de Montereau, afin de s'entendre avec lui, les anciens partisans du duc d'Orléans, qui accompagnaient Charles VII, se précipitèrent sur Jean sans Peur et le massacrèrent, vengeant par une atroce trahison le meurtre que celui-ci avait fait commettre, douze ans auparavant, sur la personne de leur chef. Ainsi un crime était toujours puni par un autre crime, et ce nouveau meurtre devait enfanter de nouveaux malheurs, selon les lois de l'éternelle justice, qui veut que la semence du sang produise des moissons sanglantes.

Le premier effet de cet assassinat, fut que la reine irritée et son faible époux se détachèrent du Dauphin et passèrent dans le parti de Philippe le Bon, lequel, de son côté, n'avait plus d'autre pensée que de venger la mort de son père. En vain l'inquisiteur Pierre Floure, dans le service

funèbre de Jean sans Peur, exhorta solennellement le fils à ne pas tirer lui-même sa vengeance, et à laisser agir la justice divine, le jeune duc, emporté par la passion, trahit à la fois sa maison et son roi, en concluant avec les Anglais le malheureux traité de Troyes dans l'année 1420. Ce traité anéantissait l'indépendance de la France : il donnait avec la main de Catherine, fille de Charles VI, l'administration du royaume au roi d'Angleterre pendant la vie du prince malade, déclarait le Dauphin déchu de tous ses droits, et assurait à Henri V la succession au trône. Le roi dans sa folie, et la reine, plus insensée encore dans sa haine dénaturée contre son propre fils, accédèrent à cette honteuse convention, qui fut pour tous les bons Français un objet d'horreur; et le jour même où l'on célébrait le mariage de sa sœur avec Henri V, le jeune Dauphin déshérité vit les forces coalisées de la France et de l'Angleterre marcher contre lui, pour le chasser des provinces qui lui étaient demeurées fidèles. La guerre devint ainsi encore plus désastreuse, la misère du pays ne fit que s'accroître, et la rage et la férocité des partis n'eurent plus aucun frein. Le meurtre, le pillage et l'incendie désolèrent le royaume livré aux voleurs et aux assassins de toute espèce, Anglais, Français, Bourguignons, soldats, aventuriers, gens des villes et des campagnes. Les champs restaient en friche; des populations entières émigraient; les places fortes et les châteaux offraient seuls quelque sûreté; les animaux eux-mêmes étaient tellement ac-

coutumés à cet état de choses, que les troupeaux, dès qu'ils entendaient sonner la cloche d'alarme, se précipitaient vers les portes des villes.

Toutefois c'était Paris qui présentait l'aspect le plus déplorable. Le peuple y souffrait inexprimablement de la faim et du froid dans des hivers plus rigoureux que de coutume; les pauvres étaient réduits à manger ce que dédaignaient les pourceaux; jour et nuit, des femmes, des enfants parcouraient les rues en criant : « Je meurs de faim! « Je meurs de froid! » Les enfants abandonnés gisaient par dizaines, par vingtaines sur les fumiers, exténués et gelés. Les loups venaient par bandes dans les cimetières et dévoraient les cadavres jusque dans les rues. Tout cela était encore au-dessous des horreurs commises par une soldatesque ravalée à l'état sauvage : l'imagination recule devant de telles monstruosités, et l'on frémit à la pensée que l'homme puisse ainsi tomber au niveau des tigres et des hyènes, lorsqu'une fois il a rompu les liens avec lesquels l'amour de Dieu et la crainte d'un juge éternel tiennent enchaînées toutes ces bêtes furieuses, qui sommeillent au fond des cœurs. Une soif dévorante et satanique du mal et de la ruine d'autrui avait pris la place de l'amour, de la compassion et de la pitié. Les gens de la campagne eux-mêmes, auparavant si doux et si paisibles, maintenant poussés au désespoir, désertaient leurs foyers, se dispersaient dans les bois et égorgeaient ceux qui tombaient entre leurs mains. Fruits terribles de la guerre civile! Mais malheur

à ceux sur la tête desquels retombe la faute, et qui attisent ce feu infernal!

Outre cette misère extrême, les Français avaient encore la douleur de sentir l'orgueil et la main pesante du dominateur étranger. Tandis que celui-ci s'entourait de luxe et de magnificence, le vieux Charles VI, pauvre, abandonné et malade, ne recevait plus qu'aux jours de grandes fêtes les hommages de quelques bourgeois fidèles et d'anciens serviteurs.

Sur ces entrefaites, Henri V mourut sans avoir terminé la conquête de la France : il laissait pour héritier un enfant au berceau qu'il recommanda, sur son lit de mort, à ses frères les ducs de Bedford et de Glocester, en les adjurant de demeurer dans une étroite alliance avec la Bourgogne, sans quoi c'en serait fait de la fortune de l'Angleterre sur le continent. Quelques mois après mourut aussi Charles VI : le peuple suivit ses funérailles avec une grande affliction, car il ne lui attribuait point les désastres sous lesquels le royaume gisait accablé, et d'ailleurs l'infortuné prince n'avait-il pas bu jusqu'à la lie le calice le plus amer?

Alors dans l'église de Saint-Denis, cette ancienne sépulture des rois français, un héraut anglais proclama le jeune Henri VI roi de France et d'Angleterre. Tous les bons Français au contraire, regardèrent à partir de ce jour, comme héritier légitime, le Dauphin qu'ils appelèrent Charles VII, et, pour la première fois, dans une pauvre chapelle où le prince déchu s'était réfugié, l'on déploya la ban-

nière du royaume dont il était désormais le chef suprême.

Le duc de Bedford mit tous ses soins à expulser Charles des provinces qui lui étaient restées attachées dans le midi de la France; et, pour mieux s'assurer l'alliance de la Bourgogne, il épousa la sœur de Philippe le Bon. Cependant les chevaliers du roi Charles se battaient généreusement : il y eut, sur plusieurs points du royaume, de vaillants coups d'épée, des villes et des forteresses tantôt prises, tantôt perdues. Mais les forces étaient trop inégales, et les Français fidèles finissaient toujours par succomber sous la supériorité numérique des Anglais. La bataille de Verneuil surtout fut une fatale journée, dans laquelle Charles VII perdit peut-être autant que son père dans les plaines d'Azincourt.

Le royaume était de plus en plus livré à la dévastation. Là où l'on voyait autrefois des villages, des villes et des châteaux entourés de champs et de jardins florissants, il n'y avait plus que des déserts, des traces d'incendie et des ruines; ou bien, à leur place, de jeunes taillis s'étaient élevés dans lesquels les bêtes sauvages cherchaient un abri. Pour comble de malheur, le jeune roi Charles VII était loin de posséder l'esprit actif, prudent et ferme de son aïeul Charles V : il passait tour à tour d'un découragement extrême à une folle témérité; jamais il n'agissait d'après ses propres résolutions, mais toujours d'après les conseils de ses favoris. Aussi n'échappait-il à la domination des uns que

pour tomber sous celle des autres, et les choses en vinrent au point que ses partisans, dont la concorde eût été si nécessaire, entrèrent en lutte ouverte les uns contre les autres pour s'emparer de sa personne et tenir en son nom les rênes du pouvoir.

Telle était la situation désespérée du royaume, pendant que la pieuse Jeanne, le cœur oppressé de douleur, était assise, sous le toit natal, auprès de son père et de sa mère, et cherchait avec angoisse les moyens d'obéir aux ordres de Dieu et de porter à son roi le secours du Tout-Puissant. Mais le dernier coup que la main divine tenait suspendu sur le malheureux pays n'avait pas encore été frappé. Ce coup terrible ne devait être porté à la France, qu'au moment où la jeune vierge supplierait si instamment le capitaine de Vaucouleurs et serait repoussée par lui avec de dures paroles.

CHAPITRE IX.

COMMENT LES ANGLAIS MIRENT LE SIÉGE DEVANT ORLÉANS ET RÉDUISIRENT LA VILLE FIDÈLE A LA DERNIÈRE EXTRÉMITÉ.

C'était dans l'été de l'année 1428. A la prière des trois états du royaume, Thomas de Montagu, comte de Salisbury, avait abordé en France pour achever, au profit de son maître, le jeune roi d'Angleterre, la conquête des provinces restées fidèles

à Charles VII. Or, tandis que les partisans de celui-ci, aveuglés par leurs mauvaises passions, se disputaient l'empire sur l'esprit du jeune prince, les villes et les forteresses de la rive droite de la Loire tombaient, l'une après l'autre, aux mains de l'étranger.

Désormais le nord de la France était soumis. Alors le comte de Salisbury, aspirant à une gloire plus haute, ne pensa plus qu'à s'emparer de la grande et puissante ville d'Orléans. Depuis que Paris était tombé au pouvoir des Anglais, Orléans se trouvait être la capitale des provinces regardées encore comme françaises. Cette ville était la porte et le boulevard du midi du royaume. Une fois prise, l'ennemi pouvait pénétrer jusqu'au cœur du pays, et c'en était fait de la liberté de la France entière. Aussi tous les Français, dignes de ce nom, sentirent bien que leur sort allait se décider à Orléans, et ils s'empressèrent d'offrir les dernières et faibles ressources qui leur restaient après tant de désastres, pour détourner le coup mortel.

La ville elle-même était pleine de dévoûment et de courage. Les habitants étaient prêts à sacrifier tout leur avoir et tout leur sang au salut de la patrie et du roi, réduits l'un et l'autre à la dernière extrémité. En conséquence, ils s'armèrent et fortifièrent la ville de leur mieux. Ils s'imposèrent, en outre, une contribution volontaire, pour laquelle plus d'un bon bourgeois donna au delà de sa part. Les chanoines du chapitre de Sainte-Croix surtout se distinguèrent dans ces dures circonstances, et

avancèrent à la ville deux cents vieux écus d'or.

Les autres bonnes villes de France envoyèrent aussi de l'argent et des vivres. Enfin, on reconnaissait si généralement l'importance de la lutte qui allait être soutenue à Orléans pour sauver la liberté expirante de la patrie, que les états du royaume eux-mêmes s'imposèrent à cet effet. De son côté, Charles VII resserra son union avec son ancien allié le roi d'Écosse, afin d'obtenir de lui de nouvelles troupes. Il n'était pas étonnant dès lors que les plus nobles et les plus braves chevaliers français accourussent, de tous côtés, vers la ville menacée, pour livrer de bons combats à l'ennemi du pays et s'illustrer par leurs exploits. Au milieu de tous ces préparatifs, Celui de qui seul vient la victoire ne fut pas oublié; et comme on savait bien que la guerre, malgré la discipline la plus rigoureuse, ouvre la porte aux passions et aux vices des impies, les chanoines de Sainte-Croix ordonnèrent des processions solennelles pour implorer la miséricorde de Dieu, afin qu'il ne fît pas expier à la bonne ville d'Orléans les outrages commis envers son nom sacré et sa sainte religion.

Orléans est situé sur la rive droite de la Loire. Sur la rive gauche, un pont conduit dans un beau et riche faubourg. A la tête de ce pont s'élevait un fort appelé *la Tourelle*, destiné à en défendre l'entrée, et relié à la terre ferme par un pont-levis. Or, les bons bourgeois ayant appris que l'armée anglaise approchait de ce côté, résolurent, d'après le conseils d'hommes expérimentés dans l'art de

la guerre, de détruire eux-mêmes leur faubourg et d'élever, devant le fort qui protégeait le pont, un retranchement formé de terre et de troncs d'arbres.

Ils travaillèrent jour et nuit, mais ils n'avaient pas encore entièrement achevé cet ouvrage, lorsque, le 12 octobre, leurs espions rentrèrent précipitamment dans la ville, et ils virent s'avancer vers la tête du pont le comte de Salisbury, le grand capitaine, entouré de la plus illustre chevalerie d'Angleterre et de beaucoup de Français traîtres à leur patrie. Alors les habitants d'Orléans mirent le feu à ce qui restait du faubourg, particulièrement à la belle église des Augustins qu'ils avaient voulu épargner jusqu'à la dernière heure, et, protégés par de hauts remparts de flamme, ils continuèrent en toute tranquillité d'élever leur retranchement.

Pendant quatre jours que dura l'incendie, l'armée anglaise ne put approcher du pont; mais le cinquième jour, la flamme ayant commencé à s'éteindre, le comte fit planter sa grosse artillerie sur les décombres de l'église des Augustins et se mit à canonner la ville, jour et nuit, avec des boulets de fer et de pierre. Ceux d'Orléans ne laissèrent pas ces attaques sans réponse. Non-seulement leur artillerie foudroyait les Anglais du haut des murailles et des tours, mais encore ils faisaient, coup sur coup, des sorties du retranchement élevé en avant du pont, et cela avec tant de vigueur et de courage, que Salisbury résolut d'at-

taquer avant tout ce point capital et fit ses préparatifs en conséquence.

Le jeudi 21 octobre, à dix heures du matin, l'assaut commença. Les Anglais appliquèrent, sous le feu des canons, leurs échelles au retranchement, mais en haut sur les parapets étaient postés les plus braves chevaliers qui les reçurent comme ils devaient; ils les renversaient de leurs échelles, puis, pour les empêcher de revenir, ils lançaient sur eux des cercles de fer, des pierres, de l'huile, de l'eau bouillante et de la chaux vive. Les courageuses femmes d'Orléans apportaient elles-mêmes toutes ces choses; elles servaient aux assiégeants à manger et à boire et leur présentaient du linge frais pour s'essuyer. Bien plus, quelques-unes repoussaient l'ennemi à coups de lance. En un mot, tous les habitants firent si bien leur devoir ce jour-là, que le comte fut obligé de cesser l'assaut après des pertes considérables.

Cet avantage ne fut pas d'un grand secours aux Orléanais. En effet, Salisbury fit avancer avec d'autant plus d'ardeur ses tranchées et ses mines, et quand il eut entièrement sapé le retranchement, de manière qu'il ne posait plus que sur des étais de bois qu'on pouvait enlever au premier signal; quand son artillerie eut emporté une bonne partie du toit du fort qui défendait le pont, alors les bourgeois virent bien qu'ils ne pourraient plus tenir longtemps à cette place. En conséquence, ils rompirent eux-mêmes deux arches du pont derrière le fort, et s'en servirent pour élever un nouveau

rempart sur une petite île nommée Belle-Croix, laquelle supportait les piles du milieu du pont, puis ils mirent le feu à l'ancien retranchement. Les Anglais s'emparèrent du fort après un nouvel assaut, et le remirent en état de service contre les Français. Mais ceux-ci firent agir si puissamment leur artillerie de Belle-Croix contre le fort et le retranchement qui avait été relevé, que « les Anglais, « selon l'expression d'une vieille chronique, n'o- « saient plus mettre le nez dehors. »

La perte de leur fort n'avait pas peu affligé les bourgeois. Cependant ils furent bientôt doublement consolés, d'un côté, par l'arrivée du plus habile capitaine de l'époque, le jeune comte de Dunois, surnommé le bâtard d'Orléans, que le roi envoyait commander la ville et qui amenait une belle troupe de valeureux chevaliers; de l'autre côté, par un grand malheur qui vint frapper les Anglais au moment où ils étaient loin de s'y attendre. A peine le brave Salisbury s'était emparé de la bastille du pont, qu'il monta dans une tourelle avec quelques-uns des siens pour mieux observer la position de la ville. En ce moment, un intrépide chevalier, nommé Guillaume de Gladesdale, lui adressa ces orgueilleuses paroles : « Voyez, sei- « gneur, votre ville qui s'étend devant vos yeux : « vous pouvez mieux l'embrasser d'ici d'un coup « d'œil. » Alors un boulet de pierre, lancé précisément de la ville, emporta un œil et une partie du visage de Salisbury, et jeta mort sur le plancher un autre chevalier qui se trouvait derrière lui.

Salisbury, mortellement blessé, n'oublia, à cette heure, ni son honneur ni son devoir. Il réunit autour de lui ses capitaines, et les exhorta à ne pas perdre courage à cause du coup qui venait de le frapper, mais au contraire à serrer la ville de plus près et à se battre plus généreusement encore pour la gloire de leur roi. Ensuite il se fit transporter dans une ville voisine, et y expira si caché que l'armée anglaise n'apprit qu'au bout de deux jours la mort de son chef.

La perte de ce grand capitaine, auquel cependant l'histoire reproche de n'avoir pas su être généreux envers l'ennemi, remplit toute l'Angleterre de deuil et de fureur. Le conseil du roi écrivit lui-même, à ce sujet, au duc de Bedford à Paris. Il disait dans sa lettre : « Que la lamentable perte d'un serviteur « aussi vigilant, aussi zélé et aussi dévoué à son roi « et à son pays, était un événement trop doulou-« reux pour que l'on pût apprécier, dans toute son « étendue, cette punition du ciel; mais comme il « n'était pas sage de se révolter contre la main de « Celui de qui l'on doit tout accepter avec recon-« naissance, et qu'il fallait au contraire réparer le « malheur autant que possible, on devait tout « faire pour venir à bout du siége d'Orléans. »

En conséquence, Bedford envoya le comte de Suffolk avec un renfort d'hommes et d'artillerie. Suffolk était un noble et héroïque chevalier, ancien compagnon d'armes du victorieux roi Henri V. Il connaissait aussi bien la guerre que Salisbury, mais de plus il était doux et généreux; en un

mot, il avait toutes les vertus chevaleresques.

Il divisa son armée en deux corps dont l'un fut placé, sous le commandement de Glacidas, près de la bastille du pont, pour canonner sans relâche la ville de ce côté; puis il transporta l'autre corps sur l'autre rive de la Loire, pour enserrer la ville du côté de l'est, du nord et de l'ouest.

Dès que les courageux bourgeois connurent ce plan, ils résolurent d'abattre et de brûler leurs riches faubourgs, qui, de ce côté du fleuve, étaient presque aussi grands que le reste de la ville, et passaient pour les plus beaux de toute la France. Ils se décidèrent à en faire autant de plusieurs églises consacrées aux saints qui leurs étaient le plus chers, ne voulant laisser tomber ni temples ni maisons aux mains des Anglais, et aimant mieux perdre leurs faubourgs que la ville et la patrie.

Au milieu de ce sauvage tumulte des armes vint la sainte fête de Noël. Les deux partis convinrent que dans ce jour où le grand prince de la paix est né comme un pauvre enfant parmi les hommes, l'épée ne sortirait pas du fourreau, et qu'aucun coup de canon ne serait tiré depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi. En outre, Glacidas et d'autres capitaines anglais firent prier le bâtard d'Orléans et le maréchal de Saint-Sévère de leur envoyer une troupe de bons chanteurs et de musiciens avec des trompettes et des hautbois en l'honneur de la fête. On leur accorda volontiers ce qu'ils demandaient et ils firent une belle et joyeuse musique.

Dès que l'heure fut écoulée, cette musique fit place à celle de l'artillerie qui assourdit plus d'une oreille et endormit plus d'un vivant du sommeil de la tombe. Glacidas fit jouer ses canons avec plus de vigueur encore que n'avait fait Salisbury. Il lançait des blocs de pierre de deux cents livres sur les toits et dans les rues. Souvent c'était par un vrai miracle que les gens échappaient. Ainsi les chroniques racontent qu'un de ces boulets tomba au milieu d'une table autour de laquelle cinq personnes étaient assises, sans que l'une d'elles fût blessée. On attribua cette merveille à une grâce spéciale de Dieu et à l'intercession de Saint-Aignan, patron de la ville. Après de pareils faits, dont on rapporte un grand nombre, les chevaliers et les bourgeois couraient immédiatement à l'église pour rendre grâce au ciel de les avoir sauvés. Car ils croyaient que Celui qui a tout créé est aussi le maître de la mort.

Peu de jours après Noël, le comte de Suffolk, avec son corps d'armée, parut effectivement sur les derrières de la ville. Il fit fermer avec des tours, des remparts et des fortifications, toutes les routes qui conduisaient à Orléans; il éleva même dans une île de la Loire un retranchement pour établir sa communication avec Glacidas. De cette manière, la ville fut bientôt entourée par terre et par eau, de treize ouvrages fortifiés. Suffolk l'attaquait à toutes les heures, tantôt le matin, quand les bourgeois avaient le soleil en face, tantôt le soir dans l'obscurité, ou dans les nuits de tempêtes, alors

que les gardes ne pouvaient rien voir ni entendre; tantôt il se précipitait comme un orage avec toutes ses forces au son des clairons et en poussant des cris terribles, tantôt il se glissait sans bruit vers les murailles, comme un voleur, pour surprendre les habitants endormis. Mais toujours il faisait la guerre selon les lois de la chevalerie, sans haine et sans cruauté, et il honorait même la bravoure de ses ennemis. Ainsi un jour il envoya à Dunois un plat de figues, de raisins et de dattes, lui demandant en retour un morceau de fourrure noire pour garnir son habit et se garantir du froid de l'hiver.

Sur l'autre rive du fleuve, Glacidas attaquait la ville avec le même courage que Suffolk, mais il était plein d'orgueil et d'un esprit méchant et tyrannique, selon le rapport des chroniqueurs. Jour et nuit, les boulets de sa grosse artillerie tombaient sur la ville et lui conseillaient de se rendre. Néanmoins ceux d'Orléans, les chevaliers étrangers comme les bourgeois, cernés de toutes parts, sans cesse en butte aux coups de canon et aux assauts, combattaient comme des hommes à la bravoure desquels était attaché le salut de la patrie. Souvent aussi de vaillants chevaliers parvenaient à introduire des secours d'hommes et de vivres dans la place, malgré les nombreux retranchements qui en fermaient les avenues. De son côté, l'artillerie des assiégés ripostait si bien à celle des assiégeants, que plus d'une fois Glacidas, transporté de colère, cria du haut de ses fortes tours que, lorsqu'il en-

trerait dans la ville, il passerait tout au fil de l'épée, hommes et femmes, et n'épargnerait personne. Les bourgeois répondaient à ses menaces par de plus vives canonnades. Ils avaient en particulier au milieu d'eux un Lorrain, nommé maître Jean, qui s'entendait à merveille dans l'artillerie. Partout où il pointait un canon, les boulets frappaient juste, et grâce à cette habileté plus d'un ennemi laissa la vie devant Orléans. En outre, c'était un hardi et jovial compagnon, plein de ruse, qui plus d'une fois se mit en danger avec sa couleuvrine. Sachant combien les Anglais le détestaient et eussent mieux aimé le voir dans l'autre monde que dans celui-ci, quelquefois il faisait semblant d'être frappé d'un coup mortel, se laissait tomber à terre et emporter comme si c'en eût été fait de lui : mais au moment où l'ennemi se réjouissait de sa mort, il apparaissait de nouveau et donnait des preuves convaincantes de sa résurrection.

Les chevaliers français étaient si loin de désespérer, que souvent ils provoquaient les chevaliers anglais à des combats singuliers sous les yeux des deux armées, pour leur prouver que, dans les luttes d'homme à homme, ils ne leur cédaient ni en adresse ni en courage. Un mémorable combat de ce genre eut lieu le 31 décembre 1428. Deux chevaliers gascons de la troupe du célèbre La Hire, firent savoir aux Anglais que s'il se trouvait parmi eux deux chevaliers assez nobles et dévoués à leur patrie pour rompre deux lances en son honneur, ils devaient descendre en lice et prouver dans un

loyal combat leur bravoure et leur savoir faire. Deux chevaliers anglais répondirent aussitôt à cet appel. Des cordes furent tendues autour de l'enceinte, et des gardiens du camp à pied et à cheval furent placés en nombre égal de chaque côté. Alors les chevaliers baissèrent leurs lances et coururent les uns sur les autres de toutes leurs forces. La victoire demeura aux Français. L'un d'eux désarçonna du premier coup son adversaire, et on les sépara à l'instant même, parce qu'ils avaient entrepris cette lutte non point par haine et pour se tuer, mais pour l'honneur de leur pays.

Les mois s'écoulaient ainsi, les uns après les autres, dans des travaux et des combats continuels, sans repos ni le jour ni la nuit, et le siége traînait en longueur, et la détresse allait croissant dans la ville serrée chaque jour de plus près.

Le dernier espoir des Orléanais était dans le comte de Clermont, qui réunissait à Blois une armée pour marcher à leur secours, et auquel s'était joint le connétable d'Écosse avec ses Écossais, et une foule de comtes et de barons français des plus considérés. Or, précisément lorsque Clermont allait se diriger sur Orléans, il apprit que Bedford envoyait de Paris aux Anglais un convoi de plus de trois cents chariots chargés de vivres et de munitions de guerre, avec une escorte d'environ quinze cents hommes sous la conduite de Falstof. Le comte résolut aussitôt d'intercepter le convoi. De son côté, Dunois partit d'Orléans avec les meilleurs chevaliers et cinq cents bourgeois

pour seconder Clermont dans cette entreprise. Mais Dieu qui dirige toutes choses, les grandes comme les petites, selon sa sagesse, voulut que Dunois arrivât près de l'ennemi à Rouvray avant d'avoir opéré sa jonction avec le comte. Là, il apprit que le convoi de Falstof s'avançait dans le plus grand désordre et sans se douter de rien. Le bâtard et ses chevaliers brûlaient du désir de se mettre en embuscade pour tomber à l'improviste sur les Anglais. Mais Clermont leur envoyait message sur message et leur ordonnait d'attendre qu'il fût arrivé au lieu du combat avec le gros de l'armée. Les chevaliers obéirent non sans éprouver un grand serrement de cœur, quand ils virent Falstof, qui s'était aperçu du danger, disposer ses chariots sur une longue ligne devant laquelle il fit planter des pieux aiguisés, et attendre avec confiance, après s'être recommandé à Dieu, qu'on vînt l'attaquer derrière ce double rempart. Mais les archers anglais ayant commencé à lancer leurs flèches contre les Français au moment où Clermont se montrait déjà dans le lointain avec sa troupe, les chevaliers ne se laissèrent plus retenir. Malheureusement il se fit parmi eux, en ce moment, un grand désordre. Les Écossais n'ayant pas voulu attaquer à cheval les palissades, mirent pied à terre, ainsi qu'un grand nombre de chevaliers français, tandis que les autres se précipitaient avec leurs chevaux sur la pointe des pieux. Au milieu de cette confusion générale, Falstof ordonna une sortie et repoussa les assaillants en leur faisant éprou-

ver une perte énorme. Deux frères de la famille des Stuarts tombèrent, l'un auprès de l'autre, sur le champ de bataille, et beaucoup de chevaliers des plus nobles maisons de France et d'Écosse à côté d'eux. Le brave Dunois lui-même fut grièvement blessé, et ne dut son salut qu'à deux archers fidèles. Mais La Hire et Poton Xaintrailles tinrent ferme, et, avec une soixantaine d'hommes, arrêtèrent la poursuite de l'ennemi qui abattait tout sous ses coups.

Dans ce moment critique, le comte de Clermont arriva enfin. Il avait été fait chevalier, ce jour-là même, pour signaler sa bravoure, et il avait une armée assez forte pour venger la honte des armes françaises; mais il se retira du lieu du combat sans coup férir, probablement parce qu'il ne put maîtriser la misérable colère que lui avait causée l'inobservation de ses ordres.

Ainsi quinze cents Anglais l'emportèrent sur une armée de huit mille Français. C'est là la défaite que Jeanne est censée avoir prédite au capitaine de Vaucouleurs.

Cette sanglante journée fut le coup le plus terrible qui pût frapper la malheureuse ville d'Orléans, et quand, fort avant dans la soirée, ces mêmes chevaliers qui étaient partis, le matin, si joyeux et si sûrs de la victoire, revinrent tristes et sanglants du champ de bataille où tant des leurs étaient restés, la crainte et la douleur montèrent au comble Hommes, femmes et enfants parcoururent les rues en poussant des cris. Ils regardaient

leur chère ville comme déjà tombée au pouvoir de l'ennemi, et ils appelaient heureux ceux qui avaient succombé avant ce jour lamentable. Mais Dunois, le magnanime et chevaleresque héros, ne se laissa pas abattre : au contraire, le malheur ne fit qu'accroître la considération de celui qui ne reculait devant aucun danger, et qui s'en allait distribuant partout les consolations et le courage. Cependant le sort de la fidèle cité devenait de plus en plus sombre. Le comte de Clermont, sur lequel on avait placé tant d'espérance, quitta la ville après n'y avoir passé que deux jours et emmenant avec lui les meilleurs chevaliers et deux mille gens de guerre. Dunois seul et le maréchal de Saint-Sévère tenaient encore ferme. Tout espoir de salut s'était évanoui; les habitants se voyaient, après un siége de cinq mois, livrés à la colère d'un ennemi cruel et irrité d'une si longue résistance : aussi un grand nombre d'entre eux étaient-ils d'avis d'implorer la clémence du vainqueur. Les exhortations des deux chevaliers purent seules leur persuader de tenter un dernier moyen. Le 15 février, ils envoyèrent une ambassade au duc de Bourgogne pour lui exposer humblement que leur seigneur, le duc d'Orléans, étant retenu en Angleterre depuis la bataille d'Azincourt, et par conséquent hors d'état de défendre sa bonne ville, ils le suppliaient de vouloir bien les prendre sous sa protection jusqu'à ce que la querelle relative à la couronne de France fût décidée.

Deux mois s'écoulèrent avant le retour de l'am-

bassade. Pendant ce temps, la lutte dura sans relâche, et la misère et la détresse croissaient toujours dans la ville fidèle, ce qui n'empêcha pas les courageux habitants d'accomplir plusieurs beaux faits d'armes. Ainsi, par exemple, dans une nuit obscure, quelques braves passèrent secrètement la Loire, et, tombant à l'improviste au milieu des retranchements ennemis, firent prisonniers vingt Anglais qu'ils emmenèrent avec eux.

Quand leurs envoyés revinrent de Bourgogne sans avoir réussi dans leur mission, les Orléanais furent d'autant plus affligés de voir que tout cet héroïsme était inutile. Philippe le Bon s'était, il est vrai, montré favorable à leur prière, mais il avait cru devoir demander d'abord à Paris le consentement du duc de Bedford. Celui-ci regardant la ville d'Orléans comme déjà tombée en son pouvoir, et pensant qu'il n'avait plus à observer envers Philippe les ménagements que le grand roi Henri V, sur son lit de mort, lui avait si instamment recommandés, rejeta avec orgueil et dureté, en plein conseil, la demande du Bourguignon, disant qu'il tenait désormais Orléans à sa merci, et qu'il ferait payer cher aux habitants les frais du siége. « Ce serait une « singulière chose, ajouta-t-il, si je n'avais tendu « les filets que pour voir un autre prendre les oi- « seaux. » Un conseiller enchérissant sur les paroles de son maître, dit que ce n'était pas ici le lieu où l'on mâcherait les morceaux, pour que le duc de Bourgogne n'eût qu'à les avaler.

Ainsi parlaient alors les Anglais, s'estimant sûrs

de la victoire. Ils avaient oublié qu'il ne tombe pas un passereau du toit sans la permission de Dieu, et ils étaient loin de penser que la main d'une jeune fille allait briser les mailles du filet où Bedford croyait si bien les oiseaux déjà pris.

Cependant le duc de Bourgogne, irrité de la réponse de Bedford, fit accompagner les députés d'Orléans par ses hérauts, avec ordre d'enjoindre à tous ses hommes d'armes qui se trouvaient dans l'armée anglaise de revenir sur-le-champ. Les Bourguignons obéirent avec joie, mais ceux d'Orléans n'en regardaient pas moins leur ruine comme inévitable. Tout ce que peuvent la fidélité et la bravoure, ils l'avaient fait. La ville, exténuée et sans souffle, gisait, pour ainsi dire, devant ses ennemis. Dans ce moment où, selon le rapport d'un avocat du roi Charles, tout était désespéré; où Orléans et la France n'avaient plus d'autre voie de salut que la divine miséricorde; où Charles VII, appelé par dérision *le petit roi de Bourges,* n'avait plus dans son épargne que quatre écus dont la moitié encore appartenait à son trésorier, comme le témoigna la femme de celui-ci; dans ce moment même, l'invisible main de Dieu se manifesta d'une manière visible dans les événements. Le 15 février la ville avait envoyé ses députés au duc de Bourgogne, et déjà le 24 du même mois Jeanne annonçait à Charles qu'elle avait fait un voyage de cent cinquante lieues pour lui amener le secours de Dieu.

CHAPITRE X.

DES SAINTS QUI VIVAIENT DANS CE TEMPS ET DES PROPHÉTIES RELATIVES A JEANNE D'ARC.

Une apparition miraculeuse comme celle de Jeanne d'Arc n'était point une chose si rare à cette époque. Avant et après elle nous voyons des figures semblables sortir du silence et de l'obscurité, et entraîner tous les esprits avec une merveilleuse et irrésistible puissance. L'effroyable corruption et le malheur des temps, qui dissolvait la société civile et se manifestait au dehors par des révoltes, des guerres et des meurtres, par toutes sortes d'excès, par la peste et le désespoir, avait aussi pénétré jusque dans le sanctuaire de l'Église et atteint les plus nobles de ses membres. Déjà, depuis plus d'un âge d'homme, un déplorable schisme divisait la chrétienté en Occident; tandis qu'en Orient, la croix tombait devant les bandes innombrables des Turcs et des Tartares, le croissant brillait depuis l'extrémité de l'Inde jusqu'à Salzbourg, et Bajazet semblait près d'accomplir la menace qu'il avait faite de donner à manger à son cheval sur les autels de Rome.

Dans cet ébranlement général, au moment où beaucoup croyaient que la fin du monde était arrivée, des figures se montrèrent telles qu'on n'en avait pas vu dans des temps plus calmes. Les unes,

saisies d'un sombre désespoir, ou se livrant sans réserve aux passions déchaînées, plongeaient leur regard dans l'abîme des ténèbres et évoquaient les puissances de la nuit. De là les infernales pratiques de la magie; de là l'horreur qui remplissait les esprits d'une telle défiance les uns à l'égard des autres, qu'aucun châtiment ne leur semblait assez fort pour extirper le mal, et que, sur le moindre soupçon, ils livraient des milliers de personnes aux flammes des bûchers. D'autres, au contraire, levaient les yeux vers la lumière éternelle et appelaient avec une ardeur redoublée sa miséricorde sur les maux de la terre. Plusieurs de ces pieux suppliants ont été exaucés, et après qu'un rayon électrique de l'amour divin a traversé leur cœur, nous les voyons d'abord lutter généreusement contre les souffrances et les épreuves, et ensuite, poussés par l'esprit d'en haut, marcher tranquilles et fermes au-devant du monde déchiré pour lui porter secours dans le malheur, et offrir à son désespoir des consolations et des remèdes. Leur puissante voix s'adresse à tous au nom de Dieu, aux papes et aux empereurs, aux mendiants et aux bandits : tantôt elle enseigne, elle exhorte, elle plaint, elle conjure et avertit; tantôt elle menace, elle punit, elle brise et annonce les châtiments du Seigneur.

Ainsi par exemple, sainte Brigitte, sortie de la race des anciens héros du Nord, remplit la plus grande partie du siècle précédent. Beaucoup de ses révélations sont adressées à ses contemporains. Elles furent examinées par le concile de Bâle, qui

permit de les faire connaître pour l'édification des croyants; et bientôt on les traduisit dans toutes les langues de l'Europe. Aussi la sainte illuminée du Nord elle-est rappelée de la manière suivante par un prêtre de Landau, qui écrivait sur Jeanne d'Arc dans l'année de la délivrance d'Orléans : « Les révélations de Brigitte, dit-il, montrent « quelle prophétesse elle a été. Ce qu'elle a prédit « est déjà en partie réalisé, et l'on attend avec une « ferme confiance l'accomplissement du reste. »

Une des révélations dont nous parlons appartient spécialement à notre sujet. Elle se trouve au livre VI, chap. 63. Là, au nom du ciel, sainte Brigitte reçoit l'ordre d'avertir le pape Clément, le souverain pacificateur de la chrétienté, de faire ce que plus tard l'épée de Jeanne devait accomplir, à savoir, de terminer la désastreuse guerre allumée entre l'Angleterre et la France. Voici, entre autres, quelques-unes des sévères paroles que Dieu adresse par son entremise au Pontife : « Le Seigneur te fait « dire : par moi tu as atteint l'honneur suprême; « c'est pourquoi il faut te lever et rétablir la paix « entre les rois de France et d'Angleterre qui sont « là comme des bêtes féroces et sans raison et tra- « hissent les âmes. Pense aussi aux temps passés « où tu m'as irrité par tes tromperies, où tu as fait « ce que tu voulais et non ce que tu devais faire : « je me suis tû, j'ai été patient comme quelqu'un « qui ne juge pas. Maintenant je veux te demander « compte de la tiédeur que tu as mise à conseiller « la paix aux deux rois, parce que ton cœur était

« attaché à autre chose. Si ma longanimité ne t'a-« vait pas supporté, tu serais maintenant abaissé « au-dessous de tes prédécesseurs. Interroge le li-« vre de ta conscience, et vois si je dis la vérité. » Dans sa soixante-neuvième année, l'infatigable sainte eut encore le courage d'aller à Jérusalem; elle mourut à Rome, en 1373, dans les bras de sa fille, sainte Catherine de Suède.

Sainte Brigitte eut pour contemporain le célèbre docteur Jean Tauler, qui prêchait à Strasbourg et à Cologne. Dans sa vie, écrite par lui-même, on lit sa conversion miraculeuse à laquelle il dut la consécration de sa parole. Il avait déjà cinquante ans et la réputation de ses sermons était répandue au loin, lorsque, par l'inspiration de Dieu, un laïque pauvre et simple, mais riche de la grâce céleste, vint à lui et lui dit qu'au fond de son cœur il n'était qu'un pharisien, quoique non de la pire espèce. Ces paroles dures et insolites le blessèrent d'abord profondément, mais bientôt il en reconnut la vérité et pria l'étranger d'avoir pitié de lui. D'après le conseil de celui-ci, il discontinua de prêcher et d'admonester les autres, et commença à se prêcher et à s'admonester lui-même et à dompter toutes ses passions aux pieds de Jésus crucifié. Ensuite il reprit ses sermons, qui remuèrent si profondément ses auditeurs et dont l'écho est arrivé jusqu'à nous.

Après le prédicateur allemand, vient la grande sainte de Toscane, Catherine de Sienne. Sa vie fut courte; elle ne passa que trente-trois ans sur la

terre; mais ses jours furent aussi remplis que s'ils eussent été des années. Tantôt elle est à genoux dans la solitude et le silence de sa cellule, plongée dans l'abîme de la Divinité; tantôt elle parcourt les villes et les villages; et partout le peuple, accourant en foule sur ses pas, est entraîné par sa parole de feu. Ici elle soigne les pestiférés ou elle accompagne les criminels au lieu du supplice, excitant leur cœur au repentir; là elle se jette sans crainte au milieu du tumulte sauvage de la guerre, et sa voix arrête les combattants. De Florence on l'envoie vers Grégoire XI, à Avignon, où elle opère, avec des peines et des dangers infinis, la paix de l'Église; ou bien elle subit humblement et patiemment l'examen de ceux qui doutent, et change leur incroyance en admiration; ou enfin, elle écrit les lettres les plus touchantes à ceux que sa parole ne peut pas atteindre. Le temps a épargné trois cent quatre-vingts de ces lettres, adressées au Pape, aux princes, aux cardinaux; et, sous le rapport de la pureté du langage, l'Italie les place, comme des modèles, à côté des écrits de Dante et de Pétrarque. En outre, on attribue à sainte Catherine de Sienne des poésies qui nous sont parvenues avec ses révélations.

Dans l'année même de la mort de sainte Catherine, naquirent deux saints dont la vie se prolongea jusqu'à celle de Jeanne d'Arc : saint Bernardin de Sienne et Ludwige, ou Lidwine, dans les Pays-Bas. Saint Bernardin soigna aussi les pestiférés dans l'hôpital de sa ville natale, donna tout son

bien aux pauvres, et parcourut, pendant quatorze années, les villes et les campagnes d'Italie, prêchant partout la parole du Seigneur. De tous côtés on voulait l'entendre et on le suppliait de venir; les églises ne pouvaient contenir la foule qui se pressait autour de lui; il réconciliait les Gibelins et les Guelfes; en un mot, l'Italie entière, selon le témoignage du martyrologe romain, fut illuminée par ses doctrines et ses actes. Aussi, quand il mourut, les frères de son ordre entonnèrent avec raison ce verset : « Mon père, j'ai annoncé ton nom « au monde, et maintenant je vais à toi. »

La vie de sainte Ludwige, pleine de souffrances terrestres et de célestes consolations, a été écrite par Thomas de Kempen (1). Pour prouver que cette pieuse vierge, du fond de sa solitude, agit aussi avec puissance sur ses contemporains, nous citerons les paroles suivantes du même prêtre de Landau, qui, voulant montrer que l'apparition de personnages tels que Jeanne d'Arc n'était pas quelque chose d'inouï dans la chrétienté, en appelle à Ludwige. « Il y a dix-sept ans, dit-il, le bruit se « répandit dans le monde entier qu'il y avait en « Brabant une vierge nommée Ludwige, laquelle « brillait d'une sainteté merveilleuse et faisait de « grands miracles, comme me l'ont raconté ceux « qui en ont été témoins. Du levant au couchant, « depuis le nord jusqu'à la Méditerranée, on loue « dans ces deux vierges (sainte Ludwige et Jeanne

(1) C'est le même écrivain que l'on appelle chez nous Thomas à Kempis. (*Note du traducteur.*)

« d'Arc) le nom du Seigneur pour la force de sa « bonté, lui qui élève les humbles et abaisse les « orgueilleux, afin que nous reconnaissions qu'il « ne choisit ni la noblesse, ni la puissance, ni les « sages, ni les riches du monde, mais les faibles; « lui qui vit dans sa tripl unité et règne dans tous « les siècles. »

Un autre saint personnage qui fleurit jusque dans l'époque de Jeanne d'Arc, et dont les œuvres embrassent une partie considérable de la chrétienté, est le grand prédicateur des peuples et conquérant dans le royaume de Dieu, saint Vincent Ferrer. Né d'une ancienne famille noble, sous le ciel brûlant de l'Espagne, il renonça de bonne heure aux honneurs du monde et entra dans l'ordre des dominicains. Devenu l'objet d'une haute considération à cause de sa sainteté et de sa science, il fut appelé par Benoît XIII à Avignon comme confesseur et maître du sacré palais : mais ni les prières, ni l'offre de plusieurs évêchés et même du chapeau de cardinal ne purent le retenir plus longtemps à la cour pontificale. A l'âge de quarante-deux ans, après avoir demandé au pape sa bénédiction et des pouvoirs apostoliques, il entra dans sa grande carrière d'héroïsme chrétien, prêchant l'Évangile de ville en ville, de royaume en royaume, dans les églises, sur les places publiques ou en rase campagne, et rappelant au monde corrompu le jour du jugement dernier. Plusieurs fois il traversa toutes les provinces de l'Espagne sa patrie : le royaume de Valence, la Catalogne,

l'Aragon, la Castille, le royaume de Léon, la Murcie, l'Andalousie entendirent tour à tour sa parole et furent témoins de sa sainteté et de ses miracles. Il y eut même un prince mahométan, le roi de Grenade, qui le fit prier par des envoyés de venir dans son royaume, et le saint ne quitta ce pays que lorsque les conversions multipliées qu'il y opérait donnèrent des inquiétudes et que les grands menacèrent de se soulever. A Tolède et à Salamanque, il convertit toute la synagogue et en fit une église chrétienne. Quand l'antique race royale des comtes de Barcelone s'éteignit dans la personne de don Martin, trois prétendants se levèrent pour disputer la couronne d'Aragon. Une guerre civile menaçait d'éclater. Afin de l'éviter, les états des trois provinces du royaume se réunirent et choisirent neuf arbitres chargés de prononcer entre les prétentions rivales. Valence envoya Vincent et son frère qui était chartreux. L'heureuse issue de cette affaire difficile fut particulièrement attribuée à la sagesse du saint et à la considération dont il jouissait. Les autres arbitres le chargèrent unanimement d'annoncer au peuple dans l'attente le résultat de la décision, et le peuple répondit avec des cris d'allégresse : « Bonheur et victoire et longue vie à « don Ferdinand notre nouveau roi! »

Vincent Ferrer parcourut aussi la France en prêchant, depuis les Pyrénées, le long de la mer, et en suivant le cours du Rhin, jusque dans la Lorraine, la Bourgogne et la Normandie. Comme autrefois saint Bernard transforma le val d'absinthe,

de même Vincent Ferrer entreprit de convertir une vallée de perdition, habitée par des hommes sauvages et impies, et il la changea au point qu'on appela dans la suite ce lieu *le val pur*. Il parcourut également les vallées de la Suisse et les gorges de la Savoie, passa les Alpes au milieu des rigueurs de l'hiver, et se rendit à Florence à travers le Piémont et la Lombardie. Le roi Henri IV l'appela à Londres, et il prêcha en Angleterre, en Écosse et en Irlande. L'infatigable apôtre alla même jusque dans l'île de Majorque. Il travailla ainsi pendant près de vingt ans, consulté par l'empereur, attiré par les rois et les princes, honoré d'une ambassade par le pape et le concile qui réclamaient ses lumières, accueilli partout avec solennité et vénération comme un apôtre; et néanmoins il conserva toujours rigoureusement la règle de son ordre, n'acceptant pas même une aumône qui ne fût nécessaire pour sa nourriture quotidienne. Souvent les sanglots de ses auditeurs le forçaient d'interrompre ses sermons; les riches, après l'avoir entendu, donnaient leurs biens aux pauvres; il réconciliait les ennemis les plus acharnés, et des notaires le suivaient pour dresser acte authentique des différends qu'il avait arrangés. Quand il quittait un endroit, de longues processions de pécheurs repentants l'accompagnaient, et l'on compte par milliers ceux qu'il convertit. Il mourut, l'an 1417, à Vannes en Bretagne, en récitant les psaumes de la pénitence, et pendant plusieurs centaines d'années on conserva avec un soin religieux, à Toul en Lorraine, la chaire du

haut de laquelle il annonça la parole de Dieu dans la patrie de Jeanne d'Arc.

Avec une vénération presque égale à celle qui entourait saint Vincent Ferrer dans l'ouest de l'Europe, un disciple de saint Bernardin de Sienne, saint Jean Capistran, semait dans l'orient européen la doctrine du Seigneur. Né dans les Abruzzes, en 1385, d'un gentilhomme angevin, il entra dans l'ordre des franciscains après avoir éprouvé une grande douleur. Il visita successivement l'Italie, la France, les pays de l'empire germanique, l'Autriche, la Bavière, la Thuringe, la Franconie, la Saxe, la Souabe, la Silésie, la Moravie, la Bohême, la Pologne, la Hongrie, la Valachie et même la Russie. Bien qu'il prêchât en latin et se servît d'un interprète, un concours immense de peuple se pressait autour de lui. La foule attendait souvent plusieurs heures de suite au milieu du froid et de la neige; cent mille hommes vinrent l'entendre à Erfurt. Ce que Jeanne d'Arc fit à Orléans pour la France, Capistran l'a fait à Belgrade pour la chrétienté entière. Car ce furent l'épée d'Huniade, le chevalier blanc de la Valachie, et la parole du frère franciscain, qui sauvèrent ce grand boulevard de la chrétienté assiégé par tous les efforts de Mahomet II, et refoulèrent les infidèles au moment où ils menaçaient de déborder sur l'Occident.

Précisément à l'époque où Jeanne parut, plusieurs prédicateurs allaient en France, de ville en ville, exhortant le peuple à abandonner sa vie de désordre et à apaiser, par le repentir et la péni-

tence, la colère divine qui châtiait si rudement le pays. Parmi ces ministres de la sainte parole, se distinguait surtout un disciple de Vincent Ferrer, frère Richard, homme singulier dont nous aurons occasion de reparler plus bas. Il annonçait à Paris, du haut de la chaire, que l'Antéchrist était déjà né et que l'année 1430 verrait s'accomplir de grands prodiges. La parole de ce moine porta l'émotion et la terreur dans l'âme mobile des Parisiens, au point qu'un bourgeois écrivait dans son journal : « Onze sermons du frère Richard ont plus édifié « le peuple de Paris que ne l'ont fait tous les pré- « dicateurs depuis cent ans. Quand les Parisiens « sortaient de ses sermons, continue le même « bourgeois, ils étaient si contrits et si touchés « qu'on voyait, en moins de trois ou quatre heu- « res, plus de cent feux allumés où les hommes « jetaient leurs cartes, leurs dés, leurs jeux de « hasard, en un mot toutes les choses qui excitent « la colère, le blasphème et la soif du gain. Les « femmes livraient également aux flammes leurs « vaines parures, les longues queues de leurs robes « et les hautes cornes qu'elles portaient sur la tête « et qui souvent dépassaient la hauteur des portes. » A la fin, frère Richard excita un tel enthousiasme parmi le peuple, que les Anglais eurent peur de lui et lui ordonnèrent de quitter immédiatement la ville au moment où Jeanne d'Arc se trouvait près du roi. A son départ tout Paris fut en larmes.

Vers le même temps le célèbre traité de l'Imitation de Jésus-Christ commença à se répandre.

« Vanité des vanités, et tout n'est que vanité, hors « aimer Dieu et le servir lui seul. » L'incomparable livre montrait aux hommes, dans l'intérieur de leur âme, un asile calme et saint où ils peuvent s'assurer un refuge contre toutes les infortunes; et plus qu'aucun autre sorti de la main des hommes, cet ouvrage a depuis trouvé le chemin des cœurs, et il le trouve encore tous les jours. Il a été imprimé et traduit un nombre de fois infini dans toutes les langues, même dans celles de l'Asie, et plusieurs pays ont revendiqué l'auteur, comme autrefois les villes grecques se disputèrent la gloire d'avoir été le berceau d'Homère.

Mais, si, au milieu de toutes ces apparitions, celle de Jeanne d'Arc n'avait rien d'inaccoutumé, elle ne fut pas non plus tout à fait inattendue. Comme il arrive d'ordinaire dans les moments d'attente inquiète qui précèdent les événements destinés à agir sur les nations pour des siècles entiers, un vague pressentiment de l'avenir s'agitait dans l'esprit du peuple et se répandait en prédictions tantôt claires, tantôt obscures. Jeanne d'Arc elle-même demanda à son hôtesse de Vaucouleurs (celle-ci l'attesta sous la foi du serment dans la suite), si elle n'avait pas connaissance d'une prophétie d'après laquelle la France, précipitée vers sa ruine par une femme, serait sauvée par une jeune vierge des frontières de la Lorraine. L'hôtesse fut vivement émue de cette demande, car elle se rappelait réellement la prédiction, et plus tard elle crut avec beaucoup d'autres à la mission

divine de Jeanne d'Arc. En outre, suivant le rapport du docteur Jean Erault, une femme nommée Marie d'Avignon alla trouver le roi et lui dit : « qu'il lui avait été révélé que de grands désastres « et de rudes afflictions tomberaient sur la France; « qu'elle avait vu entre autres choses, dans plu-« sieurs visions merveilleuses, une grande quantité « d'armes, et que, croyant qu'elles lui étaient des-« tinées, elle en avait eu une extrême frayeur; « mais il lui avait été dit qu'elle devait être tran-« quille, que ces armes n'étaient point pour elle, « mais pour une jeune fille qui viendrait plus tard « et délivrerait la France de ses ennemis. »

Un autre témoin dit également qu'il avait lu dans un vieux livre, publié sous le nom de Merlin, qu'une vierge viendrait de la forêt des chênes au pays de Lorraine, et nous savons d'ailleurs que cette prophétie circulait parmi le peuple.

A Orléans même, la nouvelle était généralement répandue qu'une jeune bergère, vulgairement appelée *la Pucelle*, accompagnée de plusieurs gentilshommes de son pays situé aux marches de la Lorraine, avait traversé à cheval la ville de Gien; qu'elle avait annoncé vouloir se présenter devant le noble dauphin Charles, et qu'elle venait, au nom de Dieu, délivrer la bonne ville d'Orléans. Le comte de Dunois affirma dans la suite que ce bruit courait à Orléans longtemps avant l'arrivée de Jeanne d'Arc.

CHAPITRE XI.

COMMENT LE ROI ET SON CONSEIL ACCUEILLIRENT LA PUCELLE A CHINON.

Le même jour où Jeanne demanda la permission de se présenter au roi, elle arriva à Chinon. Elle avait parcouru des routes infestées d'ennemis et de voleurs; elle avait traversé des rivières profondes; rien n'avait pu l'arrêter, et maintenant qu'elle était parvenue au but si longtemps et si vivement désiré, le premier obstacle se dressait devant elle.

L'extrême détresse avait brisé tous les courages, le désespoir avait gagné les plus fidèles eux-mêmes : aussi les riantes promesses de la Pucelle devaient-elles leur paraître une moquerie d'un cerveau dérangé. Ils ne pouvaient croire que le sort du plus fier royaume de la chrétienté fût remis à des mains assez méprisables, pour que le faible bras d'une jeune fille ignorante et inconnue accomplît une tâche où avaient échoué les conseils des plus sages, où les plus braves chevaliers avaient inutilement versé leur sang dans tant de combats. Jeanne ne trouva donc pas à la cour beaucoup plus de confiance qu'elle n'en avait inspiré au capitaine de Vaucouleurs.

Le roi manda devant son conseil les deux chevaliers qui accompagnaient la Pucelle, le sieur de Metz et le sieur de Poulengy, et les fit in-

terroger en sa présence. Ils racontèrent ce qu'ils savaient de Jeanne et avec quel bonheur miraculeux ils avaient fait leur long voyage à travers les routes les plus dangereuses. Ensuite on discuta vivement, dans le conseil, la question de savoir s'il convenait à la dignité du roi et s'il était permis d'entendre la prophétesse inconnue. Il fut à la fin résolu que les conseillers ecclésiastiques du roi interrogeraient d'abord Jeanne sur ses habitudes et ses intentions, et décideraient, d'après ses réponses, ce qu'il y aurait à faire ultérieurement.

Les prélats firent ce qui leur était demandé. La Pucelle leur ayant été amenée par les deux chevaliers, ils lui adressèrent une foule de questions. Mais Jeanne ne leur répondit pas autre chose sinon qu'elle devait parler au roi. Seulement après que Charles lui eut fait commander de répondre, elle déclara qu'elle était venue, par ordre du roi du ciel, pour accomplir deux choses : à savoir, d'abord délivrer la place forte d'Orléans, et ensuite conduire le roi dans sa bonne ville de Rheims pour l'y faire sacrer et couronner.

Après cette déclaration, les conseillers de Charles ne furent pas plus d'accord qu'auparavant. Les uns disaient qu'on ne devait ajouter aucune foi à ses paroles; les autres soutenaient que puisqu'elle prétendait être envoyée de Dieu et avoir à parler au roi, celui-ci devait au moins l'entendre. Quant à Charles lui-même, il ne savait à quel parti s'arrêter. On décida que Jeanne serait de nouveau soumise à un examen plus rigoureux et qu'on

prendrait des informations, dans son pays natal, sur sa réputation et sa conduite.

En attendant, le château de Coudray lui fut assigné pour demeure, sous la surveillance du sire de Gaucourt, grand maître de la maison du roi. Jeanne s'affligeait de ces longs retards et priait Dieu de toutes ses forces. Un page, que l'on avait mis à son service, déclara plus tard qu'il la voyait fréquemment agenouillée et qu'elle lui semblait adresser au ciel de ferventes prières, souvent même avec beaucoup de larmes. Tous ses discours avaient Dieu pour objet. Les principaux seigneurs de la cour qui venaient visiter la merveilleuse jeune fille, étaient émus de sa piété profonde, de son humble affabilité, de ses manières à la fois ouvertes, simples et prudentes, et de sa confiance inébranlable en sa mission. Aussi croyait-on de plus en plus qu'elle était éclairée de Dieu, comme elle-même le disait.

Une chose bien remarquable, c'est que dans ce même temps deux gentilshommes, le sire de Villars et Jamet de Tilloy, s'étant échappés de la ville assiégée, se rendirent à Chinon, par ordre du bâtard d'Orléans, pour apprendre ce qui en était de la jeune fille qu'on disait envoyée de Dieu.

Après avoir longuement discuté pendant deux jours, on décida enfin, le troisième, que Jeanne serait présentée au roi. Or, suivant le témoignage de frère Jean Pasquerel, au moment où la Pucelle entrait dans le château, un cavalier se mit à la re-

garder et à se moquer d'elle d'une manière déshonnête, et il renforça ses insolentes paroles d'un jurement blasphématoire : « Ah! s'écria Jeanne, plus « sensible au blasphème qu'à sa propre injure, « tu renies Dieu et tu es si près de la mort! » Une heure n'était pas encore écoulée depuis la prédiction de la Pucelle, et déjà le malheureux, tombé dans l'eau, s'était noyé.

Cependant le roi, ébranlé par des objections de toute espèce, était revenu à ses précédentes irrésolutions : l'idée du voyage si merveilleusement accompli l'empêcha seule de renvoyer Jeanne sans l'entendre.

Ce fut le soir que la Pucelle fut introduite par le comte de Vendôme. Cinquante flambeaux éclairaient la salle. Toute la cour, plus de trois cents chevaliers, des membres des plus nobles familles de France, les premiers dignitaires de la couronne étaient là, magnifiquement vêtus. Le roi, habillé fort simplement, se tenait à l'écart, voulant voir si la Pucelle reconnaîtrait celui auquel elle prétendait être envoyée de Dieu. Les deux gentilshommes venus d'Orléans étaient aussi présents.

La Pucelle, calme et sans aucunement se déconcerter, s'avança au milieu de toute cette pompe, droit vers le roi. Elle qui avait vu la figure glorieuse et rayonnante des princes du ciel venait maintenant porter secours à un prince de la terre humilié et brisé. Jeanne avait alors dix-sept ans. Elle était d'une belle taille, grande et bien faite, blanche, les yeux noirs, et les cheveux coupés

court et en rond, suivant l'usage alors pratiqué dans la chevalerie. Elle avait beaucoup de vivacité et une force de corps extraordinaire : en outre, elle était courageuse et habile à manier les armes comme le meilleur chevalier. Simple et modeste, elle parlait peu; mais dès qu'il s'agissait de sa divine mission, son discours était abondant, puissant et inspiré comme celui d'une prophétesse. Les traits de son visage étaient fins et avaient l'expression d'une piété douce et pleine de confiance en Dieu. En un mot, selon un témoin oculaire, quelque chose de divin brillait dans toute sa personne.

Elle salua humblement le roi, se jeta à terre devant lui, suivant l'usage, et embrassant ses genoux elle lui dit avec sa voix douce et mélodieuse : « Dieu « vous donne une heureuse vie, noble roi. — Je « ne suis point le roi, répondit Charles; le voici, « dit-il en désignant un des assistants. — Au nom « de Dieu, répliqua Jeanne, c'est vous qui êtes le « roi et pas un autre. » Puis, Charles l'ayant questionnée sur son nom et ses projets : « Je m'appelle « Jeanne la Pucelle, répondit-elle, et je suis envoyée « de Dieu ici pour vous porter secours à vous, « gentil sire, et à votre royaume, et le roi du « ciel vous commande par ma voix de vous faire « sacrer et couronner dans la ville de Rheims, et « vous deviendrez le vicaire du roi du ciel, comme « tout vrai roi de France doit l'être. »

Ensuite le roi la prit à part et s'entretint à voix basse avec elle. Il lui fit un grand nombre de questions et fut fort satisfait de ses réponses, comme

les assistants le remarquèrent visiblement à la joie qui brillait sur le visage de Charles, sans savoir néanmoins de quoi il s'agissait entre eux. Ainsi s'accomplit ce que les voix saintes avaient prédit à la Pucelle, en lui disant qu'elle n'avait qu'à aller avec courage et confiance, car il se ferait devant le roi un beau signe afin qu'il crût à ses paroles. Or, voici quel était le signe. On savait généralement du temps de Jeanne, et cela nous est rapporté par les témoins et les historiens, que, dans cette conversation, elle découvrit au roi un grand secret dont Charles VII lui-même dit que Dieu seul et lui avaient pu avoir connaissance. Plus tard, les ennemis de la Pucelle mirent vainement tout en œuvre, pendant son procès, pour lui arracher ce secret. Elle-même dit à l'aumônier de Charles VII, à propos de l'entretien particulier de Chinon, qu'après avoir répondu à beaucoup de questions que le roi lui avait faites, elle avait ajouté : « Je vous « le dis, de la part de mon Seigneur, vous êtes « le véritable héritier de la France et le fils du « roi. » Tout le mystère est dans ce peu de mots; mais les contemporains de Jeanne d'Arc n'en comprirent pas le sens caché, et nous ne le comprendrions pas nous-mêmes, si un merveilleux hasard ne nous en avait donné la solution.

A la Bibliothèque royale de Paris se trouve un vieux manuscrit renfermant les faits et gestes les plus courageux de plusieurs rois et empereurs. L'auteur s'appelait Sala et vivait peu de temps après la Pucelle. Le roi Charles VIII l'avait attaché

à la cour de son beau-fils, et c'est là qu'il apprit le secret de la bouche d'un vieux chevalier qui, dans sa jeunesse, avait joui de la faveur particulière de Charles VII, lequel le lui avait confié lui-même. Sala raconte naïvement cette histoire de la manière suivante :

« Après que le roy Charles VII fut mis si bas, « qu'il n'avoit plus où se retirer, sinon à Bourges, « et en quelque chasteau à l'environ, Notre-Sei- « gneur luy envoya une simple pucelle, par le « conseil de laquelle il fut remis en son entier et « demoura seul roy paisible. Et, pour ce que par « adventure, il seroit malaisé à entendre à aulcunes « gens que ce roy adjousta foy aux paroles d'icel- « le, saichez qu'elle luy feit ung tel messaige de « par Dieu, où elle luy déclaira un secret enclos « dedens le cueur du roy, de telle sorte qu'il ne « l'avoit de sa vie à nulle créature revelé, fors à « Dieu, en son oraison. Et pour ce que, quant il « ouyt les nouvelles qu'icelle Pucelle luy dist à « part, qui ne povoient estre par elle sceues, sinon « d'une inspiration divine, alors il mit toute sa con- « duite et sa ressource entre ses mains... J'ai appris « ce que je dis par ce moien. Il fut vray qu'envi- « ron l'année mil quatorze cent quatre-vingt, j'es- « toie de la chambre du gentil roy Charles VIII, « que l'on peult bien appeler Hardy; car bien le « monstra à Fornoue, en revenant de la conqueste « de son royaulme de Naples, quant, seulement « accompaigné de sept mille Françoys, il deffit « soixante mille Lombards, dont les ungs furent

« tuez et les autres fouirent. Le gentil roy espousa « madame Anne, duchesse de Bretaigne et en eust « un beau filz, qui fut daulphin de Viennois, nom- « mé Charles Rolland (autres disent Orland), nez « dedens le Plessis-les-Tours. Là mesme fut nourry « par le commandement du roy, sous le gouver- « nement de très-noble ancien chevalier, son cham- « bellan, nommé messire Guillaulme Gouffier, sei- « gneur de Boisi, qui fut par luy choisi entre tous « les seigneurs du royaulme pour ung preudhomme « loyal et advisé. A ceste cause il luy voulut mestre « son filz entre les mains, comme à celuy en qui « moult se fioit. Avec ce noble chevalier furent mis « le seigneur de la Selle-Goyenaut, deux maistres « d'hostel, ung medecin, et moy, qui fus son pan- « netier; et n'y en eust plus à ce commencement « d'estat, fors les dames, et vingt-quatre archiers « pour sa garde. Par leans je suivois ce bon che- « valier monsieur de Boisi, quant il s'esbatoit par- « my le parc, et tant l'aimois pour ses grans ver- « tus, que je ne me povois de luy partir. Car de « sa bouche ne sortoit que biaulx exemples, où je « apprenois moult. Il avoit été en Jérusalem et à « Sainte Catherine du mont Sinay (*Sinaï*) dont il « me contoit plusieurs merveilles; et aussi je luy « contois du voyage que j'avois faict en Barbarie, « où j'avois veu des choses estranges. Celluy me « conta, entre aultres choses, le secret qui avoit « esté entre le roy (*Charles VII*) et la Pucelle; et « bien le povoit savoir; car il avoit esté en sa jeu- « nesse très-aimé de ce roy, tant il ne voulut onc-

« ques souffrir coucher nul gentilhomme en son « lict, fors luy. En cette grant privaulté que je « vous dis, luy conta le roy les paroles que la Pu- « celle luy avoit dictes, telles que vous les verrez « cy après. Il fut vray que du temps de la grande « adversité de ce bon roy Charles VII, il se trouva « si bas, qu'il ne savoit plus que faire, et ne faisoit « que penser au remede de sa vie. Car, comme je « vous ay dict, il estoit entre ses ennemis encloz « de tous costez. Le roy en ceste extresme pensée, « entra ung matin en son oratoire tout seul; et « là il feit une priere à Notre-Seigneur, dedens son « cueur, sans prononciacion de paroles, où il luy « requeroit devotement que SI AINSI ESTOIT QU'IL « FUST VRAI HOIR DESCENDU DE LA NOBLE MAI- « SON DE FRANCE, ET QUE JUSTEMENT LE ROYAULME « LUY DEUST APPARTENIR, qu'il luy pleust le luy « garder et deffendre, ou, au pis, luy donner grâce « d'eschapper, sans mort ou prison; et qu'il se « peust saulver en Espaigne ou en Escosse, qui « estoient de toute ancienneté frères d'armes, amys « et alliez des roys de France; et pour ce avoit-il « là choisi son refuge. Peu de temps après ce, « advint que le roy estant en tous ces pensemens, « la Pucelle lui fust amenée, laquelle avoit eu en « gardant ses brebis aux champs, inspiration di- « vine pour venir reconforter le bon roy, laquelle « ne failly pas; car se fist mener et conduire par « ses propres parents jusques à Rheims, où elle le « fist couronner roy de France, maugré tous ses en- « nemis, et le rendit paisible de son royaulme.

« Depuis, cette sainte Pucelle fut prinse et marty-
« risée des Anglais, dont le roy fut moult dolent,
« mais remédier n'y peust (1). »

Ainsi donc, les paroles que Jeanne elle-même communiqua à l'aumônier et que celui-ci attesta plus tard en justice : « Je vous le dis, de la part « de mon Seigneur, vous êtes le véritable héritier « de la France et le fils du roi, » ces paroles étaient une réponse à la prière secrète de Charles, et le roi n'en fut si vivement frappé que parce qu'elle ne pouvait le savoir que par une inspiration d'en haut. Il est tout à fait naturel que Jeanne gardât un silence complet sur ce grand signe que Dieu lui avait accordé; car si les Anglais avaient su que le roi lui-même, connaissant la légèreté de sa mère, doutait de la légitimité de sa naissance et de ses droits au trône, ils se seraient fait une arme de ce doute pour anéantir le peu de considération dont il jouissait encore aux yeux des Français. Mais ce qui n'est pas moins remarquable que le secret même, c'est la manière dont il a plu à la Providence de nous le conserver, et la lumière merveilleuse que se prêtent mutuellement les paroles de Jeanne et le naïf récit de Sala, simple pannetier à la cour du petit-fils de Charles VII.

Au reste, pendant tout cet entretien, la bonne tenue de Jeanne et sa modestie furent telles, qu'il semblait aux uns qu'elle avait passé toute sa vie au milieu des habitudes de la cour, tandis que les

(1) *Exemples de hardiesse de plusieurs rois et empereurs*, manuscrit n° 180 de la Bibliothèque du Roi.

autres ne voyaient en elle qu'une pauvre et humble bergère.

Le roi ne doutait plus désormais que cette jeune fille, qui lisait dans l'avenir et qui connaissait les plus secrètes pensées du cœur, ne fût inspirée par un esprit particulier : seulement il ne savait pas si c'était un esprit céleste ou un esprit diabolique. En conséquence, avant de lui confier une armée, comme elle le demandait, il voulut examiner la chose de plus près et consulter à cet égard les hommes les plus distingués et les plus savants du royaume.

Charles lui-même s'entretint encore plusieurs fois avec Jeanne, et le bruit se répandit de plus en plus, dans tout le pays, qu'elle était envoyée de Dieu. Le duc d'Alençon, dont le père, à la bataille d'Azincourt, avait abattu la couronne d'or du casque de Henri V et payé de sa vie cet acte héroïque, s'amusait à la chasse aux cailles, quand son bailli vint lui annoncer la nouvelle qui courait de bouche en bouche. Le duc se rendit sur-le-champ à Chinon où il trouva la Pucelle auprès du roi, et Charles ayant dit à Jeanne : « Voici le duc d'Alen-« çon, — Soyez le bien venu, répondit-elle ; plus « nous aurons de princes du sang royal de France, « mieux vaudra. »

Le lendemain matin, le duc apprit comment la Pucelle, entre autres choses, exigeait de Charles qu'il remît son royaume entre les mains du roi du ciel, qui ferait pour lui, après cette offrande,

comme il avait fait pour ses ancêtres, et rétablirait sa couronne dans son ancien éclat.

A midi, au sortir de table, le roi et le duc allèrent se promener dans les prairies devant le château. Tout à coup ils virent arriver Jeanne à cheval, la lance à la main et maniant son coursier et ses armes avec l'adresse d'un cavalier exercé. Le duc, transporté de joie et d'étonnement, lui donna ce jour même un beau cheval de guerre.

Les deux envoyés d'Orléans retournèrent dans la ville assiégée, tout réjouis des choses merveilleuses qu'ils avaient vues et entendues, pleins d'espoir et d'enthousiasme. Le bon Dunois fit aussitôt convoquer tout le peuple à leur arrivée, et ils racontèrent ce qu'ils avaient vu et appris de la Pucelle à la cour du roi; comment elle voulait venir délivrer leur ville et conduire ensuite Charles VII à Rheims, pour l'y faire sacrer et couronner.

CHAPITRE XII.

DES LONGS INTERROGATOIRES QUE LA PUCELLE EUT A SUBIR A POITIERS.

D'après l'ordre du roi, Jeanne fut de nouveau interrogée sur ses desseins par une respectable assemblée à laquelle assistaient, entre autres, quatre évêques et le duc d'Alençon. Elle répondit,

comme la première fois, qu'elle venait de la part de Dieu, et que des voix célestes lui révélaient ce qu'elle avait à faire pour accomplir la volonté d'en haut.

Il paraît que tous ces hommes réunis n'osèrent pas prononcer dans une affaire aussi importante. Ils craignaient les railleries de l'ennemi. L'archevêque de Rheims surtout ne voulait pas croire aux promesses de la Pucelle. C'est pourquoi l'on résolut de la conduire à Poitiers. Là se trouvaient, depuis que Paris était au pouvoir des Anglais, un parlement et une université, où l'on comptait un grand nombre de savants, de docteurs et de maîtres qui durent interroger Jeanne derechef.

Il était très-juste que l'affaire fût soumise à un sérieux examen, car c'eût été une légèreté condamnable de confier, sur sa simple parole, les destinées du royaume aux mains d'une jeune fille inconnue. Mais tout a ses bornes en ce monde, la prudence comme le reste, et les plus savants ne sont pas toujours ceux qui voient le plus clair dans les choses de la vie. Aussi Jeanne s'effrayait-elle, au fond de son cœur, des mille difficultés savantes qu'on allait lui faire : « En mon Dieu, di-
« sait-elle chemin faisant, je sçay bien que j'auray
« beaucoup à faire à Poictiers où on me meine;
« mais messire m'aydera. Or, allons de par Dieu!
« car c'estoit sa manière de parler. » Le roi s'y rendit pareillement.

Ainsi fut convoquée, dans cette ville, par ordre du conseil royal, sous la présidence de l'archevê-

que de Rheims, chancelier du royaume, une grande et solennelle assemblée de docteurs, de professeurs et de bacheliers, versés dans les saintes Écritures et dans le droit civil et ecclésiastique, à l'effet d'examiner la doctrine et la foi de cette jeune fille qui se disait envoyée de Dieu pour rétablir le roi dans sa puissance. Ils devaient déclarer au roi, leur maître, si elle disait vrai, et s'il pouvait, en bon chrétien, accepter son secours.

En conséquence, l'assemblée se transporta dans la demeure de la Pucelle, que l'on avait placée chez un avocat royal, sous la surveillance de sa femme, qui jouissait de la meilleure réputation. Quand tous furent assis dans la salle, Jeanne prit sa place à l'extrémité du banc inférieur et leur demanda ce qu'ils désiraient.

Alors l'un d'entre eux se levant au nom de l'assemblée entière, exposa à Jeanne comment ayant appris qu'elle avait dit au roi que Dieu l'avait chargée d'une mission pour lui, ils venaient l'examiner. Ensuite les professeurs, les docteurs et les bacheliers commencèrent, l'un après l'autre, à lui démontrer par toutes sortes de preuves savantes, qu'on ne pouvait pas ajouter foi sur ce point à ce qu'elle disait.

Jeanne ne se laissa point embarrasser. Elle opposa à toutes leurs raisons, à toutes leurs questions, à toutes leurs subtilités, de si solides et si belles réponses, que les professeurs et les docteurs et les bacheliers secouèrent la tête, en disant qu'un savant ne parlerait pas mieux. Puis, venant à sa

mission divine, quand elle leur raconta comment les anges et les saints lui étaient apparus dans les champs où elle gardait son troupeau, et lui avaient parlé de la grande pitié qui était au royaume de France; comment là-dessus elle avait pleuré et comment les saintes lui avaient ordonné d'aller trouver le capitaine de Vaucouleurs et lui avaient promis de la conduire heureusement dans son dangereux voyage vers le roi; quand elle exposa tout cela, ce fut avec tant d'enthousiasme, d'élévation et de dignité, que les savants furent étonnés d'entendre une simple et ignorante bergère dire des choses si merveilleuses, et répondre d'une manière si habile et si sage à toutes les questions et à tous les doutes.

Quand ils recommençaient à vouloir lui prouver par toutes sortes de livres et d'écrits, qu'on ne pouvait cependant pas ajouter foi à sa parole, elle écoutait tranquillement leurs longs discours depuis le commencement jusqu'à la fin, et disait : « Il y a es livres de messire plus que es vostres. »

Elle leur prédit aussi quatre choses dans cet interrogatoire : premièrement, que la puissance des Anglais serait brisée et Orléans délivré; mais, pour arriver là, il fallait que le roi lui donnât des gens d'armes, et elle devait d'abord inviter les Anglais à faire d'eux-mêmes leur retraite; deuxièmement, que le roi serait sacré à Rheims; troisièmement, qu'il rétablirait sa domination à Paris ; quatrièmement enfin, que le duc d'Orléans sortirait de la prison où il était retenu en Angleterre.

Quoique ces quatre merveilleuses prédictions se soient réalisées comme la Pucelle les exposa alors à Poitiers, elles parurent tout à fait invraisemblables aux professeurs et aux docteurs avant qu'elles fussent accomplies, surtout celle relative au couronnement du roi à Rheims, car ils considéraient que toutes les routes et les places fortes, depuis Orléans jusqu'à la ville du sacre, étaient aux mains des ennemis. Ils firent à Jeanne sur ce sujet une multitude d'objections. Par exemple, maître Guillaume Aymeri lui dit : « Tu prétends « que la voix t'a dit que Dieu veut délivrer le peu- « ple de France de la calamité où il est : or, s'il « veut en effet le délivrer, il n'est pas besoin des « gens d'armes. » Jeanne répondit aussitôt et sans se déconcerter : « En mon Dieu, les gens d'armes « batailleront, et Dieu donnera la victoire. » Maître Guillaume Aymeri déclara qu'il était content de cette réponse. Alors frère Séguin lui dit : « Dieu « ne veut point qu'on croie à vos paroles, à moins « que vous ne fassiez voir un signe par lequel « il demeure évident qu'il vous faut croire. Nous « ne conseillerons donc point au roi, sur votre « simple assertion, de vous confier des gens d'ar- « mes pour que vous les mettiez en péril, si vous « ne nous dites pas autre chose. » Cette objection parut très-évidente à plusieurs, et en effet, si Jeanne avait changé de l'eau en vin, sous leurs yeux, ou rappelé un mort à la vie, c'eût été le plus court moyen de dissiper leurs doutes. Ils se joignirent donc au frère Séguin pour prier instam-

ment la Pucelle de prouver sa mission par un miracle. Mais elle répondit : « En mon Dieu, je ne « suys par venue à Poictiers pour faire signes (*mi-* « *racles*); mais conduisez-moi à Orléans, je vous y « montrerai des signes pourquoi je suis envoyée. « Que le roi me donne des gens d'armes en telle « et si petite quantité qu'il voudra, et j'irai. »

Les informations et les questions ne finissaient pas. Outre les réunions solennelles, dont la première dura plus de deux heures, et où tous les membres de l'assemblée l'interrogeaient, chacun d'eux avait encore le droit d'aller la visiter et de la questionner en particulier. Ce n'était pas tout. Comme il arrive d'ordinaire en pareil cas, beaucoup d'autres personnes de tout rang, grands et petits, hommes et femmes, affluaient pour voir la merveille de leurs propres yeux. « Avant que ces « gens allassent à elle, dit une ancienne chronique, « ce qu'elle disoit leur sembloit impossible à faire « disans que ce n'estoit que resveries et fantaisies : « mais il n'y eut celluy, quant il en retournoit et « l'avoit ouye, qui ne dist après que c'estoit une « créature de Dieu : aulcuns mesme, en retour- « nant, ploroient à chaudes larmes. Semblablement « y furent dames, damoiselles et bourgeoises, qui « luy parlerent; et elle leur répondit si doulcement « et gracieusement qu'elles les faisoit plorer. Entre « aultres choses, ils luy demanderent pourquoy « elle ne prenoit pas ung habit de femme? Et « elle leur répondit : — Je crois bien qu'il vous « semble estrange et non sans cause; mais il faut

« pour ce que je me doys armer, et servir le gentil « Dauphin en armes, que je prenne les habille- « mens propices et necessaires à cela; et aussi « quant je serois entre les hommes, estant en habit « d'homme, ils n'auront pas concupiscence char- « nelle de moy, et me semble qu'en cest estat je con- « serverai mieulx ma virginité de pensée et de « faict. »

Il y en eut aussi quelques-uns qui lui demandèrent pourquoi elle donnait à Charles le titre de Dauphin et non celui de Roi. « Je ne l'appellerai « roi, répondit-elle, qu'après qu'il aura été sacré « et couronné à Rheims où je pense le conduire. » On voit briller, dans cette réponse, tout l'esprit religieux de Jeanne; car, conformément aux anciennes idées catholiques, la royauté était à ses yeux une dignité sainte, une mission divine; l'Église devait prononcer sa consécration sur le roi, pour qu'il pût ensuite, au nom de Celui à qui toute puissance appartient au ciel et sur la terre, maintenir le droit et la justice et protéger et étendre avec le bras temporel, comme l'Église avec le bras spirituel, le royaume de Dieu parmi les hommes confiés à ses soins.

Ceux que le roi avait chargés d'examiner Jeanne faisaient épier ses moindres paroles et ses moindres actions par des femmes qu'ils avaient placées auprès d'elle. Mais tous les rapports de celles-ci s'accordaient à faire son éloge : elles ne savaient rien dire d'elle autre chose, sinon qu'elle menait une vie entièrement chrétienne et qu'on ne la voyait ja-

mais oisive. Son excellente hôtesse racontait aussi à sa louange comment chaque jour, après le dîner, elle se mettait à genoux et passait une partie du jour et même de la nuit en prière, ou bien comme elle se retirait souvent dans une petite chambre pour vaquer à ses exercices de piété.

Dans ce long et minutieux examen, la Pucelle eut une bonne occasion de s'exercer à la patience, car il lui fut probablement plus facile de délivrer Orléans des Anglais, que de débarrasser de leurs doutes les professeurs et les docteurs. Aussi ne faut-il pas s'étonner que plus d'une fois la patience lui ait échappé au milieu de ces questions interminables, quand elle pensait que chaque jour le fer et la faim mettaient Orléans plus près de sa ruine, et surtout avec le pressentiment très-arrêté qu'elle avait, qu'un temps fort court lui était mesuré par le ciel pour sa miraculeuse mission sur la terre. Elle savait, en outre, qu'il dépendait des hommes de faire un bon ou un mauvais usage de cette grâce, selon qu'ils auraient plus ou moins de foi en la puissance et la miséricorde de Dieu. Un jour, deux professeurs lui ayant adressé de nouveau cette question toujours la même : « Pourquoi « êtes-vous venue et qui vous a envoyée? — Écou- « tez, répondit-elle, je ne sais ni A ni B; je « viens de la part du roi du ciel pour faire le- « ver le siége d'Orléans et pour conduire le roi « à Rheims où il doit être sacré et couronné : « mais il faut auparavant que j'écrive aux Anglais « pour les sommer de se retirer, car telle est la

« volonté de Dieu. Avez-vous du papier et de « l'encre ? » Et quand les deux professeurs lui eurent apporté ce qu'elle désirait, elle commença à leur dicter une lettre aux Anglais. Un autre jour, frère Séguin, *bien aigre homme*, suivant une chronique, lui ayant demandé avec l'accent et le dialecte de sa province (il était Limousin) : « dans « quelle langue la voix céleste lui parlait; — Meil-« leure que la vôtre, répondit Jeanne; » et comme il osa même lui demander ensuite « si elle croyait « en Dieu; — Plus que vous-même, répliqua la « Pucelle, indignée de ce soupçon. » Mais surtout elle ne cessait de répéter qu'il n'y avait pas de temps à perdre et qu'il fallait agir.

Christophe d'Harcourt, évêque de Castres, déclara qu'il la croyait envoyée de Dieu et que c'était elle dont parlait la prophétie. Enfin les savants examinateurs formulèrent leur avis en disant, suivant le rapport du chevalier d'Aulon : « qu'ils ne « véoient, sçavoient, ne congnoisçoient, en icelle « Pucelle, aucune chose fors seulement ce qui peut « estre en une bonne chrestienne et vraye catholique, « et que pour telle la tenoient; et estoit leur opi-« nion que estoit une très-bonne personne. » En conséquence, vu ses bonnes mœurs, sa simplicité, sa réputation sans tache, la sainteté de sa vie et la sagesse de ses paroles, ils estimaient qu'on devait tenir ses réponses pour des inspirations divines. En outre, vu la grande détresse du royaume et du roi, dont les fidèles sujets, désespérant de tout secours humain, n'attendaient leur salut que de Dieu

seul; vu aussi le péril imminent dans lequel la bonne ville d'Orléans se trouvait, si elle n'était secourue sans délai, ils pensaient que le roi pouvait accepter le service de cette jeune fille et l'envoyer à Orléans.

Ce qui prouve la réserve et la prudence avec laquelle on procéda dans toute cette affaire, et qu'on ne s'en rapporta pas légèrement à la parole de Jeanne d'Arc sur sa mission divine, c'est que Charles VII, non content des longues investigations des savants et des célèbres docteurs de l'université de Poitiers, voulut encore consulter les prélats et les personnages les plus considérés du royaume. Parmi les réponses faites au prince à ce sujet, le temps a épargné celle de Jacques Gelu, qui, après avoir occupé d'abord le siége archiépiscopal de Tours, mourut archevêque d'Embrun dans la même année que la Pucelle.

A la première question qu'on lui avait posée, savoir : S'il convient à la majesté de Dieu de s'occuper des actes d'un simple particulier ou même de la direction d'un royaume, l'archevêque répond : « L'éternelle sagesse a dit : Par moi les rois règnent « et les législateurs proclament la justice. Dieu, « l'auteur et le conservateur de chaque être, les « aime et les conduit tous avec un égal amour. » En réponse à cette deuxième question : S'il ne convient pas mieux à la Toute-Puissance divine d'opérer ses miracles par des anges que par des hommes, Jacques Gelu dit : « qu'à la vérité les anges étaient « plus dignes d'être les instruments de la Divinité

« mais qu'elle s'était aussi servie des hommes pour « accomplir les plus grands prodiges; Dieu avait « même envoyé un corbeau porter de la nourri- « ture à Élie dans le désert. » Sur la troisième question : S'il convenait de charger une jeune fille d'un office qui appartient aux hommes, l'archevêque fait observer : « que l'ancienne loi, pour sé- « parer les sexes, défendait, il est vrai, aux femmes « de porter des vêtements du sexe masculin, « mais que Dieu avait révélé quelquefois à des « vierges des secrets qu'il avait cachés aux hommes; « c'est pourquoi il pense qu'une vierge peut bien « aussi conduire une armée. Quant à savoir si la « chose présente était un prestige et une trompe- « rie de l'ennemi du genre humain, on pouvait en « juger par la conduite de la Pucelle. Enfin, on de- « vait discerner les esprits, et le jugement étant « un don de Dieu, il fallait l'employer aux choses « qui arrivent par l'ordre et la disposition de la « divine Providence. »

D'après les documents qui viennent d'être cités, on voit que les hommes de cette époque, s'ils n'avaient pas une aussi grande opinion d'eux-mêmes, n'étaient point cependant aussi superstitieux que beaucoup de gens le croient aujourd'hui dans l'ignorance de leur orgueil; qu'ils savaient y regarder de près quand il le fallait, et qu'ils ne fermaient pas dédaigneusement les yeux, comme de nos jours, à toutes les choses miraculeuses et divines, sans même daigner approfondir les faits où il plaît à l'Éternelle Sagesse d'agir autrement que ne le

conçoit l'entendement humain dans sa vanité et son indigence.

Enfin, après que le roi eut remis Jeanne entre les mains de la reine de Sicile, sa belle-mère, et de plusieurs autres dames, pour s'assurer si elle avait gardé le vœu de virginité qu'elle avait fait à Dieu, ce point étant également décidé à l'avantage de la jeune fille, il résolut dans son conseil, bien que toujours avec une certaine hésitation, de se servir d'elle et de l'envoyer à Orléans, puisque Dieu lui-même la lui avait envoyée à cet effet.

Le célèbre Æneas Sylvius, qui monta sur le trône pontifical, sous le nom de Pie II, en 1458, moins de trente ans après la mort de Jeanne d'Arc, lui donne le témoignage suivant dans son histoire : « Le dauphin, craignant d'être trompé, fit exami-« ner Jeanne par son confesseur l'évêque de Castres, « théologien d'une science éminente, et la confia « à la surveillance de nobles dames. Quand elle « fut interrogée sur sa foi, elle ne donna que des « réponses conformes à la religion chrétienne, et « quand on scruta ses mœurs, on ne trouva en « elle qu'une pureté virginale et l'honnêteté la plus « sévère. L'examen dura plusieurs jours, et l'on ne « découvrit en elle rien de feint, aucune ruse ni « aucun mensonge. »

Telles furent les nombreuses et dures épreuves auxquelles Jeanne fut soumise, avant d'obtenir seulement de son roi la permission de paraître devant l'ennemi, à la tête de la chevalerie française, pour accomplir la volonté de Dieu.

CHAPITRE XIII.

COMMENT LA PUCELLE S'APPRÊTA A PARTIR POUR ORLÉANS ET ENVOYA SON HÉRAUT D'ARMES AUX ANGLAIS.

Alors le duc d'Alençon reçut du roi l'ordre de marcher vers Blois avant la Pucelle, afin d'organiser un convoi de vivres et des forces pour l'escorter. La Pucelle elle-même devait ensuite diriger le convoi. Or, quand même le roi aurait eu en elle une entière confiance, il n'aurait rien pu entreprendre de plus considérable, puisqu'il eut même beaucoup de peine à rassembler l'argent nécessaire pour cette expédition.

Pendant ces préparatifs, Jeanne fut aussi équipée comme il convenait à un chef d'armée à cette époque. Elle reçut du roi son armure et sa suite, et de Dieu son épée et sa bannière.

Ce furent ses saintes qui lui annoncèrent comment, dans l'église de sainte Catherine de Fierbois, il y avait pour elle une épée enterrée près de l'autel. En conséquence, elle fit écrire aux prêtres de cette église une lettre dans laquelle elle leur demandait cette épée. Un armurier de Tours fut chargé de creuser près de l'autel, et l'on trouva, en effet, à une médiocre profondeur, une épée marquée de cinq croix. Les prêtres enlevèrent

facilement la rouille dont elle était couverte et y firent faire un riche fourreau de velours rouge semé de fleurs de lis. Les bourgeois de Tours voulurent surpasser les prêtres de Sainte Catherine et ils offrirent à la Pucelle un fourreau de drap d'or encore plus précieux. L'humble Jeanne s'en fit faire un de cuir, tout simple, mais fort et solide, qu'elle portait habituellement dans les combats.

Elle n'avoua au roi qu'après beaucoup d'instances, comme un secret, que l'existence de son épée lui avait été révélée par ses voix célestes, car elle ne laissait jamais voir les grâces dont elle était l'objet. Elle se fit aussi faire une bannière telle que sainte Catherine et sainte Marguerite la lui avaient montrée en lui disant : « Prends cette bannière « au nom du Roi du ciel, et porte-la sans crainte. » D'après l'ordre des mêmes saintes, cette bannière fut faite de toile blanche semée de lis. Le Sauveur des hommes y était représenté assis au milieu des nuages, sur son trône placé sur un arc en ciel et tenant à la main le globe de la terre. A ses pieds, à droite et à gauche, étaient agenouillés deux anges. L'un tenait un lis, qui est le blason de France et auquel Dieu donnait sa bénédiction. Comme devise, on lisait sur le côté : Jhesus Maria. Du reste, cette bannière avait la forme de celle d'un chevalier ordinaire. Sur la banderole particulière à ce genre de pennons était peinte l'Annonciation avec un ange offrant un lis à la sainte Vierge.

Charles VII attacha au service de la Pucelle Jean d'Aulon que le noble Dunois appelait son

meilleur chevalier, deux pages, un maître d'hôtel, deux hérauts et deux servants d'armes. Le roi lui fit aussi faire, à sa taille, une armure complète depuis la tête jusqu'aux pieds. Au moment où elle cherchait ce qui lui tenait le plus à cœur, c'est-à-dire un confesseur, ou aumônier, comme on l'appelait alors, son frère Pierre d'Arc et un de ceux qui l'avaient accompagnée auprès du roi, lui amenèrent frère Jean Pasquerel, maître-lecteur au couvent des ermites augustins à Tours. Édifiés de sa grande piété, ils l'avaient déterminé à les accompagner, et ils le présentèrent à la Pucelle en disant à celle-ci : « Jeanne, nous t'amenons ce bon père; « tu l'aimeras certainement beaucoup, une fois que « tu auras appris à le connaître. » Elle répondit qu'elle avait déjà entendu parler de lui, qu'elle l'acceptait avec joie comme père spirituel, et qu'elle se confesserait à lui le lendemain matin. Le frère dit d'abord la messe pour Jeanne, et, ainsi qu'il le témoigna plus tard en justice, il fut extraordinairement édifié de sa confession. Elle le pria de ne pas la quitter et de rester toujours auprès d'elle en qualité de confesseur. Il le lui promit, et il a tenu parole.

Avant de prendre congé du roi, Jeanne confirma merveilleusement sa mission divine. Elle dit à Charles VII comment sainte Marguerite et sainte Catherine lui avaient révélé qu'elle serait blessée en délivrant Orléans, mais que sa blessure ne l'empêcherait pas d'accomplir son œuvre. Cette prédiction, qu'elle répéta à Orléans le matin même

du jour où elle fut réalisée, se trouve rapportée, d'une manière très-remarquable, par un gentilhomme flamand, qui l'annonçait dans une lettre de Lyon, comme une nouvelle curieuse avant l'accomplissement; de sorte qu'on ne peut pas élever le moindre doute sur son authenticité. Ici, comme pour le secret que la Pucelle découvrit au roi, et en général dans toute cette histoire, il semble que la Providence elle-même ait voulu amasser les preuves et les témoignagnes les plus décisifs pour confondre ceux qui ne veulent pas croire à la miraculeuse mission de Jeanne d'Arc.

Ce gentilhomme, nommé le sire de Rotslaer, écrit au duc de Brabant : « comment il a appris « d'un conseiller et maître d'hôtel du seigneur « Charles de Bourbon, qu'il se trouve actuellement « auprès du roi Charles VII une jeune fille de la « Lorraine, laquelle promet de délivrer Orléans et « annonce qu'elle sera blessée d'une flèche dans « un combat devant la ville, mais qu'elle ne mourra « pas de sa blessure. Le dauphin Charles, dit « cette jeune fille, sera couronné à Rheims l'été « suivant, et elle annonce plusieurs autres choses « encore que le roi tient secrètes. Elle monte « tous les jours à cheval, armée de pied en cap, la « lance au poing comme les autres chevaliers, et « Charles et ses fidèles ont confiance en elle. » Cette remarquable lettre est datée de Lyon le 22 avril : or, c'est le 29 que Jeanne fit son entrée à Orléans; elle fut blessée le 7 mai, et le 11 juillet suivant le roi était couronné à Rheims.

Les préparatifs du duc d'Alençon étant à peu près terminés et plusieurs braves chevaliers s'étant joints à lui, la Pucelle leva sa bannière et partit de Tours le 21 avril pour se rendre à Blois, accompagnée de l'archevêque de Rheims, du grand maître de la maison du roi et d'une petite troupe d'hommes d'armes.

Au commencement les gens de guerre n'avaient pas grande confiance dans la pieuse jeune fille, et quand ils l'entendaient dire qu'elle mettait tout son espoir, non pas dans le tranchant de l'épée, mais dans la bénédiction de Dieu, ces discours ne pouvaient pas trouver beaucoup d'accès dans leurs farouches esprits. Jeanne, de son côté, avait horreur de l'impiété et des crimes au milieu desquels avaient grandi toutes ces âmes dans des guerres interminables, et elle voulait avant tout mettre fin à ce genre de vie.

Pendant les deux jours qu'elle passa à Blois, les prêtres de la ville se réunirent, à sa demande, le matin et le soir, sous une bannière qu'elle avait fait faire exprès par son confesseur, et qui représentait l'image du Sauveur crucifié. Les ecclésiastiques chantaient des cantiques et des hymnes en l'honneur de la Reine du Ciel, tandis que Jeanne priait à genoux au milieu d'eux. Elle n'admettait à ce pieux exercice que ceux d'entre les hommes d'armes qui s'étaient confessés le jour même, et les prêtres étaient prêts à les entendre à toute heure. Jeanne elle-même les exhortait instamment à se réconcilier avec Dieu, car elle ne voulait que des

mains pures et agréables au ciel pour l'aider à accomplir sa divine mission. Ainsi qu'elle l'avait demandé, une partie de ces prêtres l'accompagnèrent dans cette guerre sainte, jusqu'à Orléans, la ville héroïque et affligée.

Toutefois, avant de quitter Blois, Jeanne envoya aux Anglais, comme ses saintes le lui avaient recommandé, une sommation au nom de Dieu de quitter la France. Elle était ainsi conçue :

Jhesus, Maria,

« Roy d'Angleterre, et vous, duc de Bethfort, « qui vous dictes régent du royaume de France; « vous Guillaume de la Poulle; vous, de Suffort; « Jean sire de Tallebot; et vous, Thomas, seigneur « d'Escalles, qui vous dictes lieutenants du dit Bethfort, faictes raison au Roy du ciel, rendez à « la Pucelle qui est envoyée de par Dieu, le Roy « du ciel, les clefs de toutes les villes que vous avez « prises et violées en France. Elle est ici venue de « par Dieu pour réclamer le sang royal, elle est « toute preste de faire paix, si vous lui voulez faire « raison, par ainsi que voulez vuider de France; « et qu'amendez les dommages que y avez faicts, et « rendez les deniers qu'avez reçus de tout le temps « que l'avez tenu. Et entre vous, archers, compagnons de guerre, gentilshommes et autres, qui « estes devant la ville d'Orléans, allez-vous en, de « par Dieu, en vostre pays; et se ainsi ne le faictes, « attendez les nouvelles de la Pucelle, qui vous ira « voir brefvement à vos bien grands dommages.

« Roy d'Angleterre, se ainsi ne le faictes, je suis « chef de la guerre, et vous asseure qu'en quelque « lieu que je trouverai vos gens en France, je les « combattrai et les chasserai, et ferai aller hors, « veullent ou non; et s'ils ne veullent obéir, je les « ferai tous occire. Je suis ici envoyée de par Dieu, « le Roy du ciel, pour les combattre et pour les « mettre hors de toute France; et s'ils veullent « obéir, je les prendrai à mercy. Et n'ayez point « opinion d'y demeurer plus; car vous ne tiendrez « point le royaume de France, de Dieu, le Roy du « ciel, fils de la Vierge Marie. Ains le tiendra Char- « les, le vray héritier, car Dieu, le Roy du ciel, le « veut, et lui est révélé par la Pucelle, que bien « brief il entrera à Paris en bonne et belle compa- « paignie. Et si vous ne voulez croire les nouvelles « de par Dieu et de par la Pucelle, je vous advise « que en quelque lieu que nous vous trouverons, « nous vous férirons et frapperons dedans, et y fe- « rons un si grand hay-hay, que depuis mille ans en « France n'y en eust un si grand; et croyez ferme- « ment que le Roy du ciel envoyera tant de forces « à la Pucelle, que vous ne vos gens d'armes ne « lui sauriez nuire, ne aux gens de sa compaignie; « et aux horions voira-t-on qui aura le meilleur droit. « Et vous duc de Bethfort, qui tenez le siége de- « vant Orléans, la Pucelle vous prie que vous ne « vous faciez point destruire; et se vous lui faictes « la raison, encore pourrez-vous venir veoir que « les François feront le plus beau faict que oncques « fut fait pour la chrestienté; et vous prie me faire

» responce, si vous voulez faire paix en la cité « d'Orléans où nous espérons être bien brief. Et « se ainsi ne le faictes, de vos gros dommages vous « souvienne.

« Escript, ce mardy de la sepmaine saincte de « l'année de notre Seigneur mil quatorze cent vingt « neuf (1). »

CHAPITRE XIV.

COMMENT LA PUCELLE PARTIT POUR ORLÉANS, ET AVEC QUELLE JOIE ELLE Y FUT REÇUE.

Le vingt-sept avril, le convoi partit de Blois pour Orléans; et la Pucelle, qui avait le commandement supérieur de l'armée au nom du roi, ordonna de marcher de manière à arriver devant la ville par la rive droite de la Loire. C'était de ce côté que se tenait le comte de Suffolk avec le principal corps des Anglais, et qu'ils avaient établi leurs meilleurs retranchements. Les chevaliers inquiets, représentèrent vainement à Jeanne les grands dangers de cette route, et que le bâtard d'Orléans, si expérimenté dans l'art de la guerre, avait conseillé de prendre la rive gauche pour aborder par eau : la Pucelle, qui ne craignait ni Suffolk, ni ses

(1) On ignore ce qu'est devenue la minute de cette lettre : nous la donnons ici d'après la copie qui se trouve dans les actes du procès et telle qu'on la lut à la Pucelle devant le tribunal en lui demandant si elle la reconnaissait pour sienne. Jeanne répondit que c'était bien là sa lettre, sauf trois passages altérés, peut-être par mauvaise intention.

troupes, ni ses retranchements, voulait percer tout d'abord les plus fortes lignes de l'ennemi, car ses voix le lui avaient ainsi ordonné, et les chevaliers furent obligés de le lui promettre.

En tête du convoi marchaient les prêtres avec la sainte bannière du Sauveur. La Pucelle suivait, entourée des maréchaux de Saint-Sévère et de Rays, de l'amiral de Culan, du grand maître du palais Gaucourt, du brave La Hire et de beaucoup d'autres vaillants chevaliers accourus à Blois pour l'accompagner. Ensuite venait une troupe de quatre à cinq mille hommes escortant les troupeaux et les provisions destinées à ravitailler la ville.

Les prêtres qui marchaient en tête, chantaient à haute voix en chœur d'anciennes hymnes de l'Église, et surtout ils faisaient monter le *Veni Creator* vers l'esprit enflammé de l'éternelle sagesse, pour qu'il se répandît sur l'armée.

On était au doux mois de mai, où les oiseaux chantent dans les bois et dans les champs, où les fleurs brillent dans les prés et sur les arbres, où tout ce qui a vie s'épanouit au soleil; et, pendant deux jours, le convoi marcha processionnellement à travers ces riantes plaines de la Loire, entrecoupées de vergers et de prairies, et que leur beauté a fait surnommer *le jardin de la France.*

Ainsi précédée de ses prêtres, l'armée ressemblait plutôt à un pacifique pèlerinage qu'à une expédition guerrière, et le cœur des farouches hommes d'armes était de plus en plus pénétré de respect pour leur sainte conductrice. Elle les exhortait

sans relâche à la pénitence et à la confiance en Dieu et en sa miséricorde infinie, les assurant qu'il leur donnerait la victoire s'ils étaient en état de grâce. Elle-même communia solennellement au milieu d'eux en plein air, et l'amour qui brûlait son âme enflamma bientôt celle des autres. Le plus grand nombre d'entre eux allèrent à confesse, toutes les femmes de mauvaise vie durent quitter l'armée par ordre de la Pucelle, et elle observa, pour sa part, une si sévère discipline, qu'elle coucha la première nuit revêtue de son armure, ce dont elle fut incommodée.

Le troisième jour, ils arrivèrent devant Orléans, la cité fidèle, où tous les vœux de Jeanne la portaient depuis si longtemps; mais combien sa joie fut mêlée d'amertume, quand, arrivée sur les hauteurs qui dominent la ville, elle reconnut que les chevaliers avaient violé leur promesse et que l'armée se trouvait sur la rive gauche du fleuve.

Les funestes conséquences de cette mesure se manifestèrent aussitôt, et l'on vit quelle faute on avait commise en suivant les conseils de la prudence humaine pour éviter un danger d'un moment, au lieu de se fier à l'envoyée de Dieu. Le convoi entier était dans la plus fâcheuse position : il n'y avait pas un seul pont sur lequel on pût passer le fleuve, et, près de la ville les eaux de la Loire étaient si basses, qu'on ne pouvait décharger les provisions dans les bateaux qu'en un seul endroit. Or, cet endroit était défendu par un retranchement, et l'on avait à craindre, à chaque minute,

une attaque de toutes les forces de l'ennemi.

Dans ce moment critique, les chefs qui avaient préféré leur opinion à celle de la Pucelle, ne savaient plus que faire; mais Jeanne, toujours pleine d'assurance en la vertu divine, leur conseilla d'attaquer le retranchement. Ils n'osèrent s'y résoudre à cause de la disproportion de leurs forces.

Sur ces entrefaites, le comte de Dunois passa la Loire avec une nombreuse troupe de bourgeois. « Êtes-vous le bâtard d'Orléans lui cria la Pucelle? « — Oui, répondit-il, et je suis aise de votre arri- « vée. — Est-ce vous, poursuivit-elle mécontente, « qui avez donné l'avis de me faire venir de ce « côté de la rivière, et non pas directement du « côté où sont Talbot et ses Anglais? Les vivres « seraient entrés sans les faire passer par la rivière. » Dunois ayant cherché à s'excuser en disant que lui et d'autres capitaines plus expérimentés avaient été de cet avis, le regardant comme le meilleur et le plus sûr : « En mon Dieu, reprit Jeanne, le « conseil de Dieu notre Seigneur est plus sûr et « plus habile que le vôtre. Vous avez cru me trom- « per et vous vous êtes trompé vous-même plus « que moi; car je vous amène le meilleur secours « qui ait jamais été envoyé à qui que ce soit. C'est « le secours du Roi des cieux. Or, il ne vous arrive « pas par amour de moi, mais il vous vient de « Dieu même, qui à la prière de saint Louis et de « saint Charlemagne, a eu pitié de la ville d'Orléans « et ne veut point souffrir que les ennemis aient « ensemble le corps du duc d'Orléans et sa ville. »

A la fin, on résolut de remonter le fleuve avec les bateaux et l'armée à deux lieues à l'est d'Orléans, jusque vis-à-vis le village de Checy, où il y avait garnison française et où le passage était plus facile. Toutefois ce plan même ne semblait pas possible à exécuter : le temps était orageux, la pluie tombait par torrents, la nuit approchait et les bateaux ne pouvaient bouger de place à cause du vent contraire. Mais Jeanne prédit que le vent ne tarderait pas à changer. « Attendez un peu, « leur disait-elle, car avec l'aide de mon Dieu « tout ira bien. » A peine avait-elle prononcé ces paroles, que, suivant le rapport de frère Pasquerel, témoin oculaire, l'eau sembla croître sensiblement. Dunois fut si frappé de cet événement merveilleux, qu'il dit à ce sujet : « Il me paraît que la Pucelle « et ses faits et gestes à l'armée viennent plutôt « de Dieu que des hommes, quand je pense au « changement subit qui s'opéra dès qu'elle eut « parlé de son espoir dans le secours du ciel, et « comment les provisions entrèrent dans Orléans « malgré les Anglais, qui pourtant étaient de beau- « coup les plus forts. »

Les bateaux passèrent à pleines voiles sous le canon des Anglais, sans que ceux-ci leur envoyassent un seul boulet, ce qui fut vraiment prodigieux. Désormais le courage des Français alla toujours croissant avec leur confiance en leur miraculeuse conductrice. Les provisions arrivèrent sans obstacle à l'endroit convenu, et furent transportées de l'autre côté du fleuve. Le nombre des bateaux

de passage étant insuffisant, on résolut de faire rétrograder l'armée jusqu'à Blois pour y traverser la Loire sur le pont et revenir avec de nouveaux renforts par le chemin que Jeanne avait indiqué. Mais on la pria d'entrer elle-même sans retard dans la ville, où les bourgeois l'attendaient avec tant d'impatience. On ne put pas d'abord la décider à se séparer de son armée : « Mes gens, disait-elle, se « sont repentis de leurs péchés, ils se sont confes- « sés, ils ont bonne volonté, et il est nécessaire de « les conduire dans ces dispositions devant l'enne- « mi. » Ce ne fut que sur les instantes prières des chefs et après la promesse qu'ils lui eurent faite de revenir avec des forces plus considérables, qu'elle entra enfin dans le bateau de Dunois et passa la Loire, tenant sa bannière à la main et accompagnée du brave La Hire, du maréchal de Boussac et d'autres chevaliers. Auparavant, elle avait recommandé à son confesseur Jean Pasquerel de demeurer à l'armée et de porter avec les prêtres comme précédemment, en tête des troupes, la sainte bannière du Sauveur.

Pendant que ceux d'Orléans faisaient une vigoureuse sortie contre un retranchement anglais qui défendait le passage, et s'emparaient, dans le combat, d'un drapeau ennemi, les provisions furent heureusement introduites dans la ville affamée, et ainsi s'accomplit une prédiction de la Pucelle, à savoir, que le convoi entrerait dans la ville sans être arrêté par les Anglais.

Quant à la Pucelle elle-même, pour éviter un

trop grand concours de peuple, elle attendit jusqu'au soir, avec sa suite, à l'endroit où elle avait débarqué. Il était six heures et demie quand elle partit de là, accompagnée de deux cents lances qui avaient été détachées de l'armée pour lui servir d'escorte. Or, bien que cette petite troupe ne passât qu'à un jet d'arc des Anglais, ceux-ci ne tirèrent point l'épée contre l'envoyée du ciel et ne bougèrent pas même de place, comme si la main de Dieu eût retenu leurs bras et paralysé leur courage. Laissons parler à ce sujet un bourgeois d'Orléans qui a écrit, dans le naïf langage de l'époque, une relation du siége conservée aux archives de la maison de ville : « Car ainsi comme à « huit heures au soir, malgré tous les Anglois qui « oncques n'y mirent empeschement aulcun, elle « entra armée de toutes pieces, montée sur un che- « val blanc, et faisoit porter devant elle son es- « tandart, qui estoit pareillement blanc, auquel « avoit deux anges tenant chacun une fleur de lys « en leur main : et au panon estoit paincte comme « une annonciation, c'est l'image de Notre-Dame, « ayant devant elle un ange luy présentant un lys. « Elle ainsi entrant dedans Orléans avoit à son côté « senestre le Bastard d'Orléans armé et monté « moult richement. Et après venoient plusieurs « aultres nobles et vaillants seigneurs, escuiers, ca- « pitaines et gens de guerre, sans aulcuns de la « garnison et aussi des bourgois d'Orléans, qui luy « estoient allez au-devant. D'aultre part la vindrent « recepvoir les aultres gens de guerre, bourgois et

« bourgoises d'Orléans, portant grant nombre de « torches et faisant telle joye comme s'ils veissent « Dieu descendre entre eulx, et non sans causes : car « ils avoient plusieurs ennuys et travaulz et peines, « et qui pis est grant doute de non estre secouruz « et perdre tous corps et biens. Mais ils se sentoient « jà tout reconfortez et comme desassiegez par la « vertu divine qu'on leur avoit dit estre en ceste « simple pucelle, qu'ils regardoient moult affec- « tueusement, tant hommes, femmes, que petits « enffans. Et y avoit moult merveilleuse presse « à toucher à elle, ou au cheval sur quoy elle es- « toit : tellement que l'un de ceulx qui portoient « les torches s'approcha tant de son estandart que « le feu se print au panon. Pourquoy elle frappa « son cheval des esperons, et le tourna autant « gentement jusques au panon, dont elle esteignit « le feu, comme s'elle eust longuement suivy les « guerres : ce que les gens d'armes tindrent à « grandes merveilles et les bourgois d'Orléans « aussi, lesquels l'accompagnèrent au long de leur « ville et cité, faisant moult grant chiere (*réjouis-* « *sance*) et par très-grant honneur, etc (1). »

Quoique la Pucelle n'eût rien mangé ni rien bu depuis le matin jusqu'au soir, et qu'ayant passé toute la journée à cheval sous sa lourde armure,

(1) *L'histoire et discours du siége qui fut mis devant la ville d'Orléans, le* 12 *octobre* 1428, *avec la venue de Jeanne la pucelle, et comment elle feit lever le siége de devant aux Anglois, prise d'un viel exemplaire escript à la main et mise en lumière par la diligence de Léon Trippault. Orléans, Satur Hotot,* 1576, in 4°. Cette relation a été imprimée plusieurs fois.

elle eût grand besoin de repos, elle se dirigea néanmoins droit vers la cathédrale pour rendre grâces à Dieu. Le peuple la suivait incessamment avec un grand respect, comme on suivrait un ange, et la saluait de ses joyeuses acclamations : alors elle adressait de douces et bienveillantes paroles à ceux qui l'environnaient, les exhortant à avoir confiance en Dieu et leur promettant la fin de tous leurs maux, s'ils avaient une foi ferme et une véritable espérance.

De la cathédrale elle fut solennellement conduite à la maison d'un des bourgeois les plus considérés de la ville, qui avait une femme très-honnête. Ce fut là seulement qu'elle se dépouilla de son armure. On lui avait préparé un magnifique banquet, mais elle se fit uniquement verser un peu de vin et d'eau dans une coupe d'argent où elle trempa cinq petites tranches de pain, et, ce soir-là, elle ne mangea ni ne but autre chose.

Elle passa la nuit dans la chambre et à côté de la fille de son hôtesse. Son frère Pierre, le bon Jean de Metz, Bertrand de Poulengy, et le chevalier d'Aulon, écuyer de la Pucelle, avaient leur logement dans la même maison.

Il existe aux archives de Kœnigsberg, en Prusse, une lettre que l'on suppose avoir été adressée à François Sforza, duc de Milan, et traduite pour l'ordre teutonique. Elle donne le portrait suivant de Jeanne d'Arc : « Cette jeune fille a un extérieur « agréable : elle est fort habile aux exercices de la « guerre; elle parle peu et montre une merveilleuse

« sagesse dans ses discours : sa voix est tout à fait « celle d'une femme. Elle mange peu, boit du vin « très-modérément : elle aime beaucoup les bra- « ves gens de guerre et les courageux gentilshom- « mes, mais point du tout les paroles inutiles; elle « aime aussi un visage joyeux, et elle endure des « fatigues inouïes, tellement qu'elle peut rester six « jours et six nuits de suite sous les armes. »

CHAPITRE XV.

COMMENT LA PUCELLE ORDONNA AUX ANGLAIS DE SE RETIRER.

Le lendemain matin, il fut tenu chez le comte de Dunois un conseil de guerre auquel assistèrent tous les chefs et les capitaines. La Pucelle soutint fortement que l'on devait employer la nouvelle ardeur des chevaliers et des bourgeois à donner l'assaut aux bastilles de l'ennemi. Le brave La Hire et le chevalier Florentin d'Illiers partagèrent cette opinion; d'autres qui n'écoutaient que la prudence humaine, la combattirent. Alors Jeanne, au nom du commandement suprême dont elle était investie, exigea qu'on lui obéît, et le débat devint de plus en plus vif. Un des chefs de la vénerie du roi, le sire Jean de Gamache, voyant les autres céder à l'éloquence inspirée de la Pucelle, entra dans une telle colère qu'il ne put plus se contenir

et dit plein de dépit : « Puis qu'ainsi est, chevaliers, « azener l'advis d'une peronelle de bas lieu mieulx « que celuy d'ung chevalier tel que je suis, plus me « rebifferois à l'encontre : je fairois parler en temps « et lieu mon branc (*épée*) et seroi peut-être occis : « mais ainsi le veul, pour le roi et mon honneur, « et donc dès ichi je deffais ma bannière et ne suis « plus qu'ung pauvre escuier ; d'autant que j'aime « mieulx homme noble pour maistre qu'une femme « qui fut peut-estre, qui ça, onc ne sçais. » En achevant ces mots, il reploya sa bannière et la présenta à Dunois comme signe qu'il se mettait à son service. Celui-ci eut toute la peine du monde à apaiser cette querelle funeste : il y réussit cependant à la fin, et, pour gage de réconciliation, le chevalier baisa la joue de la Pucelle, « ce que fi- « rent les deux avec rechin (*à contre-cœur*), » dit la chronique. Quant à l'assaut, il fut rejeté à la majorité des voix et l'on résolut simplement d'envoyer un renfort au-devant de l'armée française qui venait de Blois.

Jeanne fut très-affligée de voir rejeter son opinion. Le bouillant La Hire et Florentin d'Iliers qui l'avaient appuyée, firent, en conséquence, de leur propre mouvement, une sortie et eurent un rude engagement avec les Anglais.

Alors la Pucelle envoya, pour la seconde fois, par ses deux hérauts d'armes une lettre à Talbot pour l'engager à se retirer pacifiquement. En entendant ceci, les Anglais devinrent furieux et injurièrent violemment Jeanne, l'appelant fille de

mauvaise vie, vachère, et menaçant de la brûler vive, puis ils se mirent à tourner en dérision tout ce qu'elle leur avait écrit : mais, ce qui fut pis encore, dans leur rage ils oublièrent les lois de la guerre et de l'honneur au point de retenir un des deux hérauts et de vouloir le brûler. Toutefois ils jugèrent plus prudent d'écrire d'abord à l'université de Paris pour en obtenir la permission.

Ils renvoyèrent l'autre héraut à la Pucelle avec leur message. « Que dit Talbot, lui demanda Jeanne, « aussitôt qu'elle l'aperçut? — Talbot et les au-« tres Anglois, répondit le héraut, disent de vous « tous les maux qu'ils peuvent et que s'ils vous « tenoient ils vous feroient ardoir (*brûler*). — Or « t'en retourne, lui dit-elle, et ne fais aucun doute « que tu rameneras ton compagnon. Et dis à Tal-« bot que s'il s'arme je m'armeray aussi : et qu'il « se trouve en place devant la ville : et s'il me « peut prendre, qu'il me fasse ardoir ; et si je le des-« confis, qu'il fasse lever les siéges, et s'en aillent « en leur pays. »

Le héraut, à ce qu'il paraît, n'eut pas le courage de retourner tout de suite auprès des Anglais furieux. Jeanne, au contraire, n'avait pas la moindre inquiétude sur son compte ; elle disait : « En mon « Dieu, ils ne luy feront point de mal, » et il en fut réellement ainsi.

Le même samedi, vers le soir, la Pucelle monta sur le retranchement élevé près de Belle-Croix, à l'extrémité du pont : de là, elle ordonna de nouveau à haute voix aux Anglais de se retirer pacifi-

quement, s'ils ne voulaient pas l'obliger à les chasser les armes à la main et à leur grand dommage. Glacidas et ses compagnons lui répondirent par leurs insultes et leurs menaces ordinaires. Il y en eut même un, nommé le bâtard de Granville, qui les surpassa tous en insolences. « Penses-tu donc, « lui dit-il, que des chevaliers fuiront devant une « femme? » et il appela les Français magiciens et hérétiques, parce qu'ils suivaient une pareille sorcière.

Jeanne fut si blessée, au fond du cœur, des audacieuses et déshonnêtes paroles des Anglais que, ne pouvant plus se contenir, elle cria à Glacidas qu'il mentait. Elle ajouta que : « maulgré eulx tous « ilz partiroient bien brief; mais il ne le verroit « jà, et si seroient grant partie de sa gent tuez. »

Après ces menaçantes paroles, elle se hâta de rentrer dans la ville, car avec un aussi grossier compagnon que l'était Glacidas, son honneur n'avait rien à gagner dans une pareille dispute.

Le lendemain dimanche, Dunois, comme on en était convenu, se dirigea vers Blois avec les siens à la rencontre des Français. Jeanne, armée de pied en cap, sortit aussi de la ville et plaça ses gens entre les remparts et les retranchements anglais, pour couvrir la marche du comte. Mais les ennemis, malgré la supériorité de leurs forces, ne bougèrent pas, et la Pucelle ne rentra dans la ville qu'après avoir entièrement perdu de vue le bâtard d'Orléans. Elle cria de ce côté une dernière fois aux Anglais : « Retournez, de par Dieu, en Angleterre, ou je

« vous ferai courroucez. » Alors ceux-ci ayant recommencé leurs indécentes insultes, elle se retira précipitamment.

Toutefois, malgré cette furie de langage, les Anglais n'étaient nullement rassurés. Ils avaient perdu leur confiance, car, selon le témoignage de Dunois lui-même, eux qui précédemment, au nombre de deux cents, mettaient cinq cents Français en fuite, cédaient maintenant, au nombre de quatre cents, le terrain à deux cents Français. Bien plus, leurs forces entières étaient journellement attaquées par quatre ou cinq cents hommes et refoulées dans leurs retranchements. Aussi le courage des habitants d'Orléans croissait-il de jour en jour avec leur confiance en la vierge envoyée de Dieu. Dans le conseil elle l'emportait par le courage, par l'expérience, par la justesse et la rapidité du coup d'œil sur les meilleurs chevaliers, et en même temps elle était humble, pieuse et pure comme une sainte qui a renoncé au monde. Tous s'inclinaient devant son élévation quand elle exaltait la bonté et la magnificence de Dieu, devant son humilité quand elle parlait d'elle-même. Sa bienveillance et sa mansuétude subjuguaient les cœurs les plus farouches, et bientôt elle fit pénétrer au fond de toutes les âmes ces paroles qu'elle répétait sans cesse : « Dieu m'a « envoyée ici ; ayez seulement en lui une ferme « confiance, il vous délivrera infailliblement. » Son ardente piété remuait profondément le peuple lorsque, au moment où le prêtre élevait l'hostie, ses joues étaient inondées de larmes ; elle parlait

toujours de Dieu et de la sainte Vierge, et exhortait tout le monde à un sincère repentir.

La vie déréglée des gens de guerre donnait surtout beaucoup de souci à la pieuse Jeanne. Tantôt elle les reprenait avec douceur, tantôt elle leur reprochait leurs désordres avec une inexorable austérité qui étonnait chez une si jeune fille, et elle les exhortait à penser au salut de leur âme immortelle. L'effet de ses chaleureuses paroles était tellement puissant, qu'elles rappelèrent à la vie de la grâce plus d'un cœur déjà glacé.

Le bon chevalier La Hire lui faisait, entre tous, une grande peine. C'était un fougueux compagnon qui avait en Dieu une foi sincère et était dévoué de corps et d'âme à son roi, mais qui, pour le reste, n'y regardait pas de si près selon l'habitude des gens de guerre de cette époque, et par exemple, avait la mauvaise coutume de jurer d'une manière horrible. Jeanne se donna toutes les peines imaginables pour la lui faire perdre. Le brave chevalier avait la meilleure volonté du monde, et d'après les exhortations de Jeanne, il se confessait souvent, mais l'habitude des jurements ne voulait pas du tout s'en aller. Enfin, voyant qu'il ne pouvait y renoncer, Jeanne lui conseilla de jurer par son bâton, au lieu de renier Dieu et d'invoquer le diable, ce que La Hire fit réellement, du moins tant qu'il était en sa présence.

Ce qui étonnait le plus les gens, c'était son activité extraordinaire et les travaux sans nombre auxquels elle se livrait; car, depuis le matin jusqu'au

soir, elle était à cheval et sous les armes. Souvent, dans toute la journée, elle ne mangeait qu'un morceau de pain et ne buvait qu'un peu de vin trempé d'eau. On ne savait où elle prenait toutes ces forces, ou plutôt on voyait bien qu'elles lui venaient de Dieu.

Les braves habitants d'Orléans, après une si longue et si dure détresse, ne pouvaient contenir leur joie à la vue de toutes ces merveilles. Le peuple assiégeait, pour ainsi dire, les portes de la maison de Jeanne, et le dimanche, quand elle rentra dans les murs, on la pria et supplia jusqu'à ce qu'elle consentît à parcourir à cheval la ville entière. « Celuy « jour, dit *l'histoire et discours du siége*, chevaucha « par la cité la Pucelle accompagnée de plusieurs che- « valiers et escuyers, parce que ceux d'Orléans « avoient si grande volonté de la veoir, qu'ils rom- « pirent presque l'huys de l'hostel où elle estoit « logée: pour laquelle veoir avoit tant grans gens « de la cité par les rues où elle passoit, qu'à grant « peine y povoit-on passer, car le peuple ne se « povoit saouler de la voir. Et moult sembloit à « tous estre grandes merveilles, comment elle se « povoit tenir si gentement à cheval comme elle « faisoit. Et à la vérité elle se maintenoit aussi « hautement en toutes manières, comme eust sceu « faire un homme d'armes suivant la guerre dès « sa jeunesse. »

CHAPITRE XVI.

COMMENT LA PUCELLE EMPORTA D'ASSAUT LE PREMIER RETRANCHEMENT DES ANGLAIS.

Le lundi suivant, Jeanne chevaucha hors des murs pour examiner les ouvrages des ennemis. Une grande foule de peuple la suivait : elle passa devant les tours et les retranchements des Anglais tout autour de la ville, sans qu'il lui fût lancé un seul trait et sans qu'une seule épée fût tirée contre elle, puis elle rentra tranquillement et alla entendre vêpres dans l'église de Sainte-Croix.

Cependant les jours s'écoulaient et ni Dunois ni l'armée n'étaient de retour. Les gens de la ville en conçurent une vive inquiétude. Ils craignaient également pour le maréchal de Saint-Sévère, qui était aussi allé au-devant des renforts. Mais Jeanne leur disait : « Le maréchal vient, j'en suis certaine ; « il ne lui sera fait aucun mal. » En effet, bientôt après, on annonça l'approche des troupes si impatiemment attendues. La Pucelle sortit à leur rencontre, avec La Hire, d'Iliers et beaucoup d'autres chevaliers, pour leur porter secours en cas d'attaque. Mais les Anglais, qui étaient si supérieurs en nombre, se tinrent immobiles et silencieux sur leurs tours et leurs retranchements, comme s'ils avaient été frappés de la foudre, pendant que l'ar-

mée, commandée par Dunois, défila processionnellement devant eux. Frère Pasquerel, suivi des prêtres, marchait en tête, et ils entrèrent ainsi, sans coup férir, dans la ville en chantant des cantiques.

Dans cette circonstance, on vit encore combien la Pucelle avait eu raison, le jour de son arrivée à Orléans, quand elle avait si vivement refusé de se séparer de son armée. Car les chefs ayant de nouveau tenu conseil à Blois, une scission allait éclater parmi eux, si Dunois n'était survenu à propos pour l'empêcher. Maintenant qu'ils étaient tous réunis, Dunois alla annoncer à Jeanne qu'il savait d'une source certaine que le chef anglais Falstof s'avançait vers le camp ennemi avec un renfort d'hommes et des provisions. La Pucelle en fut très-joyeuse. Mais comme on l'avait déjà trompée une fois et que l'on avait rejeté son avis au grand détriment de l'entreprise, et malgré l'autorité dont le roi l'avait revêtue, elle dit alors d'un ton menaçant au vaillant comte de Dunois : « Bastart ! bastart ! au nom « de Dieu, je te commande que tantost que tu « sçauras la venue dudit Falstof, tu le me faces « sçavoir ; car, s'il passe sans que je le sache, je te « prometz que je te feray oster la teste. » Dunois, frappé d'un langage aussi extraordinaire dans la bouche d'une jeune fille, lui répondit avec un profond respect qu'elle pouvait être sans inquiétude, et qu'il agirait comme elle l'avait ordonné.

Après que Dunois l'eut quittée, il arriva un singulier événement qui nous est rapporté par les

témoins oculaires eux-mêmes. D'Aulon, écuyer de la Pucelle, se trouvant très-fatigué, s'était jeté à midi sur un lit pour prendre quelque repos, et Jeanne avait fait de même avec son hôtesse. Or, à peine le chevalier venait-il de céder au sommeil, que Jeanne se leva tout à coup de son lit et le réveilla à haute voix en lui disant : « Au nom « de Dieu, mon conseil m'a dit que je voise (*que* « *j'aille*) contre les Angloys : mais je ne scay si je « doy aller à leurs bastilles, ou contre Falstof « qui les doict advitailler. » Comme elle parlait ainsi, frère Pasquerel et d'autres prêtres entrèrent et l'entendirent s'écrier : « Où sont ceux qui me « doivent armer? Le sang de nos gens coule par « terre. En mon Dieu, c'est mal fait. Pourquoy ne « m'a-t-on pas plustôt éveillée? Nos gens ont bien « à besoigner devant une bastille, et y en a de blecez. « Mes armes! apportez-moi mes armes et amenez-« moi mon cheval. »

On voit évidemment qu'elle disait ceci dans un moment d'extase : la bastille, le combat, le sang des siens étaient devant les yeux de son esprit qui, même au milieu du sommeil du corps, ne cessait de veiller sur ceux que Dieu lui avait confiés.

D'Aulon ne savait quoi penser, car, tout à l'entour, le calme et le silence le plus profond régnaient dans les rues; mais avant qu'il eût pu lui donner son armure, Jeanne était déjà dans le bas de la maison. Là elle trouva son page Louis de Contes qui causait sans souci sur le seuil de la porte. « Ha! sanglant garçon, lui cria-t-elle, vous

« me disriez pas que le sang de France feust « rependu! » Elle demanda son cheval et remonta précipitamment dans sa chambre pour prendre son armure. D'Aulon n'avait pas encore fini de la lui ajuster, quand on entendit du tumulte dans les rues. L'écuyer se mit lui-même en devoir de s'armer, mais avant qu'il fût prêt, Jeanne était déjà en selle. Alors seulement elle s'aperçut qu'elle avait oublié sa bannière. Le page monta pour la chercher, mais elle était si pressée, qu'elle lui cria de la lui donner par la fenêtre, puis elle piqua des deux et se précipita, sa bannière à la main, droit vers la porte de Bourgogne avec tant de rapidité, que le feu jaillissait du pavé sous les pas de son cheval. Les gens étaient fort étonnés de lui voir prendre ainsi le chemin le plus direct vers un endroit où elle n'avait jamais été.

Le page restant tout interdit, l'hôtesse lui dit qu'il devait suivre sa maîtresse, et il galopa, en effet, après elle avec le chevalier d'Aulon; mais ils ne la rejoignirent que près de la porte où le passage se trouvait obstrué par la presse des Français en déroute. Or, voici comment la chose était arrivée.

Le matin, une troupe de gens d'armes, sans consulter Dunois ni la Pucelle, avaient attaqué un retranchement élevé par les Anglais près de l'église de Saint-Laud. Cette attaque leur réussit d'abord, mais ils ne tardèrent pas à être mis en fuite. Lorsque la Pucelle vit revenir un des blessés, elle dit : « Jamais je n'ai vu couler le sang français

« sans sentir mes cheveux se dresser sur ma tête; » et en disant ces mots elle poussa son cheval droit au retranchement à travers les fuyards, suivie seulement de quelques chevaliers. Les siens l'accueillirent avec un cri de joie et retournèrent contre l'ennemi. Mais elle, qui était sûre de la victoire, commença par faire crier que personne ne se permît d'enlever quoi que ce fût de l'église de Saint-Laud, située au milieu des lignes anglaises, puis elle donna le signal de l'assaut. De son côté, Talbot fit avancer les hommes de plusieurs autres bastilles pour mieux défendre le retranchement attaqué : mais en même temps le maréchal de Boussac et le baron de Coulonges amenèrent d'Orléans six cents chevaliers et gens d'armes qui coupèrent ce secours; tandis que la Pucelle victorieuse s'emparait du retranchement après trois heures de combat. Ceux des ennemis qui ne se rendirent pas, furent tués sans miséricorde : cent quatorze Anglais restèrent sur la place, quarante furent faits prisonniers et deux cents échappèrent par la fuite. Un certain nombre s'étant réfugiés dans l'église de Saint-Laud, revêtirent des habits sacerdotaux; mais ils furent pris par les Français, dont les uns voulaient les massacrer et les autres les épargner à cause de leurs vêtements ecclésiastiques. Le débat fut porté devant la Pucelle, qui voulut qu'on les traitât comme des prêtres. Elle défendit de leur faire le moindre mal, ne souffrit pas même qu'on les pillât, et, pour leur plus grande sûreté, les fit conduire dans sa propre maison sans les per-

dre de vue; car les gens d'Orléans, pour se venger de toutes les misères qu'ils avaient souffertes, avaient égorgé les autres prisonniers loin des yeux de la Pucelle. Jeanne, au contraire, pleurait amèrement à la pensée qu'un si grand nombre de ses ennemis étaient morts sur le champ de bataille, et elle adoucissait, autant qu'elle le pouvait, les malheurs de la guerre. Elle voulut se confesser à l'instant même, ayant pris l'habitude de n'aller combattre devant Dieu pour son roi, qu'avec un cœur pur; mais cette fois elle avait été brusquement tirée du sommeil et n'avait pas eu le temps d'accomplir sa pieuse pratique. C'est pourquoi elle voulait maintenant la remplir, et elle ordonna à tous ceux qui avaient pris part à l'action d'en faire autant et de rendre grâces à Dieu de la victoire qu'il leur avait accordée : « car, autrement, leur disait-« elle, Dieu, ne serait plus avec eux dans le com-« bat, et il les abandonnerait pour prix de leur in-« gratitude. » Elle fit ensuite mettre le feu au retranchement conquis, et ordonna de le raser au niveau du sol.

Quand la Pucelle rentra dans la ville avec les seigneurs et les chevaliers, toutes les cloches annoncèrent sa première victoire, et l'on remercia Dieu dans les églises, par des chants et des prières, du secours qu'il avait envoyé à la bonne ville d'Orléans dans sa grande détresse. Pour les Anglais, au contraire, ces bruits de fête retentissaient tristement, car, ce jour-là, ils avaient beaucoup perdu de leur force et de leur courage. Le soir, la Pucelle déclara

que le lendemain étant le jour de l'Ascension, elle n'irait point au combat, qu'elle ne revêtirait pas même son armure à cause de cette grande solennité, et que, pour la célébrer d'une manière agréable à Dieu, elle se rendrait au tribunal de la pénitence et à la table sainte.

CHAPITRE XVIII.

DEUXIÈME VICTOIRE DE LA PUCELLE.

Le jour de l'Ascension, les chefs et les chevaliers tinrent un grand conseil de guerre en l'absence de la Pucelle. Ils convinrent de diriger une fausse attaque contre les retranchements élevés en deçà de la Loire, voulant, après avoir attiré l'ennemi de ce côté, passer rapidement sur l'autre rive avec leurs principales forces et cerner ceux des Anglais qui seraient restés. Mais ils résolurent de ne donner connaissance à la Pucelle que de l'attaque qui devait avoir lieu en deçà, et de lui cacher le stratagème dont ils étaient convenus. Ensuite Jeanne fut mandée. Le chancelier d'Orléans, qui présidait le conseil, lui ayant communiqué la partie du plan qu'on avait décidé de lui faire connaître, elle répondit d'un ton mécontent : « Dites-moi « tout ce que vous avez conclu et arrêté, je puis « garder le silence sur des choses encore plus im- « portantes que celle-ci. — Ne vous fâchez pas, ré-

« pliqua Dunois, parce que nous ne vous avons pas « tout dit d'une seule fois; » puis il lui communiqua le plan tout entier, et assura qu'il lui paraissait excellent. Jeanne s'en montra également satisfaite, mais elle ajouta d'un air de doute : « Pourvu qu'on « l'exécute comme vous venez de l'expliquer. » Elle avait raison, car le soir même, ce projet fut changé, et l'on convint de donner l'assaut à la bastille de Saint-Jean-le-Blanc située au delà du fleuve.

Là-dessus Jeanne fit publier une ordonnance dans laquelle il était dit : « Qu'aucun ne fût si hardi, « le lendemain, de sortir de la ville, et d'aller à « l'attaque des bastilles, s'il n'avait d'abord été à « confesse, et que les hommes d'armes eussent à « renvoyer les femmes de mauvaise vie et surtout « à les empêcher d'approcher de la Pucelle, parce « que, disait-elle, pour punir les péchés des hom« mes, Dieu permet la perte des batailles. »

Ensuite elle attacha elle-même à une flèche sa lettre aux Anglais et ordonna à un archer de la leur lancer en criant : « Lisez, voici des nouvelles! » Au-dessous elle avait ajouté les mots suivants : « C'est pour la troisième et dernière fois que je « vous écris, et ne vous écrirai plus désormais. Si« gné, Jhesus Maria, *Jehanne la Pucelle.* » Et un peu plus bas : « Je vous enverrais mes lettres plus hon« nêtement, mais vous retenez mes héraults; car « vous gardez mon hérault nommé Guyenne. Ren« voyez-le-moi et je vous enverrai quelques-uns « de vos gens pris à la bastille de Saint-Laud, car « tous ne sont pas morts. » Les Anglais répondi-

rent avec leurs insultes accoutumées. « Voilà, criè-
« rent-ils de toutes leurs forces, des nouvelles de
« la fille perdue des Armagnacs! » Jeanne soupira et pleura amèrement, puis ayant pris le Roi du ciel à témoin de son innocence, elle se sentit aussitôt consolée d'en haut et dit à ceux qui l'entouraient:
« qu'elle venait d'avoir des nouvelles de son Sei-
« gneur. »

De son côté, Dunois sommait les Anglais de rendre le héraut d'armes de la Pucelle, les menaçant, s'ils le retenaient, de faire mourir *de male mort* tous les prisonniers et avec eux les hérauts qui étaient venus pour traiter de leur rançon. Personne ne voulut d'abord porter ce message, jusqu'à ce qu'enfin l'autre héraut de Jeanne, assuré par elle qu'il reviendrait sain et sauf avec son compagnon, se rendit dans le camp ennemi, d'où il revint en effet.

Au point du jour suivant, frère Pasquerel dit une messe en présence de la Pucelle et des siens. La messe dite, Jeanne sortit de la ville, vers neuf heures du matin, avec les meilleurs chevaliers et environ quatre mille hommes : ils passèrent le fleuve et se postèrent dans une petite île tout auprès de la bastille de Saint-Jean-le-Blanc.

Là ils firent avec deux bateaux un pont pour assaillir le fort, mais, pendant ce temps, Glacidas y mit le feu, et se retira avec ses hommes dans leur retranchement le plus vaste et le mieux fortifié, près de l'église des Augustins. Les chefs français, s'estimant trop faibles pour attaquer une aussi

forte position, étaient d'avis de battre en retraite: mais Jeanne, accompagnée seulement d'une petite troupe, marcha en avant et planta sa bannière en face de la formidable bastille des Augustins. Alors le bruit se répandit tout à coup que les Anglais de la rive droite passaient le fleuve en grand nombre: les Français effrayés reculèrent, et Jeanne fut entraînée malgré elle par le flot des fuyards; ce que voyant les Anglais, ils lui crièrent de grosses injures. Déjà elle était arrivée saine et sauve dans la petite île dont nous avons parlé, mais ne pouvant supporter plus longtemps la honte de sa fuite, elle se jeta avec son cheval dans une barque et ordonna aux rameurs de la reconduire sur la rive ennemie. Elle était suivie du brave La Hire. Quand ils furent débarqués, elle s'écria : « Maintenant au nom de « Dieu, courons hardiment aux Anglais; » ils mirent l'un et l'autre leur lance en arrêt, et se précipitèrent avec tant d'audace et d'impétuosité sur les ennemis qu'ils les repoussèrent jusque dans leurs retranchements.

La Pucelle planta pour la deuxième fois sa bannière sur la bastille des Augustins, et les troupes françaises se pressèrent de plus en plus nombreuses autour d'elle. Alors commença une lutte acharnée, car Glacidas était un terrible capitaine, qui n'avait jamais connu la fuite. Jeanne se distingua entre tous par son courage et son habileté militaire, et il y eut des deux côtés plus d'un beau fait d'armes.

Or, il y avait, dans les rangs français, un cheva-

lier espagnol d'une force et d'un courage remarquables, nommé Alphonse de Partada, lequel reçut l'ordre de garder le pont avec d'Aulon et plusieurs autres pour ménager une retraite à l'armée. Comme ils venaient de s'établir à ce poste, un chevalier considérable de leur compagnie passa devant eux. D'Aulon lui dit de s'arrêter, mais celui-ci refusant, l'Espagnol devint furieux et s'écria : « Vous pouvez bien rester ici comme les autres ; « il y en a parmi nous qui ne vous le cèdent pas en « valeur et qui restent pourtant. » Là-dessus ils échangèrent de dures paroles; jusqu'à ce qu'ils convinssent de marcher ensemble à l'ennemi, pour montrer lequel des deux était le plus courageux; puis, s'étant donné la main, ils coururent l'un et l'autre vers la bastille, et ce fut à qui entrerait le premier dans les palissades. Mais au haut du retranchement se tenait un vigoureux Anglais, qui frappait avec tant de force d'estoc et de taille, que personne ne pouvait monter. D'Aulon, ayant remarqué cela de loin, donna l'ordre à maître Jean de faire jouer sa couleuvrine; et l'Anglais tomba mort au premier coup. Alors les deux chevaliers pénétrèrent dans les palissades et un grand nombre d'hommes après eux.

C'est ainsi qu'au moment où les églises d'Orléans sonnaient les vêpres, la bastille des Augustins, le plus fort retranchement des Anglais de ce côté du fleuve, fut emportée. On y trouva beaucoup de prisonniers français et une grande quantité de munitions de guerre. Un petit nombre d'ennemis

seulement parvinrent à se sauver dans la forteresse du pont; le reste fut taillé en pièces. Quant au butin, la Pucelle y fit mettre le feu pour éviter le désordre du pillage.

Le soir même, les Français s'établirent en face du pont et de la forteresse qui en défendait l'approche. Jeanne ne retourna qu'à regret passer la nuit dans la ville; mais elle avait été blessée au milieu du combat, et les chefs la supplièrent instamment de rentrer. Elle portait une si grande sévérité dans l'observation du jeûne, qu'elle ne consentit qu'avec peine, après cette chaude journée, à prendre quelque nourriture avant l'heure. Pendant qu'elle faisait ce léger repas, un des principaux chevaliers vint lui dire que les chefs et les capitaines convenaient unanimement que la victoire obtenue avec des forces si disproportionnées, était une grande grâce de Dieu, mais qu'ils n'étaient pas d'avis de conduire le lendemain leurs gens à un nouveau combat, cela n'étant pas nécessaire puisque la ville se trouvait bien approvisionnée et attendait d'autres renforts. Jeanne, remplie de la force de sa mission divine, répondit au chevalier : « Vous avez été en votre conseil, et moi j'ai « été au mien : mais croyez que le conseil de mon « Seigneur tiendra et s'accomplira, et que celui « des hommes ira à néant. » Ensuite elle se tourna vers son confesseur, et lui dit d'être encore plus matinal le lendemain : « car, ajouta-t-elle, demain « j'aurai beaucoup à faire et plus que je n'ai eu « jusqu'à présent; il sortira demain du sang de mon

« corps au-dessus du sein; je serai blessée devant « la bastille du bout du pont. »

CHAPITRE XVIII.

COMMENT LES FRANÇAIS EMPORTÈRENT LA BASTILLE DU PONT.

La nuit ne fut pas moins agitée que le jour ne 'avait été. Les Anglais mirent encore le feu à l'une de leurs bastilles au delà du fleuve, et, à la faveur des ténèbres, ils en rallièrent la garnison au gros de leur armée. La crainte que les siens ne fussent surpris par l'ennemi ne laissa aucun repos à Jeanne pendant la nuit entière, car elle ne savait ce que voulaient dire toutes ces secrètes manœuvres des Anglais.

Bien avant l'aube elle assista au service divin et prit son armure. Au moment où elle allait sortir de la maison , un homme se présenta à elle avec une alose qu'il venait de pêcher. La Pucelle n'avait encore rien mangé, et son hôtesse lui dit : « Jeanne, mangeons ce poisson avant votre départ. « — Gardez-le jusqu'à ce soir, répondit la Pucelle, « car je vous amènerai un *Godon*(1) qui en man- « gera sa part et je repasseray le pont après avoir

(1) On donnait à cette époque ce sobriquet aux Anglais, à cause du juron de *God-dam* (Dieu me damne) qu'ils avaient souvent à la bouche. (*Note du traducteur.*)

« pris les Tournelles. » Tous ceux qui entendirent cette réponse, en furent fort émerveillés, sachant bien que personne ne pouvait passer le pont, dont plusieurs arches étaient détruites.

La Pucelle, accompagnée d'une multitude de peuple et de beaucoup de gens de guerre, se rendit à cheval à la porte de Bourgogne. Le sire de Gaucourt, maître d'hôtel du roi, homme ferme et inflexible, avait la garde de ce poste, et il déclara qu'il ne laisserait passer personne, comme on l'avait décidé la veille dans le conseil. La foule exaspérée se répandit en cris et en menaces; Jeanne s'avança droit vers Gaucourt, et ayant imposé silence au peuple, elle dit au maître d'hôtel du roi : « Vous êtes un méchant « homme, mais veuillez ou non, les gens d'armes « viendront et obtiendront aujourd'hui comme « ils ont déjà obtenu. » La foule voulut alors enfoncer la porte, mais elle fut ouverte, sur l'ordre de la Pucelle, par les hommes de Gaucourt, et lui-même raconta, dans la suite, qu'il avait été, ce jour-là, en grand danger de perdre la vie.

Le soleil se levait à l'instant où Jeanne passa le fleuve. Les chefs s'assemblèrent et convinrent de réunir toutes leurs forces pour donner l'assaut. Car la forteresse du pont était entourée de boulevards et de fossés profonds, et si bien retranchée qu'on la regardait comme imprenable. En outre, elle était couronnée d'une artillerie terrible et défendue par la fleur de la chevalerie anglaise.

Il était environ dix heures : les trompettes de la Pucelle sonnèrent l'assaut, et un effroyable tonnerre

de canons éclata des deux côtés. Les Français s'avancèrent tout à l'entour, ayant à leur tète le noble Dunois, l'orgueil de la France, d'Aulon, La Hire, les deux célèbres chevaliers Xaintrailles et Florentin d'Illiers, et tous les autres héros et capitaines expérimentés du roi Charles VII. Mais les Anglais leur opposèrent une noble et ferme résistance. « Et y eut moult merveilleux assault, « durant lequel furent faictz plusieurs biaulx faictz « d'armes, tant en assaillant qu'en deffendant, pour « ce que les Angloys estoient grant nombre forts « combattans et garnis abundamment de toutes « choses deffensables. Et aussi le monstrèrent ilz « bien, car, nonobstant que les Françoys les es- « çhellassent par divers lieux moult espessement, « et assaillissent de fronc au plus hault de leurs « fortifications, de telle vaillance et hardiesse qu'il « semblast, à leur hardy maintien, qu'ils cuidassent « (*crussent*) estre immortelz; si les rebouterent-ils « (*repoussèrent*) par maintes fois et tresbucherent « de hault en bas, tant par canons et aultre traict, « comme aux haches, guisarmes, mailletz de « plomb, et mesme à leurs propres mains (1). »

Jeanne, qui était surtout le point de mire de l'artillerie ennemie, guidait les siens avec une intrépidité et une habileté merveilleuse, encourageant ceux qui faiblissaient et faisant passer dans tous les cœurs l'enthousiasme et la confiance en Dieu dont elle était elle-même animée : « Que

(1) Histoire et discours du siége par un bourgeois d'Orléans.

« chascun, disait-elle, ait bon cueur et bonne « espérance en Dieu, car l'heure approuche, où « les Angloys seront desconfitz, et toutes choses « viendront à bonne fin. »

Cependant, malgré ses généreuses paroles et ses courageux exemples, elle vit tomber l'ardeur des siens peu à peu. Déjà il était une heure de l'après-midi, un grand nombre gisaient dans le fossé çà et là; les autres étaient épuisés de fatigue et sans espoir : alors Jeanne se précipita dans le fossé même, prit une échelle et la posa contre le boulevard. Mais à cet instant, la flèche qu'elle avait prédite, vint la frapper entre le cou et l'épaule, et elle tomba, presque sans connaissance. Les Anglais se jetèrent sur elle, et elle ne se défendait plus qu'à grand'peine avec son épée. Aussitôt Jean de Gamache, le même avec lequel Jeanne avait eu, peu de temps auparavant, une dispute dans le conseil, se fit jour à travers les ennemis avec sa hache, d'armes dont il frappait à droite et à gauche. Parvenu auprès de Jeanne, il lui offrit son cheval en disant : « Acceptez ce don, brave chevalière : plus « de rancueur, j'advoue mon tort quant j'ay mal « presumé de vous. — J'aurais grant tort, répondit- « elle, de garder rancueur, car oncques ne vit che- « valier si bien appris. »

Cependant elle s'obstinait à rester dans le fossé. Il fallut presque l'emporter de force. On la déposa loin du lieu du combat, sur l'herbe, et on lui ôta son armure. Auprès d'elle se tenaient son confesseur, Dunois et les autres chefs. La flèche ressor-

tait derrière le cou environ d'un demi-pied. Elle pleura d'abord; mais fortifiée ensuite par ses célestes visions, elle dit qu'elle était consolée et retira elle-même le trait. Plusieurs hommes d'armes s'étant approchés pour conjurer, par toutes sortes de paroles magiques, la blessure d'où le sang jaillissait avec impétuosité, Jeanne se fâcha et leur dit : « J'aime mieux mourir que d'agir contre la « volonté de Dieu. » Comme on lui demandait si elle mourrait de cette blessure : « Je sais, répondit-« elle, que je mourrai un jour, mais j'ignore où, « quand, comment et à quelle heure. Si vous pou-« vez me donner sans péché un remède contre ma « blessure, je désire bien guérir. » Après qu'on lui eut appliqué un bandage, elle pria les assistants de s'éloigner, et se confessa au frère Pasquerel avec d'abondantes larmes.

Le malheur arrivé à la Pucelle avait enlevé à l'armée découragée son dernier espoir. Vainement elle chercha elle-même, cette jeune fille blessée, à ranimer l'ardeur des hommes pusillanimes par les hautes et généreuses paroles qu'elle tirait de son cœur inaccessible à la crainte, elle entendit Dunois donner l'ordre de sonner la retraite et vit les assaillants se retirer.

Dans ce moment où personne, sans doute, ne croyait plus aux promesses de victoire qu'elle avait faites le matin avec tant de confiance en sortant de la ville; dans ce moment où tous désespéraient du succès, Jeanne, remplie d'une force nouvelle, dit à Dunois et aux autres chefs : « En mon Dieu,

« vous entrerez bien brief dedans, n'ayez doubte. « Quant vous verrez flotter mon estendart vers la « bastille, reprenez vos armes; elle sera vostre. « Pourquoy reposez vous ung peu, beuvez et man- « gez pour prendre des forces. » Ayant dit ces mots, elle chargea un des siens de tenir sa bannière, remonta à cheval aussi lestement que si elle n'eût été ni fatiguée, ni blessée, et se dirigea, accompagnée d'un chevalier, vers une vigne située à quelque distance du théâtre tumultueux du combat. Là elle descendit de cheval, commanda au gentilhomme de se tenir attentif, d'observer la bannière et de l'avertir au moment où elle flotterait du côté de la bastille, puis elle alla quelques pas à l'écart et se mit à prier. Peu de temps après le chevalier lui cria que la bannière flottait du côté qu'elle avait dit. Aussitôt Jeanne remonta à cheval, prit sa bannière à la main et se précipita vers la bastille en répétant d'une voix haute et ferme : « En avant! en avant! tout est vostre. »

Au même instant les Anglais furent saisis de terreur, et l'assaut recommença. Les plus considérables d'entre les chevaliers et capitaines français racontèrent, dans la suite, qu'après que la Pucelle eut prononcé ces paroles, ils escaladèrent le boulevard aussi facilement que s'ils eussent monté un escalier, et ils ne pouvaient s'expliquer la chose que comme une œuvre et un miracle de Dieu.

Toutefois, ce fut encore une rude mêlée. Quand ceux de la ville virent cette nouvelle lutte, les infirmes, les femmes et les enfants se pressèrent dans

les églises pour porter aux combattants le secours de leurs prières, mais les jeunes gens et les hommes valides coururent au pont du côté où s'élevait le retranchement de Belle-Croix. Au moyen de grosses poutres qu'ils avaient traînées, ils rétablirent une espèce de communication entre les Tournelles et la redoute de Belle-Croix. Nicolas de Giresme, commandeur de Saint-Jean de Jérusalem, revêtu de l'habit de son ordre, tenant sa hache d'armes dans la main droite et son brillant bouclier de la main gauche, passa le premier, à travers les traits des ennemis, sur les poutres chancelantes, et s'élança contre le rempart suivi d'un grand nombre des siens. Dans le même temps, Jeanne avait escaladé le retranchement d'un autre côté et planté dessus sa bannière victorieuse.

Plus tard les prisonniers anglais racontèrent qu'il leur avait semblé, en ce moment, être enveloppés d'une multitude d'assaillants et qu'ils avaient vu dans les airs des jeunes gens d'une éclantante beauté, montés sur des chevaux blancs; l'archange Michel lui-même leur avait apparu, marchant sur le pont à la tête des Français.

Du haut du retranchement, Jeanne, tenant à la main sa glorieuse bannière, s'écriait : « Glaci-« das! Glacidas! rends-toi, rends-toi au roi du ciel; « tu m'as appelée fille de mauvaise vie, j'ai grand'-« pitié de ton âme et de celle des tiens. » L'effroi entra aussi dans le cœur farouche de l'orgueilleux capitaine; il voulut se sauver avec les siens dans la forteresse, mais le pont brisé par une

bombe, se rompit sous la foule qui s'y pressait, et Glacidas roula dans le fleuve avec les autres en poussant des cris d'épouvante. Ainsi s'accomplit la prédiction que lui avait faite la Pucelle dès le premier jour, quand elle l'avertit que les Anglais seraient contraints de se retirer, mais que lui et beaucoup de ses gens ne verraient point cette retraite.

Jeanne, qui naguère pleurait sur les outrages dont il l'avait accablée, versait maintenant des larmes sur son triste sort; car elle se disait que les âmes des morts paraissaient, en ce moment même, devant Dieu et lui rendaient compte de tous leurs crimes et de toutes leurs cruautés. Quelque temps après, le corps de Glacidas fut trouvé dans l'eau et rendu aux siens pour recevoir la sépulture. Des cinq cents chevaliers et écuyers qui avaient combattu sous les ordres de Glacidas dans la bastille du pont (et c'étaient les meilleurs hommes d'armes du roi d'Angleterre en y comprenant les Français infidèles à leur patrie), il ne restait vivants que deux cents prisonniers.

Ainsi tomba Glacidas, le redoutable héros qui avait si outrageusement insulté la Pucelle et avait menacé de tout passer au fil de l'épée, hommes, femmes et enfants, quand il entrerait dans la ville. Ce que Jeanne avait annoncé le matin était désormais accompli. L'héroïne blessée, mais victorieuse, rentra par le pont rompu, suivie de Dunois son brave compagnon d'armes et saluée des acclamations d'une foule immense. Toutes les cloches sonnèrent de nouveau, et des feux d'artifice annoncè-

rent au loin la magnifique victoire des armes du roi et de Jeanne la Pucelle. Le peuple et la jeune fille triomphante en rendirent grâces à Dieu et à ses saints dans les églises, et les prêtres chantèrent le *Te Deum*. L'hymne de joie des Français était un chant funèbre pour l'orgueil des Anglais, lesquels, immobiles de terreur, avaient vu, de l'autre rive, le combat du pont sans oser secourir leurs gens ni attaquer la ville. Après toutes les fatigues et les travaux d'un siége de sept mois, ils voyaient leur meilleur retranchement, leurs plus braves chevaliers et leur honneur perdus, et se trouvaient eux-mêmes contraints à la retraite.

Depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, la Pucelle avait porté sa lourde armure sans rien manger ni boire; elle avait combattu sans relâche et guidé les siens au combat; et cependant, selon le témoignage de Dunois, après une journée si fatigante, elle ne mangea qu'un peu de pain et ne but qu'un peu de vin trempé de beaucoup d'eau.

CHAPITRE XIX.

DE LA RETRAITE DES ANGLAIS.

Pendant la nuit même les Anglais consternés tinrent un conseil de guerre, et résolurent de lever le siége. Du plus grand matin, — c'était un dimanche, le 7 mai, jour où l'Église célèbre l'apparition de saint Michel sur le mont Gargan en Sicile, —

l'armée anglaise se partagea en deux corps et se plaça en ordre de bataille devant ses retranchements, toute prête à opérer sa retraite. Les chevaliers français, pensant que la ville allait être attaquée, coururent inmédiatement hors des murs. Jeanne alla aussitôt les rejoindre et les rangea en bataille. Ce jour-là, elle portait, à cause de sa blessure, une légère cotte de mailles. Elle défendit à tout le monde, par amour et respect pour la solennité du dimanche, de commencer l'attaque et de rien exiger des Anglais : « C'est le « plaisir et la volonté de Dieu, disait-elle, s'ils veu- « lent partir, qu'on leur permette de s'en aller. « Mais s'ils vous assaillent, deffendez-vous fort et « hardiment, et n'ayez nulle paour; car vous serez « les maistres. »

Elle fit ensuite dresser en plein air un autel, devant lequel elle s'agenouilla avec toute l'armée et les bourgeois d'Orléans, et deux messes furent célébrées au milieu du plus profond silence, en face de l'ennemi. Les Anglais eux-mêmes n'osèrent pas troubler le calme religieux du service divin. Quand la deuxième messe fut finie, Jeanne, toujours agenouillée, ordonna de s'assurer si les ennemis avaient la figure dirigée vers les Français. Comme on lui répondit qu'ils étaient tournés du côté de Meung, elle s'écria : « En mon Dieu, ils s'en « vont, laissez-les partir, et allons rendre grâces à « Dieu. Nous ne les poursuivrons pas outre, parce « que c'est aujourd'hui dimanche. »

Plus d'un chevalier, avide de gloire et de butin,

fut grandement contrarié de voir l'ennemi se retirer ainsi dans le plus bel ordre et bannières déployées. Il y en eut même qui s'élancèrent à sa poursuite et lui prirent quelques pièces d'artillerie. Mais Jeanne ne cessait de répéter : « Laissez « aller les Anglais et ne les tuez pas ! Ils s'en vont : « il me suffit de leur départ. »

Ce joyeux jour fut encore témoin d'une comique aventure qui égaya beaucoup les Français. Parmi les prisonniers que les Anglais gardaient dans leurs bastilles devant Orléans, se trouvait un capitaine d'une bravoure extraordinaire, nommé Le Bourg de Bar. On lui avait chargé les pieds de pesantes chaînes, de sorte qu'il ne pouvait marcher. Talbot, qui espérait tirer de lui une forte rançon, l'avait remis à la garde et aux soins d'un moine augustin son confesseur. Quand le frère s'aperçut que les Anglais se retiraient en grande hâte, il prit sur ses épaules le prisonnier avec ses chaînes et le porta ainsi à la distance d'un trait d'arc. Mais le capitaine voyant l'ennemi s'en aller pour ne plus revenir, saisit le moine de ses deux vigoureuses mains et lui dit de se garder de faire un pas de plus, et que s'il ne le portait, à l'instant même, à Orléans, il jouerait avec lui un jeu qui ne lui serait pas agréable. Le frère fut donc forcé, au grand divertissement de l'armée française, de rapporter sur son dos dans la ville le prisonnier qui lui avait été confié, et, en outre, de donner des renseignements sur les Anglais, car on savait qu'il était le confident de Talbot.

Ce fut ainsi que l'ennemi se retira après une perte de six à huit mille combattants. Les retranchements avec une grande quantité de munitions de guerre et de grosse artillerie tombèrent aux mains des Français et furent brûlés et démolis.

La Pucelle, les chefs et les chevaliers rentrèrent ensuite dans la ville et offrirent leurs actions de grâces à Dieu avec les prêtres et les habitants. Les prêtres, après avoir adressé au peuple, du haut des chaires, de pieuses exhortations, firent une procession solennelle par les rues et sur les remparts de la ville délivrée, puis ils célébrèrent un beau service funèbre pour les âmes de ceux qui avaient succombé. La procession, le service et le sermon institués, le 8 mai 1429, par Jeanne, par les plus nobles chevaliers de France et par les prêtres et les bourgeois d'Orléans, eurent lieu depuis, tous les ans, à la même époque, en souvenir de la délivrance de la ville, qui, après un siége de sept mois, fut arrachée, en sept jours, à la plus grande détresse par une jeune fille de dix-huit ans, quand déjà l'on désespérait de tout secours humain.

Le miracle de cette délivrance au milieu de l'agonie avait été si manifeste, que non-seulement les bons bourgeois de la ville, mais encore les plus grands capitaines et tous les chevaliers qui avaient vaillamment combattu à côté de la Pucelle, y croyaient d'une foi ferme, et que le brave Dunois l'attestait encore en justice dans les dernières années de sa vie. D'Aulon, l'écuyer de la Pucelle,

termine par les simples paroles suivantes le récit qu'il fit, sous serment, de ce combat merveilleux : « Les Anglais consternés et vaincus firent leur re« traite, et ainsi, par le secours de Notre Seigneur « et de la Pucelle Jeanne, la ville d'Orléans fut dé« livrée de ses ennemis. »

Ce que nous avons raconté jusqu'ici de la Pucelle a été tiré, pour la plus grande partie, de documents français, de dépositions faites en justice et de chroniques contemporaines. C'est pourquoi il sera peut-être agréable à plus d'un lecteur d'apprendre ce que l'on racontait en Allemagne au sujet de Jeanne d'Arc. Précisément à cette époque vivait à la cour de Sigismond, Eberhard de Windecken son trésorier. Employé par l'empereur en maintes circonstances et surtout dans les fréquentes occasions où sa Majesté avait besoin d'argent, Eberhard fut à même, dans ses longs voyages et à la cour, d'apprendre toutes sortes de choses. Il a reproduit cette foule de faits dans une chronique où il raconte, avec une bonhomie charmante, tantôt l'histoire de l'empire et de son maître, tantôt ses propres aventures et les événements remarquables accomplis dans la chrétienté. A l'année 1429 il rapporte ce qu'il a entendu dire de la Pucelle. Nous donnerons ici, de son récit, un extrait qui prouvera que la cour impériale était instruite des faits merveilleux de Jeanne d'Arc, et qui, en confirmant les documents français sur tous les points essentiels, nous révélera, en outre, plusieurs particularités intéressantes. Nous avons tiré

nous-même l'extrait suivant du manuscrit d'Eberhard de Vindecken, parce que le texte publié dans la collection de Menken est très-incomplet et qu'en particulier le passage relatif à Jeanne d'Arc y manque, ainsi que beaucoup d'autres choses. Nous avons eu soin de dépouiller cette narration de ses longueurs et de ses inutilités.

CHAPITRE CCLII.

ICI LE ROI DE FRANCE ENVOIE SON BEAU MESSAGE A LA PUCELLE, LAQUELLE ACCOMPLIT EN FRANCE BEAUCOUP DE CHOSES MERVEILLEUSES.

« En ces mêmes temps, le roi de France et les « Anglais étant en guerre, il se leva dans la Lor-« raine une jeune fille qui fit des miracles dont « les Anglais furent grandement affaiblis et le roi « de France grandement fortifié, comme vous al-« lez l'entendre.

« D'abord, quand la Pucelle arriva auprès du « roi, elle lui fit promettre trois choses, à savoir : « 1° de renoncer à son royaume et de le rendre à « Dieu de qui il le tenait; 2° de pardonner à tous « les siens qui avaient été contre lui et lui avaient « jamais fait quelque peine; 3° d'être assez hum-« ble pour bien accueillir tous ceux qui lui deman-« deraient ses bonnes grâces, pauvres ou riches, « ennemis ou amis.

« Ceux que Charles VII avait chargés d'exami-« ner Jeanne d'Arc pour savoir si l'on devait ajou-« ter foi ou non à ce qu'elle disait (c'étaient des

« maîtres de la sainte Écriture et autres docteurs),
« furent d'avis que le roi, en considération de sa
« propre détresse et de celle de son royaume, et
« ayant égard à la pénitence assidue et aux prières
« de son peuple, ne devait pas repousser la ser-
« vante, mais lui prêter l'oreille, quand même ses
« promesses ne seraient que des promesses hu-
« maines. Toutefois il ne devait pas la croire légè-
« rement; il devait pratiquer le précepte de l'apô-
« tre saint Paul qui dit d'*éprouver les esprits pour*
« *voir s'ils sont de Dieu;* par conséquent, il fallait
« examiner la vie et les œuvres de Jeanne et sup-
« plier Dieu de faire un signe auquel on pût re-
« connaître si elle venait de lui.

« Le roi agit ainsi à l'égard de la Pucelle. Pre-
« mièrement il fit prendre des informations sur sa
« naissance et sa vie, sur ses mœurs, son caractère
« et ses projets, et il la retint auprès de lui durant
« environ six semaines. Là il la fit interroger par
« des vieillards pleins d'expérience, par des sa-
« vants, des prêtres et des laïques, par des hom-
« mes et des femmes, en public et en secret : mais
« on ne découvrit en elle aucun mal : au con-
« traire, on y vit toute sorte d'excellentes choses,
« l'humilité, la pureté, la piété, la modestie, la
« sobriété, la charité, la douceur, et l'on reconnut
« que toutes les bonnes nouvelles qu'on avait eues
« de sa naissance et de sa conduite étaient vraies.
« Le roi demanda aussi à la Pucelle un signe qui
« prouvât la vérité de ce qu'elle promettait. Elle
« répondit : Je donnerai ce signe devant Orléans

« et pas plus tôt, parce que telle est la volonté de « Dieu. Après avoir pris autant d'informations « qu'il était possible, ne trouvant en elle rien de « mauvais et entendant qu'elle donnerait devant « Orléans la preuve de ses promesses; voyant, de « plus, la constance avec laquelle elle demandait « qu'on la laissât aller à Orléans où l'on reconnaî- « trait bien qu'elle venait de Dieu, le roi, plein « de confiance en la bonté divine, résolut de la « laisser partir avec ses gens et bien accompagnée. « Car il craignait qu'en la repoussant et la ren- « voyant sans raison, il ne péchât contre l'esprit « saint et ne se rendît indigne du secours de « Dieu. »

Eberhard de Windecken donne, après cela, une traduction de la lettre écrite aux Anglais par la Pucelle, traduction qui s'accorde exactement avec le texte français; puis il continue en ces termes : « Tout étant arrangé, la servante prit congé du roi « à Chinon et se dirigea vers Blois où elle attendit, « jusqu'au jeudi 28 avril, l'armée et le convoi « qu'elle devait conduire à Orléans. Jeanne portait « sa bannière de soie blanche sur laquelle était peint « Notre Seigneur assis sur un arc-en-ciel, montrant « ses plaies et ayant de chaque côté un ange qui « tenait un lis à la main.

« La Pucelle partit ainsi avec sa bannière, ac- « compagnée du maréchal de Boussac, des sires « de Gaucourt et de Fois, de beaucoup d'autres « seigneurs et capitaines, et d'une foule de gens « de guerre à cheval et à pied au nombre d'envi-

« ron trois mille. Elle emmenait aussi soixante « voitures de provisions et quatre cents têtes de « bétail. Quand le convoi fut arrivé devant Or- « léans, les gens de la ville vinrent prendre les « provisions et les emportèrent dans des ba- « teaux et autrement du mieux qu'ils purent, « parce que les Anglais étaient bien supérieurs en « nombre.

« Et quand la servante vit qu'on la conduisait « le long du fleuve et non à la rencontre des An- « glais qui se tenaient devant la ville, elle en fut « très-affligée et se mit à pleurer. Cependant elle « renvoya l'armée à Blois pour y chercher les autres « provisions et les conduire à Orléans. Elle-même « entra dans la ville en petite compagnie et dit à « ceux qui chevauchaient avec elle qu'ils ne devaient « rien craindre, parce qu'il ne leur serait fait au- « cun mal; ce qui eut lieu en effet comme elle l'a- « vait annoncé.

« Quand l'armée fut devant les murs d'Or- « léans avec le nouveau convoi, les Anglais s'as- « semblèrent au nombre d'environ quatorze cents; « mais ils n'osèrent pas en venir aux mains. Les « provisions étant entrées dans la ville, la ser- « vante prit sa bannière et assaillit le retranche- « ment où les Anglais étaient établis. Elle s'en em- « para promptement. Cent soixante-dix Anglais « restèrent sur la place et treize cents furent pris « avec une grande quantité d'instruments de guerre, « de vivres et autres choses. On croit aussi que la

« Pucelle perdit seulement deux de ses gens d'ar-
« mes.

« Ensuite, un vendredi, la servante prit sa ban-
« nière et fit semblant de donner l'assaut à une
« bastille ennemie. Quand elle s'aperçut que les
« Anglais voulaient résister, elle se retira : mais
« ceux-ci la poursuivirent et serrèrent vivement
« ses gens, ce que la Pucelle voyant, elle retourna
« le visage avec les seigneurs qui l'accompagnaient
« et, quoiqu'inférieurs en nombre, ils chargèrent
« si vigoureusement l'ennemi, qu'ils le forcèrent
« à la retraite. Dans ce combat les Anglais eurent
« à regretter trente hommes et, en outre, une
« forte bastille située près des Augustins et abon-
« damment pourvue de vivres et de munitions.
« Après avoir perdu successivement trois bastilles,
« ils se réfugièrent tous dans celle qui était placée
« en face du pont. La Pucelle et les siens passèrent
« toute la nuit sur le champ de bataille.

« Le lendemain la Pucelle et ses gens se dispo-
« sèrent à donner l'assaut à la bastille où les An-
« glais s'étaient retirés la veille. Ce retranchement
« était fort et très-difficile à emporter, et il y avait
« dedans beaucoup d'hommes avec une nombreuse
« artillerie. Résolus à le bien défendre, ils résistè-
« rent vaillamment. Jeanne renouvela les assauts
« jusque dans l'après-midi. Alors elle fut percée
« d'une flèche un peu au-dessus du sein droit : mais
« elle ne s'en inquiéta pas beaucoup, fit verser sur
« la plaie un peu d'huile d'olive et reprit son ar-

« mure en s'écriant : Les Anglais n'ont plus de « force. Elle avait dit d'avance qu'elle serait bles- « sée. S'étant retirée un peu à l'écart, elle s'age- « nouilla et invoqua le Père céleste. Ensuite elle « rejoignit les siens et leur montra l'endroit où ils « devaient donner l'assaut. Ses gens lui obéirent « avec autant de confiance que de bonne volonté, « et ils se rendirent maîtres en peu d'instants de la « bastille. Ils y tuèrent et prirent à peu près cinq « cents hommes. Au nombre des morts se trouvait « le vaillant capitaine Glacidas. Bien avant dans la « soirée, la Pucelle rentra joyeusement à Orléans « avec sa troupe, et elle rendit grâces à Dieu de sa « victoire qui ne lui avait pas coûté plus de cinq « hommes et quelques blessés. Plusieurs dirent « qu'on avait vu, pendant l'assaut, deux oiseaux « blancs voltiger sur ses épaules. Les prisonniers « assurèrent que les forces de la Pucelle leur « avaient paru de beaucoup supérieures, et qu'ils « n'avaient pu, à cause de cela, opposer une résis- « tance suffisante. Les Anglais, au nombre de trente « environ, s'étaient enfuis sur un pont où ils se « croyaient en sûreté, mais par un miracle de « Dieu, le pont se rompit et tous tombèrent dans « l'eau et se noyèrent.

« Le dimanche matin, les Anglais qui se trou- « vaient sur l'autre rive de la Loire, voyant qu'ils « étaient vaincus d'une manière miraculeuse, aban- « donnèrent d'eux-mêmes, au nombre de trois « mille, un autre retranchement. Les gens de la « ville voulaient les poursuivre et les mettre en

« pièces, mais la Pucelle ne le permit pas, parce « que c'était un dimanche et que les ennemis se « retiraient paisiblement.

« C'est ainsi qu'Orléans fut délivré et que les « bastilles anglaises furent prises avec une grande « quantité de provisions. L'ennemi se replia sur « la Normandie après avoir jeté des garnisons dans « les villes de Melun, de Beaugency et de Jargeau. »

CHAPITRE XX.

COMMENT LA PUCELLE RETOURNA VERS LE ROI ET L'EXHORTA A ALLER A RHEIMS SE FAIRE COURONNER.

Après la délivrance d'Orléans, les chevaliers qui avaient défendu cette généreuse, ville s'en allèrent chacun de son côté. Les bourgeois prirent congé d'eux avec tristesse, car ils avaient fidèlement mis en commun les joies et les peines. Le brave Florentin d'Illiers, craignant que les Anglais à leur passage ne fissent une entreprise sur Châteaudun dont le roi lui avait confié la défense, partit le dimanche même avec ses gens. Les beaux faits d'armes que ce digne chevalier avait accomplis à Orléans le couvrirent de gloire, et les bourgeois reconnaissants donnèrent son nom à une de leurs rues (elle le porte encore aujourd'hui), afin de rappeler à la postérité la plus reculée qu'il leur avait annoncé le premier l'arrivée de la Pucelle. Floren-

tin d'Illiers arriva très-à-propos dans sa ville, où il trouva les bourgeois fort inquiets du passage des bandes ennemies. Mais la nouvelle dont il était porteur causa à tous les habitants une si grande joie, qu'ils résolurent de fêter, chaque année, le retour de leur bon chevalier et la miraculeuse victoire de Jeanne par des réjouisssances publiques. Pendant plus de deux siècles, en effet, les jeunes filles de Châteaudun célébrèrent ce jour-là sous le nom de *Fête de la Pucelle.*

La Pucelle elle-même quitta Orléans dès le lendemain, accompagnée du maréchal de Rays et de beaucoup d'autres chevaliers et écuyers, pour annoncer au roi l'heureuse nouvelle et le mener sacrer à Rheims, comme elle en avait reçu l'ordre de Dieu. Elle était toujours pressée par l'idée que la durée de sa mission serait courte, et que déjà beaucoup de temps avait été perdu en délais inutiles. Les bons bourgeois d'Orléans la remercièrent très-humblement à son départ et lui dirent, en versant des larmes de reconnaissance, qu'elle pouvait disposer d'eux et de leurs biens à son gré. Jeanne, de son côté, les remercia de cette offre affectueuse et prit le chemin que Dieu lui indiquait.

Mais déjà le bruit de sa grande victoire l'avait devancée, et de toutes parts l'heureuse nouvelle se répandait que Dieu, après avoir longtemps et rudement châtié la France pour ses péchés, avait enfin pris pitié d'elle, et que l'humiliation faisait place au triomphe. Ce n'était pas devant quelques-uns et en secret, mais aux yeux de tout le peuple,

que le miracle s'était accompli. Les Anglais mêmes en rendaient témoignage, car ils ne savaient pas l'expliquer autrement que par une criminelle intelligence de Jeanne avec le démon.

Tous les regards de la chrétienté étant alors dirigés sur l'issue de l'ancienne haine entre la France et l'Angleterre, l'étonnement causé par ces faits prodigieux était d'autant plus général, et partout on s'inquiétait de savoir quelle puissance les avait opérés.

Parmi les nombreux documents contemporains que le temps a épargnés, il en est un qui, comme le récit d'Eberhard de Windecken, mérite d'autant plus de foi, qu'il fut écrit en Allemagne loin de l'influence des partis qui s'agitaient en France. L'auteur est ce prêtre de Landau dont nous avons déjà parlé : il l'entreprit à la demande de son maître, Pierre de Grumbach, vicaire général de Raban, évêque de Spire, et le termina le 17 septembre 1429, avant d'avoir appris le couronnement de Charles VII.

Bien que cet écrit soit rempli d'une science bizarre et de toutes sortes de digressions oiseuses sur la magie et les anciennes sybilles, il renferme néanmoins beaucoup de bons renseignements dont nous reproduirons ici quelques-uns : « Dans le « pays de France, il est bruit, dit-il, d'une Voyante « qui s'est levée avec une brillante mission pour « prophétiser. Elle a la meilleure renommée, des « mœurs et une conduite admirables. Le peuple « dit qu'elle est en état de sainteté, qu'elle s'entend

« aux choses de la guerre et qu'elle sait d'avance « l'issue des combats. Les gens du commun inter« rogent les ecclésiastiques sur ces miracles et leur « demandent ce qu'ils en pensent, comme cela « m'est arrivé, il n'y a pas quatre jours, quand les « hommes d'armes du sire de N. sont revenus du « siége de la ville de N. et que l'un d'eux m'a pressé « de questions à ce sujet. »

Ces questions mirent le bon chanoine dans un grand embarras. Il raconte lui-même comment, après avoir d'abord fermé la bouche de son mieux à ses interlocuteurs par des réponses détournées, il examina ensuite et pesa plus attentivement la chose au fond de son âme; puis il expose les raisons pour lesquelles il croit à la mission divine de Jeanne d'Arc. « La France, dit-il, ayant été per« due par une femme, il était juste qu'elle fût sau« vée par une vierge. Le sexe féminin est humble « dans ses voies et dévoué à Dieu, il est plein de « douceur et de compassion envers les affligés; « aussi Dieu lui a-t-il fait, dans notre temps, de « grandes grâces pour nous détourner du mal et « nous ramener au bien, non par la crainte de ses « jugements, mais par l'ardeur de son amour. La « France, enflée d'orgueil, s'était placée par sa « puissance et ses armes au-dessus de tous les « royaumes chrétiens. Comme un lion, elle avait « réduit ses voisins au repos, et ensuite, se met« tant à rugir, elle avait envahi et dévasté les pays. « Trop confiante en son habileté et ses trésors, elle « s'était élevée jusqu'aux astres : et maintenant la

« voilà abattue sur son propre sol; elle ne peut se « relever, ni par sa bravoure, ni par la force de ses « armes. Afin donc qu'elle craigne le Seigneur de « toutes ses forces, comme il convient à une créa- « ture raisonnable, et qu'elle reconnaisse Celui qui « sème la paix, Dieu a résolu de lui tendre la main « et de la relever, ce qu'elle ne pouvait pas faire « elle-même, étant tombée au plus profond de « l'abîme. Il se peut que la Pucelle ne trouve point « parmi le peuple toute la considération et la créance « dues à une envoyée du ciel, bien qu'elle soit « réellement illuminée d'en haut, comme le prou- « vent sa vie et ses actes. Car souvent elle lave et « purifie sa conscience à la sainte piscine de la con- « fession et se fortifie dans l'esprit de la sagesse en « recevant le corps sacré de Notre-Seigneur Jésus- « Christ; elle est humble et modeste dans sa con- « duite, elle vit en bonne intelligence avec les hon- « nêtes gens, déteste les vols commis sur les pauvres « et les veuves, et l'oppression des orphelins. La « nation française est plus habile et la nation alle- « mande plus brave. Aussi je crains fort que les « Français, dans leur fougue ardente, ne rejettent « le joug de Dieu quand la Voyante aura rempli la « mesure de ses prédictions et de ses promesses, « et que, ne voulant plus l'écouter, ils ne l'envoient « en exil. C'est une fille de Dieu; elle ne recherche « que ce qui est agréable au Seigneur, afin d'être « pure en esprit et de garder son âme et son corps « inviolables. »

Dans la seconde partie de sa dissertation, le

prêtre de Landau raconte : « qu'un homme arrivé « dernièrement d'Angleterre, lui a dit au coin du « feu, dans un château, que dans son pays, l'on « maudit la Pucelle parce qu'elle accomplit ses actes, « non par l'esprit de Dieu, mais par l'inspiration du « démon et par la magie. » Ensuite il cherche à réfuter toutes les objections élevées contre elle, sauf toutefois le jugement supérieur de l'Église. « Elle ne se sert, continue-t-il, d'aucun moyen « magique, et jamais personne n'a réussi à la faire « soupçonner ni à la convaincre de ce crime. Tout « le monde, en France, la reconnaît comme pro- « fessant la foi catholique et solidement attachée « aux devoirs et aux pratiques de la religion. Elle « a un profond respect pour les sacrements de « l'Église, elle mène une vie digne des plus grands « éloges et est entièrement soumise à Dieu dans ses « paroles et ses actes. Tout ce qu'elle entreprend, « elle le fait au nom de la très-sainte Trinité; « elle affermit la paix, soulage la misère du « pauvre, aime à pratiquer la justice, et, insensible « aux vanités du monde, elle ne recherche en rien « ni les louanges ni les richesses. »

Nous possédons un autre traité du même temps sur le même sujet. Il porte la suscription suivante : « VOICI CE QUI A ÉTÉ ÉCRIT PAR MONSIEUR LE « CHANCELIER DE LYON, LE QUATORZIÈME JOUR « DE MAI, LA VEILLE DE LA PENTECOTE, APRÈS LE « MIRACLE QUI A EU LIEU A ORLÉANS PAR LA LE- « VÉE DU SIÉGE DES ANGLAIS. » Si ces paroles sont vraies, on serait autorisé à croire que l'ouvrage

est du célèbre théologien Jean Gerson, chancelier de l'université de Paris. Ce fut lui qui, après l'assassinat du duc d'Orléans, prononça, dans son église, un discours contre le meurtrier, et, bien qu'honoré de la faveur du duc de Bourgogne, osa s'élever contre la justification de ce crime presque plus honteuse que le crime même. Sa maison fut pillée par la faction ennemie, et lui-même, obligé d'abord de se cacher, se vit ensuite réduit à fuir en Allemagne sous l'habit de pèlerin, pour échapper à la colère de Jean sans Peur et de ses adhérents. Retiré dans les montagnes de la Bavière, il écrivit son livre sur la consolation de la Sagesse divine. Ensuite le duc d'Autriche lui accorda l'hospitalité, et l'on conserve encore aujourd'hui dans le couvent de Moelk, sur le Danube, plusieurs ouvrages qu'il écrivit à cette époque. Quelques années après, de retour en France, il s'ensevelit dans la solitude du couvent des Célestins à Lyon, dont son frère était prieur. Là, l'illustre chancelier de l'université de Paris, l'ambassadeur des rois et des papes, l'orateur admiré du concile, un des hommes les plus savants de son siècle, embrassa, plein d'humilité et pour l'amour de Dieu, l'état de maître d'école et se mit à enseigner la parole de Dieu aux petits enfants. Chaque jour, il leur faisait dire dans l'église de Saint-Paul : « Dieu prens pitié de ton pauvre « serviteur Gerson; » et ils répétèrent cette prière jusqu'à la veille de sa mort. Ce fut l'unique récompense qu'il leur demanda sur la terre jusqu'à ce que, peu de temps après la délivrance

d'Orléans et la victoire remportée par les armes de son roi, il reçut la récompense éternelle qui l'attendait dans les cieux. Il avait ordonné de graver sur sa tombe l'inscription suivante : « Faites pé-« nitence et croyez à l'Évangile. »

Or, si le traité dont nous parlons a réellement été écrit par cet homme éminent, son témoignage en faveur de la Pucelle est on ne peut plus honorable. En voici la substance :

L'auteur établit en principe : 1° que des faits sont probables lorsque leur probabilité est bien fondée et bien entendue ; 2° qu'on ne doit pas les qualifier d'erronés, au moins par une assertion positive, au delà des termes de la probabilité, à moins que la chose ne soit totalement improbable; 3° qu'on doit les réputer vrais, sans néanmoins aller jusqu'à une assertion absolue, lorsqu'il se présente à l'appui des raisons apparentes et des conjectures vraisemblables.

En conséquence, il prétend qu'on peut pieusement et sainement soutenir le fait de la Pucelle Jeanne, attendu les circonstances actuelles, l'effet qui en résulte, et surtout la justice de la cause qu'elle défend , pusiqu'il s'agit de rendre un royaume à son roi légitime et de débeller ses ennemis.

Il appelle ensuite en témoignage pour elle la sagesse et la piété de sa conduite depuis sa plus tendre enfance, dont on s'est procuré la preuve. « Elle « ne cherche, dit-il, ni les honneurs, ni les hommes « mondains; elle abhorre les haines, les séditions,

« les vengeances et les vanités; elle vit dans l'es-
« prit de douceur et de prière, dans les actions
« de grâce, dans la sainteté et la justice; elle n'em-
« ploie pour réussir aucun des moyens défendus
« par l'Église, ni surprise, ni dol, et elle n'a en
« vue nul espoir de gain; elle est reconnue, au con-
« traire, pour être très-fidèle dans sa foi, et elle
« expose son corps aux blessures, sans se servir
« d'aucune précaution extraordinaire pour s'en ga-
« rantir.

« Le conseil du roi ne s'est décidé à la mettre
« en œuvre qu'après avoir fait faire préalablement
« toutes les recherches et tous les examens con-
« venables. Les hommes d'armes vont avec elle
« sans difficulté, lui obéissent volontairement, et
« s'exposent sous ses ordres aux dangers de la
« guerre, sans craindre la honte qui retomberait
« sur eux s'ils étaient vaincus ayant une femme à
« leur tête. Ces mêmes guerriers n'agissent point
« avec témérité; ils n'en suivent pas moins dans
« leur conduite les règles de la prudence et celles
« de l'art militaire : preuve que Jeanne n'est pas
« obstinée dans son avis, quoiqu'elle se répute
« avertie et conduite par Dieu lui-même. Les enne-
« mis, au contraire, fuient à son approche, cou-
« rent se cacher, et la terreur les fait crier comme
« des femmes dans les douleurs de l'enfantement.

« Enfin, dit-il, on ne peut lui faire un reproche
« légitime à l'occasion des vêtements d'homme
« dont elle use : si l'ancienne loi les défendait aux
« femmes sans aucune distinction, la loi nouvelle

« n'est pas si rigoureuse. Cette défense subsiste « toujours, il est vrai; mais elle n'a lieu qu'en « vertu du fondement moral sur lequel elle est « appuyée, et alors la défense doit céder au cas de « nécessité et d'utilité. Or, telle est la position dans « laquelle elle se trouve. Elle se revêt de l'habit « des guerriers pour combattre les ennemis de la « justice, pour défendre les Français, et pour prou- « ver que Dieu confond, quand il le veut, les « hommes les plus puissants par la main d'une « femme. »

Cet exposé succinct de l'ouvrage en question fait connaître d'une manière assez claire l'état des esprits et des choses à l'époque du siége d'Orléans et au moment de la délivrance de cette courageuse cité. Dégagé des épines de la scolastique, il présente un ensemble de principes et de faits très-intéressants. Il prouve en même temps que Charles VII avait encore des sujets fidèles dans l'université de Paris.

Il semblait que la victoire fût sortie avec Jeanne des murs d'Orléans. En effet, après son départ, les chevaliers qui étaient restés, ayant fait une expédition contre Jargeau, revinrent sans avoir réussi. Dunois, qui était de l'entreprise, se hâta de rejoindre la triomphante Pucelle, et arriva le même jour à Loches auprès du roi.

Charles la reçut avec de grands honneurs, et tous les seigneurs de la cour en firent autant, par respect pour sa piété et pour les merveilleux faits d'armes qui avaient justifié ses promesses. Toute-

fois, quand elle pressa le roi de partir sans retard pour aller se faire sacrer à Rheims, le doute, l'hésitation et tous les calculs de la sagesse humaine rentrèrent dans l'esprit du prince et de son conseil. Au lieu de marcher d'un pas ferme et rapide dans le chemin de la victoire, on perdit le temps en de longues conférences, bien que Jeanne dît souvent au roi en soupirant : « Je ne durerai qu'un an « et guère au delà; il faut tâcher de bien employer « cette année. » A cela les habiles conseillers répliquaient : « Qu'il était trop dangereux de faire « cette campagne à travers les ennemis; qu'il y avait « trois grandes rivières à passer pour arriver à la « ville lointaine de Rheims; qu'il valait mieux com- « mencer par le commencement et reprendre d'a- « bord les provinces voisines. » Mais Jeanne persistait; car ce n'était pas par les lumières de la sagesse humaine qu'elle avait quitté la pauvre chaumière de ses parents, et qu'elle était allée planter sa bannière à Orléans en face des retranchements anglais. C'est pourquoi elle répondait encore que cette expédition était ordonnée de Dieu; qu'une fois que Charles aurait reçu à Rheims la couronne et l'onction sainte, la puissance des ennemis déclinerait de plus en plus, et que, d'ailleurs, ils ne pourraient lui faire aucun dommage, ni à lui ni à elle.

Cependant ses avis demeuraient toujours sans résultat. Or, il arriva, un jour, que le roi étant seul, dans une chambre particulière, avec son confesseur l'évêque de Castres et son ex-chancelier,

Jeanne frappa tout à coup à la porte. Charles lui dit d'entrer. Alors elle s'avança très-humblement devant lui, se jeta à terre, et embrassant ses genoux, elle lui dit : « Noble dauphin, ne tenez plus « tant et de si longs conseils, mais venez au plus « tôt à Rheims prendre votre digne couronne. » L'évêque de Castres lui ayant demandé si cela lui avait été inspiré par son conseil, Jeanne répondit que oui, et qu'elle y était fréquemment incitée. « Ne voulez-vous pas, reprit alors le prélat, « nous dire ici, en présence du roi, la manière de vo- « tre conseil, quand il vous parle? — Je comprends « bien, répondit Jeanne d'Arc, ce que vous vou- « lez savoir et je vous le dirai volontiers. » Charles VII l'ayant interrompue pour lui demander s'il lui plaisait de le déclarer devant les personnes présentes, elle continua en ces termes : « Quand il « me déplaît en quelque manière que l'on n'a- « joute pas foi facilement aux choses que je dis « de la part de Dieu, je me retire à l'écart et je « prie Dieu, me plaignant à lui, et lui demandant « pourquoi on ne croit pas facilement ce que je « dis. Ma prière faite, j'entends une voix qui me « dit : Fille de Dieu, va! va! va! je serai ton aide! « Et quand j'entends cette voix, j'éprouve une « grande joie et je voudrais toujours être en cet « état. »

Le discours de la Pucelle était si plein de conviction, et quand elle répétait ces mots : « va! va! « va! » l'enthousiasme divin rayonnait si vivement sur son visage, que dans un âge avancé, les trois

assistants se la représentaient encore, telle qu'ils l'avaient vue, les yeux inspirés et tournés vers le ciel.

Enfin, le roi consentit à se mettre en marche pour Rheims, mais à condition que les places fortes de la Loire, au-dessus et au-dessous d'Orléans, seraient d'abord reconquises. A cet effet, il ordonna une levée d'hommes : alors mainte cuirasse fut bouclée et maint cheval enharnaché; les fidèles chevaliers accouraient de tous côtés avec leurs gens auprès du roi, pour guerroyer de nouveau, sous la bannière de la Pucelle, contre les anciens ennemis de la France. Et telle était déjà la vénération du peuple pour Jeanne, que l'humble jeune fille ne pouvait plus se défendre de l'empressement impétueux dont elle était l'objet. De vieilles et respectables femmes se jetaient à genoux devant elle; beaucoup la priaient de leur montrer ses mains et ses pieds, pour voir s'ils étaient réellement de chair et de sang; on baisait ses vêtements et jusqu'aux pieds de son cheval. Jeanne avait un grand déplaisir de tout cela, car elle y voyait une condamnable idolâtrie. Souvent elle s'en fâchait, mais elle craignait de faire de la peine à ces bonnes gens par des paroles dures, de sorte que maître Pierre de Versailles lui fit un jour des reproches à ce sujet et lui dit qu'elle avait tort de souffrir de pareils honneurs qui ne lui étaient pas dus; qu'elle devait prendre garde de faire de ces gens des idolâtres. « En vérité, ré« pondit-elle, je ne sais comment empêcher ces

« choses, si le bon Dieu lui-même ne les empêche. » Hélas! elle ne savait pas encore quel calice amer Dieu lui avait préparé, et que la même bouche de l'homme mobile qui baisait maintenant les pieds de son cheval, soufflerait un jour la flamme de son bûcher.

Pendant qu'elle était à Loches, un autre de ses frères vint la trouver du fond de leur paisible village et lui raconta, entre autres choses, comment le peuple disait là-bas qu'elle avait reçu sa force merveilleuse près de l'arbre des Fées. Elle lui répondit que le peuple se trompait grandement là-dessus et qu'elle abhorrait toute la magie et sorcellerie du fond de son cœur.

Les préparatifs étant achevés, le roi voulut donner le commandement en chef de l'armée au duc d'Alençon sous la conduite de la Pucelle. Jeanne en fut satisfaite; mais la duchesse ne voulait pas laisser partir son époux, car il était resté longtemps prisonnier en Angleterre; depuis peu seulement son énorme rançon avait été payée, et son père n'était jamais revenu du champ de bataille d'Azincourt. Jeanne exhorta la duchesse à avoir bon courage. « Ne craignez rien, noble dame, lui « disait-elle, je vous le ramenerai sein et sauf, et « aussi bien portant, voire en meilleur état qu'il « n'est maintenant. » La duchesse eut confiance dans ces paroles de la Pucelle, et Jeanne elle-même, comme nous le verrons, n'oublia pas sa promesse à l'heure du danger. Elle pria aussi le roi de lui permettre, cette fois, de faire des pri-

sonniers, car elle prédit que le duc d'Orléans, malgré la recommandation faite par Henri V à ses frères, sur son lit de mort, de ne jamais le relâcher, serait pourtant rendu un jour à la liberté, et elle voulait que les prisonniers anglais lui servissent de rançon.

Avant d'accompagner la Pucelle dans sa nouvelle expédition, nous reproduirons ici une lettre écrite précisément à la même époque par un généreux chevalier qui était venu à la cour offrir au roi son bien et son sang. Cette lettre, dans sa simplicité naïve, retentit jusqu'à nous comme une voix vivante de ces temps éloignés. Celui auquel nous la devons était un des plus puissants seigneurs de France; il s'appelait Guy de Laval et avait vu la Pucelle l'avant-veille du jour où il l'écrivit. C'est à sa mère et à sa grand'mère qu'il parle de la manière suivante :

« Mes tres redoutées dames et mères, depuis « que je vous escrivis de Sainte-Catherine de Fierbois vendredy dernier, j'arrivay le samedy à Loches, et allay voir monsieur le dauphin au chastel, à l'issue de vespres en l'église collégiale : « qui est tres bel et gracieux seigneur, et tres bien « formé, et bien agile et habile, de l'aage d'environ sept ans qu'il doit avoir; et illec vis ma « cousine la dame de la Tremoüille, qui me fit « tres bonne chere. Le dimanche j'arrivay à sainct-Agnan, où estoit le Roy, et envoyay querir et « venir de son logis le sieur de Treves, et s'en « alla au chastel avec luy mon oncle, pour signifier

« au Roy que j'estois venu, et pour sçavoir quand « il luy plairoit que j'allasse devers luy : et j'eus « response que j'y allasse si tost qu'il me plairoit, « et me fit tres bonne chere, et me dit moult de « bonnes paroles. Et quand il estoit allé par la « chambre ou parlé avec aucun autre, il se re- « tournoit chacune fois devers moy, pour me met- « tre en paroles d'aucunes choses, et disoit que « j'estois venu au besoin sans mander, et qu'il « m'en sçavoit meilleur gré : et quand je lui dis « que je n'avois pas amené telle compagnie que je « desirois, il respondit qu'il suffisoit bien de ce « que j'avois amené, et que j'avois bien pouvoir « d'en recevoir greigneur (*plus grand*) nombre; et « dit le sire de Treves à sa maison, au sieur de La « Chapelle, que le Roy et tous ceux d'environ luy « avoient été bien contents des personnes de mon « frere et de moy, et que nous leur revenions bien; « et jura bien fort qu'il n'estoit pas mention que à « un de ses amis et parents il eust faict si bon « accueil ni si bonne chere dont il n'est pas mes- « hitre (*chiche*), comme il disoit.

« Et le lundy me party d'avec le Roy pour venir « à Selles en Berry, à quatre lieues de Sainct- « Agnan; et fit le Roy venir en devant de luy la « Pucelle, qui estoit de paravant à Selles. Disoient « aucuns que ce avoist été en ma faveur, pource « que je la visse; et fit la dite Pucelle tres-bonne « chere à mon frere et à moy, estant armée de « toutes pièces, sauve la teste, et tenant la lance « en main : et apres que fusmes descendus à Selles,

« j'allay à son logis la voir; et fist venir le vin, et « me dit qu'elle m'en feroit bien-tost boire à Paris; « et semble chose toute divine de son faict, et de la « voir et de l'oüyr. Et s'est partie ce lundy aux « vespres de Selles pour aller à Romorantin, à « trois lieues en allant avant, et approchant des « advenuës, le mareschal de Boussac, et grant « nombre de gens armez, et de la commune avec « elle; et la veis monter à cheval, armée tout en « blanc, sauf la teste; une petite hache en sa main « sur un grand coursier noir, qui à l'huys de son « logis se demenoit tres fort et ne souffroit qu'elle « montast; et lors elle dit : — Menez le à la croix, « qui estoit devant l'église auprès, au chemin. Et « lors elle monta, sans qu'il se meust, comme s'il « fust lié : et lors se tourna vers l'huys de l'église, « qui estoit bien prochain, et dit en assez voix de « femme : — Vous estes les prestres et gens d'é-« glise, faites procession et prieres à Dieu. — Et « lors se retourna à son chemin en disant : — tirez « avant, tirez avant! — son estendart ployé que « portoit un gracieux page, et avoit sa hache pe-« tite en la main : et un sien frère qui est venu de-« puis huit jours partoit aussi avec elle, tout armé « en blanc; et arriva ce lundy à Selles monsieur le « duc d'Alençon, qui a tres grosse compaignie, et « ay aujourd'hui gagné de luy à la paulme une « convenance (*discrétion*), et n'est point encore icy « venu mon frere de Vendosme. J'ay icy trouvé l'un « des gentilshommes de mon frere de Chauvigny, « pour ce qu'il avoit déja oüy que j'estois arrivé à

« Saincte-Catherine, et m'a dit qu'il avoit escrit aux
« nobles de ses terres, et qu'il pense estre bien-tost
« pardeça : et dit que ma sœur est bien sa mye, et
« plus grasse qu'elle n'a accoustumé. Et dict l'on icy
« que monsieur le Connestable vient avec six cents
« hommes d'armes et quatre cents hommes de
« traict; et que Jean de la Roche vient aussi : et
« que le Roy n'eut pieça si grande compaignie que
« on espere estre icy; ne oncques gens n'allerent
« de meilleure volonté en besogne que vont à cette-
« cy : et doit ce jourd'huy arriver ici mon cousin
« de Rays et croist ma compagnie; et quoy que
« ce soit, ce qu'il y a est bien honneste et d'appa-
« reil; et y est le seigneur d'Argenton l'un des
« principaux gouverneurs, qui me fait bien bon
« recueil et bonne chere; mais de l'argent n'y en
« a-il point à la cour, que si estroitement, que
« pour le temps présent je n'y espere aucune re-
« cousse ny soutenuë. Pour ce, vous, madame ma
« mere, qui avez mon sceau, n'espargnez point ma
« terre par vente ne par engage; ou advisez plus
« convenable à faire, là où nos personnes sont
« à estre sauvez, ou aussi par defaut abaissez, et
« par adventure en voye de perir : car si nous ne
« faismes ainsi, veu qu'il n'y a point de soulde,
« nous demeurerons tous seuls; et jusques ici
« notre faict a encore esté et est en bon honneur,
« et a esté notre venuë au Roy et à ses gens tous
« et aussi aux autres seigneurs qui viennent de tou-
« tes parts, bien agreable; et nous font tous meil-
« leure chere que ne vous pourrions escrire.

« La Pucelle m'a dit en son logis, comme je la « suis allé y voir, que trois jours avant mon arri- « vée elle avoit envoyé à vous, mon ayeule, un « petit anneau d'or; mais que c'estoit bien petite « chose, et qu'elle vous eust volontiers envoyé « mieux, considéré votre recommandation. Ce « jourd'huy monsieur d'Alençon, le bastard d'Or- « léans et Gaucourt doivent partir de ce lieu de « Selles, et aller après la Pucelle; et avez fait bailler « je ne scay quelles lettres à mon cousin de la Tri- « moüille et sieur de Treves, par occasion desquel- « les le Roy s'efforce de me vouloir retenir avec luy « jusques à ce que la Pucelle ait esté devant les pla- « ces angleiches d'environ Orléans, où l'on va met- « tre le siege, est desja l'artillerie pourvuë; et ne « s'esmayd point la Pucelle, qu'elle ne soit tantost « avec le Roy, disant que lorsqu'il prendra son che- « min à tirer avant vers Rheims, que je irois avec « luy; mais ja Dieu ne vëuille que je ne le face, et « que je ne aille; et entretant en dit mon frere; et « comme monsieur d'Alençon ce que abandonné : « qui seroit celuy qui demeureroit? et pense que « le Roy partira ce jeudy d'icy, pour s'y approcher « plus près de l'ost; et viennent gens de toutes « parts chacun jour. Après vous feray sçavoir, sitost « qu'on aura aucune chose besongné, ce qui aura « esté exécuté; et espere l'on que avant qu'il soit « dix jours la chose soit bien advancée de costé ou « d'autre : mais tous ont si bonne esperance en « Dieu, que je croy qu'il nous aydera.

« Mes très-redoutées dames et meres, nous nous

« recommandons mon frere et moy à vous le plus « humblement que pouvons, et vous envoye des « blancs signez de ma main, afin, si bon vous sem- « ble, du datte de cette presente escrire aucune « chose du contenu cy-dedans à M. le duc, que « luy en escrivez : car je ne luy escris oncques « puis; et vous plaise aussi sommairement nous « escrire de vos nouvelles, et vous, madame ma « mere, en quelle santé vous vous trouvez apres « les medecines qu'avez prises : car j'en suys à « très-grand malaise, et vous envoye dessus ces « presentes minutes de mon testament, afin que, « vous, mes mères, m'avertissez et escrivez par « les prochainement venans, de ce que bon vous « semblera que j'y adjouste; et pense encor de « moy y adjouster entre deux : mais je n'ay en- « cor eu que peu de loisir. Mes très-redoutées « dames et meres, je prie le benoist fils de Dieu « qui vous doint bonne vie et longue, et nous « recommandons aussi tous deux à nostre frere « Louis; et pour le liseur de ces presentes, que « nous saluons, le sieur du Boschet, et nostre « cousine sa fille, ma cousine de la Chapelle, et « toute vostre compagnie. Et pour l'accès et.... « solliciter de la chevance au mieux que faire se « pourra, et n'avons plus en tout qu'environ trois « cent escus du poids de France. Escrit à Selles ce « mercredy 8 de juin. Et ce vespre sont arrivés « icy M. de Vendosme, M. de Boussac et au- « tres; et La Hire s'est approché de l'ost, et aussi « on besongnera bientost : Dieu veüille que ce soit

« à vostre desir! Vos humbles fils Guy et André « de Laval (1). »

CHAPITRE XXI.

PRISE DE JARGEAU ET GRANDE VICTOIRE DE PATAY.

Quand la Pucelle eut rejoint l'armée, un nouveau différend s'éleva parmi les chefs. Quelques-uns disaient qu'il fallait attendre, qu'on n'était pas assez nombreux pour attaquer la ville forte de Jargeau où le comte de Suffolk, un des meilleurs capitaines de son temps, tenait garnison avec une troupe d'élite. A cela Jeanne répondit, pleine d'une ferme assurance en sa mission : « Ne crai-« gnez aucune multitude et ne faites point diffi-« culté de donner assaut à ces Anglais; car Dieu « conduit votre œuvre. Si je n'étais pas sûre que « Dieu même conduit ce grand ouvrage, j'aimerais « mieux, croyez-le bien, garder les brebis que de « m'exposer à tant de contradictions et de pé-« rils. » Cette fois la confiance de Jeanne l'emporta encore, et la petite armée de quatre ou cinq mille hommes marcha sur Jargeau.

Lorsqu'ils furent près de la ville, au moment

(1) Cette curieuse pièce se trouve dans la Roque, ch. XLIII *de la Noblesse;* et dans Godefroy, *Recueil des historiens de Charles* VII. Les détails que le sire de Laval donne sur la Pucelle ont d'autant plus d'intérêt, qu'il l'avait vue et s'était entretenu avec elle l'avant-veille du jour où il écrivait. (Note du traducteur.)

où ils croyaient prendre tranquillement possession des faubourgs, ils trouvèrent le brave et expérimenté Suffolk en ordre de bataille devant les remparts et prêt à les recevoir les armes à la main. Le premier choc des Anglais fut si violent que les Français reculèrent, et ce fut de nouveau Jeanne, la jeune héroïne inspirée, qui, ayant arraché la bannière des mains du guidon, se jeta, en avant de tous au milieu des rangs ennemis. Les chevaliers, piqués d'émulation, s'élancèrent à sa suite, et les Anglais furent refoulés dans la ville.

Dès le lendemain matin, les pièces de siége, sous les ordres de la Pucelle, commencèrent à jouer, et au bout de quelques heures les tours et les murs furent abattus, en sorte que tout le monde s'émerveillait de voir Jeanne diriger si bien l'artillerie. Mais un fait plus étonnant encore, c'est celui qui arriva au duc d'Alençon, et dont il a rendu lui-même témoignage en justice. Pendant que ceux de la ville répondaient avec leurs mortiers et leurs canons au feu de la Pucelle, le duc s'arrêta un instant pour observer les approches de la place. Alors Jeanne lui cria tout à coup : « Jetez-« vous de côté, sinon la machine va tirer de là « haut et vous tuer. » A peine le duc eut-il suivi cet avertissement, que le coup partit, et à l'endroit même qu'il venait de quitter, enleva la tête à un gentilhomme. Bien des années après, le duc d'Alençon disait encore que l'effroi l'avait saisi en ce moment et qu'il s'était grandement émerveillé de la prédiction de la Pucelle.

Au milieu de la canonnade, quelques chefs voulurent encore se retirer, et, de plus le bruit se répandit que Falstof, le redoutable vainqueur de Rouvray, s'avançait pour faire lever le siége. Jeanne rendit le courage aux chevaliers en leur représentant la honte d'une retraite. Le reste du jour, la nuit suivante et le lendemain, la ville fut battue sans relâche et il y eut plusieurs attaques et sorties sanglantes. Le matin du troisième jour, Suffolk demanda une suspension d'armes de deux semaines, mais la Pucelle répondit : « Que les An-« glais aient la vie sauve, et partent, s'ils veulent, « en leurs robes et gippons : autrement ils seront « pris d'assaut. »

Aussitôt les trompettes sonnèrent : Jeanne mit son casque et cria au duc d'Alençon : « A l'assaut, gentil duc. » Celui-ci hésitant, « N'ayez doubte, lui « dit-elle, l'heure est prête quand il plaît à Dieu. « Il est temps d'agir quand Dieu veut qu'on agisse, « et quand il agit lui-même. » Et voyant qu'il hésitait encore : « Ah! gentil duc, as-tu peur, lui de-« manda-t-elle; ne sçais-tu pas que j'ai promis à « ton épouse de te ramener sain et sauf? » En achevant ces paroles, elle courut à l'assaut. Pendant plus de quatre heures il y eut une chaude affaire, et les Anglais se battirent comme des lions furieux. Sa bannière à la main, la Pucelle descendit elle-même dans les fossés de la forteresse et monta sur une échelle à l'endroit où le combat était le plus acharné. Un des ennemis lança alors sur elle une pierre énorme qui atteignit sa ban-

nière et se brisa en morceaux sur son casque. Jeanne roula à bas de l'échelle et tomba à terre sur ses genoux. Aussitôt un cri de joie retentit du haut de la forteresse et un cri de terreur dans le fossé; mais l'envoyée de Dieu se releva en criant : « Amys, « amys, sus, sus! ayez bon courage; notre sire a « condempné les Angloys; à ceste heure ils sont « tous nostres. »

Ainsi cria la Pucelle, et les Français s'élancèrent à l'escalade, et la ville de Jargeau, si forte et si bien défendue, fut emportée le trente-septième jour après la délivrance d'Orléans. Voyant que tout était perdu et que, de toutes parts, les Français se précipitaient sur lui, parce que chacun tenait à honneur de faire un si illustre prisonnier, le brave Suffolk résolut de se rendre. Mais ne voulant tomber qu'entre de dignes mains, il demanda à un jeune homme qui se trouvait près de lui : « Es-tu gentilhomme, toi? » Ce jeune homme répondit que non avec une noble sincérité. Alors Suffolk demanda à un autre : « Es-tu chevalier? » Celui-ci ayant répondu également qu'il ne l'était pas, Suffolk le fit approcher et le frappant du plat de son épée : « Maintenant te voilà chevalier, dit-il; » puis il se rendit à lui.

Onze cents Anglais périrent dans ce combat. En outre, les Français, poussés par une honteuse cupidité, massacrèrent encore un grand nombre de prisonniers, car, en se les disputant à cause de la rançon, souvent ils les tuaient par jalousie; de telle sorte que Jeanne et le duc d'Alençon,

pour sauver Suffolk et plusieurs autres seigneurs anglais, les firent transporter par eau à Orléans. La Pucelle et le duc furent accueillis avec une grande joie dans la fidèle cité après cette nouvelle victoire.

Cependant le duc de Bedford s'inquiétait de plus en plus à Paris de l'issue de la guerre. Il écrivait lettre sur lettre en Angleterre où les grands étaient fort divisés. Dans une de ces lettres, que l'on conserve encore aujourd'hui à Londres, on lit, entre autres choses, le passage suivant : « Tout vous a « réussi jusqu'au siége d'Orléans, entrepris, Dieu sait « par le conseil de qui. Alors après la malheureuse « aventure de mon cousin Salisbury, auquel Dieu « fasse miséricorde, vos sujets, qui étaient rassem- « blés en grand nombre à ce siége, reçurent par « une permission particulière de Dieu, comme on « le doit croire, un échec causé en partie par la fâ- « cheuse et criminelle idée qu'on s'était faite d'une « personne instruite, comme un limier, par l'esprit « malin et appelée la Pucelle qui usait de faux « enchantements et de sorcellerie. Lesquels coup « et déconfiture non-seulement diminuèrent beau- « coup le nombre de vos gens ici, mais encore « abbattirent merveilleusement le courage du « reste, et enhardirent votre adverse partie et vos « ennemis à s'assembler aussitôt en grand nom- « bre (1). »

(1) Le texte original de cette lettre est conservé dans les archives de la Tour de Londres; elle se trouve imprimée dans les *Actes* de Rymer, tome X, p. 408, édition de 1725.

Bedford mourut en 1435, quatre ans après la Pucelle, et dans ce même

Le duc avait raison. Car l'armée du roi à Orléans grossissait de jour en jour, et bientôt elle s'éleva à six ou sept mille hommes. Elle marcha en avant, prit d'assaut le pont de Meung et entra dans Beaugency que Talbot avait quitté pour se réunir à Falstof près de Jenville. Toutefois, la forteresse de Beaugency était encore défendue par la garnison anglaise. Pendant qu'on la canonnait, Arthur, duc de Richemont et ex-connétable de France, parut à la tête de ses comtes et de ses nobles, avec douze cents hommes d'armes et huit cents chevaliers. Il envoya des messagers au duc d'Alençon pour lui demander la permission de joindre ses forces à l'armée royale. Cette requête jeta la Pucelle et les capitaines dans une grande perplexité. Un renfort aussi important venait sans doute fort à propos, mais Arthur était en inimitié avec le plus puissant favori de Charles VII. Son orgueil démesuré lui avait attiré la disgrâce du roi qui lui avait ordonné de se retirer dans ses domaines, le menaçant de le contraindre par la force, s'il se hasardait à en sortir. A cela le duc avait répondu fièrement que ce qu'il faisait était pour le plus grand bien du roi et du royaume, et qu'il serait curieux de voir qui oserait l'attaquer. Il s'était ainsi avancé, et maintenant il paraissait devant Beaugency, demandant à combattre les Anglais sous les drapeaux du roi.

château de Rouen où elle avait été enfermée, des suites du chagrin et de la honte que lui fit éprouver la ruine de la puissance anglaise en France. (Note du traducteur.)

Là-dessus il s'éleva, comme d'ordinaire, un différend parmi les chefs. Les uns voulaient qu'on observât les ordres royaux; les autres, se réjouissant de l'arrivée d'Arthur, étaient d'avis qu'il ne fallait pas refuser un tel secours. Les choses en vinrent au point que le duc d'Alençon menaça de quitter l'armée, si l'on admettait le duc de Richemont, et cet avis fut partagé par la Pucelle. Ceux de l'opinion contraire lui répondirent que si elle voulait combattre Arthur, elle trouverait en lui un homme capable de lui tenir tête, et qu'elle reconnaîtrait bientôt qu'il y avait des gens auxquels ce vaillant chef, avec ses hommes d'armes, était plus agréable que toutes les Pucelles du royaume.

Pendant ces contestations, la nouvelle arriva qu'une armée anglaise s'approchait sous la conduite de Talbot. Déjà l'on entendait de tous côtés des cris de guerre, et le duc de Richemont avançait de plus en plus. Alors la Pucelle, cédant à la nécessité, dit au duc d'Alençon qu'il fallait s'aider mutuellement, et elle accorda à Arthur la permission demandée, mais à condition qu'il jurât devant elle et devant les autres chefs de servir le roi en sujet fidèle et de ne rien dire ni rien faire contre lui. Elle fit aussi jurer aux autres seigneurs d'observer ce serment dans le cas où Arthur viendrait à le rompre.

Lorsqu'ensuite le duc de Richemont fut devant elle, il lui dit : « Jeanne, on m'a rapporté que vous « vouliez vous battre contre moi. Je ne sais si vous « êtes de Dieu ou non. Si vous êtes de Dieu, je ne

« vous crains pas, car Dieu connaît ma bonne vo-
« lonté; si vous êtes du diable, je vous crains en-
« core moins. »

Dès le lendemain la garnison se rendit à condition d'avoir la retraite libre. Mais à peine les Anglais étaient-ils partis, qu'un messager vint annoncer que de nouveaux ennemis approchaient en grand nombre et que leur avant-garde seule était forte de plusieurs milliers d'hommes. « Cher connétable, « dit alors la Pucelle au duc de Richemont, vous « n'êtes certainement pas venu ici de par moi; « mais puisque vous êtes venu, vous serez le bien- « venu. » Après que l'armée fut rangée en ordre de bataille, le duc d'Alençon demanda à la Pucelle ce qu'il fallait faire. « Avez-vous de bons éperons, lui répondit-elle à haute voix, de manière à être entendue de tous ceux qui étaient à l'entour. « Comment, s'écrièrent ceux-ci, est-ce pour fuir « devant l'ennemi? — Non, répliqua Jeanne, ce « sont les Anglais qui fuiront sans se défendre. Ils « vous céderont la victoire, et vous avez besoin de « bons éperons pour les poursuivre. » Elle annonça encore que cette victoire ne coûterait, pour ainsi dire, pas une goutte de sang au roi : merveilleuse prophétie que le chevalier Thibaut d'Armagnac, qui était présent, certifia plus tard en justice.

Comme, en ce moment, les chefs anglais Talbot, Scales et Falstof, s'avançaient en bon ordre dans la plaine, la Pucelle cria aux siens : « Frappez « hardiment sur eux! ils ne seront pas longtemps « sans prendre la fuite. » Toutefois avant que les

Français pussent commencer l'attaque, les ennemis se dirigèrent en grande hâte vers Jenville en passant sous les murs de Meung dont ils recueillirent la garnison. Les Français ne désiraient pas beaucoup d'abord les poursuivre ni les attaquer en rase campagne : le souvenir des sanglantes défaites qu'ils avaient essuyées était encore trop frais dans leur mémoire. Mais la Pucelle les pressait toujours au nom de Dieu de marcher, leur annonçant une victoire certaine. « Qu'on aille hardiment contre « les Anglais, disait-elle, sans faille ilz seront vain« cus. » Et comme on lui représentait que ce serait un grand hasard si on les rencontrait dans leur retraite : « chevaulchez hardyment, reprit« elle, vous aurez bon conduict. » Puis elle ajouta un moment après : « En mon Dieu, il faut les « combattre : s'ilz estoient pendus aux nues, nous « les arons; car Dieu nous a envoyés pour les pu« nir. Le gentil roy ara aujourd'huy la plus grant « victoire qu'il eut pieça, et m'a dit mon conseil « qu'ils sont tous nostres. »

D'après ces paroles, on résolut de suivre les Anglais sur les talons. Mais, malgré toute sa confiance, la prudente Pucelle ne voulut pas que le corps principal de l'armée marchât sans tenir les rangs bien serrés. En conséquence, les meilleurs cavaliers furent lancés en avant pour harceler l'ennemi, le tenir en échec et l'empêcher de se retrancher. On choisit pour cela, parmi les plus braves chevaliers, quinze cents hommes à la tête desquels fut placé l'audacieux La Hire. Jeanne eût

volontiers commandé elle-même cette cavalerie volante et, quand on le lui refusa, elle en ressentit un grand chagrin, car, avec le secours de Dieu, elle voulait toujours être au premier rang et frayer le chemin de la victoire.

Les chevaliers partirent sur-le-champ. Soixante ou quatre-vingts des plus intrépides et des mieux montés prirent les devants pour reconnaître l'ennemi, qui, pendant ce temps, avait gagné beaucoup de terrain. Ils avaient déjà fait cinq lieues à travers une plaine boisée, et ils n'apercevaient point encore les fuyards. Le découragement commençait à les prendre et aussi la crainte d'avoir fait fausse route, lorsque tout à coup un cerf sortit d'un taillis et s'élança à travers le bois du côté du nord-est. Au bout de quelques instants ils entendirent un grand cri dans cette direction, et ils conclurent qu'ils étaient près de l'arrière-garde des Anglais lesquels avaient ainsi crié après le cerf fugitif. Ils avertirent le reste de leurs compagnons de se préparer au combat, et ceux-ci s'étant aussitôt avancés en bon ordre, les Anglais qui se virent serrés de près, reculèrent toujours jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés près d'un endroit nommé Patay, où ils prirent position sur la lisière d'un bois, derrière un monastère fortifié. Mais le bouillant La Hire ne leur laissa pas le temps de planter leurs palissades, et fondit si impétueusement sur eux avec ses cavaliers, qu'il les refoula de tous côtés. Quand le corps principal, sous les ordres de la Pucelle, arriva sur le champ de bataille, ils fu-

rent entièrement dispersés et l'on commença un effroyable carnage. Falstof et bon nombre de ses compagnons parvinrent à s'échapper grâce à la vîtesse de leurs chevaux et ils comprirent que, ce jour-là, les éperons étaient le meilleur fer. Les fantassins et ceux qui, avant le combat, avaient mis pied à terre, se dispersèrent dans les bois. Deux à trois mille morts restèrent sur la place. Talbot, abandonné des siens, se battit comme un héros, jusqu'à ce qu'enfin, voyant que tout était perdu, il se rendit à un archer, de Xaintrailles. Le sire de Scales et quantité d'autres braves capitaines et barons furent pris avec lui. Cette grande victoire ne coûta aux Français, ainsi que l'avait prédit la Pucelle, qu'un seul gentilhomme. Beaucoup d'entre eux furent faits chevaliers dans ce glorieux jour. Les fuyards anglais voulurent se sauver dans Jenville, mais les bourgeois leur fermèrent les portes et accueillirent avec des transports de joie les vainqueurs.

« N'est-ce pas, Messire Talbot, dit le duc d'A-« lençon à l'illustre prisonnier après la victoire, « vous ne vous attendiez, ce matin, à rien de sem-« blable? — C'est le sort de la guerre, répondit « froidement Talbot. » On lui montra alors, à lui et à Suffolk, les anciennes prophéties connues sous le nom de Merlin et qui annonçaient que la France serait délivrée par la main d'une vierge.

L'après-midi, à deux heures, les chefs s'assemblèrent sur le champ de bataille et, comme nous l'apprend la chronique, ils rendirent grâce à Dieu

avec humilité et dévotion, et ils eurent une grande joie, les uns avec les autres, de la magnifique victoire que le ciel leur avait accordée.

Telle fut la chasse sanglante de Patay, cette chasse dont la Pucelle avait averti les Anglais dans sa lettre. Ceux qui avaient orgueilleusement méprisé le message de la pieuse jeune fille, ou qui lui avaient répondu par des paroles outrageantes, Suffolk, Scales, Talbot, Glacidas, étaient maintenant en son pouvoir ou gisaient étendus sur le théâtre de sa victoire. Et au loin et auprès, dans tous les pays, nul guerrier n'était aussi renommé ni aussi redouté que Jeanne la simple bergère.

Mais elle, l'illustre, la victorieuse héroïne, pleurait de nouveau sur le champ de bataille. Elle versait des larmes brûlantes sur la mort de tant de frères tombés, et elle avait grande compassion pour les pauvres prisonniers maltraités par les vainqueurs ivres d'orgueil et de cupidité, quand ils ne pouvaient pas leur promettre une rançon assez forte. Ainsi un soldat furieux ayant frappé son prisonnier à la tête, celui-ci tomba mourant par terre. Jeanne descendit de cheval et le prit dans ses bras comme une sœur de la miséricorde; puis, voyant qu'aucun remède humain ne pouvait guérir la blessure mortelle, elle l'exhorta, les yeux en pleurs, au repentir de ses fautes, le consola affectueusement, et lui soutint la tête, afin qu'il pût faire sa paix avec Dieu en face du prêtre, et que son âme s'en allât pure là haut, où il n'y a ni

combats, ni blessures, ni larmes, mais où règne une paix éternelle.

CHAPITRE XXII.

COMMENT LE ROI PARTIT POUR RHEIMS AVEC LA PUCELLE, ET COMMENT ELLE LUI OUVRIT LES PORTES DE TROYES.

La victoire de Patay remplit de trouble et de terreur les Anglais et leurs partisans en France. La mort lamentable d'un grand nombre de leurs meilleurs chevaliers et la honte de leurs armes naguère constamment victorieuses, était pour eux quelque chose de si amer et de si inattendu, qu'à la première nouvelle qui leur en fut apportée en plein conseil royal à Paris, ils ne purent s'empêcher de verser des larmes. Dans le premier moment de la colère, Bedford arracha de ses propres mains au fugitif Falstof l'ordre de la Jarretière, sans se rappeler ses services précédents, ni la bravoure qu'il avait déployée à la journée de Rouvray. Mais plus tard cet ordre lui fut rendu. Les bourgeois de Paris, alors dévoués de corps et d'âme aux Anglais, crurent, dans les premiers instants, que les Armagnacs étaient déjà aux portes de leur ville, et ils firent aussitôt tous leurs préparatifs de défense. De nouveaux magistrats furent institués et des guets plus nombreux parcoururent les rues nuit et jour. Le duc de Bedford mit tout en œuvre afin

de tenir tête à la puissance si merveilleusement ressuscitée de son adversaire, *le petit roi de Bourges*, comme on l'appelait précédemment par dérision. Il envoya une ambassade solennelle au duc de Bourgogne pour l'inviter à revenir à Paris; il lui rendit toutes sortes d'honneurs, et lui demanda ses secours et ses conseils dans le grand danger où se trouvait le royaume. Pour attiser dans le cœur des Parisiens et des Bourguignons leur ancienne haine contre leur roi légitime, et pour ne pas laisser refroidir ce vieil esprit de vengeance héréditaire qui avait donné aux Anglais tant de pouvoir sur le pays déchiré, Bedford convoqua les bourgeois les plus considérables dans la cour du palais. Là, il se montra au milieu du parlement et des grands du royaume, accompagné de Philippe de Bourgogne. L'histoire du perfide assassinat de Jean sans Peur sur le pont de Montereau fut retracée aux yeux de l'assemblée sous les couleurs les plus vives; ensuite le fils du duc assassiné prit lui-même la parole pour se plaindre de la rupture de la paix et de la mort de son père. Alors le peuple entier, levant les mains au ciel, jura foi et fidélité au gouverneur anglais et au duc Philippe de Bourgogne. De leur côté les seigneurs firent serment de défendre la bonne ville de Paris contre ses ennemis. Le duc écrivit aussi en Angleterre les lettres les plus pressantes au conseil du roi pour demander des secours. Mais le conseil ne vit pas d'autre moyen, dans ce moment, que de con-

clure avec le cardinal de Winchester, grand oncle du roi, un ignominieux traité en vertu duquel le cardinal, pour une somme d'argent, tourna contre la France l'armée de croisés qu'il avait rassemblée en Angleterre contre les hussites.

Tandis que les Anglais se préparaient ainsi de toutes leurs forces, Jeanne ne restait pas oisive. Elle se rendit avec les principaux chefs de l'armée à Sully auprès du roi. Celui-ci, dans sa mollesse et son indécision, s'était jusqu'alors tenu toujours loin du champ de bataille; il n'était pas même allé, après la délivrance d'Orléans, visiter cette ville fidèle. Mais comme, du reste, il était doux et bienveillant, il permit au noble Xaintrailles de renvoyer le brave Talbot sans rançon; et, plus tard, lorsque Xaintrailles lui-même fut fait prisonnier, Talbot reconnut sa générosité chevaleresque en lui rendant le même service. Cependant la Pucelle ne réussit point à opérer la réconciliation de Charles avec Arthur, bien qu'elle représentât au roi tout le bon vouloir du duc. A la vérité Charles consentit à lui pardonner pour l'amour de la Pucelle, mais il refusa opiniatrément ses secours, disant qu'il aimerait mieux n'être jamais couronné que de l'être en sa présence. Force fut donc au connétable de se retirer avec ses vaillantes troupes que l'on eût pu si bien employer dans une guerre pleine de périls; le comte de la Marche fut également obligé de s'en aller avec les siennes, et le faible roi resta, comme auparavant, au pouvoir

de ses favoris qui ne souffraient personne à côté d'eux.

C'était chose merveilleuse à voir que le zèle avec lequel la Pucelle, tantôt à Orléans, tantôt à Sully auprès du roi, pressait les préparatifs du départ pour Rheims. Elle allait au-devant des gens de guerre qui arrivaient, elle hâtait leur convocation, pourvoyait à leur entretien et ne s'épargnait aucune peine. L'insouciant Charles VII, qui ne se donnait pas à beaucoup près autant de souci pour sa couronne, raconta souvent dans la suite, qu'un jour il la vit tellement fatiguée de ses soins multipliés, qu'il eut pitié d'elle et lui ordonna de prendre du repos. Là-dessus Jeanne se mit à pleurer et lui dit (car il paraît que Charles n'avait pas encore entièrement foi en sa divine mission) : « qu'il n'eût aucun doute; qu'il obtiendrait tout « son royaume et serait bientôt couronné. » Elle lui dit aussi : « qu'une grande foule de gens le sui- « vraient; qu'il devait seulement avoir bon coura- « ge; » puis, s'adressant aux siens : « Combactez har- « diment, leur disait-elle, vous aurez bon conduict. »

Dans ce même temps, un gentilhomme considérable ayant proféré, sur le marché d'Orléans, un jurement par lequel, selon l'usage d'alors, il reniait le nom de Dieu, Jeanne s'avança vers lui et lui dit avec vivacité : « Ah! messire, vous osez renier « notre Seigneur et maître? Par mon Dieu, vous « retirerez vos paroles avant que je vous quitte; » et, en effet, le chevalier, frappé de la gravité de sa remontrance, rétracta ce qu'il avait dit.

Au grand déplaisir de la Pucelle, un conseil de guerre fut tenu de nouveau à Gien, quartier général de l'armée, pour savoir si, avant de se rendre à Rheims, on n'essayerait pas de prendre encore quelques villes, et elle ne parvint qu'avec beaucoup de peine à faire différer l'exécution de ce projet jusqu'au retour du sacre.

Cependant les gentilshommes accouraient de toutes parts sous la bannière de la merveilleuse jeune fille. Quelques-uns, trop pauvres pour se présenter dans un équipement convenable, vinrent comme simples archers ou avec des armes légères et montés sur de petits chevaux. Il en arriva un si grand nombre, qu'à la fin les favoris du roi en eurent de l'inquiétude. Suivant une ancienne chronique, « ils auraient pu reconquérir le « royaume entier, si l'on avait admis tous ceux qui « offraient leurs services, mais, dans le même « temps, personne n'osait parler contre le sire de « la Trémouille. » Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on eût manqué de l'argent nécessaire pour payer et entretenir une armée aussi nombreuse. Jeanne pressait toujours le départ en disant : « Ne craignez « point, car vous ne trouverez personne qui vous « puisse nuire, ni presque aucune résistance. »

Enfin, le mercredi 23 juillet, la Pucelle, précédant le reste de l'armée, se mit en marche avec ses deux frères et sa propre compagnie. Il y avait environ quatre-vingts lieues à faire pour arriver à Rheims, et toutes les places fortes, tous les ponts, toutes les routes jusque-là étaient occupés par

l'ennemi. L'armée manquait de vivres : une seule ville pouvait l'arrêter tout entière devant ses murs; il suffisait d'un échec pour lui couper la retraite et l'anéantir. Mais la Pucelle allait en avant, confiante dans le secours de Celui qui l'avait déjà conduite une fois à travers les ennemis, et qui, depuis lors, ne l'avait abandonnée dans aucun danger. Le lendemain, le roi la suivit avec les héros d'Orléans, avec un grand nombre de ducs, de maréchaux, de comtes et de nobles, et une armée d'environ douze mille combattants, tous pleins de courage, comme ils l'avaient déjà montré et devaient le montrer encore.

Auxerre fut la première ville forte et importante devant laquelle ils arrivèrent. Elle tenait pour les Anglais et les Bourguignons, et ferma ses portes aux Français. Jeanne et plusieurs autres conseillèrent de donner l'assaut, promettant bonne réussite. Mais Charles et ses favoris préférèrent négocier avec la ville révoltée, et convinrent de passer outre sous ses murs, à condition qu'elle fournît des vivres à l'armée et jurât au roi la même obéissance que lui promettraient les villes de Troyes, de Châlons et de Rheims. Jeanne et d'autres chefs exprimèrent leur mécontentement d'un accord si peu honorable. On raconte que la Trémouille reçut deux mille écus pour ménager cet arrangement, tandis qu'il eût fallu ou que la ville fît sa soumission, ou que l'on y entrât par la force.

L'armée alla donc plus loin, grossissant de plus

en plus, car partout où l'héroïne d'Orléans faisait flotter sa bannière, ceux qui étaient en état de porter les armes, se joignaient à elle. La ville de Saint-Florentin se soumit volontairement. Troyes, au contraire, refusa d'ouvrir ses portes et renvoya le héraut du roi. Les bourgeois firent aussitôt une sortie contre l'avant-garde, et ne rentrèrent derrière leurs solides remparts qu'après un combat opiniâtre. Ainsi la ville, où, huit années auparavant, le conquérant anglais avait célébré son mariage avec Catherine de France, sœur du roi Charles, et où s'était conclu le honteux traité qui anéantit la liberté du royaume et déclara l'héritier légitime déchu de ses droits, cette même ville semblait devoir ruiner l'expédition destinée à replacer sur la tête du Dauphin la couronne de ses pères. Bien fortifiée et bien pourvue, elle ne prêta l'oreille à aucune sommation. L'armée manquait d'artillerie de siége, et bientôt elle tomba dans une telle détresse, que, durant huit jours, cinq à six mille hommes n'eurent pas un morceau de pain à manger. Les riches barons purent seuls se procurer, à grand prix d'argent, quelques vivres, tandis que les pauvres n'avaient d'autre ressource, pour apaiser leur faim, que de broyer les épis des champs encore verts. Mais heureusement on découvrit tout à coup un immense champ de fèves que les bourgeois avaient semé comme par miracle de la manière suivante.

Ce frère Richard, dont les sermons avaient si vivement touché les Parisiens, qu'ils avaient jeté

au feu leurs dés, leurs cartes et leurs vains objets de toilette, ayant été chassé de Paris par les Anglais, s'était rendu à Troyes pour y prêcher. Là, le peuple l'écoutait aussi avec une grande dévotion. Or, un jour Frère Richard ayant dit, d'une manière allégorique, dans un ses de sermons : « Semez, « bonnes gens, semez fèves à foison, car celui qui « doit venir, viendra bientôt, » les bonnes gens de Troyes, suivant une chronique, avaient pris ces paroles à la lettre, et étaient allés hors de la ville semer des fèves en abondance, et ce furent précisément ces fèves qui rendirent un si bon service à l'armée.

Mais les fèves ayant aussi été bientôt épuisées, le mécontentement et le découragement s'accrurent parmi les Français avec la disette. La garnison et les bourgeois refusaient toujours d'entendre les sommations du roi, à qui le canon manquait pour leur parler le langage de la guerre. Alors Charles, selon son habitude, convoqua de nouveau les ducs, les comtes, les seigneurs et les capitaines, pour prendre leur avis. Mais les bons conseils étaient en ce moment aussi rares que le pain, quoiqu'il n'y eût pas faute de belles paroles. D'abord l'archevêque de Rheims, en qualité de chancelier du royaume, commença un long discours, dans lequel il exposa comment le roi et son armée ne devaient pas assiéger Troyes plus longtemps pour plusieurs raisons. La principale était la grande famine et le manque d'argent. « Ce siége, d'ailleurs, « ajouta l'archevêque, était une entreprise très-dif-

« ficile, parce que la ville et la forteresse étaient « munies de larges fossés et de bonnes murailles, « et bien pourvues de munitions et de gens de « guerre, et que les habitants, loin de paraître « disposés à se soumettre, se montraient résolus « à faire une opiniâtre résistance. On n'avait ni « mortiers, ni canons, ni autre artillerie, ni au- « cun attirail de siége pour battre les murs et don- « ner l'assaut, et la ville française la plus voisine « dont on pût attendre secours et assistance, était « Gien-sur-Loire, éloigné de plus de trente lieues. » De ces raisons et de beaucoup d'autres qu'il développa, le chancelier conclut qu'un plus long séjour de l'armée devant Troyes pouvait avoir les suites les plus fâcheuses. En conséquence, le roi lui ordonna de consulter tous les assistants pour savoir ce qu'il y avait à faire, et le chancelier se mit, en effet, à recueillir les voix, exhortant chacun à donner un avis sincère et fidèle. Presque tous furent de la même opinion, disant que : « Eu égard aux « raisons entendues, et, en outre, vu que la ville « d'Auxerre, qui était bien moins forte que celle de « Troyes, avait déjà refusé d'ouvrir ses portes (et « par d'autres considérations, que chacun produisit « selon son entendement ou selon son ignorance), « le parti le plus sage était de s'en retourner, parce « qu'il n'y avait à attendre qu'une ruine totale en « restant devant cette place, ou en continuant à « marcher sur Rheims, la ville du couronnement. »

Ainsi, malgré tous les miracles que la Pucelle avait opérés, sa grande œuvre était près d'é-

chouer contre le manque de foi et la lâcheté d'hommes qui se croyaient plus habiles. Il y en avait bien peu qui eussent encore le même courage que devant Auxerre, et qui conseillassent de poursuivre l'expédition jusqu'à Rheims; et pourtant, sur toute la route, le pays était riche et l'on devait y trouver des vivres en quantité suffisante. Désormais il n'était guère question de Dieu et de son secours promis par la Pucelle; car les hommes acceptent volontiers les miracles quand ils n'ont rien à faire que de boire l'eau changée en vin : mais dès qu'ils doivent y contribuer eux-mêmes par leur foi et mettre la main dans le feu, alors la plupart ont peur de se brûler, et ils reculent.

Cependant Dieu voulait que les choses se fissent autrement qu'elles avaient été décidées par les sages conseillers dans leur grande assemblée devant Troyes. En effet, quand l'archevêque de Rheims, en recueillant les avis, s'adressa à Robert le Masson, sire de Trèves, vieillard plein d'expérience, qui avait été lui-même précédemment chancelier du royaume et qui, depuis longtemps, servait son roi comme un fidèle et prudent conseiller, celui-ci dit que son opinion était qu'on appelât la Pucelle. « Le roi, en commençant son expédition, ajouta-« t-il, ne l'avait point fait dans la confiance que « lui inspirait son armée, alors fort petite, ou son « trésor presque nul; il ne l'avait point fait non « plus, parce que cette expédition lui avait paru « possible, mais uniquement parce qu'il s'était fié

« à la Pucelle, qui lui avait toujours dit d'aller se « faire couronner à Rheims selon la volonté de « Dieu, l'assurant qu'il trouverait peu de résistance. « C'était, par conséquent, à la même Pucelle qu'il « fallait demander son avis; elle seule saurait le « tirer de l'embarras où il se trouvait. Que si elle « ne savait comment faire et n'avait pas d'autre opi- « nion que celle du conseil, alors il s'y rangerait « aussi lui et voterait pour la retraite. »

Pendant qu'on discutait ainsi, quelqu'un frappa très-distinctement à la porte de la salle, et, quand on ouvrit, ce fut Jeanne elle-même qui entra.

Après qu'elle eut respectueusement salué le roi, le chancelier se tourna vers elle et lui dit : « Jeanne, « le roi et son conseil se trouvent dans une grande « perplexité et ne savent à quoi se résoudre. » Ensuite il lui exposa en détail toute la délibération et la pria de dire au roi ce qu'elle en pensait. La Pucelle se tourna alors vers Charles et lui demanda s'il croirait à ses paroles. Le roi répondit : « Je ne « sçais. Si vous dictes choses qui soient raisonna- « bles et prouffitables, je vous croiray voulentiers. — « Serai-je creue, répéta-t-elle? — Ouy, reprit le « roi, selon ce que vous direz. — Noble Dauphin, « dit-elle alors, ordonnez à votre gent de ve- « nir et d'assiéger Troyes, et ne tenez pas plus « longs conseils. Car au nom de Dieu, avant trois « jours je vous introduirai en la cité de Troyes « par amour ou par puissance; et sera la fausse « Bourgogne bien stupéfaite. — Jehanne, repliqua « le chancelier, qui seroit certain dedans six jours,

« on attendroit bien; mais je ne sçay s'il est vray « ce que vous dictes » Piquée apparemment du doute manifesté par l'archevêque : « Ne doutez « de rien, dit au roi la libératrice d'Orléans, vous « serez demain maître de la ville. »

Cette prophétie, survenue au milieu d'une telle détresse, devait être confirmée si prochainement ou convaincue de fausseté, qu'on ne pouvait reprocher à Jeanne de prendre prudemment son temps pour que la chose pût s'accomplir par les voies naturelles. Quant à la prophétie même, ce ne sont pas seulement les chroniques contemporaines, mais encore les dépositions judiciaires qui attestent qu'elle fut réellement faite en présence des seigneurs assemblés.

Le conseil fini, Jeanne monta à cheval, prit sa bannière et conduisit l'armée devant les remparts de la ville rebelle. Les chevaliers, les écuyers et les archers, les grands et les petits, tous furent obligés d'apporter des fascines, des poutres, des portes, des fenêtres, en un mot ce qu'ils trouvèrent dans le camp et dans les environs, pour combler les fossés et pour faire les préparatifs de l'assaut. Ce travail, dirigé par la Pucelle, fut continué sans interruption, durant toute la nuit, avec tant d'habileté que Dunois lui-même, ce chef expérimenté, déclara dans la suite, que deux ou trois hommes des plus exercés aux choses de la guerre n'auraient pas pu en faire autant. Ainsi, dans l'espace de la nuit, tout fut préparé pour l'assaut du lendemain.

Le matin du jour où devait s'accomplir sa pro-

messe étant arrivé, Jeanne fit sonner l'attaque, conduisit elle-même l'armée aux fossés et ordonna de les combler. Alors les bourgeois infidèles, voyant au pied de leurs remparts la vierge envoyée de Dieu, sa bannière à la main et revêtue de la force d'en haut, sentirent sur leur cœur tout le poids de leur rébellion contre leur roi légitime; ils se rappelèrent avec effroi comment la Pucelle avait miraculeusement délivré la fidèle cité d'Orléans et quels rudes coups son épée avait portés aux Anglais et aux Français traîtres à leur patrie. Déjà, perdant tout courage, ils ne pouvaient plus supporter le regard de Jeanne et ils demandaient à grands cris qu'on fît la paix. Ils racontèrent eux-mêmes plus tard que, dès le moment où l'héroïque vierge avait pressé le roi, dans le conseil, d'ordonner l'assaut, ils avaient été saisis d'une incroyable terreur, et que, pendant toute la nuit, le peuple s'était porté par troupes dans les églises, implorant à genoux la miséricorde de Dieu. Le matin même où l'assaut devait commencer, il leur avait semblé voir voltiger autour de la bannière de la Pucelle une multitude de papillons blancs, ce qu'ils avaient pris, dans leur épouvante, pour un nouveau signe miraculeux.

L'évêque de la ville, plusieurs capitaines et les principaux bourgeois se rendirent donc avec une grande inquiétude dans le camp auprès de leur roi qu'ils avaient si profondément blessé. « Car, dit « une ancienne chronique, c'était comme si Dieu « eût touché tout à coup leur cœur et leur eût

« donné une bonne volonté. » Charles accueillit avec la plus grande bienveillance les envoyés repentants, et conclut avec eux un traité par lequel la ville de Troyes se soumettait en toute humilité et respect à son roi légitime, et les bourgeois promettaient d'être à l'avenir ses bons et fidèles sujets. Le roi, de son côté, accordait à leurs prières l'oubli et le pardon du passé, et permettait, en outre, aux Anglais et aux Bourguignons de se retirer avec tout ce qui leur appartenait.

En reconnaissance de cette bonté à laquelle ils étaient loin de s'attendre, les bourgeois préparèrent une belle fête pour la réception du roi. Leur joie était grande, et ils envoyèrent aux gens d'armes affamés autant de vivres que ceux-ci en pouvaient désirer. Mais ensuite, quand les ennemis évacuèrent la ville, un débat s'éleva au sujet des prisonniers. Rien n'ayant été stipulé à leur égard dans le traité, les Anglais voulaient les emmener avec eux comme faisant partie de leur avoir et de leurs bagages, dont la libre sortie leur était assurée. Jeanne s'opposa à cette prétention, et s'étant placée devant la porte de la ville au moment du départ, elle leur cria : « Par mon Dieu, vous ne les emmènerez pas, » et elle leur ordonna de faire halte. Les pauvres prisonniers se jetèrent à ses genoux en lui adressant mille supplications. Les Anglais et les Bourguignons, au contraire, soutenaient que c'était une infraction déloyale au traité conclu, et demandaient justice. En conséquence, les deux partis se rendirent auprès du roi, qui s'amusa fort de cette dis-

pute, parceque la réduction de la ville l'avait mis en bonne humeur. Il termina lui-même avec générosité le différend en payant la rançon de chaque prisonnier. Les ennemis en furent fort contents, et le louèrent comme un prince juste et fidèle à sa parole; mais quelques-uns d'entre les Français murmurèrent, disant : « que ces brigands d'Anglais « avaient obtenu plus qu'il ne leur revenait; qu'ils « avaient le droit de se retirer vies et bagues sauves, « mais que puisque cela ne leur suffisait pas, le roi « aurait dû les faire pendre ou noyer. »

Après cet incident, la Pucelle entra la première dans la ville afin de placer les archers le long des rues, depuis la porte jusqu'à l'église, pour l'entrée solennelle du roi. Les bourgeois envoyèrent à sa rencontre frère Richard, qui, n'étant pas encore tout à fait sûr si elle venait de Dieu ou du diable, fit prudemment le signe de la croix sur elle et l'aspergea d'eau bénite. — « Approchez sans crainte, « lui dit Jeanne en souriant, je ne m'envolerai pas « comme une sorcière. » Le frère s'approcha d'elle en effet, et, depuis ce moment, il la suivit avec beaucoup d'attachement dans ses expéditions pour exhorter le peuple à se soumettre au roi. Quand les Parisiens reçurent cette nouvelle, ils furent tellement irrités contre le frère, que, pour le narguer, ils reprirent leurs dés, leurs cartes, leurs vains ajustements, en un mot toute la vie dissipée dont il les avait retirés par ses édifiants sermons.

Tout étant disposé pour la réception du roi,

Jeanne alla le rejoindre. Charles monta à cheval et s'avança vers l'église. A côté de lui chevauchait la Pucelle, tenant sa bannière à la main; puis venaient les princes, les maréchaux et les capitaines, tous richement vêtus, assis sur de fiers chevaux et magnifiques à voir. La messe terminée, le roi reçut dans l'église le serment d'hommage et de fidélité de la ville; après quoi il fit publier à son de trompe dans les rues : « que personne, ni « grand ni petit, ne devait se permettre envers ses « fidèles bourgeois de Troyes aucune parole de « blâme ou d'insulte pour le passé. »

Ainsi s'accomplit ce que Jeanne avait promis à Charles, la veille, quand elle lui dit, dans le conseil, des capitaines découragés : « Demain vous serez maître de la ville. »

CHAPITRE XXIII.

COURONNEMENT DU ROI CHARLES A RHEIMS.

Dès le lendemain, l'armée en belle ordonnance prit la route de Rheims au son des trompettes et aux cris de joie du peuple entier. Car la Pucelle ne cessait de presser le roi au nom de Dieu de hâter son voyage. Elle-même, armée de pied en cap, chevauchait à la tête des troupes; et cependant, malgré tout son empressement, elle avait encore tenu à Troyes un enfant sur les fonts de baptême,

car elle trouvait toujours assez de temps pour le service de Dieu.

Châlons-sur-Marne était la ville la plus prochaine. L'évèque vint respectueusement au-devant du roi avec un grand concours de peuple, et lui ayant remis les clefs des portes, il l'introduisit dans la ville. Là, Jeanne qui n'était plus aussi loin de son pays natal, trouva quatre hommes de Domremy venus tout exprès pour voir, dans l'éclat de ses triomphes, la miraculeuse enfant qui avait grandi au milieu de l'affection de tous dans leur vallée solitaire. L'un d'eux lui ayant demandé, entre autres choses, si elle n'avait point peur dans les grands dangers et les batailles : « Je n'ai peur « de rien, répondit-elle, si ce n'est de la trahison. » Elle fit présent d'un habit rouge à un autre de ces braves gens qu'elle ne devait jamais revoir.

L'armée se remit en marche, et elle approchait de plus en plus de Rheims, l'antique cité du couronnement des rois de France. Mais le roi Charles n'avançait qu'à contre-cœur, craignant d'éprouver devant cette ville la même résistance et la même détresse que devant Troyes. La Pucelle lui rendit courage encore une fois avec ces paroles prophétiques : « Ne craignez rien, les bourgeois de Rheims « viendront à votre rencontre : ils feront leur sou« mission avant que vous ne soyez arrivé aux por« tes de leur ville. Marchez donc sans inquiétude, « car si vous voulez agir en homme, vous recon« querrez tout votre royaume. » Cette merveilleuse prophétie sur la reddition volontaire de

Rheims a aussi été attestée en justice sous la foi du serment.

Le roi se trouvait encore à quatre lieues de la ville, lorsque les capitaines anglais et bourguignons convoquèrent les bourgeois et leur demandèrent s'ils étaient résolus à tenir ferme et à se défendre contre l'armée qui s'avançait. Les bourgeois demandèrent à leur tour aux capitaines : « Êtes-vous assez forts pour nous soutenir et nous « protéger? » Les capitaines répondirent qu'ils ne l'étaient pas en ce moment, mais que si les bourgeois voulaient faire une bonne défense pendant six semaines, ils pouvaient leur promettre de grands secours de la part de Bedford et du duc de Bourgogne. Les bourgeois ne voulurent pas accepter cet arrangement, et l'on en vint des deux côtés à de dures paroles, jusqu'à ce qu'enfin les capitaines promirent d'évacuer la place. Dès qu'ils furent sortis avec la garnison, les partisans du roi et de l'archevêque élevèrent la voix et conseillèrent de se soumettre. Le peuple se rangea à cet avis, et on envoya à Charles VII, comme l'avait prédit la Pucelle, une députation composée des principaux ecclésiastiques et laïques, lesquels déposèrent à ses pieds les clefs de la ville, et il leur promit le pardon et l'oubli du passé. Le même jour le chancelier, précédant le roi, prit possession pour la première fois de son siége épiscopal, grâce à Jeanne, en qui pourtant il avait eu si peu de confiance, même après la délivrance d'Orléans et la victoire de Patay.

Vers le soir, Charles, accompagné de la Pucelle, fit son entrée solennelle dans la ville avec sa chevalerie et l'armée entière. Mais parmi les puissants seigneurs et les illustres guerriers chevauchant à ses côtés, tous les regards se portaient avec avidité sur la grande héroïne qui l'avait conduit dans la cité du sacre, comme elle l'avait prédit dans son village natal, quand elle n'était encore qu'une petite bergère inconnue. Jusqu'aux jours de vandalisme de la révolution française, la noble cathédrale conserva une ancienne tapisserie représentant l'entrée solennelle du roi Charles VII et de Jeanne d'Arc dans la ville de Rheims.

Le couronnement et le sacre eurent lieu ensuite selon l'ancien cérémonial. Voici en quoi il consistait :

La veille de la fête, le roi, accompagné des grands du royaume, montait sur une estrade élevée dans l'église, d'où ceux-ci pussent le montrer au peuple, en prononçant ces paroles traditionnelles : « Voici votre roi que nous, pairs de France, « couronnons roi et souverain seigneur. Si quel- « qu'un a quelque chose à y redire, nous sommes « là pour lui faire droit. Demain il sera sacré par « la grâce du Saint-Esprit, si personne n'a rien à y « opposer. » Le peuple répondait : Noël! Noël! exprimant par là que ce jour était pour lui un grand jour de fête.

Pendant la nuit, tandis que tous étaient occupés des préparatifs et qu'on cherchait pour le couronnement de nouveaux insignes, les anciens étant

à Saint-Denis aux mains des Anglais, Jeanne ne demeura pas oisive. Elle écrivit une deuxième lettre au Bourguignon infidèle, afin d'achever sa grande œuvre par la pacification de la vieille querelle qui déchirait le royaume. Cette lettre, écrite de bonne heure, le matin du jour du couronnement, est conservée aux archives de Lille. En voici la teneur :

Lettre de Jeanne la Pucelle au duc de Bourgoigne.

†

JHESUS MARIA.

« Haut et redouté prince, duc de Bourgoigne,
« Jehanne la Pucelle vous requiert de par le roy
« et le ciel, mon droicturier souverain seigneur,
« que le roy de France et vous faciez bonne paix,
« ferme, qui dure longuement; pardonnez l'un à
« l'autre de bon cœur entièrement, ainsi que doi-
« vent faire loyaux chrestiens; et s'il vous plaist à
« guerroyer, si allez sur le Sarrazin. Prince de
« Bourgoigne, je vous prie, supplie et requiers,
« tant humblement que requierir vous puis, que
« ne guerroyez plus au saint royaulme de France;
« et faictes retraire incontinent et briefvement vos
« gens qui sont en aulcunes places et forteresses
« dudit saint royaulme; et de la part du gentil roy
« de France, il est prest de faire paix à vous,
« sauve son honneur, s'il ne tient en vous; et vous
« fais asçavoir, de part le roy du ciel, mon droic-
« turier seigneur, pour votre bien et pour votre
« honneur, et sur vos vies que vous n'y gaignerez

« point bataille à l'encontre des loyaulx François;
« et que touts ceulx qui guerroyent audit saint
« royaulme de France guerroyent contre le roy
« Jhesus, roy du ciel et de tout le monde, mon
« droicturier et souverain seigneur. Et vous prie et
« requiers à joinctes mains que ne faictes nulle
« bataille, ne ne guerroyez contre nous, vous, vos
« gens et subgiez; et croyez seurement, quelque
« nombre de gens que vous amenez contre nous,
« qu'ilz n'y gaigneront mie, et sera grant pitié de
« la grant bataille et du sanc qui sera repandu de
« ceux qui y viendront contre nous. Et a trois se-
« maines que je vous envoyai escript et envoyai
« bonnes lettres par un herault, que fussiez au
« sacre du roy, qui aujourd'hui dix septième jour
« de ce présent mois de juillet se fait en la cité de
« Rheims, dont je n'ai eu point de réponse, ne
« n'ouy oncques puis nouvelles du dit herault. Et
« Dieu vous command, et soit garde de vous, s'il
« lui plaist, et prie Dieu qu'il y mette bonne
« paix.

« Escript audit lieu de Rheims, le dix septiesme
« jour de juillet. » Sur le verso est écrit : *au duc de Bourgoigne* (1)

(1) L'original de cette lettre a été imprimé pour la première fois en 1817. Il est écrit sur parchemin en caractères gothiques avec beaucoup d'abréviations; il est plié à peu près comme nos lettres ordinaires; le format est d'environ un demi-pied de haut, sur un pied de large. Suivant l'usage du temps, des bandes de parchemin fermaient la lettre, et le cachet était appliqué sur ces bandes. On aperçoit dans celle de Jeanne d'Arc les fentes à travers lesquelles passaient les bandes, et les traces de l'empreinte du cachet de cire rouge qui scellait. C'est à peu près la forme des *lettres de cachet* de l'ancien régime. (Note du traducteur.)

Le matin de ce même jour, quatre pairs se rendirent, selon l'antique usage, à l'abbaye de Saint-Remi pour demander la fiole contenant le saint chrême du sacre et appelée la sainte Ampoule. Après qu'ils eurent promis, suivant la formule ordinaire de serment, de la bien garder, l'abbé la prit avec un grand respect, et, accompagné de ses moines, la porta sous un dais magnifique à l'église de Saint-Remi. L'archevêque, qui l'y attendait à la tête de son clergé, reçut l'huile sainte des mains de l'abbé et la porta lui-même en grande cérémonie dans la cathédrale, où il la déposa sur l'autel en présence des prélats, des princes, des comtes et des chevaliers que le roi avait amenés à sa suite. La Pucelle se tenait debout à côté de l'autel, sa bannière à la main. Alors le héraut d'armes ayant appelé chacun des pairs et proclamé les noms de ceux qui remplaçaient les absents, le roi marcha vers l'autel et se mit à genoux. L'archevêque s'avança vers lui avec son clergé et lui adressa ces paroles sacramentelles :

« Nous te requerons de nous octroyer que à nous « et à nos églises à nous commises, conserves le « privilége canonique, loy et justice due, nous gar- « des et deffendes comme roy est tenu en son « royaulme à chascun evesque, et à l'eglise à luy « commise. »

Le roi répondit conformément à l'usage : « Je, « par la grâce de Dieu, prouchain d'estre ordonné « roy de France, promets au jour de mon sacre, « devant Dieu et ses saincts, que je conserveray le

« privilége canonique, loy et justice à chascun « de vous, prelats, et vous deffendray tant que je « pourray, Dieu aydant, comme ung roy doibt « par droict deffendre en son royaulme chascun « evesque, et l'eglise à luy commise. »

Puis il ajouta, toujours d'après le formulaire : « Je promets au nom de Jhesus Christ au peuple « chrestien à moy subject ces choses : Premiere-« ment que tout le peuple chrestien je garderay à « l'église, et tous temps, la vraye paix, par vostre « advis. Item, que je le deffendray de toutes rapi-« nes et iniquitez de tous degrés. Item, que en « tous jugements je commanderay équité et miseri-« corde, affin que Dieu clement et miséricordieux « m'octroye et à vous sa miséricorde. Item, que « de bonne foy je travailleray à mon povoir « mectre hors de ma terre et jurisdiction à moy « commise, tous les herectiques declarés par l'E-« glise. Toutes choses dessus dictes je confirme par « serment. »

Après que Charles eut juré devant Dieu de remplir tous ses devoirs, le duc d'Alençon lui conféra l'ordre de chevalerie, car, à cette époque, la dignité de chevalier était encore si estimée, qu'un roi ne pouvait manquer de s'en faire investir. Alors deux d'entre les pairs lui mirent la couronne sur la tête, et levèrent le siége sur lequel il était assis pour montrer au peuple son nouveau roi.

Charles étant ainsi revêtu par les grands des insignes de la puissance temporelle, l'archevêque s'approcha de lui pour confirmer cette puissance

par la divine bénédiction de l'Église et l'oindre de l'huile sainte, laquelle lui conférait, aux yeux de ses sujets chrétiens, la dignité d'un prince institué et consacré par Dieu même, et qui dès lors devait les gouverner, non plus en son propre nom et pour sa propre gloire, mais au nom et pour la gloire de Dieu.

Ces belles cérémonies achevées selon les bonnes et anciennes coutumes, on vit aussi s'avancer vers le roi celle qui l'avait conduit par la main jusqu'à cet autel, et que ni dangers, ni fatigues, ni outrages n'avaient pu empêcher d'accomplir sa céleste mission. Elle s'agenouilla devant Charles et lui dit en pleurant à chaudes larmes : « Gentil roy, ores « est executé le plaisir de Dieu qui vouloit que le« vasse le siege d'Orleans, et que vous amenasse « en ceste cité de Rheims recepvoir vostre sainct « sacre, en monstrant que vous estes vray roy, et « celluy auquel le royaulme de France doibt ap« partenir. »

Ainsi parla en pleurant l'humble jeune fille, et tous ceux qui la virent et qui entendirent ces simples paroles, en furent tellement émus qu'ils ne purent se retenir de pleurer aussi, et ils louèrent Dieu de sa grâce merveilleuse. Le père et le frère aîné de Jeanne assistaient à cette fête, et la ville de Rheims les hébergea à ses frais.

Cette belle journée se termina par la création de nouveaux chevaliers, par des largesses royales, par des festins et autres réjouissances. La Pucelle, admirée de tous, resta toujours la même dans son

humilité. « Mon fait, répétait-elle souvent, n'était « qu'un ministère ; » et quand on lui disait que l'on n'avait jamais rien lu de semblable dans aucun livre, « Monseigneur, répondait-elle, a un livre « dans lequel oncques aucun clerc ne lit, tant « soit-il parfaict en cléricature. »

Pour clore dignement toutes ces fêtes, le roi accomplit, le troisième jour, le pèlerinage traditionnel au tombeau du saint solitaire Marculf, dans le château de Corbeny. Saint Marculf, disait-on, était issu du sang royal de France, et c'était lui qui donnait aux rois de ce pays le pouvoir de guérir, au nom de Dieu, les écrouelles par l'imposition de leurs mains consacrées; c'est devant le tombeau de ce saint que les clefs de la ville de Laon furent remises à Charles VII.

Dans le même temps où les Français célébraient le sacre de leur roi, le duc de Bedford, désespéré, écrivait aux états d'Angleterre qu'ils ne devaient qu'à la fidélité du duc de Bourgogne de n'avoir pas perdu Paris et toute la France. « On vous « mandera, leur disait-il, comment le Dauphin « s'est mis de sa propre personne en campagne « avec une puissante armée; comment plusieurs « villes, forteresses et châteaux se sont soumis à « lui sans attendre qu'il les assiégeât. Aujourd'hui « 16 juillet il doit arriver à Rheims; demain on lui « ouvrira les portes, lundi il se fera sacrer, et im- « médiatement après son sacre il compte marcher « sur Paris et entrer dans la ville. »

Tel était maintenant le langage des Anglais.

CHAPITRE XXIV.

COMMENT LA PUCELLE FUT CONTRAINTE D'ALLER PLUS LOIN AVEC LE ROI, ET COMMENT ELLE ROMPIT SON ÉPÉE.

La mission de Jeanne d'Arc était terminée avec le couronnement de Charles VII. Désormais il ne fallait plus de miracles : la sagesse et le courage des hommes pouvaient faire le reste. Elle-même sentait que le temps était venu de suspendre son épée et sa bannière devant l'autel de la cathédrale de Rheims et de déposer son armure. Aussi pria-t-elle le roi de la laisser retourner chez ses parents pour y continuer sa vie dans le calme et la retraite, comme elle l'avait commencée. Mais ni le roi ni son conseil ne voulurent accéder à sa demande. La sagesse humaine qui avait d'abord repoussé outrageusement sa parole inspirée, quand elle appelait aux armes, et ne l'avait suivie qu'avec hésitation, cette même sagesse refusait maintenant de la laisser partir, quoique Jeanne elle-même déclarât sa mission finie. Les habiles résolurent de tirer tout le parti possible de la grande considération dont l'avaient entourée les merveilleux événements accomplis par elle. En conséquence, ils l'obsédèrent jusqu'à ce que, cédant aux ordres du roi et aux prières des grands, elle consentit à rester. Mais dès ce moment la position de la pauvre jeune fille

fut tout autre qu'elle n'avait été auparavant. La puissance de Dieu s'était éloignée d'elle. Elle pouvait bien encore, il est vrai, combattre avec fidélité et courage, et verser son sang pour son roi dans les batailles; elle pouvait monter sur le bûcher pour attester la vérité de sa mission précédemment divine, mais elle n'était plus sûre de la victoire. C'est pourquoi, les secrets de l'avenir ayant cessé de lui être révélés, elle n'oppose plus, ainsi qu'autrefois, au conseil trompeur des hommes son conseil comme l'infaillible volonté de Dieu, et en exigeant une obéissance aveugle. C'est un douloureux spectacle de voir la Pucelle se traîner péniblement à la suite de l'armée, et verser son sang dans une lutte à laquelle elle n'est plus appelée, tandis qu'elle n'aspire qu'à sortir du tumulte de la guerre et à rentrer dans la paisible solitude de son village; mais cette différence de position est précisément une preuve de la vérité de sa mission première, et, sous ce rapport, le changement qui s'est opéré en elle n'est pas moins remarquable.

De Rheims, le roi marcha sur Paris avec toutes ses forces, et à mesure qu'il avançait, les villes et les forteresses s'ouvraient devant lui ou lui envoyaient des députés pour offrir leur soumission. Pendant que Château-Thierry négociait la sienne, laquelle ne fut pas médiocrement hâtée par le bruit qui se répandit qu'on avait vu, comme à Troyes, des papillons voltiger autour de la bannière de la Pucelle, on crut tout à coup que les Anglais arrivaient. Le trouble et le désordre se

mirent dans l'armée : mais Jeanne, toujours intrépide, releva les courages en assurant que ce n'était qu'une fausse nouvelle, comme on le vit en effet. Alors la ville se rendit, et la forte garnison anglaise qui l'occupait se retira.

La Pucelle montra dans ses jours de bonheur combien elle était attachée à son pays natal. Ce fut à Château-Thierry que, sans rien demander pour elle-même, elle pria le roi d'exempter de toutes tailles et impôts les pauvres villages de Greux et de Domremy. On conserve encore à Greux l'ordonnance royale qui lui accorde sa demande; en voici le contenu :

« Charles, par la grâce Dieu, roi de France, au « bailli de Chaumont, aux préposés des tailles, ga- « belles et aides, et à tous les employés et servi- « teurs, salut! Nous vous faisons savoir : que, en « faveur et d'après le desir de notre très-aimée « Jeanne, la Pucelle, et à cause des grands, émi- « nents, distingués et utiles services qu'elle nous « a rendus en nous aidant à nous rétablir dans « notre puissance, et qu'elle nous rend encore, « nous avons accordé et accordons par les présen- « tes aux habitants et manants des villages de « Greux et de Domremy, dans le bailliage de Chau- « mont en Bassigny où ladite Jeanne prit nais- « sance, décharge complète et exemption de tou- « tes tailles, gabelles et aides pour le présent et « pour l'avenir. C'est pourquoi nous vous ordon- « nons et vous requérons de laisser lesdits habi- « tants et manants jouir librement et compléte-

« ment de cette franchise, de ne leur imposer ni « laisser imposer aucune charge, ni au présent ni à « l'avenir ; et, si on les impose en quoi que ce soit, « chacun de vous aura le droit de les en laisser li-« bres et francs, car telle est notre volonté et vou-« lons qu'il soit ainsi fait, sans égard à aucune dis-« position ni restriction contraire.

« Donné à Château-Thierry, le trente et unième « jour de juillet, en l'année de grâce mil quatre « cent vingt neuf, de notre règne la septième. »

Il faut le dire à l'honneur des rois de France, cette grâce que la reconnaissance de Charles VII consacra par un acte solennel à Château-Thierry, le dernier jour de juillet de l'an quatorze cent vingt-neuf, fut continuée par tous ses successeurs aux habitants de Greux et de Domremy, jusqu'en l'année mil six cent. En cette année, Louis XIII la confirma de nouveau le 28 juin, et cet antique et bel usage fut observé jusqu'à la révolution française, qui anéantit, avec tant d'autres choses, le souvenir sacré d'un des faits les plus merveilleux de l'histoire nationale. Jusqu'à cette époque de vandalisme, on voit, dans les registres des tailles, les pages relatives à Greux et à Domremy laissées en blanc; au lieu des notes de payement, on y lit ces deux mots écrits pour mémoire : *Rien : la Pucelle*. Et, en vérité, la Pucelle a suffisamment payé avec son sang. Mais une chose très-digne d'éloge et qui peut servir d'exemple même à ceux qui ne sont pas rois, c'est que cette reconnaissance dura environ quatre siècles, et fut un grand bienfait

pour les pauvres compatriotes de Jeanne d'Arc.

Cependant, plus Charles VII approchait de sa capitale infidèle, plus la consternation s'y répandait. Les habitants des environs, récoltant la peur avant qu'elle ne fût mûre, couraient s'abriter derrière les remparts de Paris, avec ce qu'ils pouvaient emporter de leur bien et de leur avoir. Le duc de Bedford joignit son armée à celle du cardinal de Winchester, et s'avança avec douze mille hommes à la rencontre du roi. De Montereau il envoya à Charles une lettre de défi, dans laquelle il lui demandait d'un ton souverainement orgueilleux la paix ou la bataille, et se répandait en viles injures contre la Pucelle. Charles répondit en raillant au héraut d'armes : « Ton maître aura « peu de peine à me trouver, car c'est précisément « moi qui le cherche. » Le roi attendit le duc et son armée pendant une journée entière sur le champ de bataille; mais Bedford ne parut pas, estimant plus prudent de retourner au secours de Paris menacé. Il s'éleva alors un différend dans le conseil royal. Les uns voulaient que l'on s'avançât rapidement vers Paris dans la voie victorieuse qui était ouverte : le roi suivit un autre avis et se décida pour la retraite. Mais à la joie de tous les braves chevaliers, les Anglais coupèrent tout à coup l'unique pont sur la Seine qui fût resté libre, et Charles VII fut ainsi obligé, malgré lui, de marcher sur sa capitale.

De toutes parts les villes et les campagnes se soumettaient au roi. Sur toute sa route, il était

accueilli par un peuple transporté de joie, aux cris de Noël! Noël! Dans tous les lieux où il apparaissait, lui ou ses hérauts d'armes, on venait à sa rencontre avec la croix et la bannière, en criant: « Vive « Charles, roi de France! » On remerciait Dieu à haute voix d'avoir rendu au pays son maître légitime et on chantait le *Te Deum*. Mais les regards se fixaient particulièrement sur la Pucelle; et il était admirable, en effet, de la voir chevaucher d'un air si doux et si humble, et en même temps si courageux, semblable à un ange tutélaire du royaume. Quand elle vit cette grande joie du peuple, des larmes brûlantes coulèrent de ses yeux, et elle dit à l'archevêque de Rheims qui était à ses côtés: « Voici un bon peuple! et n'ai encore vu « aucun autre peuple qui se soit tant réjoui de la « venue d'un si noble roi. Plût à Dieu que je fusse « assez heureuse, quand je finirai mes jours, pour « être ensevelie dans cette terre! — O Jehanne! dans « quel lieu avez-vous espoir de mourir, lui demanda « l'archevêque avec émotion? — Où il plaira à Dieu, « répondit-elle, car je ne suis sûre ni du temps « ni du lieu plus que vous ne l'êtes vous-même. « Et plût à Dieu, mon créateur, que je pusse main« tenant partir, abandonnant les armes, et aller « servir mon père et ma mère en gardant leurs bre« bis avec ma sœur et mes frères, qui auraient une « grande joie de me revoir! » En disant ces mots, elle levait les yeux au ciel. Jamais, selon le témoignage de Dunois, les seigneurs qui la virent et l'entendirent en ce moment, n'avaient si bien compris

qu'elle venait de Dieu et qu'elle n'avait rien de commun avec le malin esprit, comme le publiaient méchamment les Anglais.

Déjà de trois côtés autour de Paris le pays s'était soumis à Charles VII, qui pensait à se tourner du quatrième côté, c'est-à-dire vers la Normandie et la Picardie, lorsque le duc de Bedford avec son armée lui barra le passage près de Senlis. L'armée française marcha contre les Anglais en ordre de bataille. Mais Bedford, voyant que la terreur répandue par la Pucelle avait brisé le courage des siens, se retrancha, pendant la nuit, derrière des fossés et des palissades. Le lendemain matin, quand le roi s'avança avec ses troupes pour livrer bataille, il trouva dans une position inaccessible les redoutables archers ennemis qui attendaient son attaque, et les troupes réunies des Anglais, des Bourguignons et des Français infidèles, formant, derrière les retranchements, comme un mur de fer avec les lances tendues en avant. Alors Charles chevaucha le long de cette lisière de piques, et ayant disposé son armée à deux jets d'arc de là, il fit défier par ses hérauts le duc de Bedford au combat. Comme celui-ci ne bougeait pas du parc inattaquable où il s'était posté, les meilleurs et les plus vaillants d'entre les chevaliers français se mirent à aller et venir, en provoquant les chevaliers anglais, dans un long et étroit espace resté ouvert entre les deux armées. Les gentilshommes du camp de Bedford ne se le firent pas dire deux fois : ils sortirent furieux et en grand nombre de

leur position, et la lutte s'engagea. Elle dura depuis le matin jusqu'au soir, tantôt homme contre homme, tantôt troupe contre troupe, comme dans un tournoi, et toujours avec le plus grand acharnement. On ne fit point de quartier de part ni d'autre, et le jour du Mont Piloy (ainsi s'appelait le champ de bataille) laissa un long souvenir dans la mémoire des deux nations. Bien que de chaque côté on secourût les siens, et qu'ainsi les chevaliers se refoulassent à droite et à gauche, le prudent Bedford ne laissa point engager une bataille générale, et, après le coucher du soleil, les trompettes des deux armées rappelèrent les combattants. Ce jour-là, Jeanne se distingua encore par son intrépidité : elle ne cessa d'encourager les siens quand ils cédaient, et de repousser les assaillants avec sa lance. Le roi lui-même brava le péril et parcourut plusieurs fois à cheval l'étroite arène dans toute son étendue.

Dans le même temps, sur tous les points du pays, les gentilshommes français prenaient les armes, et avec l'aide de leurs gens ils chassaient les Anglais des villes et des châteaux. La forteresse d'Estrepagny fut ainsi emportée par La Hire, et il rendit à la liberté le célèbre chevalier de Barbazan qui depuis neuf ans y était renfermé. Par ces rapides progrès des bandes françaises, la Normandie, cette ancienne patrie des vainqueurs anglais, se trouva menacée de deux côtés. Aussi Bedford quitta-t-il, dès le lendemain, le camp du Mont Piloy, avec la plus grande partie de son armée, pour

secourir cette province. De son côté, Charles marcha sur Paris. D'après le conseil de la Pucelle, il envoya une députation au duc de Bourgogne pour lui offrir de se réconcilier, mais il ne put obtenir autre chose que des promesses.

Le chancelier anglais à Paris, inquiet de la marche du roi, exigea des bourgeois un nouveau serment de fidélité à l'Angleterre, et, pour les éloigner de toute réconciliation avec leur souverain légitime, il fit publier que Charles de Valois (les Anglais l'appelaient ainsi) avait promis d'abandonner à ses troupes la ville entière, hommes et femmes, grands et petits.

A Saint-Denis, l'antique sépulture des rois de France, Charles remercia Dieu et le saint patron du royaume des grâces qu'il avait obtenues, et fit, suivant l'usage immémorial de sa maison, de riches offrandes sur les tombes de ses pères. Jeanne y tint deux enfants sur les fonts de baptême, et les gens se pressaient autour d'elle pour baiser son anneau et ses vêtements. Mais là encore un événement singulier montra que sa mission était finie.

Douce, pleine de bienveillance et de compassion envers tous ceux qui s'approchaient d'elle, Jeanne avait une aversion invincible pour les femmes dissolues qui accompagnaient et empestaient l'armée. La vertueuse Pucelle employait tantôt la douceur et tantôt la sévérité pour les retirer de leur vie de péché; souvent elle leur avait défendu de suivre les gens d'armes, si ceux-ci ne les épousaient sur-le-champ. Or, il arriva, dans ce temps-là,

qu'elle en aperçut une parmi les soldats. Transportée d'une violente indignation, elle la frappa du plat de son épée, et aussitôt cette excellente lame qui avait porté de si rudes coups devant Orléans, à Jargeau et à Patay, vola en éclats; et il ne se trouva, disent les chroniques, aucun ouvrier assez habile pour la réparer. Le roi en fut très-contrarié, et l'on dit à la Pucelle qu'elle aurait pu tout aussi bien se servir d'un bâton. Mais si les seigneurs avaient laissé partir de Rheims la pauvre Jeanne, son épée serait restée intacte. Elle-même fut tellement affligée de cette perte et de la manière dont l'arme que ses saintes lui avaient montrée s'était brisée par sa trop grande colère, qu'elle ne voulut jamais raconter à ses juges ce qu'était devenue l'épée de Sainte-Catherine de Fierbois.

CHAPITRE XXV.

ATTAQUE DE PARIS.

Les chefs résolurent de se porter de Saint-Denis sur Paris. Ils voulaient voir si, eux marchant avec des forces imposantes vers la capitale, le peuple ne se soulèverait pas en faveur de son souverain légitime et ne secouerait pas le joug des Anglais. Dans ce dessein, ils envoyèrent d'abord des lettres amicales aux principaux chefs pour semer parmi eux les soupçons et la discorde. Les gens de Paris firent savoir à ceux qui les avaient écrites, qu'ils

n'eussent plus à leur envoyer de pareils messages. Or, sans le concours du peuple, tout succès était impossible.

A Paris on s'était préparé à faire bonne défense. L'argent consigné dans les dépôts de la Justice fut consacré, au nom du roi, à entretenir les gens de guerre et à fortifier la ville, sans parler des tailles extraordinaires imposées aux ecclésiastiques et aux laïques. Néanmoins le peuple était dans la meilleure intelligence avec les capitaines anglais et bourguignons, et s'apprêtait à une résistance opiniâtre, car le bruit avait été répandu par les ennemis du roi, que Charles irrité ferait passer la charrue sur les ruines de la ville s'il s'en emparait, et le peuple croyait à cette nouvelle. Aussi les guets de jour et de nuit furent-ils renforcés. Paris était d'ailleurs abondamment pourvu de vivres et d'artillerie; les remparts étaient chargés de pierres destinées à être lancées sur les assaillants; les barrières et les boulevards avaient été fortifiés de nouveau, les fossés déblayés, et la ville barricadée au dedans et au dehors.

De même que naguère les fidèles habitants d'Orléans avaient tout sacrifié pour défendre leur ville contre les ennemis de la France, et que Jeanne d'Arc vint les délivrer au milieu de leur détresse, de même Paris infidèle se tenait prêt à recevoir son roi à la pointe de l'épée, et à repousser la Pucelle qui s'avançait sa bannière à la main pour donner l'assaut. Mais si, auparavant, Jeanne avait souvent et de la manière la plus solennelle prédit

au roi qu'Orléans serait délivré et qu'il serait lui-même sacré à Rheims, elle ne pouvait plus désormais lui donner de pareilles assurances. Lorsque, plus tard, on lui demanda en justice si cette attaque avait eu lieu d'après le conseil de ses voix, elle répondit : « Non, mais d'après le désir « des seigneurs qui voulaient tenter une entreprise « contre la ville. » Ce que d'autres décidaient, elle l'accomplissait, pour sa part, avec un inébranlable courage.

Le jeudi 8 septembre, à onze heures du matin, au moment où l'on célébrait le saint sacrifice de la messe dans les églises de Paris (c'était la fète de la Nativité de la Vierge), l'armée du roi, forte de plus de douze mille hommes, se présenta tout à coup en ordre de bataille devant les murs de la ville sous les hauteurs de Montmartre. Elle avait apporté, sur un grand nombre de voitures, des échelles d'escalade, des fascines et de gros fagots liés d'une triple hart pour combler les fossés. On comptait dans ses rangs la Pucelle, le duc d'Alençon, les comtes de Clermont, de Vendôme et de Laval, les maréchaux de Saint-Sévère et de Rays, les chevaliers La Hire et Xaintrailles, et beaucoup d'autres héros d'Orléans. Les bannières étrangères, telles que la croix rouge de Bourgogne, ou Saint-Georges, patron de l'Angleterre, et d'autres images insultantes étaient promenées et agitées à l'envi sur les remparts. Alors l'artillerie de l'armée française commença à jouer vigoureusement et, à la faveur de cette canonnade bien nourrie, un terri-

ble assaut fut donné à la partie occidentale de la ville, entre les portes Saint-Denis et Saint-Honoré. Mais l'insouciant Charles VII, dont la présence et la parole eussent peut-être produit plus d'effet que ses échelles d'escalade, son artillerie et ses capitaines, n'était pas là : il était resté, on ne sait pourquoi, avec l'arrière-garde à Saint-Denis.

Cependant la ville, avec ses gros canons et ses longues coulevrines, répondait à ce tonnerre par un autre tonnerre. Une partie de la population était accourue en armes sur les remparts pour porter secours aux Bourguignons et aux Anglais; l'autre s'exaltait dans les églises à la parole des prédicateurs. On se battit des deux parts avec un égal acharnement, d'un côté parce qu'on avait affaire à des traîtres, et de l'autre côté parce qu'on craignait les projets de ruine attribués à la colère du roi.

Tout à coup le sire de Saint-Vallier en Dauphiné s'étant courageusement avancé à la tête des siens, mit le feu au boulevard et à la barrière qui défendaient la porte Saint-Honoré. Malgré leur bonne résistance, les Parisiens se virent alors forcés de rentrer dans la ville. Au milieu de la mêlée, Jeanne avait arraché une riche épée des mains d'un chevalier anglais.

Le duc d'Alençon et Charles de Bourbon, comte de Clermont, s'étaient embusqués derrière les hauteurs voisines, pour le cas où les assiégés feraient une sortie. Mais ceux-ci restant derrière leurs remparts, la Pucelle voulut pénétrer jusqu'au pied des murs. Elle s'avança en belle ordonnance, ac-

16.

compagnée du maréchal de Rays et d'un grand nombre de seigneurs et d'hommes d'armes. Tous descendirent de cheval, et après avoir comblé le premier fossé avec des poutres et des claies, ils le passèrent vers deux heures de l'après-midi. Mais personne n'avait dit à Jeanne, quoique quelques-uns le sussent fort bien, que le second fossé était profond et rempli d'eau. Elle alla et vint longtemps le long du fossé ne sachant à quoi se résoudre, sondant la profondeur de l'eau avec sa lance pour trouver un gué, tandis que d'autres y jetaient des poutres et des fascines sous le feu de l'artillerie ennemie.

En ce moment il s'éleva un grand bruit dans les rues de Paris. Les partisans de Charles crièrent que tout était perdu, que l'ennemi avait déjà pénétré dans la ville et qu'il n'y avait plus qu'à fuir et à se sauver. Les bourgeois, saisis d'épouvante, sortirent à la hâte des églises et se réfugièrent chez eux où ils s'enfermèrent. Mais la ruse fut inutile. Personne ne se souleva contre les Anglais : les uns restèrent tranquillement dans leurs maisons, tandis que les autres combattaient vaillamment sur les remparts.

La Pucelle était toujours au bord du fossé, et à côté d'elle son courageux porte-étendard qui tenait sa bannière haute. Sous une pluie de boulets, de pierres et de traits, elle criait aux assiégés : Ren-« dez la ville au roi de France. » Alors un archer, tout en lui répondant par des outrages, décocha contre elle une flèche qui l'atteignit à la cuisse.

Une autre flèche traversa le pied du porte-étendard. Celui-ci ayant levé sa visière pour retirer le dard, un nouveau trait le frappa au front et l'étendit mort sur la place. La Pucelle eût mieux aimé perdre quarante de ses meilleurs hommes d'armes; mais, malgré sa blessure, elle ne voulut pas quitter l'assaut et elle continua de faire combler le fossé.

Le combat dura de la sorte indécis et flottant jusqu'à quatre heures de l'après-midi; mais les gros canons et les longues coulevrines des Parisiens ne cessaient de porter sur les assaillants, et les assiégés sentaient à chaque instant croître leur courage. Enfin il fallut se décider à la retraite. Les boulets poursuivirent encore longtemps l'armée française : du reste, personne n'osait sortir de la ville, de peur de quelque embûche. Cette retraite se fit sous les ordres de la Trémouille. En s'en allant, les Français mirent le feu à la ferme des Mathurins, et y jetèrent une partie des morts qu'ils emmenaient à dos de cheval.

Épuisée par le sang qui coulait de sa blessure et inquiète de l'issue du combat, la Pucelle s'était couchée derrière la crête du deuxième fossé. Elle ne pouvait se résoudre aussi facilement que les autres à abandonner la capitale du royaume et à la laisser entre les mains des Anglais et des enfants traîtres à la mère patrie. Elle resta là jusqu'au soir. Richard de Thiebronne et d'autres seigneurs allèrent à sa recherche : mais Jeanne ne voulait pas quitter la place, et bien que tous les autres fussent déjà en pleine retraite, elle resta au même endroit jusque

vers minuit. Ni prières ni exhortations ne purent l'émouvoir, et il fallut à la fin que le duc d'Alençon la fît, pour ainsi dire, emmener de force.

C'est ainsi que l'armée, après une perte sanglante et considérable, retourna à Saint-Denis. Le lendemain, le héraut du roi compta, dit-on, quinze cents morts et blessés. En outre, les bagages étaient tombés au pouvoir de l'ennemi. Après la journée du Mont Piloy restée indécise, et depuis que Jeanne avait annoncé à Charles VII, dans la cathédrale de Rheims, que sa mission était remplie, l'attaque de Paris se trouvait être le premier grand combat livré par les armes royales, et l'on sait combien l'issue en fut malheureuse. Quoique la Pucelle n'eût pas conseillé cet engagement et qu'elle eût fait, avec un inébranlable courage, tout ce qui dépendait d'elle pour le succès, elle n'en fut pas moins regardée comme la cause du désastre par la foule à qui on l'avait dépeinte comme invincible, et de plus elle avait reçu une blessure.

Elle s'agenouilla dans l'église de Saint-Denis, devant l'autel du patron de la France, remercia Dieu, la sainte Vierge et les saints martyrs de la grâce qu'ils lui avaient obtenue d'échapper à la mort, puis elle suspendit à une des colonnes du tombeau de Saint-Denis une armure complète et l'épée qu'elle avait conquise devant Paris, « dont « les anneletz, garnitures et boucles des pendans « estoient d'or. »

Quand, plus tard, ses juges lui demandèrent pourquoi elle avait fait cela, elle répondit : « Que

« ce fut par dévotion, ainsi qu'il est accoustumé « par les gens d'armes, quand ils sont blécés, et « pour ce qu'elle avoit esté blécée devant Paris, « les offrant à saint Denis pour ce que c'est le cri « de France. »

Désormais il devait être clair aux yeux de tout le monde que Jeanne n'était plus revêtue de l'invincible puissance de Dieu. Elle voulait ne pas suivre l'armée plus longtemps, et demandait à rester à Saint-Denis, pour se rendre de là dans sa vallée natale où elle avait passé son enfance à garder les troupeaux : elle-même l'a déclaré dans les termes suivants à ses juges : « Ma voix me disait que je « devais rester à Saint-Denis : je voulais aussi le « faire, mais les seigneurs ne me le permirent pas, « parce que j'étais blessée; ils ne me l'auraient pas « permis davantage sans ma blessure : je fus gué« rie au bout de cinq jours. »

Les seigneurs s'efforcèrent de la consoler; ils louèrent son courage, et plusieurs dirent que si l'affaire avait été bien conduite, ou si l'on avait attendu jusqu'au lendemain, la ville était gagnée. Jeanne, vaincue par leurs instances, consentit à rester avec eux, et, comme elle l'avoua ensuite dans un interrogatoire, ses voix le lui permirent.

L'hiver approchant, Charles VII distribua une partie de son armée en garnison dans les villes et dans les châteaux reconquis; puis, avec la majeure partie de cette même armée, composée presque tout entière de volontaires non soldés qui demandaient à rentrer dans leurs foyers, il retourna par

Lagny, Provins et Montargis, à Gien, d'où il était parti trois mois auparavant pour aller se faire sacrer à Rheims.

Nous allons reproduire ici en entier une lettre conservée aux archives de Kœnigsberg et au couvent de Mœlk, et dont nous avons déjà fait mention dans le quatorzième chapitre de cet ouvrage. C'est un témoignage contemporain des actes de la Pucelle. Écrite trois jours après la grande victoire de Patay par un chevalier, chambellan de Charles VII, et adressée au duc de Milan, elle raconte en abrégé toute la vie de Jeanne jusqu'à ce jour mémorable. Or, en comparant avec cette relation ce que nous savons déjà, par des témoins oculaires, sur les premières années de la Pucelle, on voit combien la tradition populaire s'est plu, suivant l'usage, à poétiser et à embellir la biographie de son héroïne bien-aimée, et comme elle y a mêlé une foule de choses ignorées de l'histoire. Par exemple, nous apprenons ici, pour la première fois, que la naissance de la miraculeuse libératrice de la France fut annoncée par le chant des coqs eux-mêmes, ce que nous laisserons croire à qui le voudra. Mais si le récit de l'enfance de Jeanne d'Arc renferme d'autres détails également fabuleux, nous devons d'autant plus ajouter foi à ce que le bon chevalier rapporte de ses faits et gestes postérieurs, et surtout de la bataille de Patay, la lettre ayant été écrite peu de jours après ce grand événement, et le narrateur, qui se trouvait à cette époque auprès de Charles VII, étant tout à fait d'ac-

cord avec les autres relations authentiques.

Le document même, tel qu'il se trouve à la bibliothèque de Kœnigsberg, est une traduction du XVe siècle (1). Le traducteur, n'étant pas très-versé dans la langue allemande, a rendu, en plusieurs endroits, le texte d'une manière peu intelligible : en outre, quelques mots ont été enlevés à la marge, et la plupart des noms propres sont visiblement tronqués. Au contraire, le manuscrit du couvent de Mœlk est sans aucun doute une copie de l'original latin : il est complet, clair et facile à comprendre, sauf quelques noms plus ou moins altérés. En voici la traduction fidèle.

AU TRÈS-ILLUSTRE ET TRÈS-PUISSANT PRINCE SEIGNEUR, JEAN ANGELO MARIA, DUC DE MILAN, MON TRÈS-HONORÉ MAÎTRE.

« Très-illustre, très-puissant prince et mon très-« honoré maître! Comme le soin des mortels et « surtout le désir des esprits distingués et avides « de science se tournent volontiers vers les choses « nouvelles et inouïes, parce que les anciennes « leur répugnent comme étant usées, j'ai entre-« pris, en considération du zèle et de l'amour de « votre Altesse pour les faits merveilleux, de vous « instruire des grands prodiges récemment adve-« nus à notre roi de France et à son royaume. « Pensant que la renommée vous a déjà informé « d'une certaine pucelle qui, comme on le croit

(1) M. le professeur Voigt, conservateur des archives de Kœnigsberg, a publié cette pièce, en 1820, dans la *Gazette littéraire* de Leipzig, nos 135 et 136.

« pieusement, nous a été envoyée par la miséri-
« corde divine, je veux vous raconter les choses en
« peu de mots, depuis sa naissance, afin que vous
« connaissiez sommairement sa vie, ses actions,
« son état et ses habitudes.

« Elle est née dans un petit village appelé Dom-
« remy, au bailliage de Bassigny, sur les frontières
« du royaume de France, près de la rivière de Meuse
« en Lorraine. On sait que ses père et mère sont
« des gens simples et honnêtes. Elle est venue au
« monde pendant la nuit de Noël, alors que les
« peuples ont coutume de célébrer avec une grande
« allégresse la nativité de notre Seigneur Jésus-
« Christ. Ce jour-là les habitants du village furent
« saisis d'une joie extraordinaire : sans rien savoir
« de la naissance de la Pucelle, ils couraient çà et
« là en se demandant les uns aux autres : — Qu'est-
« il arrivé de nouveau? — Quelques-uns ressentirent
« dans le fond de leur âme un bonheur singulier.
« Qu'ai-je besoin de m'étendre en paroles? Les
« coqs eux-mêmes, comme les hérauts de cette
« nouvelle fête, firent entendre un chant inouï.
« Pendant environ deux heures, ils crièrent en
« agitant leurs ailes pour annoncer l'histoire mer-
« veilleuse de celle qui venait de naître.

« L'enfant grandit, et ayant atteint l'âge de sept
« ans, elle fut chargée, suivant l'usage des gens
« de la campagne, du soin de garder les troupeaux.
« Malgré cet âge si tendre, on sait qu'elle ne perdit
« jamais la moindre brebis, ni ne vit jamais le plus
« petit agneau emporté par les loups. Tant qu'elle

« demeura dans la maison paternelle, elle la pro-
« tégea si bien, que ni la ruse des ennemis, ni
« la méchanceté des barbares ne purent rien en-
« lever.

« Plus tard, quand elle fut dans sa seizième an-
« née, elle reçut de la manière suivante la première
« révélation d'en haut. Comme elle était occupée à
« garder les troupeaux avec les jeunes filles du
« village, quelques-unes d'entre elles se mirent à
« folâtrer dans la prairie. Celles-ci l'appelèrent et
« lui demandèrent si elle voulait courir pour une
« poignée de fleurs ou pour quelqu'autre chose
« semblable. Elle accepta et, à deux ou trois repri-
« ses, elle courut avec tant d'agilité qu'elle parais-
« sait à peine toucher l'herbe, en sorte qu'une de
« ses compagnes s'écria : Jeanne (tel est le nom de
« la Pucelle), je te vois voler au-dessus de la terre.
« Après avoir ainsi couru, s'étant arrêtée au bout
« de la prairie comme hors d'elle-même et cher-
« chant à reprendre haleine, elle vit à ses côtés un
« jeune homme qui lui dit : — Jeanne, retourne à
« la maison, car ta mère a besoin de toi. — Elle crut
« que c'était son frère ou quelqu'enfant du voisi-
« nage qui lui avait parlé, et aussitôt elle retourna
« à la maison. Comme elle s'y rendait, elle rencon-
« tra sa mère qui lui demanda pourquoi elle avait
« abandonné le troupeau, et se mit à lui faire des
« reproches. L'innocente jeune fille répondit : — Ne
« m'avez-vous pas mandé ? — Non, reprit la mère. —
« Alors Jeanne s'imagina que le jeune garçon l'avait
« trompée, et elle voulait retourner à sa compagnie,

« lorsque tout à coup un nuage d'une clarté « éblouissante descendit devant elle, et une voix « sortit de ce nuage en lui disant : — Jeanne, il te « faut marcher dans une autre voie et accomplir « des choses merveilleuses, car tu es celle que le « roi du ciel a choisie pour rétablir le royaume « de France et pour défendre et soutenir le roi « Charles, maintenant dépossédé de la plus grande « partie de ses États. Tu prendras des vêtements « d'homme, tu te couvriras d'une armure et tu se- « ras un chef de guerre. Tout sera fait selon ton « conseil. — Quand la voix eut ainsi parlé, le nuage « disparut, et la Pucelle, dans le saisissement où la « jeta ce miraculeux langage, ne put d'abord en « croire ses oreilles; elle fut si troublée, qu'elle ne « sut rien dire, ni même si elle devait ajouter foi « à ce qu'elle venait d'entendre. De semblables « révélations faites la nuit et le jour à ladite Pu- « celle se renouvelèrent souvent. Néanmoins elle « garda le silence, n'ouvrit son cœur qu'au curé de « sa paroisse, et resta environ cinq ans dans l'igno- « rance de sa simplicité.

« Ensuite, quand le comte de Salisbury eut « abordé en France avec des renforts, les révélations « et visions devinrent plus fréquentes. Son esprit « flottait plein d'inquiétude, jusqu'à ce qu'un jour « étant livrée à ses méditations ordinaires au mi- « lieu des champs, une apparition plus distincte « et plus grande que de coutume vint tout à coup « la surprendre, et elle entendit une voix qui lui « disait : — Que tardes-tu, Jeanne? Pourquoi ne

« cours-tu pas d'un pas ferme et rapide au but que
« le roi du ciel t'a marqué? car, pendant ton ab-
« sence, la France est déchirée, les villes sont rui-
« nées, les justes meurent, les nobles tombent
« sous le glaive, le meilleur sang coule à flots. —
« Reconfortée par cette exhortation, elle dit à son
« curé : — Que ferai-je et par où commencer? Faut-
« il que je parte? J'ignore le chemin, je ne connais
« ni le peuple ni le roi. Ils ne voudront pas me
« croire; je serai la risée de tout le monde, et avec
« raison. Car n'est-ce pas une folie de dire aux plus
« puissants du royaume qu'une jeune fille veut
« commander l'armée pour sauver la France et que
« son bras ramènera la victoire? Quoi de plus ri-
« dicule qu'une pucelle vêtue d'habits d'homme?
« — Après qu'elle eut dit ceci et beaucoup d'autres
« choses, le curé lui répondit : — Le roi du ciel t'a
« manifesté sa volonté et il t'ordonne de la rem-
« plir; ne demande point comment la chose se
« fera, car de même que la volonté de Dieu s'exé-
« cute dans le ciel, elle s'accomplit aussi sur la
« terre. Va au bourg prochain appelé Vaucouleurs :
« c'est le seul dans la province de Champagne
« qui soit resté fidèle au roi. Le capitaine de ce
« bourg te conduira sans difficulté comme tu le
« lui demanderas. — Elle agit suivant le conseil du
« curé, et après qu'elle eut prédit au capitaine
« beaucoup de choses merveilleuses, celui-ci la fit
« conduire au roi par une compagnie de gentils-
« hommes. Ils arrivèrent près de lui à travers une

« foule d'ennemis sans rencontrer le moindre obs-
« tacle.

« Quand ils furent au château de Chinon, dans « le pays de Touraine, où Charles septième du « nom se tenait, le conseil du roi décida que Jeanne « ne lui serait présentée que le troisième jour. « Mais les cœurs des hommes furent promptement « tournés : on appela la Pucelle et elle descendit « aussitôt de cheval. Elle fut soigneusement inter-« rogée sur sa foi et ses mœurs par des archevê-« ques, des évêques, des abbés et des docteurs en « l'un et l'autre droit. Puis le roi la conduisit de-« vant son parlement où elle fut examinée plus sé-« vèrement encore; et tous la trouvèrent ortho-« doxe, bien pensante et affermie dans la foi, « croyant aux sacrements et aux lois de l'Église. « Enfin, elle fut soumise à l'examen scrupuleux « de vierges, de femmes et de veuves expérimen-« tées qui ne trouvèrent en elle rien que de con-« forme à une entière pureté. De plus on l'observa « et la surveilla pendant six semaines, pour voir « s'il y avait en elle quelque légèreté ou si elle ne « chancelait pas dans son entreprise, mais on ne « vit rien de tout cela. Elle servait Dieu constam-« ment, allait à la messe, recevait la sainte com-« munion, poursuivait sans relâche son premier « dessein, priait chaque jour le roi, avec des sou-« pirs et des larmes, de la laisser marcher contre « les ennemis ou retourner à la maison paternelle. « Après en avoir obtenu la permission avec beau-

« coup de peine, elle se rendit à Orléans pour y « conduire des munitions et des vivres, s'empara « bientôt des bastilles des assiégeants, et quoique « ceux-ci parussent invincibles, elle les vainquit « dans l'espace de trois jours. Beaucoup d'entre eux « ont été tués, un plus grand nombre faits prison- « niers et les autres mis en fuite, de sorte que la « ville est maintenant délivrée.

« Tout ceci accompli, la Pucelle retourna vers « le roi qui alla au-devant d'elle et l'accueillit avec « des félicitations. Elle resta quelque temps auprès de « lui : mais bientôt elle le supplia de faire annoncer « une nouvelle campagne et de réunir une armée « pour vaincre le reste des ennemis. Dès que l'ar- « mée fut rassemblée, Jeanne assiégea le bourg « de Jargeau. Le lendemain matin elle livra bataille « et remporta une victoire complète. Six cents « nobles combattants y eurent le dessous, parmi « lesquels le comte de Suffolk et son frère furent « faits prisonniers. Trois jours après, elle attaqua les « fortes places de Meung-sur-Loire et de Beaugency, « et les emporta d'assaut. Sans prendre de repos, le « samedi suivant, qui était le dix-huitième jour du « mois de juin, elle marcha à la rencontre des trou- « pes qui venaient au secours de l'armée anglaise. « Les ennemis ayant été assaillis, les nôtres rempor- « tèrent la victoire; mille cinq cents Anglais restè- « rent sur la place, et nous fîmes mille prisonniers. « Au nombre de ces derniers, on compte Talbot, « Falstof, le fils du sire d'Hendeford et beaucoup « d'autres. Nous, au contraire, n'avons pas perdu

« plus de trois hommes, ce que nous attribuons « tous à un miracle de Dieu.

« La Pucelle a accompli ces choses merveilleuses, « et, si Dieu le permet, elle en fera de plus grandes « encore. Elle est d'une beauté attrayante, garde « un maintien viril, parle peu et montre dans tout « ce qu'elle dit une merveilleuse sagesse; sa voix a « la douceur d'une voix de femme. Elle est très- « sobre, boit médiocrement de vin, se complaît « aux chevaux et aux belles armures, aime beau- « coup la noblesse et les gens de guerre, fuit les « réunions nombreuses, a une grande abondance « de larmes et un visage gai, supporte des travaux « inouïs; enfin, telle est la force de sa volonté « et de son corps, qu'on l'a vue rester six jours et « six nuits de suite sous son armure. Elle dit que « les Anglais n'ont aucun droit sur la France. C'est « pourquoi elle se présente comme envoyée de « Dieu pour les chasser et les vaincre, après les « avoir d'abord exhortés à se retirer. Elle rend « beaucoup d'honneurs au roi : elle dit qu'il est « spécialement aimé et protégé de Dieu, et que par « là il sera bien gardé. Quant au duc d'Orléans, « votre neveu, elle asssure qu'il sera délivré d'une « manière merveilleuse après qu'on aura sommé « les Anglais de le mettre en liberté.

« Illustre prince, je vous dirai en finissant qu'il « s'est accompli et qu'il se fait encore, à l'heure « qu'il est, plus de miracles que je ne puis vous « écrire ou vous raconter (1). Tandis que j'écris cette

(1) Ce passage prouve que la lettre fut adressée à Philippe Maria, qui

« lettre, la Pucelle s'est dirigée dans la Champagne « vers la ville de Rheims, où le roi se rend avec elle « en grande hâte pour recevoir, avec l'assistance de « Dieu, le sacre et la couronne.

« Très-illustre et très-puissant prince, mon « très-honoré seigneur et maître, je me recom- « mande très-humblement à votre grâce, et je prie « le Tout-puissant qu'il vous tienne en sa sainte « garde et remplisse tous vos souhaits. Écrit le « vingt-et-unième jour du mois de juin.

« Votre très-humble serviteur,

« Parnalio, seigneur de Bonlavillar,
conseiller, chambellan et chevalier du roi,
sénéchal du duc de Berry (1). »

CHAPITRE XXVI.

DE LA RENOMMÉE DE LA PUCELLE ET DE SA PIÉTÉ.

La renommée de Jeanne d'Arc, sa vie sainte et ses merveilleuses victoires se répandaient de plus en plus dans tous les pays de la chrétienté, et parmi ses ennemis eux-mêmes le nom de la libératrice d'Orléans n'était prononcé qu'avec respect. Nous possédons encore aujourd'hui un traité écrit à

régna comme duc de Milan, de 1412 à 1447. Sa sœur Valentine fut l'épouse de Louis d'Orléans, père de Charles, prisonnier des Anglais. Ainsi Charles était neveu du duc de Milan, et c'est en cette qualité qu'il éleva des prétentions sur le Milanais après la mort de ce prince. François Sforza ne fut maître du duché qu'en 1450 : par conséquent l'opinion qui veut que cette lettre lui ait été adressée manque de fondement.

(1) Dans le manuscrit de Kœnigsberg, on lit : *du duc d'Orléans.*

cette époque par un sujet du duc de Bourgogne, le théologien hollandais Henri de Gorckheim, fort connu de ses contemporains. Il y expose avec beaucoup de circonspection, dans la forme scolastique alors usitée, les raisons qui militent pour ou contre la mission divine de la Pucelle, et bien que le docteur conclue en laissant la question indécise et en disant que son unique dessein a été d'éclairer le jugement de la postérité, néanmoins les beaux témoignages produits par lui en faveur de Jeanne d'après la voix publique et le récit unanime de plusieurs personnes dignes de foi, sont d'autant plus glorieux pour la Pucelle, qu'ils viennent d'un pays soumis à la domination de ses ennemis. L'écrivain néerlandais dit entre autres choses : « que Jeanne d'Arc prouve la divinité de sa mis-« sion par des signes surnaturels, tels que la révé-« lation de secrets cachés au fond des cœurs et la « prédiction de choses à venir. Quand elle est à « cheval, sa bannière à la main, elle est merveil-« leusement active, et habile comme un chef d'ar-« mée : aussi les siens sont-ils pleins de courage « et les ennemis frappés de terreur, comme s'ils « avaient déjà perdu toute force. Dès qu'elle a « quitté les étriers et repris ses vêtements de femme, « elle est simple et inexpérimentée dans les choses « du monde comme un innocent agneau. On ra-« conte aussi qu'elle mène une vie pure, toute con-« sacrée à Dieu dans la chasteté, et qu'elle défend à « tous ceux qui veulent lui obéir, le meurtre, le vol « et tout acte de violence. Pour cette raison et pour

« d'autres semblables, les campagnes, les villes et « les châteaux se soumettent au fils du roi et lui « promettent fidélité. Elle exhorte aussi les gens « à la vertu et aux œuvres de justice par lesquelles « on glorifie le Seigneur. Elle ne cherche aucun « avantage pour elle-même et travaille de toutes « ses forces à rendre au pays le joyau de la paix. « Mais pour cela elle n'a pas besoin du malin « esprit qui est le père de la discorde. » Telles sont les paroles de Henri de Gorckheim.

D'après la déposition unanime de plus de cinquante témoins oculaires, la Pucelle a pleinement mérité cet éloge. Car, sur les champs de bataille, à la cour de son roi, auprès des pauvres et des affligés, dans ses jours de bonheur comme dans ses jours d'infortune, elle resta toujours l'humble et pieuse bergère. Les grâces répandues sur elle ne firent, au rapport des mêmes témoins, que la rendre plus ardente au service de Dieu et dans la fréquentation des sacrements. Pour elle-même elle ne désirait rien, si ce n'est que Dieu eût pitié de sa pauvre âme. Quelque pieuse et sainte que fût sa vie et quoique personne ne sût trouver en elle la moindre faute, elle ne se confessait point sans pleurer ses péchés.

Elle n'a jamais tué un seul ennemi dans les combats, car elle ne voulait point répandre le sang : il lui suffisait de porter sa bannière devant tous les autres. C'est pourquoi elle ne se servait presque pas de son épée : le plus souvent elle se dé-

fendait avec sa lance ou avec une petite hache d'armes qu'elle portait à sa ceinture.

Tant qu'elle était en campagne, elle se rendait chaque matin, dès le point du jour, à l'église la plus voisine, et, pendant une demi-heure, elle faisait appeler par le tintement des cloches tous les prêtres qui suivaient l'armée, afin qu'ils célébrassent le service divin. Elle s'agenouillait au milieu d'eux, tandis qu'ils chantaient une hymne en l'honneur de la sainte Vierge. Son confesseur était chargé de lui indiquer tous les couvents de son ordre près desquels elle passait, et, un jour, elle eut la joie particulière de communier dans une de ces maisons avec de pauvres enfants.

Les juges lui demandèrent plus tard si elle n'avait reçu aucun trésor du roi. Elle répondit : « Je « ne lui demandais jamais rien que de bonnes ar- « mes, de bons chevaux et de l'argent pour payer « les hommes de ma compagnie. J'ai eu de sa caisse « dix ou douze mille écus, et certes ce n'est pas là « un grand trésor pour faire la guerre, c'est une « bagatelle. » Ce qui lui restait de cet argent, elle le donnait d'une main généreuse aux pauvres; et quand on lui recommandait l'économie, elle répondait : « J'ai été envoyée pour secourir les mal- « heureux. » Elle défendait sévèrement à ses gens le pillage, aimant mieux souffrir la faim que de manger quelque chose qu'elle soupçonnait avoir été enlevé de force. Un Écossais qui ne savait pas le français, l'ayant un jour invitée par signes à

manger d'un veau qu'il avait volé, elle en fut si courroucée qu'elle voulut, dans son indignation, le frapper avec le plat de son épée. Elle était si chaste dans tous ses discours et si pénétrée de l'amour de Dieu et de l'horreur du mal, que tous ceux qui s'approchaient d'elle éprouvaient une sainte terreur.

« Je n'ai demandé à Dieu que trois choses, di-
« sait-elle à ses juges, savoir : d'abord que Dieu dé-
« livrât les Français, ensuite qu'il protégeât les vil-
« les soumises à leur domination, et enfin le salut
« de mon âme. »

On conserve encore à la bibliothèque Royale de Paris une prière latine qui, si l'on en juge d'après le titre, se récitait dans les églises pendant les guerres de la Pucelle pour appeler sur la France l'assistance miséricordieuse de Dieu. Elle est ainsi conçue :

« *Antiph.* Nos ennemis sont rassemblés et s'en-
« orgueillissent de leur force. Anéantis leur cou-
« rage et disperse-les, ô Seigneur, afin qu'ils recon-
« naissent que nul autre que toi, notre Dieu, ne
« combat pour nous!

« *Rép.* Inspire-leur la crainte et fais-les pâlir, et
« puissent-ils être ébranlés par leur ruine.

« Seigneur, exauce, etc.

« Le Seigneur soit avec vous. Prions : Dieu, au-
« teur de la paix, qui réduis à néant, sans arcs et
« sans flèches, les ennemis de ceux qui mettent en
« toi leur confiance, accorde-nous ton secours.
« Nous te supplions, Seigneur, de jeter sur notre

« misère un regard miséricordieux; et COMME TU AS
« DÉLIVRÉ TON PEUPLE PAR LA MAIN D'UNE FEMME,
« donne au bras de Charles notre roi la force de
« la victoire, afin qu'il triomphe aujourd'hui de
« ses ennemis qui se confient dans leur nombre,
« dans leurs lances et leurs flèches, et qu'un jour
« avec le peuple dont il est le chef, il puisse habi-
« ter dans la gloire avec toi qui es *la voie*, *la vé-*
« *rité et la vie*, par notre Seigneur Jésus-Christ.
« Ainsi soit-il. »

Par respect pour sa mission divine, Jeanne mettait tous ses soins à ne pouvoir pas même être soupçonnée. C'est pourquoi, après le coucher du soleil, elle ne parlait plus à aucun homme. Elle dormait toujours entourée de femmes, ou préférablement encore de jeunes filles. Quand cela était impossible, ou qu'il lui fallait passer la nuit en plein air, elle se couchait armée de pied en cap. Pendant son séjour à Bourges, elle désirait beaucoup assister aux matines : mais, ne voulant pas aller seule dans les rues de si bonne heure, elle pria instamment son hôtesse de l'accompagner. Jean d'Aulon, qui, à cause de son service, était toujours auprès d'elle, disait souvent qu'il ne pensait pas qu'il y eût sur terre une femme plus chaste. Souvent au milieu de la nuit, quand elle croyait tout le monde endormi, elle se levait doucement et priait à genoux pour la prospérité du roi et du royaume. Aussi, comment le courage de l'armée ne se fût-il pas enflammé, en voyant cette calme et sainte jeune fille, sur son grand cheval de

guerre, s'élancer à la tête des plus vaillants chevaliers et conduire sans relâche l'attaque avec un divin enthousiasme!

Remplie du pressentiment de sa fin prochaine, elle disait souvent à son confesseur : « Si je dois « bientôt mourir, dites de ma part au roi, notre « maître, qu'il lui plaise élever des chapelles où le « Seigneur soit invoqué pour le salut de l'âme « de ceux qui ont succombé dans la défense du « royaume. »

De son côté, Charles VII regardant comme un devoir de reconnaissance de parer de toutes sortes d'honneurs la main par laquelle lui étaient arrivées tant de grâces, environna la Pucelle de la splendeur royale et lui donna un état de maison tel que les seigneurs les plus distingués avaient seuls coutume d'en avoir. Elle portait, par ordre du roi, un vêtement de guerre d'une étoffe précieuse et bordé de fourrure, une toque d'or sur la tête et par-dessus sa cuirasse un manteau de drap d'or, plus une cotte tailladée qui lui descendait jusqu'aux genoux et des chausses de couleur cramoisie (1). Elle avait aux doigts deux anneaux dont l'un était un cadeau de son frère et l'autre un souvenir de son père et de sa mère. Sur celui-ci étaient gravés les noms de Jésus et de Marie avec trois croix : elle l'avait fait toucher un jour à sainte Catherine, et chaque fois qu'elle se jetait dans la

(1) « Vestue en guise d'homme, elle portoit les cheveux rondiz, chaperon « dechiqueté, gippon, chausses vermeilles attachées à foyson aiguillettes. » (Edmond Richer, *Histoire manuscrite de la Pucelle.*)

bataille, elle le regardait. Mais elle ne savait de quelle matière il était composé, et si c'était d'or, disait-elle elle-même, ce n'était pas d'or fin. Elle avait cinq coursiers de combat et un plus grand nombre de chevaux de voyage. Des demoiselles nobles, un écuyer, un maître d'hôtel, plusieurs pages et un valet de chambre étaient attachés à son service.

Le roi voulut l'honorer d'un éclat plus grand encore qui ne mourût pas avec elle, mais qui, aussi longtemps qu'un descendant de sa maison vivrait, fût pour le monde entier un témoignage constant de la grande grâce qu'elle avait apportée au royaume. Telle est l'origine de la noblesse accordée *au lignage masculin et feminin* de la famille de Jeanne d'Arc, comme dit l'acte même par lequel elle fut instituée. L'original de ce précieux document est parvenu jusqu'à nos jours : nous le donnons ici en entier comme un hommage de la grandeur humaine se courbant sous la toute-puissance de Dieu. Hélas! les exemples d'injustice et d'orgueil sont bien plus fréquents dans l'histoire....

LETTRES DE NOBLESSE ACCORDÉES PAR CHARLES VII A JEANNE D'ARC ET A SA FAMILLE.

« Charles, par la grâce de Dieu, roi de France :
« en mémoire perpétuelle d'un événement..... (1)

(1) M. Le Brun de Charmettes, à qui j'ai emprunté la traduction de ce morceau, soupçonne qu'il y a ici un mot omis dans le texte, et il pense qu'on doit lire : *ad perpetuam rei* supernaturalis *memoriam;* en mémoire d'un événement *surnaturel. (Note du traducteur.)*

« et pour rendre gloire à la haute et divine sagesse « des grâces nombreuses et éclatantes dont il lui a « plu nous combler par le célèbre ministère de notre « chère et bien aimée la Pucelle Jeanne d'Ay (d'Arc), « de Domremy, du bailliage de Chaumont ou de « son ressort, et que, par le secours de la divine « clémence, nous avons espérance de voir s'accroî- « tre encore : Nous jugeons convenable et opportun « d'élever, d'une manière insigne et digne de la « grandeur de notre majesté royale, cette même « Pucelle et toute sa famille, non-seulement pour « reconnaître ses services, mais encore pour publier « les louanges de la Divinité, afin qu'ainsi illustrée « par la divine splendeur, elle laisse à la postérité « le monument d'une récompense émanée de no- « tre libéralité royale, qui accroisse et perpé- « tue dans tous les siècles la gloire divine et la cé- « lébrité de tant de grâces.

« En conséquence, savoir faisons à tous présents « et à venir, qu'en considération de ce qui vient « d'être exposé, et en outre des louables, utiles et « agréables services déjà rendus à nous et à notre « royaume en plusieurs rencontres par ladite Pu- « celle Jeanne, et de ceux que nous en espérons « à l'avenir, et aussi pour certaines autres causes « qui nous induisent à ce faire, nous avons anobli, « comme, par ces présentes, de notre grâce spé- « ciale, certaine science et pleine puissance, ano- « blissons et faisons noble ladite Pucelle, Jacques « d'Ay (d'Arc) dudit lieu de Domremy, sa femme « Isabelle, Jacquemin et Jean d'Ay, et Pierre Pre-

« relo, père, mère et frères d'icelle Pucelle, et « toute sa famille et lignage; et, en faveur et con- « sidération d'elle, leur postérité masculine et fé- « minine née et à naître en légitime mariage.

« Voulant en conséquence expressément que la- « dite Pucelle, lesdits Jacques, Isabelle, Jacque- « min, Jean et Pierre, et toute la postérité et li- « gnage né et à naître tant d'elle que d'eux, soient « dans tous leurs actes, et tant en jugement que « hors, reçus et réputés par tous pour nobles; « et qu'ils usent, jouissent paisiblement et profi- « tent des priviléges, libertés, prérogatives et au- « tres droits dont ont coutume d'user les autres « nobles de notre royaume, nés de noble race; « les faisant participer, eux et leur dite postérité, à la « condition des autres nobles de notre dit royaume « de race noble, nonobstant que, comme on dit, « ils ne soient pas de noble extraction, et soient « peut-être même d'autre condition que de condi- « tion libre; voulant aussi que les mêmes susdits « et lesdits famille et lignage de la Pucelle, ainsi « que leur postérité masculine et féminine, puis- « sent tant, et aussi souvent qu'il leur plaira, « être armés ou décorés par quelque homme de « guerre que ce soit; leur concédant en outre, et « à leur postérité tant mâle que femelle, née et « à naître en légitime mariage, la faculté d'ac- « quérir de personnes nobles et autres quelcon- « ques, fiefs, arrière-fiefs et autres choses nobles; « retenir et posséder à perpétuité, tant celles « acquises que celles à acquérir, sans qu'ils puis-

« sent être contraints de mettre hors de leurs « mains lesdites choses ou lesdits fiefs, mainte- « nant et à toujours pour cause de noblesse, ni de « payer aucune finance à nous et à nos successeurs « pour raison de cet anoblissement, de quelque « manière qu'on prétende les y obliger et contrain- « dre; de laquelle finance, en considération et « par égard pour leurs prédécesseurs, de notre grâce « pleine et entière nous avons doué et tenu quit- « tes, douons et tenons quittes, par ces présentes, « les mêmes susnommés et la famille et lignage de « ladite Pucelle, nonobstant toutes ordonnances, « statuts, édits, us, révocations, coutumes, inhi- « bitions et mandements faits et à faire à ce con- « traires.

« A l'effet de quoi mandons en conséquence de « ce que dessus, à nos âmés et féaux gens de nos « comptes, trésoriers généraux et commissaires « préposés ou délégués sur le fait de nos finances, et « au bailli dudit bailliage de Chaumont, et autres « nos justiciers ou leurs lieutenants présents et à « venir, et à chacun d'eux en ce qui le concerne, « que de la grâce, anoblissement et concession des « présentes, ils aient à faire jouir et user paisible- « ment, maintenant et à toujours, ladite Pucelle « Jeanne et lesdits Jacques, Isabelle, Jacquemin, « Jean et Pierre, toute la famille et lignage d'icelle, « ainsi que leur postérité née et à naître, comme « dit est, en légitime mariage, sans qu'ils puissent « jamais les empêcher ou molester, ou souffrir

« qu'ils soient empêchés ou molestés par qui que « ce soit contre la teneur des présentes.

« Et afin que ce soit chose ferme et stable à tou- « jours, nous avons fait sceller ces présentes de « notre scel en l'absence de notre grand sceau ac- « coutumé, sauf toutefois, en autres choses et « en tout, le droit d'autrui.

« Donné à Mehun-sur-Yèvres, au mois de décem- « bre, l'an du Seigneur mil quatre cent vingt-neuf « et de notre règne le huitième. *Et sur le repli est « écrit :* Par le Roy en présence de l'évêque de Séez, « des seigneurs de la Tremouille et de Termes, et « autres. *Signé* Mallière. *Et encore sur le même « repli est écrit* : Expédiées à la chambre des comptes « du Roy, le 16 du mois de janvier, l'an du Seigneur « 1429, (1) et enregistrées à ladite chambre au « livre des chartes de ce temps, folio 121. *Signé* « Agrelle, et scellées du grand scel de cire verte sur « double queue, en laz de soie rouge et verte (2). »

En outre, le roi accorda aux frères de la Pucelle l'honneur de porter pour blason deux lis d'or en champ d'azur, côtoyant une épée nue placée en pal et dont la pointe soutient une couronne. Elle-même ne jouit point de ces armoiries : mais ce fut un souvenir perpétuel donné à sa famille pour témoigner que de cette maison était sortie la jeune

(1) C'était en effet 1430, l'année commençant alors à Pâques.

(2) Les lettres de noblesse, données à Mehun-Sur-Yèvres le 29 décembre 1429, furent enregistrées le 16 janvier suivant à Bourges à la chambre des comptes, que Charles avait transférée dans cette ville. (*Note du traducteur.*)

fille dont l'épée avait reconquis sur les anciens ennemis du royaume la couronne aux fleurs de lis. Et, en effet, les descendants de la maison d'Arc portèrent longtemps ce blason avec le nom de Dulys ou Dalys (*deux lys*), et ils furent longtemps aussi une famille très-considérée en France. Ce fut seulement en 1633 qu'un arrêt du parlement attribua exclusivement aux mâles le bénéfice des lettres de Charles VII, pour éviter une trop grande extension des droits concédés par l'acte royal.

Le roi Charles fit, en outre, frapper une médaille en l'honneur de la Pucelle. D'un côté l'on voyait son portrait, et de l'autre une main portant une épée, avec ces mots pour légende : *consiliis confirmata Dei*, soutenue par la volonté de Dieu.

CHAPITRE XXVII.

COMMENT LA PUCELLE PRIT LA FORTERESSE DE SAINT-PIERRE LE MOUTIERS ET COMMENT SES SAINTES LUI ANNONCÈRENT SA CAPTIVITÉ PROCHAINE.

Cependant le duc de Bourgogne ajournait toujours sa réconciliation avec le roi : il tenait et négociait avec les deux partis, s'appliquant à tirer le meilleur parti de leur mésintelligence.

Charles lui avait offert les plus honorables conditions : il était disposé à déclarer que le meurtre de Jean sans Peur était un acte exécrable, perpétré par mauvais conseil, qu'il l'abhorrait du fond du

cœur et l'eût empêché de toutes ses forces, s'il n'avait été alors trop jeune et trop inexpérimenté. Il voulait châtier ou bannir les auteurs de ce crime et faire élever à Montereau, sur la place même où le meurtre avait été commis, un couvent dont les religieux seraient employés à prier pour le repos de l'âme du duc assassiné et de tous ceux qui avaient succombé dans ces tristes guerres. Le duc, de son côté déposerait toute rancune, oublierait et pardonnerait le passé, et la paix et l'amitié régneraient entre les deux princes. En outre, Charles consentait à déclarer Philippe seigneur indépendant pour toute la durée de sa vie, à condition que ses successeurs redeviendraient vassaux de la couronne de France. Le pape Martin V, en sa qualité de père et pasteur suprême du monde chrétien, avait fait tous ses efforts pour apaiser cette funeste querelle, et déjà, plusieurs années auparavant, il avait écrit au duc de Bourgogne la lettre suivante que nous reproduisons en entier, parce qu'elle est écrite dans le véritable esprit d'un père commun de la chrétienté.

« Depuis le jour de notre exaltation, nous nous « sommes appliqué avec un zèle infatigable, au « moyen de plusieurs légats et ambassadeurs du « saint siége, à rétablir la paix entre l'Angleterre et « la France, selon le devoir de notre apostolat su- « prême et le vœu très-ardent de notre cœur. Et si, « jusqu'aujourd'hui, nous n'avons encore trouvé « personne qui ait accepté les paroles de la paix, « qui ait écouté nos prières et se soit laissé émou-

« voir à la compassion par notre compassion, rien
« n'a pu néanmoins affaiblir en nous le désir d'opé-
« rer cette paix inestimable, ni le peu d'espoir que
« nous conservions, ni les nombreux obstacles que
« nous avons rencontrés. Au contraire, plus nous
« apprenions de jour en jour combien croissait
« le malheur des fidèles, combien les deux pays
« s'abîmaient dans une misère profonde et le sang
« chrétien coulait à flots dans cette guerre désas-
« treuse, plus nous sentions brûler en nous le dé-
« sir d'y mettre un terme. Nous ne pouvons son-
« ger, sans verser des larmes, aux effroyables mal-
« heurs qui ont affligé les deux peuples et les affli-
« geront encore, si, avec la miséricorde de Dieu,
« l'on n'oppose une digue au torrent.

« Pénétré de ce vif désir de voir renaître au plus
« tôt une paix salutaire, nous t'écrivons derechef
« à toi, notre fils bien-aimé, que nous avons déjà
« supplié plusieurs fois pour la même chose et
« dont nous connaissons le pouvoir en cette oc-
« currence.

« Nous avons appris récemment de la bouche
« d'hommes dignes de foi, que tes adversaires sont
« inclinés, par l'inspiration de Dieu, à une paix juste
« et honorable et qui ne peut être repoussée sans
« crime. Mais tes alliés, comme plusieurs le crai-
« gnent, s'y refuseront peut-être. C'est pourquoi
« nous nous adressons à ta générosité avec tout
« notre amour paternel, et, au nom de Jésus-Christ
« qui dit à ses disciples en retournant à son Père :
« *je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix*,

« nous te conjurons d'incliner aussi ton cœur à
« cette paix si désirable et de faire naître le même
« sentiment et la même volonté chez tes alliés, car
« la paix sera d'autant plus précieuse qu'il y en
« aura un plus grand nombre à y participer.

« Mais s'ils étaient assez opiniâtres pour persis-
« ter dans une guerre qui doit nécessairement pro-
« duire la plus horrible dévastation de tant de pays,
« le désespoir extrême des peuples, une offense
« envers Dieu digne de châtiment et une perte
« irréparable pour la chrétienté, réfléchis alors sur
« ce que tu dois faire, afin de mettre en paix ta
« conscience et de ne pas paraître aux yeux de
« Dieu et des hommes l'unique cause de tous ces
« maux. Pour nous, nous ne voyons rien que l'on
« doive préférer à un bien si grand et si général,
« et nous y intéressons le salut de ton âme qui
« court le danger d'une damnation éternelle, si,
« pouvant donner la paix, tu la refuses à un nom-
« bre immense de chrétiens.

« Quelqu'un objectera peut-être que l'on doit
« tenir à ses promesses et à ses alliances. Nous le
« disons et le croyons aussi, pourvu qu'elles n'of-
« fensent pas Dieu, ce qu'il faut beaucoup plus
« craindre que d'offenser les hommes. Car, bien
« que l'amour de la patrie, le rétablissement des
« états héréditaires et les liens de la parenté doi-
« vent être ici du plus grand poids, la crainte de
« Dieu doit être d'un poids beaucoup plus grand en-
« core, et son jugement est plus à craindre que les
« vains discours des hommes dont le blâme a moins

« souvent sa source dans la vérité des choses que « dans les penchants et les passions de ceux qui « parlent. Mais l'utilité de cette paix pour la chré- « tienté est si grande et si générale que, en réus- « sissant à la faire conclure, tu n'attireras aucune « tache sur ton nom, et tu obtiendras au contraire « de justes éloges de tous les princes. »

Le duc Philippe n'avait pas alors prêté l'oreille à cette exhortation, et maintenant encore il ne pouvait se résoudre à faire une paix complète : tant était profonde la scission occasionnée par le meurtre de Montereau et tant les conséquences en étaient terribles! Aussi un chartreux de Dijon disait-il avec raison cent ans plus tard à François Ier, en lui montrant le cercueil du duc assassiné et l'entaille profonde qu'il avait reçue au crâne : « Voilà l'ouverture par où les Anglais ont pénétré « en France. » Mais ce meurtre n'était pas l'unique cause de si grandes calamités. Car il ne fut que la vengeance d'un assassinat antérieur et un anneau de la longue et noire chaîne de crimes commis de part et d'autre.

Cependant, tandis qu'il négociait avec le roi une trêve jusqu'aux fêtes de Pâques, Philippe s'était fait envoyer un sauf-conduit pour traverser tout le pays soumis à l'autorité royale. Il se rendit tranquillement à Paris, et s'y fit donner par Bedford le commandement de la capitale et la régence du royaume. L'un et l'autre s'engagèrent, en outre, à réunir leurs efforts à l'expiration de la trêve pour

conquérir de nouveau les provinces reprises par Charles VII.

Après cet arrangement, Bedford quitta Paris pour aller défendre la Normandie. L'automne et l'hiver se passèrent en petites guerres entre des chevaliers isolés et des corps de partisans. Plus d'une rencontre sanglante eut lieu, plus d'une ville et plus d'une forteresse fut tour à tour prise et perdue par la force ou par la ruse. Toutefois, la victoire restait le plus souvent aux Français, car la Pucelle avait partout relevé leur courage. Triomphants dans l'attaque et fermes dans la défense, ils maintenaient les campagnes et les villes qui s'étaient données à eux lors de la marche de l'armée sur Rheims, et ils conquirent, en outre, plusieurs belles forteresses. Ainsi, par exemple, ils surprirent Laval avec l'aide d'un meunier qui cacha les assaillants dans son moulin. Ambroise de Lore défendit Lagny et Saint-Celerin contre des attaques réitérées, et Château-Gaillard défia, pendant sept mois, toutes les forces du duc de Bedford. Mais ils perdirent Saint-Denis situé trop près de Paris. Les Anglais s'en rendirent maîtres et imposèrent aux bourgeois une forte rançon pour avoir ouvert leurs portes à Charles VII sans coup férir. La ville fut pillée en partie et les antiques tombes royales, sur lesquelles la longue suite des rois de France avait prié et déposé des offrandes, et où ils s'étaient ensuite couchés dans le sommeil de la mort, furent dévastées. Le cercueil d'or de saint Louis ne put pas même

échapper à ces mains sacriléges. Pendant le même hiver, la malheureuse ville fut reprise de nuit par les Français qui la pillèrent à leur tour.

Quatre cents ans plus tard, les révolutionnaires de 1793, dans leur haine aveugle contre toutes les choses anciennes et saintes, non-seulement dispersèrent de nouveau les tombes de Saint-Denis, mais encore portèrent une main téméraire sur celles où reposaient, dans la cathédrale de Spire, les anciens empereurs d'Allemagne et jetèrent leurs cendres au vent.

Le chancelier Louis de Luxembourg fit aussi enlever à Saint-Denis les armes que la Pucelle y avait suspendues. Son épée seule paraît avoir été sauvée; du moins, dans le siècle suivant, au trésor de la royale abbaye, on en montrait encore une que l'on donnait pour celle de Jeanne d'Arc. Quant à la ville d'Amiens et à la province de Picardie, le duc de Bourgogne, en leur envoyant une honorable députation et en leur promettant d'obtenir de Bedford la suppression des tailles, sut si bien les gagner, qu'il reçut d'elles de nombreux hommes d'armes sous ses drapeaux.

Malgré la trêve, le malheureux pays continuait d'être ravagé de la manière la plus lamentable : ce que les étrangers laissaient derrière eux était pris par les partisans de Charles VII en remplacement de leur solde. Les villes se dépeuplaient. On vit souvent les gens du roi s'avancer jusque sous les murs de Paris. Aucun des habitants n'osait s'aventurer hors des portes, parce qu'ils étaient sûrs d'y trou-

ver la mort ou d'avoir à payer une rançon plus élevée que tout ce qu'ils possédaient. L'hiver fit monter la misère et la détresse à un degré effroyable. La ville étant presque sans défense et dépourvue de garnison, un grand nombre de bourgeois émigrèrent. Le duc de Bourgogne lui-même l'abandonna dans cette extrémité pour aller célébrer en Flandre son mariage avec Isabelle, fille du roi de Portugal.

La princesse, montée sur un vaisseau richement orné, se trouvait déjà en vue du port de l'Écluse où le peuple attendait son arrivée, quand tout à coup une violente tempête s'éleva, et le navire disparut comme par magie sur les sombres espaces de la mer. On resta quarante jours sans savoir ce qu'il était devenu. Au bout de ce temps, la fiancée reparut, et les noces furent célébrées à Bruges, durant huit jours, avec une magnificence inouïe. L'éclat de ces fêtes fut encore relevé par Ambroise de Lore et quatre chevaliers français qui se présentèrent à Arras pour combattre dans un tournois. Le duc leur choisit cinq adversaires et, pendant cinq jours de suite, chaque couple de combattants montra, l'un après l'autre, son courage et son adresse en présence de Philippe juge du camp, et de la chevalerie bourguignonne. Deux des Français furent grièvement blessés en ces rencontres; les autres s'en retournèrent honorés et comblés de présents par le duc. A cette époque fut fondé l'ordre célèbre de la Toison d'or, que les couronnes d'Aútriche et d'Espagne, en leur qualité d'héritières

de la Bourgogne, accordent encore aujourd'hui, dans des cas assez rares, comme la plus haute distinction.

Afin de couvrir l'échec qu'ils avaient reçu en France par suite du couronnement de Charles VII à Rheims, les Anglais jugèrent à propos d'abord de couronner à Londres le jeune roi Henri VI, et ensuite de l'envoyer en France pour y recevoir la couronne ornée de fleurs de lis. Si l'on veut se faire une juste idée du degré où était descendu le courage de l'orgueilleuse Angleterre, on n'a qu'à lire l'ordonnance lancée, le 30 mai 1430, par le duc de Glocester, lieutenant du jeune roi. Dans ce manifeste il menace de la prison et de la perte de leurs chevaux et de leur armure tous les capitaines et gens de guerre qui, refusant de suivre, selon leur devoir, le roi en France, resteront chez eux par crainte des sortiléges de la Pucelle.

Vers le même temps il arriva un fait qui prouve que Jeanne d'Arc, malgré sa grande piété et ses merveilleuses visions, n'ajoutait point une foi aveugle aux choses surnaturelles qu'on voulait lui faire croire. Elle était, comme elle le raconta elle-même, à Montfaucon dans le duché de Berry, quand une femme nommée Catherine de la Rochelle vint la trouver. Cette femme avait pour directeur spirituel frère Richard : elle menait extérieurement une vie sainte, et le frère et elle répandaient le bruit de toutes sortes de révélations qu'elle recevait d'en haut. Or, cette prétendue prophétesse raconta à Jeanne qu'une dame blanche vêtue d'une robe d'or

lui apparaissait la nuit et lui ordonnait de demander au roi des hérauts et des trompettes avec lesquels elle eût à parcourir les villes du royaume et à proclamer : « que ceux qui avaient de l'or ou de l'ar-
« gent ou quelque trésor caché devaient l'apporter
« sans délai pour payer les hommes d'armes de la
« Pucelle ; que ceux qui voudraient cacher leurs ri-
« chesses n'y réussiraient pas et qu'elle saurait
« bien les découvrir. »

Dans la grande pénurie d'argent où l'on se trouvait, cette offre avait quelque chose de séduisant. Plus d'un autre s'y fût laissé prendre, sans examiner à fond l'histoire de la dame blanche vêtue d'or.

La Pucelle, au contraire, demanda soigneusement à la prétendue inspirée si la dame blanche lui apparaissait toutes les nuits ; et celle-ci ayant répondu affirmativement, Jeanne coucha avec elle dans la même chambre pour s'en assurer. Mais laissons-la raconter elle-même ce qui advint. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le procès-verbal de l'interrogatoire du 3 mars 1430 :

« Interroguée se elle cognut point Katherine de la
« Rochelle, ou si elle l'avoit veu. Respond : que ouy
« à Gergeau et à Montfaulcon en Berry. — Inter-
« roguée si elle lui monstra point une femme ves-
« tue de blanc, qu'elle disoit qui luy apparoissoit
« aulcunes fois. Respond : que non. — Interroguée
« qu'elle lui dist. Respond : que celle Katherine
« luy dist qu'il venoit à elle une dame vestue de
« drap d'or, qui luy disoit qu'elle alast par les bon-
« nes villes et que le roy luy baillast des heraulx et

« trompectes pour faire crier quiconque aroit (*au-
« rait*) or ou argent ou trésor mucié (*caché*), qu'il
« l'apportast tantost ; et que ceulx qui ne le feroient
« et qui en aroient de mucié, qu'elle les congnois-
« troit bien et sçaroit (*saurait*) trouver lesdits tré-
« sors ; et que ce seroit pour payer les gens d'ar-
« mes d'icelle Jehanne. A la quelle elle respondit
« qu'elle retournast à son mari faire son menaige
« et nourrir ses enfants. Elle demanda aussi à celle
« Katherine se celle dame venoit toutes les nuicts
« et pour ce qu'elle coucheroit avecq elle ; et y cou-
« cha et veilla jusques à minuict, et ne veist rien,
« et puis s'endormist; et quant vint au matin elle
« demanda se elle (*la dame blanche*) estoit venue;
« et (*Catherine*) luy respondit que ouil (*oui*). Pour
« laquelle chose dormit icelle Jehanne de jour,
« afin qu'elle peust veiller la nuit; et coucha la
« nuict en suivant avec ladicte Katherine, et veilla
« toute la nuict, mais ne veist rien, combien que
« souvent luy demandast : — viendra-elle point ? Et
« la dicte Katherine luy respondoit : — ouil tantost.
« — Et pour en sçavoir toute la vérité, elle (*Jeanne*)
« en parla à saincte Katherine et à saincte Mar-
« guerite qui luy dirent que du faict de icelle Ka-
« therine n'estoit que folie et estoit tout ment
« (*mensonge*). Et (*la Pucelle*) escrivit à son roy
« qu'elle luy diroit (*ce*) qu'il en devoit faire. Et quant
« elle vint à luy, elle luy dist que c'estoit folie et
« tout ment du faict de la dicte Katherine. Tou-
« tes voies frere Richard vouloit que on la mist en

« œuvre, ce que elle (*Jeanne*) ne voulust souffrir;
« dont le dict frere Richard et la dicte Katherine ne
« feurent pas contents d'elle.

Mais ce n'est pas la seule occasion où Jeanne d'Arc ait montré combien elle était élevée au-dessus de la superstition, de la vanité et de l'impureté. Elle repoussait elle-même les hommages exagérés dont le peuple l'entourait. Quand on lui disait qu'elle était invulnérable, elle répondait qu'elle l'était aussi peu que personne. Plusieurs femmes à Bourges étant venues avec des rosaires et des cierges pour la toucher comme une sainte avec ces objets, elle se tourna en riant vers son hôtesse et lui dit : « Touchez-les vous-même, car ils seront aussi bons « de votre toucher que du mien. »

Elle habita Bourges trois semaines, chez une dame d'honneur de la reine et dont le mari était conseiller royal. Durant tout ce temps elle vécut avec cette dame dans la plus grande intimité, partageant avec elle le même lit. Dans la suite, la dame en question rendit, comme tout le monde, les meilleurs témoignages à Jeanne; elle attesta sa grande compassion pour les pauvres, sa libéralité envers les malheureux, sa douce bienveillance, sa chasteté et sa piété exemplaires, son extrême habileté à manier les chevaux et les armes, sa simplicité et son innocence en tout le reste. La Pucelle parlait avec le plus grand respect de la reine, cette bonne Marie d'Anjou qui supporta avec une patience admirable la légèreté et la froideur de Char-

les VII. Jeanne prit les devants pour l'aller trouver à Selles en Berry où elle attendait le roi.

Pendant l'hiver, la Pucelle, à l'exemple des autres chevaliers, mit ses gens en campagne et le conseil royal lui confia le siége de Saint-Pierre le Moutiers dans la vallée de la Loire. On peut considérer cette expédition comme le dernier rayon de sa carrière militaire : il semble que ce fut le dernier moment où le secours divin, près de se séparer d'elle, lui donna un reste de force. Aussi est-il fort à regretter que nous n'ayons pas, pour ainsi dire, sur cette époque d'autres détails que ceux de la déposition judiciaire du chevalier d'Aulon. Il faisait lui-même partie de l'entreprise, et l'a rapportée dans les termes suivants :

« . . . .

« Et dict que apres ce que la dicte Pucelle et ses « dicts gens eurent tenu le siége devant la dicte « ville par aulcun temps, qu'il feut ordonné de « donner l'assaut à icelle ville, et ainsi fut faict, et « de la prendre firent leur debvoir ceulx qui là es« toient. Mais obstant (*attendu*) le grant nombre « de gens-d'armes estans en la dicte ville, la grant « force d'icelle, et aussi la merveilleuse resistence « que ceulx de dedens faisoient, furent contraincts « et forciés les dicts Françoys eulx retraire par les « causes dessus dictes. Et à celle heure, il qui parle, « lequel estoit blecié d'ung traict parmy le talon, « tellement que sans potences (*béquilles*) ne se po« voit soutenir ne aler, veit que la dicte Pucelle « estoit demourée tres-petitement accompaigniée

« de ses gens ne d'autres; et doubtant, il qui parle, « que inconvenient de ce ensuyvist, monta sur ung « cheval et incontinent tira vers elle, et luy de- « manda qu'elle faisoit là ainsi seule, et pour quoy « elle ne se retrahioit (*retirait*) comme les aultres? « Laquelle, après ce qu'elle ot (*eut*) osté sa salade « (*son casque*) de dessus sa teste, luy respondit « qu'elle n'estoit pas seule et que encore avait-elle « en sa compaignie cinquante mille de ses gens, « et que d'illec (*de là*) ne se partiroit, jusqu'à ce « qu'elle eut prinse la dicte ville. Et dict, il qui « parle, que à celle heure, quelque chose qu'elle « dist, n'avoit pas avecques elle plus de quatre ou « cinq hommes; et ce scet (*sait*) il certainement « et plusieurs aultres qui pareillement le veirent. « Pour laquelle cause luy dist de rechief qu'elle « s'en alast d'illec et se retirast comme les aultres « faisoient. Et alors (*la Pucelle*) luy dist qu'il luy « fist apporter des fagots et cloies (*claies*) pour « faire ung pont sur les fossés de la dicte ville, af- « fin qu'ilz y peussent mieulx approucher. Et, en « luy disant ces paroles, s'escria à haulte voix et « dist : — Aux fagots et aux cloies tout le monde, « affin de faire le pont! — Lequel incontinent apres « fut faict et dressié. De laquelle chose icelluy des- « posant feust tout esmerveillé; car incontinent la « dicte ville fut prinse d'assault sans y trouver pour « lors trop grant resistence; et dict, il qui parle, « que tous les faicts de la dicte Pucelle luy sem- « bloient plus faicts divins et miraculeux que aul- « trement, et qu'il estoit impossible à une si jeune

« pucelle faire telles œuvres sans le vouloir et con-
« duicte de Nostre Seigneur... (1). »

Ici encore Jeanne défendit sévèrement à ses gens avides de pillage de rien enlever de l'église où les bourgeois s'étaient réfugiés avec ce qu'ils avaient pu emporter.

Après cette victoire, elle alla à contre-cœur, mais d'après la décision des capitaines, assiéger La Charité. On était au plus fort de l'hiver. Catherine de la Rochelle conseilla à Jeanne de ne pas partir, lui remontrant « qu'il faisait si froid, qu'elle-« même n'irait pas, si elle était à sa place. » La Pucelle resta environ un mois devant cette ville qu'elle essaya vainement d'emporter avec sa petite armée; et quand plus d'un brave chevalier eut perdu la vie dans de sanglants combats, les Français levèrent le siége à la hâte en abandonnant leur artillerie. Ils s'étaient laissé tromper et effrayer par le commandant ennemi qui leur avait fait croire que des secours approchaient pour délivrer la place.

Dans la suite, les juges demandèrent à Jeanne : « pourquoi elle n'était pas entrée dans la ville, « Dieu le lui ayant commandé. — Qui vous a dit que « Dieu me l'eût commandé, leur répondit-elle ? Je « n'avais là-dessus aucune révélation ; ce siége s'est « fait comme celui de Paris, d'après le désir des

[1] *Déposition de Jean d'Aulon, chevalier, conseiller du Roy et sénéchal de Beaucaire, faite à Lyon le vingt-huitième jour de mai mil quatre cent cinquante-six.*

« capitaines, sans aucune indication de mes voix « ni pour ni contre. »

De là elle se rendit en toute hâte vers la forteresse de Melun que les Anglais assiégeaient avec de grandes forces et qu'elle parvint à dégager. Or, d'après les déclarations postérieures de Jeanne elle-même, ce fut sur les remparts de cette ville qu'elle eut une apparition où ses saintes lui annoncèrent sa prochaine captivité. Elles lui dirent : « qu'avant la fête de saint Jean elle tom-« berait aux mains des ennemis ; que cela était « tout à fait inévitable ; qu'elle ne devait point s'en « effrayer, mais au contraire accepter avec recon-« naissance cette croix de la main de Dieu qui lui « donnerait aussi la force de la porter. » Jeanne pria ses saintes bien-aimées de demander à Dieu pour elle qu'il voulût bien lui épargner la douleur d'un long emprisonnement, qu'il la fît mourir sur le champ et l'admît en son saint paradis. Mais les saintes ne lui révélèrent rien à cet égard : elles ne lui dirent ni le lieu ni l'heure où elle tomberait au pouvoir de l'ennemi et elles lui recommandèrent seulement d'être patiente et résignée.

Plus tard la Pucelle dit à ce propos que si elle avait su d'avance le lieu où elle devait être prise, elle s'y serait difficilement rendue, mais qu'elle aurait fini par se soumettre, quelque peine qu'il dût lui en advenir.

Depuis ce temps (c'était à Pâques), les saintes lui renouvelèrent presque chaque jour la prédiction du malheur qui approchait : mais Jeanne n'en

voulut rien dire aux capitaines, et désormais elle suivit leurs ordres en toutes choses. Car elle était tombée sous la main de Dieu et elle ne voulait pas par ses conseils en entraîner d'autres dans la destinée au-devant laquelle elle marchait avec une tranquille résignation.

CHAPITRE XXVIII.

COMMENT LA PUCELLE TOMBA AUX MAINS DES ENNEMIS DEVANT COMPIÈGNE.

Accompagnée de ses deux frères et d'une petite troupe de ses gens, la Pucelle arriva devant Lagny. Après la fête de Pâques, le duc de Bourgogne, selon la promesse qu'il avait faite au duc de Bedford, s'était remis en campagne et assiégeait les places françaises. C'est pourquoi Catherine de la Rochelle conseilla à Jeanne d'aller elle-même trouver Philippe et de l'émouvoir à la paix. Jeanne répondit qu'elle croyait ne pouvoir obtenir la paix du duc qu'à la pointe de la lance, et ainsi elle reparut en face de l'ennemi l'épée à la main. C'était encore le beau mois de mai, où les fleurs renaissent et où tout s'anime et se réjouit d'une vie nouvelle : mais cette fois Jeanne ne marchait plus d'un cœur joyeux vers la couronne de la victoire rayonnant devant elle; l'épine blanche de l'amère douleur était l'unique fleur que le mois de mai de l'année 1430 dût lui apporter.

Tandis qu'elle attendait à Lagny l'ennemi qui s'avançait, une femme mit au monde un enfant qui ne donnait aucune preuve d'existence et qu'on allait enterrer sans lui avoir versé l'eau sainte du baptême. Les parents étaient fort affligés de voir que leur enfant n'aurait point part à la grâce de la rédemption du divin Sauveur. Pour les consoler, les jeunes filles de la ville se rendirent dans l'église de Notre-Dame et implorèrent la miséricorde de Dieu sur l'enfant mort. Elles demandèrent à Jeanne de se joindre à leurs prières, ce qu'elle fit de bon cœur. Trois jours s'étaient écoulés sans que l'on remarquât aucun signe de vie dans l'enfant, et il était déjà tout noir, comme la Pucelle l'affirma elle-même dans la suite; mais à peine se fut-elle agenouillée au pied de l'autel de la Vierge, qu'il reprit l'air d'une créature vivante et bâilla trois fois. Il fut baptisé à l'instant même, et referma aussitôt les yeux pour toujours. Plus tard on demanda à la Pucelle, dans son interrogatoire, si l'on n'avait pas dit dans la ville qu'elle avait fait ce miracle et que l'enfant était ressuscité par son intercession. Elle répondit avec sa simplicité ordinaire : « Je ne m'en suis pas informée. »

En ce moment la nouvelle vint à Lagny qu'un capitaine ennemi, nommé Franquet d'Arras, homme farouche et cruel, approchait de la ville avec une troupe de trois à quatre cents partisans tout chargés de butin. La Pucelle partit immédiatement à la tête des chefs de la garnison et de quatre cents hommes pour donner la chasse aux pillards. Fran-

quet fit descendre de cheval ses archers et les plaça derrière une haie dans une bonne position. Le combat fut rude et sanglant. Deux fois l'intrépide Jeanne fut repoussée avec perte : mais elle ramena toujours les siens à la charge jusqu'à ce que, renforcée par les garnisons voisines et une bonne artillerie, elle eût défait, après une vive résistance, cette bande furieuse. Le capitaine lui-même fut pris avec le reste de sa troupe. La Pucelle voulut d'abord, ainsi qu'elle l'affirma plus tard en justice, l'échanger contre un seigneur français prisonnier : mais ayant appris la mort de celui-ci, elle remit Franquet au bailli de Lagny qui demandait qu'on le lui livrât à cause des horribles cruautés que cet homme avait commises dans le pays, non comme un chevalier en loyal combat, mais comme un brigand et un assassin. Le bailli ayant exposé à Jeanne qu'autrement la justice souffrirait un grand dommage, elle lui répondit qu'il devait instruire l'affaire et appliquer la loi. En conséquence, on fit le procès qui dura quinze jours, et, Franquet lui-même s'étant reconnu meurtrier, voleur et traître, le conseil des chevaliers le condamna à être pendu, et il subit son arrêt. Or, ce jugement auquel la Pucelle ne prit aucune part lui fut reproché dans la suite, par des juges iniques, comme un acte de violente cruauté et un crime capital.

De Lagny la Pucelle marcha sur Compiègne. Là elle se joignit au chancelier du royaume et au comte de Clermont, avec lesquels elle prit la route de Choisy que le duc de Bourgogne, Suffolk et

Arundel assiégeaient et canonnaient à outrance. Mais elle fut obligée de retourner à Compiègne avant même d'avoir vu l'ennemi. Voici par quelle circonstance. Le capitaine qui commandait Soissons au nom du roi était un traître vendu aux Anglais, auxquels il livra sa place dans la suite. En attendant, il en ferma les portes à l'armée française, de sorte que le chancelier et le comte de Clermont découragés, parce qu'ils étaient sans argent et sans vivres, renoncèrent à l'entreprise et se retirèrent du côté de la Loire dans l'intérieur du pays. Jeanne, au contraire, tint ferme et fit mander à Compiègne, de tous côtés, au nom du roi, les chevaliers et les hommes d'armes. Un grand nombre répondirent à son appel, et parmi eux plusieurs de ceux qui avaient combattu à ses côtés à Orléans, tels que le vaillant Poton Xaintrailles. Bientôt elle se vit entourée d'une armée de deux mille hommes, mais elle en abandonna entièrement la conduite aux capitaines, aux ordres desquels elle se soumit en toutes choses, sans les approuver ni les blâmer.

Ils se mirent donc en campagne, et, un matin, avant le lever du soleil, ils surprirent une partie de l'armée bourguignonne qui s'était arrêtée à Noyon pour protéger ses bagages. Les chevaliers français combattirent courageusement et pénétrèrent jusque dans les faubourgs de la ville. Ils ne retournèrent à Compiègne, tout chargés de butin, que lorsque l'ennemi, qui recevait du secours, commença à leur opposer des forces trop considérables.

Cependant Choisy, rudement maltraité par l'artillerie du duc de Bourgogne, fut forcé de se rendre après une vigoureuse résistance, mais avec le droit, pour la garnison, de se retirer en liberté. Philippe fit démolir les fortifications; et ensuite s'étant avancé en bon ordre sur Compiègne, il campa autour de cette place dans les villages et châteaux environnants. Tous les jours de nouveaux renforts, venus des pays soumis à sa domination, renforçaient son armée. En outre, quinze cents Anglais, sous les ordres d'Huntington, d'Arundel et de Suffolk, vinrent le joindre pour s'emparer de la ville au nom de Henri VI, roi d'Angleterre.

Tandis que la garnison de Compiègne faisait chaque jour de vaillantes sorties, l'infatigable Jeanne s'occupait à rassembler tout à l'entour, dans le pays, de nouvelles troupes qu'elle introduisit, la nuit, dans la ville, à la grande joie des assiégés et sans que les assiégeants s'en aperçussent.

Les capitaines voulant mettre à profit l'enthousiasme excité dans tous les cœurs par le retour de l'héroïque Pucelle, lui ordonnèrent, le même jour, d'attaquer avec d'autres chefs, et six cents hommes à pied et à cheval, les retranchements que Baudon de Noielle avait élevés sur l'autre rive de l'Aisne, et au moyen desquels il coupait la route près de Marigny. Ce fut la veille de l'Ascension de Notre Seigneur, à cinq heures de l'après-midi, que Jeanne dirigea sa troupe vers le boulevard qui couvrait l'entrée du pont, et déboucha dans la prairie qui s'étendait au-devant. Or, précisément à cette heure

(Dieu le permit ainsi), Jean de Luxembourg, capitaine de l'armée bourguignonne, et plusieurs autres gentilshommes, étant venus faire une reconnaissance de ce même côté, aperçurent les Français : ils se retirèrent aussitôt, et appelèrent la garnison voisine de la barrière de Marigny. Sans cet incident, le poste eût été, sans aucun doute, enlevé par les assaillants; car ceux qui devaient le défendre ne s'attendaient à rien moins qu'à une attaque.

En un instant tous se trouvèrent sous les armes. Mais la Pucelle ne les attaqua pas avec moins de vigueur. Jamais, disent ses historiens, elle ne déploya autant d'ardeur et d'héroïsme. Déjà elle avait rejeté derrière la barrière de Marigny Luxembourg et sa garnison, quand, le cri d'alarme retentissant de poste en poste le long de la ligne entière, les Anglais et les Bourguignons accoururent de tous côtés. Les forces de l'ennemi croissaient à chaque minute. Elles se portèrent en avant, et furent de nouveau repoussées : mais, de plus en plus nombreuses, elles firent une troisième attaque, dans laquelle Jeanne ne put les refouler qu'à moitié chemin. Alors les siens commençant à lâcher pied, il lui fut impossible de les maintenir. Ils reculèrent vers le pont de Compiègne, tandis que la Pucelle, toujours au dernier rang, protégeait leur retraite. Cette fois les chevaliers français, en se laissant entraîner à la fuite, furent bien loin d'égaler l'inébranlable jeune fille, qui pourtant n'avait plus devant les yeux la perspective d'une victoire, mais

celle d'une prison. Le désordre ne fit qu'augmenter dans leurs rangs à mesure qu'ils approchaient du pont. D'instants en instants des masses plus compactes fondaient sur les fuyards, lesquels, craignant de voir leur route interceptée, se jetèrent en tumulte dans les retranchements. L'arrière-garde ne pouvant soutenir plus longtemps le choc de l'ennemi, se dispersa dans toutes les directions. Les uns roulaient dans la rivière, les autres se rendaient à l'ennemi : la Pucelle seule, montée sur un beau cheval de bataille, un manteau de pourpre flottant par-dessus son armure, tenait sa bannière haute, et faisait étinceler l'épée qu'elle avait enlevée à un ennemi. Tout l'effort des Bourguignons se porta sur elle, pour s'emparer d'une femme qui était la terreur de l'Angleterre et la victoire de la France. Sans cesse combattant et entourée d'ennemis, elle était parvenue jusqu'au fossé du boulevard placé devant le pont. Toutes les cloches de Compiègne, il est vrai, sonnaient l'alarme; mais personne ne s'avançait pour la sauver. L'heure que ses saintes lui avaient prédite à Melun était arrivée : elle trouva l'entrée du boulevard fermée, à cause des ennemis, qui s'y jetaient pêle-mêle au milieu des fuyards. Cependant elle continuait de se battre avec la même intrépidité, et elle cherchait à gagner sur son rapide coursier le chemin de la Picardie. Mais un archer l'ayant saisie par sa cotte d'armes la renversa de cheval; et, comme elle ne voulait pas se rendre, il fallut s'emparer d'elle par force. Lionel, surnommé le bâtard de Vendôme,

l'emmena prisonnière à Marigny, et la vendit à Jean de Luxembourg, qui la mit sous bonne garde.

C'est ainsi que le 23 mai de l'an mil quatre cent trente, devant le pont de Compiègne, Jeanne d'Arc tomba entre les mains de ses ennemis acharnés. Ce malheur arriva quinze mois après son entrée à Chinon, un an après la délivrance d'Orléans, et dix mois après qu'elle eut fait couronner Charles VII dans la cathédrale de Rheims; et ainsi s'accomplit la prédiction qu'elle lui fit alors, et qui a été attestée par le duc d'Alençon : « Je ne durerai « qu'un an, ou guère davantage; c'est pourquoi « voyez à bien employer cette année. »

Quelques-uns racontent que Jeanne fut vendue à l'ennemi par Guillaume de Flavy, capitaine de Compiègne. Bouchet, qui vivait peu de temps après la Pucelle et connut plusieurs témoins de sa vie, raconte, dans son histoire d'Aquitaine, que « le matin du jour où elle fut prise, elle fit dire une « messe dans l'église de Saint-Jacques, où elle se « confessa et communia. Quand elle sortit de l'é- « glise, plusieurs chefs et capitaines l'ayant entou- « rée, elle leur dit : — Messeigneurs et amis, je vous « annonce que je suis trahie et vendue, et que je « mourrai bientôt. Priez Dieu pour moi. »

Bouchet raconte ensuite comment Flavy fut ce traître. Mais ce récit est tout à fait inexact, car la Pucelle elle-même, dans l'audience du 10 mars, quand on lui demanda si elle avait prévu sa captivité, répondit : « En la sepmaine de Pasques der- « nière passée, estant sur les fossés de Melun,

« me fut dict par mes voix, c'est assavoir saincte « Katherine et saincte Marguerite, que je seroie « prinse avant qu'il fust la Saint-Jehan, et que « ainsi failloit (*falloit*) que fust faict, et que je ne « m'esbahisse et prinsse tout en gré, et que Dieu « me ayderoit. Et à mes voix requeroie, quant je « seroie prinse, que je fusse morte tantoust (*aus*-« *sitôt*), sans long travail de prison ; et elles me dis-« rent que je prinsse tout en gré, et que ainsi le « failloit faire ; mais ne me disrent point l'heure ; « et avoie plusieurs fois demandé sçavoir l'heure, « et elles ne le me disrent point. »

Toute l'histoire de cette trahison n'est qu'un simple bruit sans aucun caractère de vraisemblance, quoique Flavy fût un homme capable de tous les crimes. C'était, en effet, un de ces monstres comme il s'en élève dans les temps désastreux de toutes les guerres civiles. Une chronique raconte qu'il avait, à la vérité, toujours combattu vaillamment et fidèlement pour son roi, mais que, du reste, il avait une des âmes les plus cruelles qu'on pût voir. Il massacrait les hommes, déshonorait les femmes, et commettait toutes sortes d'horreurs. A la fin il fut tué par sa propre femme dont il avait assassiné le père et avec laquelle il vivait en mésintelligence, la menaçant même souvent de son épée. Elle détermina son barbier à lui couper la gorge puis elle l'étouffa sous les oreillers de son lit. Ainsi Guillaume de Flavy descendit aussi bas dans le crime que Jeanne d'Arc s'éleva haut dans la vertu. Dieu ait pitié de son âme!

CHAPITRE XXIX.

CE QUI ADVINT A LA PUCELLE DANS SA CAPTIVITÉ, ET DES JUGES INIQUES QUI LUI FURENT DONNÉS.

La joie des Anglais fut aussi vive que la douleur et la colère des Français furent poignantes, à la nouvelle de la prise de Jeanne d'Arc. Le duc de Bourgogne vint aussitôt des villages environnants avec toutes ses forces sur le terrain où avait eu lieu le combat. L'armée réunie poussa de longs cris de joie, comme si elle avait gagné une grande bataille, au lieu d'avoir pris une faible jeune fille. Le duc lui-même alla trouver sa prisonnière, et s'entretint avec elle. Or, suivant le rapport de Monstrelet, qui se trouvait dans le camp des vainqueurs, les Bourguignons et les Anglais étaient plus contents que s'ils eussent pris cinq cents hommes. Cette nouvelle se répandit promptement dans toutes les villes de France et d'Angleterre : les traîtres Parisiens, transportés d'allégresse, allumèrent des feux en signe de réjouissance; ils chantèrent un *Te Deum* solennel pour remercier Dieu d'avoir laissé tomber l'héroïque libératrice de la France aux mains des ennemis de la patrie commune, et les prédicateurs traitèrent dans leurs sermons la pieuse Jeanne de sorcière impie.

Sans doute les Parisiens espéraient être au terme de leur détresse. Elle s'était accrue par la cherté

des vivres pendant l'hiver, à un tel point que les pauvres gens quittaient en grand nombre leurs femmes et leurs enfants, et allaient dans la campagne piller à l'envi avec l'ennemi. Les gens de la ville durent marcher contre eux. Ils en prirent quatre-vingt-dix-huit. On en pendit douze : onze autres furent conduits dans les halles, sur lesquels dix furent décapités. Mais le onzième était un jeune homme d'une grande beauté, d'environ vingt-quatre ans. On l'avait déjà dépouillé de ses habits et on allait lui bander les yeux, quand une jeune fille sortit des halles, et le demanda résolûment pour époux. Elle sut si bien parler en sa faveur qu'on le reconduisit en prison, et bientôt après ils se marièrent. Il s'ourdit ensuite dans la malheureuse ville une vaste conspiration, dont les bourgeois les plus considérables firent partie. Leur but était d'introduire les Armagnacs, et de mettre à mort quiconque ne porterait pas le signe adopté par les conjurés. Mais ils furent trahis, et l'on en arrêta cent cinquante. Un grand nombre eurent la tête tranchée, les autres furent noyés, écartelés, ou mis à la torture jusqu'à ce que la mort s'ensuivît. Ceci se passait la veille du dimanche des Rameaux. Quinze jours plus tard, pour consoler le peuple et relever son courage, abattu par la fortune toujours croissante des Français, les capitaines firent allumer des feux de joie, et répandirent la nouvelle que Henri d'Angleterre venait de débarquer à Boulogne avec une nombreuse armée, pour combattre les Armagnacs. Or, cet espoir même fut

déçu; et quand enfin, après la prise de la Pucelle, une troupe de mille Anglais vint à Paris, ils délivrèrent, il est vrai, la vénérable abbaye et ville de Saint-Maur, « mais, dit un ancien auteur, ils pil-« lèrent si proprement la ville et l'abbaye, qu'ils « ne laissèrent pas même les cuillers dans les as-« siettes; et ceux qui y avoient été avant eux avoient « aussi bien pillé, et ceux qui vinrent après ne « laissèrent également rien. Quel sort pitoyable! » Ainsi Paris recueillait, dans la honte de la domination étrangère et dans toutes les souffrances de la guerre civile, les fruits amers de son infidélité.

Cependant, par les ordres de Jean de Luxembourg, la Pucelle fut conduite de Marigny au château de Beaulieu. Elle ne put d'abord se faire à sa captivité; et, quoique ses saintes l'exhortassent à la patience et lui dissent qu'elle devait voir le roi d'Angleterre, elle pratiqua secrètement dans sa nouvelle prison une ouverture entre deux poutres et se glissa à travers, bien résolue à enfermer derrière elle ses gardiens dans la tour. Mais au moment où elle allait sortir, elle fut découverte et ramenée par le geôlier. Alors elle se soumit à la volonté céleste, en disant « qu'il n'avait pas plu « à Dieu cette fois qu'elle s'échappât, et qu'elle de-« vait voir le roi d'Angleterre, comme ses voix le « lui avaient ordonné. »

Là-dessus Jean de Luxembourg fit enfermer Jeanne sous une sévère surveillance dans son château de Beaurevoir, où elle fut accueillie avec une bienveillante compassion par l'épouse et

la tante du comte. Elles la prièrent de prendre des vêtements de femme, parce que ses ennemis lui faisaient un crime capital de porter un costume d'homme; et leurs instances furent si cordiales que Jeanne elle-même dit plus tard : « que si elle l'eust « deu faire, elle l'eust plustot faict à la requeste de « ces deux dames que d'autres dames qui soient en « France, excepté la royne. » Mais elle leur répondit alors : « qu'elle ne mueroit point son habit sans « le congié de Nostre Seigneur. » Elle resta quatre mois dans ce château, et ce fut le meilleur temps de sa captivité, car déjà la haine des Anglais, ses mortels ennemis, agissait contre elle.

De son côté, la Pucelle paraissait plus s'inquiéter du sort des siens que de son propre sort. La détresse chaque jour croissante des assiégés de Compiègne lui causait la plus vive douleur : elle priait continuellement pour eux, et ses saintes priaient avec elle. La nouvelle lui étant parvenue que tout le monde à Compiègne, jusqu'aux enfants de sept ans, devait périr par le fer ou par le feu, la mort après un pareil malheur lui parut mille fois préférable; et elle cria à ses saintes, dans l'amertume de son âme : « Comment laira Dieu « mourir ces bonnes gens de Compieigne, qui ont « esté et sont si loyaulx à leur seigneur? »

Quand elle apprit ensuite qu'elle avait été vendue aux Anglais, elle fut saisie d'une telle angoisse, que sa captivité lui devint tout à fait insupportable. Vainement sainte Catherine l'exhortait à ne pas se jeter à bas de la tour, lui disant que Dieu

viendrait en aide aux gens de Compiègne, Jeanne lui répondait que « puisque Dieu ayderoit à ceulx « de Compieigne, elle y vouloit estre. Et sainte Ka-« therine luy dist : — Sans faulte il faut que vous « preniés ce qui arrive en gré; et ne serés point « délivrée tant que aiés veu le roy des Angloys. « — Et la dicte Jehanne respondoit : Vrayement « je ne le voulsisse point veoir; j'aymasse mieulx « mourir que d'estre mise en la main des Angloys. » Mais tout ce que la sainte put dire fut inutile : Jeanne ne sut pas maîtriser son inquiétude; elle fit le signe de la croix, se recommanda à Dieu et à la sainte Vierge, et se précipita du haut de la tour de Beaurevoir.

Les saintes eurent pitié d'elle et la sauvèrent de la mort, comme Jeanne elle-même le raconta en justice. Les gardiens la trouvèrent dans le fossé, grièvement blessée et sans connaissance. Elle ne savait où elle était, et on dut lui dire qu'elle avait sauté à bas de la tour. Tout à coup elle entendit à côté d'elle la voix de sainte Catherine qui lui rendait courage, et lui disait qu'elle serait guérie, et que ceux de Compiègne seraient secourus. Pendant deux ou trois jours elle ne put ni ne voulut prendre aucune nourriture, à cause de la grande douleur et de l'abattement où elle était tombée, jusqu'à ce qu'enfin les douces et graves paroles de ses saintes l'eussent relevée. Sainte Catherine lui ordonna de se confesser du grave péché qu'elle avait commis en se jetant à bas de la tour, et d'en demander pardon à Dieu; et elle lui dit que la

ville de Compiègne serait certainement secourue avant la Saint-Martin. Jeanne suivit cet ordre : elle supplia Dieu avec un vif repentir de lui pardonner sa faute, et la sainte lui donna l'assurance que son pardon lui avait été accordé.

Dans la suite, Jeanne avoua sans détour à ses ennemis combien elle se repentait de cette faute, « la plus énorme, disait-elle, dont elle eût jamais « affligé ses saintes : mais elle ne l'avait pas com- « mise par désespoir, ni par lassitude de la vie : « elle avait uniquement voulu se sauver et secou- « rir les siens. Ce n'en fut pas moins un grand pé- « ché, ajoutait-elle, puisque mes saintes me l'a- « vaient défendu. »

La prophétie de sainte Catherine : « que Dieu « secourrait certainement la ville de Compiègne « avant la Saint-Martin, » se trouve être, par trois circonstances, une des plus remarquables prédictions de toute l'histoire de la Pucelle : 1° parce que c'est la bouche même de ses ennemis qui nous l'a fait connaître sous forme judiciaire avant l'accomplissement; 2° parce qu'elle ne s'est réellement accomplie qu'après la mort de Jeanne; 3° enfin, parce qu'elle s'est vérifiée de la manière la plus exacte dans le délai indiqué. En effet, dans l'interrogatoire du 14 mars 1431, Jeanne communiqua aux juges la promesse de ses saintes. Or, la Pucelle mourut le 30 mai de la même année, et, le mardi avant la Toussaint (la Saint-Martin tombe le 11 novembre), les chevaliers français accourus de toutes parts délivrèrent Compiègne bloqué de-

puis six mois. Ainsi, quelques jours avant le terme marqué, les Bourguignons furent honteusement forcés de lever le siége, après avoir subi des pertes considérables.

Les Anglais en éprouvèrent beaucoup d'autres pendant tout le cours de ce même automne. Mais avec leur malheur croissait aussi leur rage contre celle qu'ils regardaient comme la première cause de tous ces désastres. Longtemps après que les mains de Jeanne d'Arc furent chargées de lourdes chaînes, ils avaient encore si peur d'elle, que, le 12 décembre 1430, le duc de Glocester envoya à plusieurs grands d'Angleterre des lettres dans lesquelles il ordonnait de saisir et de traduire devant le conseil du roi tous les hommes d'armes qui, dans un temps donné, avaient déserté leur drapeau à cause de la Pucelle.

Ils craignaient qu'une rançon ou tout autre moyen ne rendît Jeanne à la liberté. C'est pourquoi ils avaient d'abord mis tous leurs soins à la tirer des mains de Luxembourg, afin de pouvoir ensuite assouvir dans le sang de cette *sorcière* abhorrée leur vengeance nourrie par tant de malheurs, et réparer la honte de leurs armes; car ils ne comptaient sur aucun succès en France, aussi longtemps que vivrait la Pucelle, l'épouvante de leurs meilleurs chevaliers.

Dès le troisième jour après la prise de Jeanne, frère Martin Billon, vicaire général du grand inquisiteur, réclama, sans doute à l'instigation des Anglais, la pieuse et héroïque captive, pour

la soumettre à un examen, comme véhémentement soupçonnée d'hérésie. Le conseil du roi d'Angleterre avait, à plusieurs reprises, adressé des lettres à ce sujet au duc de Bourgogne et à Jean de Luxembourg. Mais celui-ci, imploré par sa tante et par sa femme, s'y était formellement refusé.

Les chefs anglais, très-mécontents de cette réponse, délibérèrent sur les moyens à employer. Alors l'évêque de Beauvais, nommé Pierre Cauchon, leur parut un instrument convenable. Jeanne avait été prise dans son diocèse, et par conséquent il se trouvait être son juge ecclésiastique. Cet homme leur était dévoué de corps et d'âme. Déjà, en 1413, il avait été chassé de Paris comme complice du soulèvement excité dans cette ville par les Bourguignons, et, au concile de Constance, il avait défendu contre Gerson le meurtre du duc d'Orléans. En 1430, le parti de Bourgogne l'avait élevé au siége épiscopal de Beauvais, et le duc lui-même avait assisté à son sacre. Mais, depuis l'apparition de Jeanne d'Arc, la victoire étant revenue aux armes françaises, la ville de Beauvais, comme beaucoup d'autres, était rentrée sous l'obéissance du roi légitime, et les bourgeois avaient renvoyé Pierre Cauchon, comme un partisan déclaré des ennemis du pays. Il jouissait à cause de cela même de la plus grande considération dans son parti; et, ayant été chercher en Angleterre le jeune Henri VI, âgé de huit ans, il l'avait accompagné jusqu'à Rouen. Ainsi il était attaché aux Anglais par le lien d'une haine commune contre la Pucelle, qu'il regardait

comme la cause première de sa honte. Peut-être aussi, partageant à cet égard l'opinion générale de son parti, voyait-il en elle un instrument du diable.

Cependant il hésita d'abord à accepter le mandat de juge, dans une cause où la justice n'aurait pas la liberté de prononcer. Il sentait bien, en effet, qu'après avoir accepté cette charge, il serait dans l'alternative de sacrifier Jeanne à la vengeance de ses ennemis, ou de devenir lui-même l'objet de leur colère. Or, ils étaient tellement furieux, qu'ils brûlèrent à Paris une pauvre femme, pour avoir dit « que Dieu lui était apparu vêtu d'une « tunique blanche et d'un manteau rouge, et lui « avait donné l'assurance que la Pucelle était une « bonne chrétienne, qui avait reçu sa mission d'en « haut. » De plus, cette malheureuse avait confessé qu'elle avait reçu la sainte communion deux fois dans le même jour. Pierre Cauchon tarda donc à donner sa réponse, pour avoir le loisir de consulter l'université de Paris; car, quelque injuste qu'il se soit montré durant tout le procès, il trahit néanmoins toujours, jusqu'à la mort de la Pucelle, un remords de conscience qui lui fit rejeter, autant que possible, sur les autres, la responsabilité de cette monstrueuse procédure.

Mais il trouva de zélés instigateurs pour l'œuvre de sang dans l'université de Paris. Elle était, comme la ville elle-même, dévouée tout entière aux Anglais. Les docteurs restés fidèles à leur roi légitime s'étaient enfuis depuis longtemps, et

avaient prononcé à Poitiers une sentence favorable sur la mission divine de la Pucelle. Les autres, au contraire, qui avaient tremblé devant les armes victorieuses de Jeanne quand elle vint assiéger Paris, ne voulaient nullement douter qu'elle n'eût conclu un pacte avec le diable, et que tous ses actes ne vinssent de lui. En conséquence, le 14 juillet, ils envoyèrent à Pierre Cauchon deux lettres, l'une pour le duc de Bourgogne, l'autre pour Jean de Luxembourg, priant ces deux Seigneurs, et même les sommant avec menaces, de remettre la prisonnière à l'évêque de Beauvais, afin qu'on pût instruire son procès. « Car, disaient les savants « docteurs, elle avait offensé outre mesure l'hon-« neur de Dieu, blessé la foi d'une manière inex-« primable, et souillé extraordinairement l'Église. « Par elle l'idolâtrie, les fausses doctrines, et d'au-« tres crimes innombrables, avaient envahi la « France; jamais, de mémoire d'homme, il n'y au-« rait une aussi large blessure faite à la sainte « religion, un aussi grand dommage causé au « royaume, si on la laissait échapper sans qu'elle « eût satisfait à la justice. Que s'ils livraient la Pu-« celle, ils gagneraient la grâce et l'amour de Dieu, « et augmenteraient en même temps la gloire de « la foi, et l'éclat de leur noble et illustre nom. »

Muni de ces lettres, Pierre Cauchon se rendit de Paris dans le camp de l'armée bourguignonne devant Compiègne, et le 16 juillet, dans une assemblée solennelle, en présence d'une foule de chevaliers et de seigneurs, il les présenta au duc

de Bourgogne et à Jean de Luxembourg. Il leur remit en même temps une sommation qu'il avait lui-même rédigée par ordre des Anglais. Dans cette pièce, il demandait, au nom du roi d'Angleterre et en son propre nom, « qu'on lui livrât la « Pucelle, pour détromper par une enquête ceux « qu'elle avait jusqu'alors abusés. » Il ajoutait que: « bien que Jeanne ne pût pas être considérée « comme prisonnière de guerre, la libéralité du « roi Henri VI leur offrait une indemnité de six « mille livres, et au bâtard de Vendôme un revenu « de deux à trois cents livres; que si, malgré ces « motifs et ces offres, ils refusaient de la lui re- « mettre, l'Angleterre leur donnait une caution de « dix mille livres (environ soixante mille francs « d'aujourd'hui), avec laquelle, d'après la coutume « française, il avait droit, en qualité de chef su- « prême de la guerre, de retirer tout prisonnier, « fût-il roi ou dauphin, ou tout autre; et s'ils refu- « saient encore, il les menaçait de la peine prononcée « cée par les lois. »

Jean de Luxembourg ayant enfin cédé à cette sommation, la Pucelle eut le triste honneur d'être achetée par ses ennemis aussi cher qu'un roi de France. Toutefois il se passa encore beaucoup de temps avant qu'elle fût livrée; et il n'y eut pas d'autre cause de ce retard, sinon que le duc de Bedford manquait d'argent. Pour s'en procurer il assembla, le 4 août, les états de Normandie et de plusieurs autres provinces, lesquels durent s'imposer extraordinairement; et, le 20 octobre, la

somme fut payée. Ainsi la libératrice de la France fut achetée avec de l'argent français, pour être ensuite condamnée à mort par la bouche de juges français. De même, de nos jours, quand la France fut devenue maîtresse en Allemagne, et qu'elle eut infiltré dans le cœur de notre peuple le venin de la jalousie et de la discorde, nous dûmes plus d'une fois aussi donner à nos ennemis notre argent et notre sang, pour nous assujettir les uns les autres, et forger ensemble la chaîne commune (1).

Les choses allaient trop lentement au gré du zèle fougueux de l'université de Paris : elle expédia deux nouvelles lettres le 21 novembre. Dans l'une elle reprochait à Pierre Cauchon sa lenteur à commencer le procès; dans l'autre, elle priait le roi d'Angleterre de faire juger l'affaire à Paris, où il y avait tant de sages et savants docteurs : mais cette dernière requête ne fut point prise en considération.

Après que Jeanne eut été traînée, durant six mois, d'une prison dans une autre, et qu'elle se fut montrée partout également pure et pieuse, on l'enferma dans la tour du château de Rouen. Le roi d'Angleterre et les grands de son conseil se trouvaient réunis dans cette ville. L'université de Paris y envoya, plus tard, six de ses membres

(1) Le lecteur français ne doit pas oublier que l'auteur est Allemand. De ce point de vue, la plainte patriotique de M. Guido Gœrres est tout à fait légitime. L'histoire impartiale adressera toujours le même reproche à Napoléon, qui, au lieu d'attacher l'Allemagne entière à la France par ses bienfaits, la divisa trop souvent par les calculs de son ambition égoïste. (*Note du traducteur.*)

pour assister au procès. Le 3 janvier, l'évêque de Beauvais fut autorisé, au nom de Henri VI, à commencer l'examen des charges qui pesaient sur la Pucelle. Ces charges étaient : qu'elle avait, d'une manière impie et contrairement à la loi divine, porté des habits d'homme et commis des meurtres les armes à la main; qu'elle s'était présentée à la simplicité du peuple comme envoyée de Dieu et initiée aux secrets de la Providence; enfin, qu'elle était soupçonnée de beaucoup d'autres erreurs dangereuses, et actes coupables contre la majesté divine. Si elle n'était pas convaincue de ces crimes, le roi se réservait le droit de la reprendre.

Ce n'était point l'amour de Dieu et de sa sainte Église qui portait les Anglais à agir ainsi, comme ils l'avançaient faussement. Poussés par une haine infernale, ils voulaient faire mourir une innocente selon les formes de la justice, pour se justifier devant le monde; ils voulaient, par cette condamnation, flétrir à tout jamais, aux yeux de leur peuple et de la chrétienté entière, l'honneur du roi légitime de la France et de ses partisans, qui s'étaient servis d'une odieuse sorcière et malfaitrice, et effacer la honte que les armes anglaises avaient subie. La vieille et pernicieuse rivalité qui avait poursuivi la conquête de la France à travers tant de sang et d'indicibles misères, s'était changée désormais en une rage effrénée; et toute cette rage était tournée contre l'héroïne qui, dans de loyaux combats, avait arraché des mains des Anglais la couronne de la victoire. Aussi, pour assouvir leur

fureur, ne s'épargnèrent-ils aucune peine ni aucune dépense, bien que, depuis plus de deux années, les conseillers du parlement n'eussent pas reçu de traitement, et que, faute d'argent pour acheter le parchemin nécessaire, la première cour du royaume eût été forcée de suspendre ses travaux.

Que la haine la plus acharnée et non l'équité ait présidé à la conduite de toute cette affaire, nous en avons des preuves évidentes, non-seulement dans la voix générale du peuple à cette époque, mais encore dans les actes mêmes du procès et dans les dépositions judiciaires de beaucoup de témoins. Ainsi, par exemple, un d'entre eux dit expressément : « Ce n'est pas par amour de la foi « et de la justice que ce procès fut entrepris, mais « par la haine et la crainte que la Pucelle avait « inspirée aux Anglais; car ils pensaient qu'elle « leur était dangereuse, et qu'elle leur avait causé « maint désastre. Ils désiraient sa mort, dit Tho- « mas Nérie, prieur de Rouen, parce qu'elle avait « fait à la guerre des choses merveilleuses, et qu'é- « tant en général très-superstitieux (au point qu'on « les a tournés en proverbe), ils croyaient qu'elle « avait opéré ces prodiges par l'effet de la magie. » Selon un autre témoin, ils craignaient encore tellement la Pucelle à cette époque, qu'ils n'eussent pas osé entreprendre le siége de Louviers avant sa mort. C'est pourquoi ils se hâtèrent de lui faire son procès et de la faire mourir, après quoi ils commencèrent immédiatement le siége de Lou-

viers. Jour et nuit elle portait aux pieds des chaînes rivées à un énorme bloc de bois. Elle avait même été mise d'abord dans une cage de fer, selon le dire d'un serrurier à qui l'on avait commandé cette odieuse machine. Mais elle eut encore bien plus à souffrir de ses gardiens, soldats anglais de la pire espèce.

Ces misérables prenaient plaisir à l'insulter et à la tourmenter de toutes les manières : ils ne lui laissaient pas même de repos pendant la nuit; ils l'éveillaient en lui disant qu'on voulait l'emmener, et que l'heure de sa mort était venue. Souvent aussi ils cherchèrent à lui faire violence. Une fois étant réduite au désespoir, elle cria si haut que le comte de Warwick l'entendit, et changea ses gardes; une autre fois elle donna un soufflet à un tailleur qui avait porté sur elle une main audacieuse et déshonnête. C'est pour cela qu'elle ne pouvait se résoudre à quitter ses vêtements d'homme, malgré toutes les exhortations et les menaces de ses juges; ce qui lui fut ensuite compté comme une opiniâtreté coupable et un grand crime. Cependant, au milieu de tous ces mauvais traitements, elle ne perdait pas patience, et, suivant le rapport d'un témoin, son langage était plein de sagesse et de modération.

Le 9 janvier, Pierre Cauchon convoqua une assemblée de neuf docteurs et licenciés. Ils convinrent de faire une nouvelle enquête sur la vie et les méfaits de la Pucelle, les informations que l'évêque avait mises sous leurs yeux leur paraissant

insuffisantes. En outre, ils s'adjoignirent, comme conseillers, plusieurs personnes instruites dans le droit canon et civil, et nommèrent promoteur ou accusateur Joseph d'Estivet, homme grossier et méchant, et tout dévoué aux Anglais. La charge d'inquisiteur, dans l'absence de l'évêque, fut confiée à Jean de Lafontaine, homme juste et très-savant; Guillaume Manchon et Guillaume Colles furent choisis pour greffiers, et Massieu pour appariteur; ce dernier avait l'esprit droit et le cœur porté à la compassion. Enfin, les docteurs convoqués remontrèrent à l'évêque de Beauvais que la Pucelle devant être jugée par un tribunal ecclésiastique, il était convenable qu'elle fût transférée dans une prison de l'Église. Pierre Cauchon répondit qu'il n'y consentirait point, de peur de déplaire aux Anglais. Sur cette déclaration d'un juge qui n'avait à tenir compte que de la justice, sans s'inquiéter de plaire ou de déplaire aux hommes, il s'éleva un violent murmure parmi les docteurs. Jeanne réclama son droit à plusieurs reprises : mais l'évêque ne s'inquiéta ni des docteurs ni d'elle, et laissa la malheureuse en proie aux plus cruels traitements dans une prison injuste. Elle ne trouva de consolation qu'auprès de ses saintes, qui l'assistèrent et la reconfortèrent d'autant plus fidèlement qu'elle était plus abandonnée des hommes.

Après ces arrangements, Nicolas Bailly fut chargé d'aller prendre, dans le pays natal de la Pucelle, des informations sur sa conduite. Lui-même a raconté plus tard comment, avec un bourgeois de

Rouen nommé Jean Moreau, il interrogea les gens de Domremy et de cinq ou six villages environnants, et fit confirmer leurs dires en justice par douze ou quinze témoins. Tous lui attestèrent que Jeanne était une très-honnête fille et une excellente catholique; qu'elle ne disait que de bonnes choses, visitait volontiers les églises et autres lieux consacrés, faisait souvent le pèlerinage de Notre-Dame de Vermont, et allait chaque mois à confesse. Quand Nicolas Bailly revint avec ces nouvelles auprès de l'évêque, s'attendant à être récompensé de ses soins et indemnisé de ses dépenses, Pierre Cauchon l'appela traître et méchant homme, et lui reprocha de n'avoir pas rempli les devoirs de sa mission. Quant aux informations ainsi recueillies, l'évêque, à ce qu'il paraît, les tint secrètes, car les greffiers affirment qu'ils n'en virent jamais rien.

Le comte de Warwick et l'évêque de Beauvais ne rougirent pas d'employer à leurs odieux desseins un ecclésiastique indigne, nommé Nicolas l'Oyseleur. Cette vipère se glissa dans le cachot de Jeanne d'Arc. Il lui dit qu'il était aussi Lorrain, partisan fidèle du roi et prisonnier de guerre comme elle; puis il lui raconta toutes sortes de nouvelles agréables. Quand il eut réussi à gagner sa confiance, le comte et l'évêque conduisirent les deux notaires Guillaume Manchon et Guillaume Colles dans une chambre attenante à la prison, et à laquelle on avait pratiqué une ouverture d'où l'on pouvait tout entendre sans être

vu. Nicolas l'Oyseleur, vêtu en laïque, vint trouver Jeanne; et les gardes se retirèrent, afin qu'elle pût s'ouvrir en toute liberté à son prétendu ami et compagnon d'infortune. Alors le traître lui fit une foule de questions insidieuses sur ses révélations. Warwick et Pierre Cauchon voulurent que les notaires prissent acte des réponses de Jeanne : mais Guillaume Manchon refusa son ministère à ces indignités, disant qu'il n'était pas permis de commencer un procès de cette manière. Cela n'empêcha pas la malheureuse Pucelle d'accorder à l'Oyseleur une telle confiance, que, suivant le rapport de Manchon, elle le prit pour confesseur, et communiquait d'ordinaire avec lui avant de paraître devant ses juges.

Il importait beaucoup à Pierre Cauchon de mettre parmi les juges le plus grand nombre de personnes possible. Ceux qui refusèrent de faire partie du tribunal furent contraints par la force, et aucun ne put sortir de Rouen pendant toute la durée du procès. De cette manière l'odieux du crime ne devait pas retomber sur l'évêque seul. Il tenait avant tout à s'assurer l'appui de l'inquisition et le concours du vice-inquisiteur le Maistre, homme faible et sans caractère, lequel prit tous les moyens pour échapper à Pierre Cauchon, mais qui, disposé à se laver les mains comme Pilate, n'avait pas le courage de risquer son propre sang pour l'innocence. Il refusa plusieurs fois de se mêler à cette affaire et produisit tous les prétextes imaginables : mais Pierre Cauchon sut triom-

pher de sa faiblesse en lui disant que s'il réitérait ses refus, il jouait sa tête. En outre, l'évêque de Beauvais écrivit au grand inquisiteur lui-même, pour que celui-ci donnât des pleins pouvoirs à son vicaire. Le pauvre le Maistre ainsi adjoint au tribunal, d'abord en qualité de jurisconsulte et ensuite comme deuxième juge, fut tourmenté des plus grands remords pendant toute la durée du procès. Il dit à un des témoins : « Je vois bien « qu'il faut ou juger selon la volonté des Anglais, « ou se préparer à la mort. »

On agit de même avec la plupart de ceux qui, dans cette inique affaire, souillèrent leurs mains du sang de l'innocence. Les uns cherchaient la faveur des Anglais, les autres craignaient leur fureur et n'avaient pas le courage de se lever contre l'injustice, comme beaucoup de témoins le dirent ensuite d'une voix unanime. Cependant tous ne trahirent pas la vérité devant les menaces de Cauchon et de Warwick. Un homme surtout, Nicolas de Houppeville, se distingua par sa généreuse fidélité à la loi du devoir. En vrai serviteur de Dieu et de la justice éternelle, il déclara, dans une des premières assemblées, « que ni l'évêque ni les au- « tres personnes chargées du procès ne pouvaient « prononcer en conscience, parce que, appartenant « au parti contraire à la Pucelle, il leur était dé- « fendu d'être juges dans leur propre cause; d'au- « tant plus que Jeanne avait déjà été examinée par « le tribunal ecclésiastique de Poitiers et par l'ar- « chevêque de Rheims, métropolitain de l'évêque de

« Beauvais. » Pierre Cauchon, transporté de colère, fit venir devant lui l'auteur d'une protestation si noble et si courageuse; mais Nicolas de Houppeville lui signifia « que, n'étant pas de son diocèse, « il ne lui était point soumis et déclinait sa juri- « diction. » Il n'en fut pas moins saisi et enfermé au château de Rouen. On le menaça de le bannir en Angleterre, et même de le noyer : heureusement ses amis parvinrent à le faire élargir. L'archevêque de Démétriade était donc bien fondé à affirmer plus tard sous serment, lors de la révision du procès, « qu'aucun de ceux qui avaient con- « couru à cette abominable affaire n'avait agi en « pleine liberté. »

L'évêque de Beauvais avait aussi fait venir de Paris plusieurs docteurs, pour prendre part au procès poursuivi avec tant de zèle par cette université, dont il était le protecteur apostolique. Ils reçurent, pendant toute la durée de leurs fonctions, vingt sols tournois par jour, c'est-à-dire à peu près six francs de la monnaie actuelle.

Les choses étant ainsi préparées, Jeanne fut citée à comparaître le 21 février, pour la première fois, devant ses juges.

CHAPITRE XXX.

DES INTERROGATOIRES DE LA PUCELLE DEVANT LES JUGES DE ROUEN.

Si Jeanne s'était rendue à Poitiers le cœur plein de soucis en pensant aux interminables questions des docteurs, des maîtres, des licenciés et des bacheliers, qui cependant étaient animés de bonnes intentions pour elle et pour le roi, combien maintenant n'avait-elle pas à redouter la science d'hommes dont la plupart lui portaient une haine mortelle!

Du 21 février au 17 mars elle fut interrogée dix-sept fois. Or, d'après les déclarations d'un grand nombre de témoins qui assistèrent en qualité d'assesseurs à ces audiences, le tribunal était institué non pas pour rechercher et laisser parler la vérité, mais bien plutôt pour poursuivre et perdre une innocente sous l'apparence de la justice. Les Anglais et Pierre Cauchon avec ses affidés, voulant à toute force assouvir leur méchanceté et leur vengeance, ne reculèrent devant aucun moyen, quelque injuste et quelque vil qu'il pût être. Quand leurs ruses ne réussissaient point à enlacer la victime, ils cherchaient à l'effrayer et à la tourmenter par leurs violences, afin que la malheureuse, au moment du désespoir, témoignât contre elle-même, et se soumît au jugement de l'iniquité.

Mais la Pucelle, forte de son bon droit, brisa les filets de leur abominable perfidie, et supporta ses douleurs avec une patience héroïque.

Dans les premiers interrogatoires, il y avait de cinquante à soixante assesseurs : ensuite les séances, depuis la septième, n'eurent plus lieu que devant un petit nombre de personnes, dans la prison de l'accusée et presque en secret. Après l'avoir tourmentée de questions le matin durant trois ou quatre heures, et l'avoir relancée et poursuivie comme une bête fauve, on se servait de ses réponses mêmes pour lui faire, dans l'après-midi, de nouvelles questions insidieuses. La fatigue impatientait les assesseurs eux-mêmes. La plupart du temps on n'observait aucun ordre : on sautait d'un point à un autre, et on ne laissait pas un instant à Jeanne pour réfléchir à ce qu'elle devait répondre sur les sujets les plus difficiles : on l'interrogeait à grands cris de tous les côtés à la fois. Alors elle disait d'une voix suppliante : « Beaux seigneurs, faictes « l'un après l'autre : » elle priait qu'on lui permît de ne répondre qu'à un seul ou deux interlocuteurs en même temps, et elle se plaignait de l'injustice qu'on lui faisait et de la fatigue dont on l'accablait, en lui adressant une foule de questions qui n'avaient pas de rapport avec le procès. Mais ces hommes sans entrailles ne tenaient aucun compte de ses prières et de ses plaintes, et continuaient de l'interroger avec plus d'acharnement. Souvent les questions étaient fort ardues, et au-dessus de l'âge, de l'état et du sexe de Jeanne. Il

s'éleva au sein du tribunal même des murmures contre cette inique manière de procéder, car maintes fois les plus savants docteurs auraient eu de la peine à répondre. Le désordre fut surtout grand aux premières séances : on interrompait l'accusée presque à chaque mot quand elle parlait de ses visions, et, en outre, il y avait là plusieurs secrétaires du roi d'Angleterre qui prenaient et laissaient ce qu'ils voulaient de ses réponses; en sorte que Guillaume Manchon déclara qu'il cesserait de prendre part au procès, si l'on ne suivait pas une autre marche (1).

On ne permettait pas même à la pauvre prisonnière d'aller chercher à l'église la consolation et la force, et de soulager au pied des autels son cœur oppressé. Dès le commencement on lui interdit d'assister au saint sacrifice, à cause de ses prétendus crimes et des vêtements d'homme qu'elle

(1) Frère Isambard de la Pierre, l'un des assesseurs ayant voix consultative seulement, dépose à ce sujet dans le procès de révision : « que l'on « demandoit et proposoit à la povre Jehanne interrogatoires trop difficiles, « subtilz et cauteleux, tellement que les grants clercs et gens bien lectrez « qui estoient là presens, à grant peine y eussent sceu donner response : « parquoy plusieurs de l'assistance en murmuroient. » — Dans le même procès de révision, frère Martin l'Advenu dit et rapporte que, « à sa cons- « cience, on luy proposoit et demandoit questions trop difficiles, pour la « prendre à ses paroles et à son jugement; car c'estoit une povre femme « assés simple, qui à grant peine savoit *Pater noster* et *Ave Maria.* » — Ceux qui veulent connaître tous les détails du procès de Jeanne d'Arc, doivent recourir à l'ouvrage de l'Averdy publié en 1790. C'est le travail le plus étendu et le plus savant que nous ayons sur cette matière. Il a été imprimé dans le tome IIIe des *Notices et extraits de la Bibliothèque du Roi,* et le remplit presque tout entier. On trouve l'analyse et de nombreux extraits des interrogatoires dans le livre de M. le Brun de Charmettes et dans le IIIe vol. de la *Nouvelle collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France,* publiée par MM. Michaud et Poujoulat. (*Note du traducteur.*)

portait. L'appariteur Jean Massieu nous apprend de la manière suivante avec quelle dureté on tenait la main à cette défense : « Et aussi comme le « dit déposant par plusieurs foys amenast icelle « Jehanne du lieu de la prison au lieu de la juris- « diction, et passoit par-devant la chapelle du chas- « teau, et icelui déposant souffrit, à la requeste de « ladite Jehanne, qu'en passant elle feist son orai- « son : pourquoy il fut de ce plusieurs foys reprins « par ledit promoteur (Joseph d'Estivet), en luy « disant : — *Truant, qui te faict si hardy de lais-* « *ser approucher sans licence cette mauvaise fille* « *excommuniée de l'Église? Je te ferai mettre en telle* « *tour, que tu ne verras lune ne soleil d'ici à ung* « *mois, si tu le fais plus.* — Et quant ledit pro- « moteur apperceut que ledit déposant n'obéissoit « point ad ce, le dit Benedicite (surnom de Joseph « d'Estivet) se mit par plusieurs foys au devant de « l'huys de la chapelle, entre iceulx déposants et « Jehanne, pour empescher qu'elle ne feist son « oraison devant ladite chapelle, et demandoit ex- « pressément la dite Jehanne, *sy est le corps de* « *Jesus-Christ;* meu aussi ad ce, car il la ramena « en la prison de devant ses juges. La quarte « ou quinte journée, ung prestre appelé messire « Eustache Turquetil interrogua ledit déposant, en « luy disant : — *Que te semble de ses responses?* « *sera-t-elle arse? que sera-ce?* — Auquel ledit dé- « posant respondit : — *Jusques à cy je n'ay veu* « *que bien et honneur à elle, mais je ne sçay quelle* « *sera à la fin; Dieu le saiche!* — Laquelle res-

« ponse feust par le dit prestre rapportée vers les « gens du roy, et fust relaté que ledit déposant « n'estoit pas bon pour le roy; et à celle occasion « fust mandé par ledit M. de Beauvais, juge, en luy « disant : — *qu'il se gardast de mesprendre, ou on « luy feroit boire une fois plus que de raison;* — « et luy semble que ce n'eust été le notaire « Manchon qui le excusa, il n'en fût oncques « échappé (1). »

A Rouen, comme à Poitiers, la virginité de Jeanne fut soumise à un examen qui eut lieu cette fois sous la conduite de la duchesse de Bedford; et quoique le résultat fût tout entier à l'avantage de l'accusée, on se garda bien d'en dire un seul mot dans les actes du procès, parce que, d'après les idées du temps, l'accusation de sorcellerie serait tombée d'elle-même. En effet, on croyait alors que le diable ne pouvait avoir aucune puissance sur une jeune fille demeurée pure, ni former aucun pacte avec elle.

Non contents de harceler et d'embarrasser Jeanne avec des questions difficiles et pleines de piéges, Pierre Cauchon et ses affidés mirent tout en œuvre pour déterminer les greffiers à falsifier les réponses de l'accusée. Ceux-ci refusèrent constamment d'écrire autre chose que ce qu'elle disait : mais l'indigne évêque réussit, au moins une fois, à faire omettre une des réponses de la Pucelle, comme le notaire Guillaume Manchon l'avoua lui-même dans la suite. Jeanne s'en plaignit en s'écriant : « Hélas!

(1) Déposition de Jean Massieu. (*Manuscrit de Soubise.*)

« vous escrivez ce qui est contre moy, et vous ne « voulez pas escrire ce qui faict pour moy! »

Cependant Charles VII, dont l'honneur, à proprement dire, était en jeu dans ce procès, — car ce n'était pas pour elle-même, mais pour ce prince, que la Pucelle avait quitté la maison paternelle, et c'était lui qui avait confié à la bergère sa royale épée, — Charles VII ne faisait rien pour celle qui avait tant fait pour lui. La reconnaissance et le soin de sa réputation lui faisaient pourtant un devoir sacré d'exiger hautement et publiquement du roi d'Angleterre qu'on l'entendît, lui et les siens, dans une affaire dont lui et les siens avaient été témoins, et qu'on lui permît de surveiller l'impartialité et la conduite légale des juges. Son devoir était de soumettre au nouveau tribunal les actes de l'examen subi par Jeanne à Poitiers, ainsi que l'opinion des premiers dignitaires de l'Église française, opinion sur laquelle il s'était fondé lui-même, pour croire à la mission d'une paysanne inconnue, et pour lui confier en même temps l'honneur de sa personne et les destinées du royaume. Il pouvait même déclarer tout le procès nul, parce que ses ennemis et ceux de la Pucelle étaient accusateurs et juges dans leur propre cause. Il devait protester à la face de la chrétienté entière, de même que les Anglais de leur côté, après l'issue du procès, envoyèrent à l'empereur et à tous les princes une déclaration dans laquelle ils insultaient à la fois le roi de France et Jeanne d'Arc. L'indolent Charles VII ne fit rien de tout cela : seulement, deux

lettres de l'université mentionnent un projet qui avait pour but de délivrer la prisonnière des mains de ses ennemis. « Nous craignons fort, y est-il dit, « que Jeanne n'échappe par la séduction et trom- « perie du diable, et par la ruse et méchanceté de « mauvaises gens; car, dit-on, ils mettent tout en « œuvre pour la délivrer d'une manière ou d'une « autre. »

Du reste, si les Anglais s'étaient réellement souciés de la justice dans ce procès, ils auraient dû, pour leur propre honneur, y appeler Charles VII et ses adversaires, afin de convaincre tout le monde de leur équité.

Ainsi abandonnée de ses ingrats amis et livrée à ses ennemis mortels, entourée de piéges de tous côtés, tourmentée par les menaces et par les mauvais traitements dans une dure prison, exclue des consolations de l'Église, sans conseil et sans assistance, ayant sans cesse devant les yeux les flammes du bûcher dont la lueur se projetait sur chaque question, Jeanne avait le dernier et le plus rude des combats à soutenir. Toutefois la simple jeune fille, qui n'avait appris de ses parents que le *Pater noster*, l'*Ave Maria* et le *Credo*, fixait sur ses ennemis un regard ferme et tranquille; et plus d'une fois elle leur fit baisser les yeux et les remplit de confusion, en déchirant tout à coup la trame de leur perfidie, et en leur apparaissant dans tout l'éclat de son innocence. Si naguère les plus braves chevaliers avaient admiré son courage héroïque au milieu des batailles, elle en montrait un bien plus

grand encore, maintenant que, chargée de fers et en face d'une mort horrible, elle attestait à ses ennemis eux-mêmes la vérité de sa mission divine, et prophétisait à ce tribunal, prêt à la condamner au nom du roi d'Angleterre, la chute complète de la puissance anglaise en France et le triomphe de la cause nationale. Dans ces suprêmes instants elle resta attachée avec un amour et une fidélité inébranlables à son roi dont l'ingratitude l'abandonnait, et elle supporta sans impatience, comme sans haine, les injustices et les cruautés de ses bourreaux. Les voix saintes lui disaient qu'elle devait parler hardiment à ses juges; elle suivit ce conseil, et la crainte demeura loin de son cœur. « En vérité c'est une bonne et honnête femme : « si seulement elle était Anglaise! » dit un des seigneurs anglais, saisi d'admiration en l'entendant parler. Et toutefois avec ce courage héroïque, elle était toujours l'humble et naïve et pieuse bergère, qui, au premier moment de la douleur, pleurait amèrement sur sa cruelle destinée et ne voulait pas y croire. Elle n'en continua pas moins de soutenir la vérité des divines apparitions de ses saintes; et elle dit comment chaque jour encore elles la consolaient, la fortifiaient et la conseillaient dans sa prison, et que, sans leur assistance, elle aurait depuis longtemps succombé sous le poids de ses maux.

Mais jamais la rectitude de son jugement ne se manifestait mieux que dans les questions les plus difficiles. Ses réponses étaient à la fois précises,

claires, brèves, sans aucune recherche et allant toujours droit au but. Elles n'avaient rien qui portât un caractère d'exaltation maladive, de rêverie ou d'incertitude : au contraire, elles étaient empreintes d'un esprit courageux, ferme, plein de piété et tout pénétré de la justice de sa cause. Jean Fabry, l'évêque de Démétriade dont nous avons parlé, lequel assista aux interrogatoires en qualité d'assesseur, certifia plus tard que, pendant ces trois semaines, les réponses de la Pucelle furent si excellentes qu'il les regardait comme inspirées d'en haut.

Son sens droit et courageux se laissa si peu troubler par les dangers qui l'environnaient de toutes parts, que souvent sa présence d'esprit et la sûreté de sa mémoire furent un objet d'étonnement : elle se rappelait avec exactitude et répétait par cœur ses réponses précédentes. Une fois elle répondit à une question : « qu'elle y avait « déjà satisfait tel jour et de telle manière. » Le notaire Guillaume Calles assura qu'il n'en était rien, mais plusieurs assesseurs se prononcèrent dans le même sens que Jeanne. On ouvrit les procès-verbaux du jour indiqué, et l'on fut très-étonné de voir qu'elle avait en effet répondu comme elle prétendait. Jeanne, satisfaite du résultat, dit au notaire que s'il se trompait encore une fois, elle lui tirerait les oreilles. Aussi, ceux qui assistaient au procès rendirent-ils, vingt ans plus tard, le témoignage suivant à la Pucelle : « Elle était très-« simple, et cependant répondait avec prudence. « Quoiqu'ignorante du droit, elle répliquait très-

« habilement, et, malgré son jeune âge, elle était « très-avisée en ses réponses. Elle répondait avec « tant de sagesse, dit Jean Riquier, que si un des « docteurs qui l'interrogeaient eût répondu à sa « place, il ne s'en serait pas mieux tiré. — Elle fai- « sait des merveilles dans ses réponses, disent « Pierre d'Aron et Jean Marcel. »

Nous allons la laisser ici parler elle-même à ses juges, en réunissant une petite partie des réponses qu'elle fit à leurs questions la plupart décousues.

« Je suis venue de la part de Dieu, dit-elle, et « je n'ai rien à faire ici. Abandonnez-moi au juge- « ment de Dieu qui m'a envoyée. Par son ordre « et par celui de ses anges je suis allée trouver le « roi et j'ai pris des vêtements d'homme, et j'au- « rais mieux aimé être tirée à quatre chevaux que « de partir sans qu'il me l'eût ordonné. S'il m'a « choisie et non un autre, c'est qu'il lui a plu de « chasser les ennemis du roi par une simple jeune « fille. N'était la grâce de Dieu, je ne saurais que « devenir.

« Les saintes me disaient de porter courageuse- « ment ma bannière et que Dieu m'assisterait. « J'accomplis de toutes mes forces, et autant que « je le comprends, l'ordre qu'elles me transmet- « tent, et elles ne me commandent rien qui ne soit « agréable à Dieu. J'aimerais mieux mourir que « de renier ce que Dieu m'a fait faire.

« J'ai déjà dit et je répète aujourd'hui au très- « respectable évêque de Beauvais : Vous dites que

« vous êtes mon juge : si vous l'êtes ou ne l'êtes
« pas, je n'en sais rien ; mais prenez garde de pro-
« noncer sur moi un jugement injuste et de vous
« mettre par là en grand danger. Je vous en avertis,
« afin que, si vous êtes puni de Dieu, j'aie fait
« mon devoir en vous le disant.

« Si vous étiez bien instruits, vous désireriez
« que je fusse hors de vos mains. Je n'ai rien fait
« que par révélation. Mes voix m'ont dit de vous
« répondre hardiment et d'avoir un visage joyeux.

« Je vous le dis, seigneur évêque de Beauvais :
« pensez bien à ce que vous prétendez quand vous
« dites que vous êtes mon juge, car vous prenez
« une grande charge et vous me tourmentez beau-
« coup trop.

« Je vous assure que je ne voudrais rien faire ni
« rien dire de contraire à la foi chrétienne, et si
« j'avais fait ou dit quelque chose que les savants
« me montrassent être opposé à la religion instituée
« de Dieu, je ne le soutiendrais pas, mais je le re-
« jetterais. Je désire être conduite devant le pape,
« je lui répondrai comme je dois répondre.

« Si vous avez des doutes sur ce que je dis des
« voix de mes saintes, envoyez à Poitiers où j'ai
« été d'abord examinée. Mon roi m'a crue sur de
« bons signes et d'après le jugement de l'autorité
« ecclésiastique. »

A la septième audience, Jeanne s'exprima dans les termes suivants sur le sort futur de l'Angleterre et sur l'issue de la guerre avec la France :
« Avant sept ans les Anglais perdront un plus

« grand gage qu'Orléans, ils perdront tout ce qu'ils « possèdent chez nous. Ils feront la plus grande « perte qu'ils aient jamais faite en France, et cela « grâce à une grande victoire que Dieu accordera « aux Français. Je le sais par des révélations aussi « sûrement que vous êtes devant moi. Du jour et « de l'heure où la chose doit arriver, je n'en sais « rien. »

A la dixième séance, elle répéta la même prophétie en disant : « Vous verrez que les Français « remporteront une grande victoire qui leur sera « donnée de Dieu. Cette victoire sera si puissante « qu'elle ébranlera presque tout le royaume. Je « vous dis ceci afin qu'on se souvienne de mes « paroles quand elles s'accompliront. »

Comme on lui demandait à quelle époque la chose arriverait, elle répondit brièvement : « Je m'en « rapporte à Dieu. »

Ce qu'elle dit sur le duc d'Orléans n'est pas moins remarquable : « Je sais, de science certaine, « que Dieu aime le duc d'Orléans, et j'ai eu sur lui « plus de révélations que sur aucun autre homme « vivant, mon roi excepté. » Déjà à Poitiers elle avait prédit dans son interrogatoire que le duc reviendrait de sa captivité : cette prophétie s'accomplit en 1440, malgré le serment solennel du duc de Glocester, et après que Charles d'Orléans eut langui vingt-cinq ans chez ses ennemis.

Ce fut précisément dans la maison de l'illustre captif que passa la couronne de France, quand la postérité de Charles VII vint à s'éteindre. Pendant

un règne d'un siècle cette maison donna à la France de bons et de mauvais jours, auxquels faisaient sans doute allusion les paroles de la Pucelle. Mais en général elle ne communiquait à ses juges, qui étaient en même temps ses ennemis, que la moindre partie de ses révélations; car ces mêmes juges désiraient savoir ce que les voix de la Pucelle lui avaient appris sur l'issue de son procès, si elle serait délivrée ou si elle devait mourir. Ils tenaient d'autant plus à obtenir d'elle une réponse sur ce point, que l'affaire paraissant être tout entière entre leurs mains, il dépendait d'eux, croyaient-ils, de rendre complétement vaine la prédiction que Jeanne leur communiquerait au nom de ses saintes. Aussi les paroles de la Pucelle sont d'autant plus remarquables qu'elles furent adressées aux hommes appelés eux-mêmes à les accomplir, et qui, en les écrivant, et en prononçant la sentence capitale sur Jeanne comme convaincue d'imposture, devaient justifier malgré eux la vérité de ses prédictions.

Le lundi 1er mars 1431, c'est-à-dire trois mois avant sa mort, laquelle eut lieu le 30 mai de la même année, ses juges lui ayant demandé si ses saintes ne lui avaient pas promis autre chose que le triomphe de son roi et l'expulsion des Anglais, elle répondit : « Oui, elles m'ont promis encore « quelque chose, mais je ne vous le dirai pas; cela « ne regarde point le procès. Dans trois mois je « vous ferai connaître cette autre promesse. » On lui demanda si les saintes entendaient par là sa dé-

livrance; elle répondit : « Cela ne touche pas au « procès. Mais, du reste, je ne sais pas quand je « serai délivrée. Ceux qui veulent me faire mou- « rir pourraient bien s'en aller avant moi. » Et comme on renouvelait la même question : « Par- « lez-moi de ceci dans trois mois, dit-elle, et je « vous répondrai. En attendant, demandez aux « assesseurs, sur la foi de leur serment, si cela tou- « che au procès. » Les assesseurs ayant déclaré que oui, on ne put pas tirer d'elle autre chose, parce qu'elle s'était promis de taire les révélations qui lui étaient adressées à elle-même et non à ses juges. « Je vous ai déjà dit, répliqua-t-elle, que vous « ne saurez pas tout de moi. Sans doute je serai « libre un jour; je demanderai permission de vous « répondre là-dessus, mais il me faut du temps. »

Dans la onzième séance, elle s'exprima plus clairement sur sa mort douloureuse : c'est dans cette même séance qu'elle dit prophétiquement à l'évêque de Beauvais : « Je vous avertis, afin que, si « vous êtes puni de Dieu, j'aie fait mon devoir en « vous le disant. » Quant à elle-même, elle ajouta : « Sainte Catherine m'a dit que je recevrais assis- « tance; je ne sais pas si par là je dois entendre « que je serai délivrée de la prison, ou si, pen- « dant la lecture de ma sentence, il s'élèvera un « tumulte auquel je devrai ma liberté : je pense « que c'est l'un ou l'autre. Mes voix me disent, en « outre, *que je serai délivrée par une grande vic- « toire*, et elles me disent aussi : *supporte tout avec « patience et ne t'afflige pas de ton martyre; c'est*

« *par là que tu arriveras à la fin dans le royaume*
« *du paradis*. Mes voix m'ont dit cela d'une ma-
« nière toute simple et très-précise. J'entends sous
« le nom de martyre les peines et la misère que je
« souffre ici en prison, et je ne sais pas si de plus
« grands maux m'attendent encore : je me confie
« là-dessus à notre Seigneur. »

Dans cette mémorable réponse, la Pucelle distingue très-bien ce que ses saintes lui ont dit et ce qu'elle-même entend par leurs paroles. Elles lui avaient annoncé qu'elle serait délivrée de sa captivité, avec l'assistance de Dieu, par une grande victoire. Elle devait prendre son sort en patience et ne pas s'affliger du martyre qui l'attendait, parce que ce serait pour elle le chemin du paradis. Évidemment, par ce grand triomphe, les saintes entendaient la pieuse résignation, l'amour, le courage et la patience avec laquelle Jeanne, sans haine contre ses meurtriers, après avoir vaincu les tortures du supplice et souffert son martyre, sortirait de la prison de ce monde pour aller dans le ciel recevoir de la main de Dieu la couronne de l'éternelle victoire. Tel était le sens des images sous lesquelles les voix enveloppaient leur prédiction.

Cependant Jeanne frémissait à l'idée de subir, dans la fleur de sa vie, une mort si horrible. Pleine de confiance en sa divine mission, elle ne pouvait supporter la pensée que ce fût là l'unique récompense de tout le bien qu'elle avait fait, par ordre de Dieu, à son pays, sans craindre les fatigues et les périls; elle se refusait à croire que Dieu laissât

ainsi martyriser son innocence. Les murs étroits de sa prison, ses impitoyables gardiens et ses juges iniques étaient déjà, pour son esprit actif et infatigable, un si grand tourment, qu'elle serait morte de chagrin sans les consolations de ses saintes. C'est pourquoi, se faisant illusion à elle-même, elle expliquait par une victoire ou par un mouvement en sa faveur les paroles des voix célestes relatives à sa délivrance des mains de ses ennemis. Et précisément c'est la différence entre les paroles des saintes et le sens qu'elle y attachait, qui prouve la vérité des révélations de la Pucelle, et que ses visions n'étaient pas de vains fantômes d'une imagination exaltée.

Si, dans toute sa carrière précédente, ses paroles ne s'étaient pas accomplies avec une aussi merveilleues exactitude, on aurait toujours pu dire, comme on l'a dit réellement, qu'elle s'était fait illusion à elle-même. Animée d'un brûlant amour pour son roi et pour sa patrie, dont le malheur ne lui laissait de repos ni le jour ni la nuit, et pour lesquels elle implorait avec tant de ferveur le secours de Dieu, il était naturel, pourrait-on dire, qu'elle s'imaginât voir ce qui était l'objet de ses désirs les plus ardents, le triomphe de son prince et du bon droit.

Mais ceci ne peut nullement s'appliquer à la prédiction qu'elle fit durant sa captivité. Comme naguère elle avait désiré le salut du royaume, ainsi elle désirait maintenant sa propre délivrance. Elle avait essayé de l'obtenir au péril de sa vie et même

contre la volonté de ses saintes, qu'elle priait souvent et instamment de lui rendre la liberté. Il lui semblait tout à fait incroyable que Dieu la laissât mourir sur un bûcher, après tout ce qu'elle avait souffert et après l'avoir servi avec tant de sincérité et de fidélité jusqu'à ce jour. Toutes ses idées et tous ses vœux étant dirigés sur ce point unique, si ses apparitions n'avaient été que l'effet d'une imagination échauffée et malade, elle eût certainement cru recevoir la nouvelle tant désirée de sa délivrance personnelle, comme elle avait reçu celle de la délivrance du royaume : et pourtant rien de cela n'arriva. Les saintes continuèrent, il est vrai, de lui prédire en termes clairs et précis la chute des Anglais et le triomphe de son roi; mais pour elle-même elles ne lui annoncèrent rien que le martyre et le royaume céleste, d'une manière assez intelligible pour que d'autres pussent les comprendre, et cependant assez voilée pour lui épargner l'effroyable tourment d'avoir trois mois devant les yeux les flammes du bûcher et de sentir approcher chaque jour l'heure où elle devait y monter. Car elle avait dit à ses juges qui lui demandaient quand elle serait délivrée : « Interrogez-« moi là-dessus dans trois mois, et je vous ferai con-« naître la promesse de mes saintes. » Ses voix lui disaient donc tout autre chose que ce qu'elle désirait ou regardait seulement comme croyable.

Elle fut spécialement pressée par ses juges de questions innombrables au sujet de ses visions. On y eût volontiers trouvé des contradictions, des in-

convenances ou des circonstances opposées à la foi. Souvent les questions étaient posées d'une manière captieuse. Ce que Jeanne y répondit, nous l'avons déjà en partie raconté dans le quatrième chapitre de cette histoire. Elle disait : « Que maintenant encore ses saintes la visitaient tous les « jours pour la consoler et la conseiller, et que ja« mais elle ne désirait leur assistance sans qu'elles « lui apparussent rayonnantes de lumière et lui par« lassent d'une voix douce et aimable. Jamais, « ajoutait-elle, je n'ai remarqué en elles la moin« dre contradiction. Je les vois des yeux de mon « corps et aussi distinctement que je vous vois « vous-mêmes. Dès que je désire quelque chose de « sainte Catherine, elle et sainte Marguerite le « demandent à Dieu, et ensuite elles me répondent « par l'ordre du Seigneur. Je reconnus saint Michel « au langage des anges, et je le crus aussitôt, et j'a« vais en moi la volonté de le croire. Si l'ennemi « des hommes m'apparaissait sous la forme d'un « ange, je le distinguerais bien d'avec saint Mi« chel. »

Mais on voulait tout savoir de la manière la plus minutieuse, de sorte que Jeanne, ainsi pressée et ayant en outre à craindre un piége dans chaque question, en perdait souvent patience. Quand on lui demandait comment étaient faits les vêtements et les manteaux des saintes, si elles avaient des membres matériels, si elles étaient de son âge, si elles portaient des pendants d'oreille, elle répondait : « Je n'en sais rien, » ou : « Il ne m'est pas

« permis de le dire. » On alla jusqu'à lui demander si saint Michel était nu : « Croyez-vous que Dieu « n'ait pas de quoi le vêtir ? — Avait-il des che-« veux ? — Pourquoi les lui aurait-on coupés ? » Telles furent les réponses de la Pucelle. « Com-« ment vos saintes peuvent-elles parler, si elles « n'ont pas de membres ? — Je m'en rapporte à « Dieu. — Croyez-vous que Dieu les ait créées « sous cette forme dès le principe ? — Pour le mo-« ment vous ne saurez plus rien de moi, » répondit Jeanne à cette question inutile.

Les questions suivantes étaient plus insidieuses : « Les voix saintes vous ont-elles révélé dans votre « enfance que les Anglais viendraient en France ? « — Les Anglais étaient déjà en France quand les « saintes me visitèrent pour la première fois. — « Dieu hait-il les Anglais ? — De l'amour ou de la « haine de Dieu pour les Anglais je n'en sais rien, « mais je sais qu'ils seront tous chassés de France, « excepté ceux qui y mourront, et que Dieu ac-« cordera la victoire aux Français. » On ne l'interrogeait pas d'une manière moins perfide sur tout ce que ses ennemis avaient répandu de méchant et d'odieux sur son compte, afin sans doute de la déclarer indigne des grâces et des visions surnaturelles, si elle s'avouait coupable en quelque point. Que si, au contraire, elle se fût déclarée pure de tout péché et eût présenté ses vertus comme étant sans tache, on lui aurait reproché de manquer d'humilité, on l'aurait également déclarée indigne des révélations divines et

ses apparitions n'auraient été que des mensonges ou l'œuvre du diable. Mais au grand étonnement de ses ennemis, la Pucelle marcha d'un pas droit et ferme à travers ces écueils. On lui demanda un jour : « Savez-vous si vous êtes en état de grâce? » Jeanne dit d'abord qu'il était fort difficile de répondre à une pareille question, et une partie des assesseurs furent d'avis de ne pas la presser sur ce point : mais elle les étonna tous en jetant ces simples paroles au milieu des opinions contradictoires du tribunal : « Si je ne suis pas en état de grâce, « Dieu daigne m'y mettre; si j'y suis, qu'il veuille « m'y conserver, car je serais la plus malheureuse « des créatures et j'aimerais mieux mourir, si je « me savais hors de l'état de grâce et de l'amour de « Dieu. — Croyez-vous, lui demanda-t-on une autre « fois, que vous ne pouvez plus tomber en péché « mortel après vos révélations? — Je n'en sais rien, « répondit la Pucelle, et je me confie à notre Sei-« gneur en toutes choses. Je ne crois pas être en « péché mortel : si j'en ai commis un, c'est à Dieu « d'en juger par l'organe du prêtre dans la confes-« sion. Du reste, je crois que si j'étais en état de « péché mortel, les saintes m'abandonneraient « aussitôt et qu'on ne peut assez purifier sa cons-« cience. » On lui faisait un crime tout particulier de s'être jetée du haut de la tour de Beaurevoir : elle répondit : « Qu'elle avait voulu non pas se tuer, « mais seulement s'échapper des mains de ses « mortels ennemis et porter secours aux braves « gens de Compiègne. » Elle ajouta : « Qu'elle avait

« mal fait, parce que ses saintes le lui avaient dé-
« fendu et qu'elle s'en était confessée d'après leur
« exhortation. »

Quand on l'interrogea sur la manière dont elle demandait conseil et secours à ses saintes, elle répondit : « Je les implore de la manière suivante :
« Très-doux Seigneur, en l'honneur de ta sainte
« Passion, si tu m'aimes, révèle-moi ce que je dois
« répondre à ces prêtres; quant à mes vêtements
« d'homme, je sais très-bien que je les ai mis par
« ton ordre, mais je ne sais si je dois les déposer;
« c'est pourquoi daigne m'instruire sur ce point. »
Telle était l'invocation qu'elle adressait à Dieu dans sa détresse, et cependant on s'efforçait de la présenter comme une sorcière impie qui avait évoqué les puissances infernales.

Toutefois ce qui piquait le plus la curiosité des juges, c'était le désir de connaître le secret révélé au roi par Jeanne à Chinon, et grâce auquel il avait d'abord ajouté foi à sa mission divine. Mais Jeanne déclara net et ferme qu'il y avait des révélations qui concernaient son roi seul et non ses juges; qu'elle ne les avait communiquées ni ne les communiquerait à personne autre que lui, dût-on la faire mourir à l'instant. « Envoyez vers le roi,
« disait-elle, afin qu'il vous le dise lui-même. J'ai
« promis de garder le silence sur le signe que je
« lui ai donné, et je ne vous le dirai pas. » Elle répéta cette déclaration plusieurs fois, ajoutant que ce ne pouvait pas être la volonté de ses juges de la rendre parjure. Cependant, comme ils reve-

naient sur ce point à chaque séance, elle leur présenta, avec des paroles couvertes, sa propre mission auprès de Charles VII comme un signe donné à celui-ci, voulant par ce moyen ne pas trahir un secret qu'elle gardait par amour pour son roi et satisfaire en même temps leur curiosité si pressante. Comme elle était apparue devant le roi en qualité d'envoyée de Dieu, conduite et accompagnée par son ange invisible, elle était elle-même un ange, c'est-à-dire une messagère d'en haut, laquelle, avec la promesse du secours divin, lui avait rendu réellement une couronne perdue; et celui qui croyait en elle avait vu un envoyé du ciel. Or, de même qu'elle avait rétabli son roi comme un ange visible, elle était conduite et accompagnée par un ange invisible, qui avait posé une couronne sur la tête du roi à Chinon en signe de celle qu'il devait recevoir à Rheims. Les juges crurent que c'était là le véritable signe qu'elle avait juré de taire, et poussés par la curiosité, ils lui adressèrent toutes sortes de questions, pour savoir de la manière la plus précise comment était cet ange et cette couronne. La Pucelle tomba par là dans un grand embarras, parlant tantôt d'elle-même sous une forme figurée, comme si elle était l'ange qui avait apporté la couronne au roi, et tantôt de l'ange réel qui l'accompagnait et qui, d'après le dire des témoins, n'avait jamais été vu de personne. Mais plus elle répondait, plus ils en désiraient savoir, et ils mettaient leur plaisir à presser la pauvre fille inquiète; de sorte que, ne voulant à aucun prix tra-

hir son secret, elle ne savait souvent où donner de la tête. Les questions matérielles des juges et les réponses symboliques de Jeanne, la couronne royale de Rheims et le royaume de France, l'ange invisible et elle-même l'envoyée visible, se croisant et se mêlant, formaient un ensemble ou plutôt un pêle-mêle singulier.

Quand plus tard on lui demanda de nouveaux éclaircissements sur ce sujet, elle répondit : « Ce que « j'ai dit là-dessus, je l'ai dit parce que vous m'y « avez forcée. J'avoue que Dieu m'avait chargée « d'un message auprès du roi et de lui annoncer que « son royaume lui serait rendu; qu'il serait cou- « ronné à Rheims et délivré de ses ennemis. C'est « pourquoi j'étais messagère de Dieu en lui disant « qu'il me laissât me mettre à l'œuvre et que je « délivrerais Orléans. » Dans le dernier et décisif interrogatoire qu'elle subit dans sa prison, et qui précéda immédiatement sa sentence, on la somma de dire la vérité relativement à la couronne qu'elle était censée avoir remise au roi à Chinon : elle répondit : « J'ai dit la vérité sur toutes choses dans le « procès aussi bien que je la savais et pouvais dire. » D'où il suit qu'un couronnement symbolique par l'ange, et visible seulement pour elle, avait précédé celui de Rheims. Ceci n'a rien de contradictoire en soi et est plutôt entièrement conforme à l'esprit d'une histoire surnaturelle.

Au reste, que le véritable signe donné au roi par Jeanne à Chinon fût le secret dont parle Sala, c'est ce qui nous est confirmé dans l'extrait suivant d'une

chronique d'Orléans et d'une manière encore plus détaillée que dans le récit du pannetier de Charles VIII.

« Et combien que ès croniques que j'ay veues, « ne soit faict mention d'une chose que longtemps « a, j'oys dire et reveler, non pas en une fois seu- « lement mais plusieurs, à grands personnages de « France, qui disoient l'avoir veu en cronique bien « authentique, laquelle chose redigée par escript « dès lors tant pour l'authorité et réputation de « celui qui le disoit que pour ce qu'il me sembla « que chose estoit digne de mémoire, je l'ay bien « voulu icy mettre par escript.

« Après que le roy eust oy ladite Pucelle, il fut « conseillé par son confesseur, ou aultres, de par- « ler en secret et luy demander en secret, s'il pour- « roit croire certainement que Dieu l'avoit envoyée « devers luy, affin qu'il se peust mieux fier à elle, « et adjouster foy en ses paroles; ce que ledit sei- « gneur fit, à quoy elle respondit : — Sire, si je « vous dis des choses si secrettes, qu'il n'y a que « Dieu et vous qui les sachés, croirez-vous bien « que je suys envoyée de par Dieu? — Le roy res- « pond que la Pucelle lui demande : — Sire, n'a- « vez-vous pas bien mémoire que le jour de la « Toussaint dernière, vous estant en la chapelle du « chasteau de Loches, en vostre oratoire tout seul, « vous feistes trois requestes à Dieu? — Le roy « respondit qu'il estoit bien memoratif de luy avoir « faict aulcunes requestes, et alors la Pucelle luy « demanda se jamais il avoit dict et révélé lesdictes

« requestes à son confesseur ne à aultres? — Le « roy dist que non. — Et si je vous dis les trois « requestes que luy feistes, croirez-vous bien en mes « paroles? — Le roy respondit que ouy. — Adonc « la Pucelle luy dist : Sire, la première requeste « que vous feistes à Dieu feut que vous luy priastes « que si vous n'estiés vray heritier de France, que « ce fust son plaisir vous oster le couraige de la « poursuyvre, affin que vous ne feussiez plus cause « de faire et soutenir la guerre, dont procede tant « de maux, pour recouvrer le dict royaulme. La « seconde fust que vous luy priastes, que si les « grandes adversités et tribulacions que le pauvre « peuple de France souffroit et avoit souffert si « longtemps, procédoient de vostre péché et que « vous en feussiez cause, que ce fust son plaisir en « relever le peuple, et que vous seul en fussiez puni « et portassiez la pénitence, soit par mort ou aultre « telle peine qu'il luy plairoit. La tierce fust que « si le péché du peuple estoit cause des dictes « adversités, que ce fust son plaisir pardonner au- « dit peuple et appaiser son ire et mettre le royaulme « hors des tribulacions ès quelles il estoit que jà « avoit douze ans et plus. — Le roy, cognoissant « qu'elle disoit la vérité, adjousta foy en ses pa- « roles et creut qu'elle estoit venue de par Dieu et « eut grand esperance qu'elle luy ayderoit à recou- « vrer son royaulme; et se délibéra soy ayder d'elle « et croire son conseil en toutes ses affaires (1). »

(1) M. Buchon a publié pour la première fois cette chronique dans le tome XXXIVe de sa collection des *Chroniques nationales*. L'abrégé dont

On adressa aussi à Jeanne beaucoup de questions qui tendaient à donner à sa conduite une apparence de superstition et de magie, comme si elle s'était rendue invulnérable, ou avait ensorcelé ses armes et sa bannière. « N'avez-vous jamais prié « Dieu de rendre votre épée plus heureuse? — Belle « demande! Je désirais que toutes mes armes fus-« sent heureuses. Je portais moi-même ma ban-« nière quand j'attaquais les ennemis afin de ne « tuer personne. *Je n'ai jamais tué personne.* — « Ne disiez-vous pas que tous les pennons faits sur « le modèle du vôtre étaient heureux? — Je disais : « Entrez hardiment parmi les Anglais, et j'y entrais « moi-même. — Quand vous étiez sur le point de « faire une attaque, ne disiez-vous pas à vos gens « que vous arrêteriez au vol les flèches, les traits « et les pierres des canons et des machines? — Non, « en vérité, car il y en eut cent et plus de blessés à « mes côtés; mais je leur disais de n'avoir pas peur « et qu'ils délivreraient Orléans. Moi-même j'ai été « blessée par une flèche à l'assaut de la bastille du « pont : mais sainte Catherine me donna bon cou-« rage et je fus guérie en quinze jours. — Qu'est-ce « qui servait davantage de la bannière à vous-même « ou de vous à la bannière? — Ce qui concerne la « victoire, qu'elle fût attachée à moi ou la ban-« nière, tout cela est de Dieu. » Et comme on re-

on vient de lire un extrait paraît avoir été traduit du latin sous le règne de Louis XII. L'auteur de l'ouvrage en question est, avec Sala, le seul historien qui ait parlé d'une manière positive du secret révélé par Jeanne d'Arc à Charles VII. Le manuscrit porte le n° 411 de la bibliothèque d'Orléans. (*Note du traducteur.*)

nouvelait cette question : « Votre espérance de « victoire était-elle fondée sur votre bannière ou « sur vous-même? — Elle était fondée uniquement « sur Dieu, répondit-elle. — Pourquoi votre ban- « nière fut-elle portée devant celles des autres « chefs dans l'église de Rheims le jour du couron- « nement? » — Jeanne répondit avec une admirable simplicité : « Elle avait été à la peine, il était « bien juste qu'elle fût aussi à l'honneur. — Votre « ange ne vous a-t-il pas trompée en vous promet- « tant des biens terrestres, puisque vous avez été « faite prisonnière? » Elle dit avec une résignation pleine de calme : « Puisqu'il a ainsi plu à Dieu, je « crois que le meilleur pour moi était d'être prise. »

CHAPITRE XXXI.

SUITE DU PROCÈS DE LA PUCELLE.

Avec les procès-verbaux des interrogatoires, le promoteur Joseph d'Estivet rédigea l'accusation en soixante-dix articles. Il en donna lecture aux juges le 26 mars, et il fut résolu que l'on entendrait la Pucelle sur les divers chefs de cette accusation. Ceci devait être, à proprement parler, le commencement du procès, tout ce qui avait précédé n'étant qu'une instruction préparatoire.

Pierre Cauchon somma d'abord Jeanne de se choisir, dans l'assemblée, un ou plusieurs conseillers qui pussent lui prêter leur assistance, mais

elle le remercia en lui déclarant qu'elle ne voulait pas se séparer du conseil de Dieu. Une amère expérience lui avait trop appris combien ses ennemis s'inquiétaient peu de la conseiller et de l'assister. L'accusation entière, rédigée de la manière la plus méchante par ses plus mortels ennemis, en fournissait une nouvelle preuve. Ce qui nous frappe le plus dans ce document, c'est qu'il ne produit aucun témoignage régulier contre la Pucelle et qu'il accumule les incriminations les plus graves sans faire la moindre mention des vertus de l'accusée. Pendant près de deux ans elle avait marché aux yeux du monde entier; elle avait commandé une armée de dix à douze mille hommes; elle avait été en rapport avec des milliers de personnes; elle avait eu à vaincre la fascination de la plus haute fortune, comme les souffrances et le désespoir du malheur le plus extrême; et, cependant, ses persécuteurs acharnés, tels que d'Estivet, ne purent trouver contre elle aucun témoin. Certes, ceci est une plus grande preuve en faveur de sa vertu sans tache que tous les témoignages produits dans la suite pour la réhabiliter.

Sur tous les points où les paroles de Jeanne elle-même ne forment pas la base de l'accusation, il est dit, simplement, en général, que telle ou telle chose est notoire, ou bien qu'elle est racontée par beaucoup de personnes dignes de foi. Dans un petit nombre de cas seulement où des noms d'individus se trouvent articulés, les incriminations sont

de telle nature qu'elles ne méritent aucune croyance, ou qu'elles feraient passer Jeanne pour folle si on les admettait, ce que personne pourtant n'avait osé prétendre. Ainsi, par exemple, d'après cette pièce monstrueuse, Robert de Baudricourt aurait dit avoir entendu Jeanne se vanter qu'après l'accomplissement de sa mission, elle donnerait le jour à trois fils, dont le premier deviendrait pape, le deuxième empereur et l'autre roi; et suivant une prétendue déposition de Catherine de la Rochelle, elle se serait fait honneur d'avoir eu pour conseillers deux esprits de l'arbre des fées.

La plus grande partie de l'accusation est empruntée aux paroles de la Pucelle, mais travesties et mutilées, ou amplifiées et expliquées selon les convenances du promoteur. Celui-ci partant du principe : « Que l'assertion de la Pucelle relative à sa mission divine et à ses visions était une « imposture, ou un prestige du démon, ou une « œuvre de sorcellerie, » tout ce qui s'y rattachait formait dès lors une série sans fin des crimes les plus noirs. Aussi Jeanne répondit-elle constamment à chacun de ces articles : « Qu'elle niait comme faux une partie des faits qu'ils contenaient, « que quant au reste, elle s'en référait à ses déclarations précédentes; et enfin, pour ce qui était « des conséquences odieuses qu'on en voulait tirer, « elle en appelait à Dieu, son souverain roi et seigneur dont elle avait exécuté la volonté en toutes choses. »

On la somma plusieurs fois de se soumettre,

elle et sa cause entière, au jugement de l'Église : or, ses juges entendant par là leur propre jugement, elle leur donna toujours sur ce point une réponse évasive. Mais Jean de la Fontaine étant allé, avec deux frères prêcheurs, la visiter dans sa prison, lui dit que c'étaient le pape et les premiers pasteurs, et non Pierre Cauchon et ses docteurs, qui formaient l'Église; de plus, frère Isambard lui ayant appris qu'au concile de Bâle alors assemblé, il y avait autant de membres du parti de ses amis que du parti de ses adversaires, elle répondit, quand on la somma de nouveau de faire sa soumission : « Oh! s'il y a au concile quelques-uns « des nôtres, je m'y rendrai volontiers et je me « soumettrai à ce qu'il décidera. Je demande que « l'on me conduise au Saint-Père; je ne me soumets « pas au jugement de mes ennemis. » Pour toute réponse, Pierre Cauchon défendit au greffier de mentionner cette soumission dans le procès-verbal. Le vice-inquisiteur fut obligé de protéger contre la colère de l'évêque les deux religieux qui avaient ainsi renseigné la Pucelle, et, quand ils retournèrent auprès d'elle par ordre des assesseurs, Warwick les menaça de les faire jeter dans la Seine. Jean de la Fontaine, qui avait d'abord présidé les séances, ne voulut plus dès lors prendre part à l'insjutice et il quitta Rouen. Dès lors aussi, d'après une ordonnance de Warwick, personne, pas même le vice-inquisiteur, ne put voir la prisonnière sans la permission spéciale de Pierre Cauchon.

Il était d'usage, dans les procédures relatives aux matières de foi, de soumettre à l'avis d'hommes savants les doctrines de l'accusé, sans le désigner par son nom. Les ennemis de la Pucelle surent faire de cette pratique un poignard avec lequel des mains étrangères devaient, sans peut-être s'en douter, égorger l'innocence. En effet, les juges, aidés de quelques assesseurs choisis par eux, réduisirent tout le procès à douze articles, lesquels étaient censés former un extrait de leurs interrogatoires et ne contenir que des faits irrécusablement établis. Mais là, comme dans les soixante-dix articles, l'histoire de Jeanne était travestie de la manière la plus perfide. On ne disait pas un mot de sa conduite si pieuse, de sa renommée si pure et du bon témoignage que lui rendaient toutes les personnes avec lesquelles elle avait eu des rapports : et cependant, pour prononcer sur ses visions, il fallait connaître exactement toute sa vie. En revanche, on y disait que les saintes lui avaient parlé près de l'arbre des Fées, mais en passant sous silence l'horreur qu'elle avait hautement manifestée pour toute espèce d'opérations magiques et de sortiléges. Il était dit encore qu'elle avait suivi, à l'insu de ses père et mère, une troupe de gens d'armes avec lesquels elle avait vécu jour et nuit : mais les douze articles, conçus dans le même esprit de mensonge, laissaient de côté la déclaration qu'elle avait faite de n'avoir agi que d'après les ordres de Dieu, lesquels étaient pour elle au-dessus de tous les ordres des hommes; on ne

parlait pas non plus de la vie pure et sainte qu'elle avait menée au milieu des camps, et l'acte finissait par accuser Jeanne d'avoir refusé de se soumettre à l'Église.

Parmi le petit nombre d'individus appelés à rédiger ces articles, il y en eut un qui demanda qu'ils fussent rectifiés sur plusieurs points. On délibéra en secret là-dessus, et ayant trouvé les rectifications fondées, on résolut de les adopter. Cependant, comme ceci eût facilement renversé tout l'échafaudage du procès, on eut recours au moyen ordinaire, c'est-à-dire qu'on supprima les rectifications. Mais l'imposture était si manifeste, que le notaire Manchon, comme on le découvrit plus tard, ajouta aux actes une petite note dans laquelle il disait : « Que les douze articles n'étaient pas « bien rédigés et qu'ils différaient, en partie du « moins, des déclarations qui avaient été faites; « qu'ils avaient dû pour cela être rectifiés et qu'on « avait, en effet, décidé d'ajouter et de retrancher « plusieurs choses, mais que les changements n'a« vaient point eu lieu. » Et ces douze articles rédigés en secret, dont on ne donna pas même d'abord connaissance à l'accusée, dont on supprima les rectifications convenues, formèrent le corps de délit d'après lequel cinquante savants, l'université de Paris et le chapitre de Rouen condamnèrent la Pucelle!

Somme toute, il fut donné sur ces articles vingt-cinq consultations dont les auteurs, quelques-uns exceptés, méritent tous le reproche d'avoir expri-

mé leur avis sur des faits qu'ils connaissaient si peu. La fausseté intrinsèque des articles ne fut point mise en question et les membres du jury ne demandèrent pas même à voir les actes du procès, les uns par haine, les autres par crainte, par négligence ou par ignorance. Les abbés de Jumièges et de Cormeil eurent la conscience de déclarer qu'ils ne connaissaient pas assez la matière pour se prononcer. Jean Basset s'exprima dans le même sens. Raoul Saulvaige demanda que l'on soumît au saint-siége les articles et les consultations. Beaucoup de ceux qui avaient assisté aux interrogatoires de la Pucelle et l'avaient vue et entendue, montrèrent une opinion indécise, comme s'ils avaient éprouvé des remords. Ils dirent : « Qu'il fallait ex-« communier Jeanne et donner aux articles une « interprétation défavorable dans le cas où ses ré-« vélations ne seraient point de Dieu, ce qui ne « leur paraissait pas encore démontré. » Ce furent là, du reste, les réponses les plus favorables. Le plus grand nombre, au contraire, trouvèrent dans les douze articles les crimes les plus graves, tels que : le blasphème, la désobéissance aux parents, l'idolâtrie, la superstition, le mensonge, etc., etc. Frère Isambard fut envoyé à l'évêque d'Avranches, vieillard très-respectable et très-considéré, pour lui demander son avis. L'évêque répondit que, dans cette matière, il se rangeait à l'opinion de saint Thomas d'Aquin, laquelle était que, sur les points relatifs à la foi, on devait toujours recourir au pape ou à un concile général. Le chapitre de

Rouen différa de se prononcer jusqu'après la sentence de l'université de Paris.

Malgré le désir exprimé par la Pucelle d'être conduite devant le concile et devant le pape, on la somma de nouveau de se soumettre à l'Église, quand tout à coup elle tomba mortellement malade. Warwick ordonna de la manière la plus pressante à deux médecins d'employer toutes les ressources de leur art pour la sauver, « car, ajou-« tait-il, le roi (alors à peine âgé de neuf ans) ne « voudrait pas, pour tout au monde, qu'elle mou-« rût de mort naturelle : il l'a achetée cher : sa « volonté est qu'elle meure par la sentence du « tribunal, et je crois qu'elle sera brûlée. » Le promoteur Joseph d'Estivet, suivant son habitude, n'épargna pas les injures à la Pucelle, de sorte que sa fièvre, qui avait diminué, reprit avec plus de violence et que Warwick lui-même fut obligé de le faire taire. Jeanne, croyant qu'elle allait mourir, voulut se confesser et communier; mais on refusa de lui accorder sa demande, à moins qu'elle ne se soumît, et on la menaça de la rejeter comme une païenne. Elle répondit qu'elle était bonne chrétienne, « que telle elle avait été baptisée, « telle elle voulait mourir, et qu'elle était prête à « servir l'Église de toutes ses forces. » La vigueur de la jeunesse triompha promptement de cette maladie.

Dans trois différentes séances la Pucelle fut solennellement adjurée de se soumettre. Les nombreuses preuves de la méchanceté et de l'injustice

profonde de ses juges, les déclarations contradictoires des docteurs, — dont les uns, ne soupçonnant pas de tromperie, lui conseillaient sérieusement de faire la soumission demandée, tandis que les autres n'entendaient par là qu'une soumission à eux-mêmes, — tout cela devait nécessairement jeter l'ignorante jeune fille dans la plus grande perplexité. Aussi répondait-elle avec une réserve extrême, évitant toute déclaration précise et n'en appelant désormais qu'à Dieu après avoir perdu toute confiance dans les hommes. Or, voilà précisément ce que voulait la perfidie de ses ennemis; car, malgré sa soumission antérieure, ils pouvaient encore la faire regarder comme déclinant le jugement de l'Église; et ce fut, en effet, dès ce moment, que le chapitre de Rouen donna, sans hésiter, son avis sur les douze articles. En lui faisant une dernière sommation, le 9 mai, on essaya d'ébranler par la terreur la fermeté de son esprit. On lui déclara que les tortures et les bourreaux étaient prêts, si elle persistait à ne pas vouloir avouer ses mensonges. Elle répondit avec un admirable sang-froid : « Si la douleur me fait faire de faux aveux, « je proteste que vous me les avez arrachés par la « violence. » On délibéra réellement, le 12 mai, sur la question de savoir si l'on emploierait la torture : mais il n'y eut que deux membres du tribunal qui se prononcèrent pour l'affirmative. L'un d'eux, l'atroce l'Oyseleur, dit : « que la tor« ture lui paraissait une bonne médecine pour « Jeanne, mais qu'il s'en rapportait là-dessus à

« l'opinion des autres; » et la chose en resta là.

Il dut dès lors paraître évident à la Pucelle que la mort était l'issue inévitable du procès. Jean de Luxembourg étant allé la voir et lui ayant dit qu'il était venu pour traiter de sa rançon, elle répondit : « Par mon Dieu, vous vous moquez « de moi, car je sais que vous n'en avez ni la vo- « lonté ni le pouvoir. Je sais bien que les Anglais me « feront mourir, parce qu'ils croient pouvoir s'em- « parer de la France après ma mort : mais quand « même il y aurait cent mille *Godons* (1) de plus « qu'il n'y en a aujourd'hui, ils n'auront pas le « royaume. » A ces mots un Anglais, le sire de Dschinford, devenu furieux, leva son poignard contre la jeune fille sans défense; mais Warwick lui retint le bras. Castillon, qui avait sommé Jeanne au nom de Pierre Cauchon de se soumettre, déclara à l'évêque qu'une procédure ainsi conduite était tout à fait nulle : il tomba par là en disgrâce, comme Jean de la Fontaine, et ne prit plus aucune part à cette odieuse affaire.

Enfin, on reçut aussi l'opinion de l'université de Paris. Elle était telle que l'on devait l'attendre de la passion que ce corps avait montrée dans tout le cours du procès. Les docteurs parisiens, n'ayant point assisté aux audiences, tombèrent d'autant plus facilement dans tous les piéges et s'abandonnèrent avec plus de tranquillité à leur haine. Ce que les articles avaient laissé indécis fut regardé par eux comme entièrement avéré, et de cette ma-

(1) Voir la note de la page 155.

nière il y avait à peine un seul crime qu'ils n'en eussent tiré par voie de conclusion. En outre, dans une lettre spécialement adressée au roi d'Angleterre, ils louèrent fort la manière dont le procès avait été conduit, disant : « qu'elle était sainte et « juste, que tout le monde devait en être satisfait, et « demandant qu'il fût terminé au plus tôt. » Toutefois ils ajoutaient à leur opinion cette clause : « qu'ils « ne la regardaient comme valable qu'autant que « Jeanne fût saine d'esprit quand elle avait dit le « contenu des douze articles. »

Alors les juges résolurent enfin de communiquer à la Pucelle les articles avec les opinions des docteurs et de procéder sans délai au jugement si elle refusait encore de se soumettre. Sans qu'on lui expliquât préalablement la signification et l'importance de cet acte judiciaire, et sans lui laisser le temps de se prononcer sur les détails, Pierre Morice lui lut la pièce entière d'une seule haleine, ajoutant à chaque paragraphe : « vous avez dit. » De son côté, la Pucelle s'en référa à ce qu'elle avait dit réellement dans ses interrogatoires, et elle ajouta : « Quand même je verrais le feu préparé, « le bûcher allumé et le bourreau prêt à m'y jeter, « je ne dirais pas à la mort autre chose que ce que « j'ai dit au procès. » Là-dessus on lui signifia que le lendemain elle entendrait, au cimetière de Saint-Ouen, la sentence qui serait rendue.

La Pucelle devant désormais être réellement conduite au supplice, ses ennemis craignirent que la voix du peuple ne les condamnât comme des

meurtriers. Aussi mirent-ils la plus grande importance à lui arracher une rétractation de ses erreurs et un aveu de ses forfaits prétendus. Dans ce dessein, ils avaient rédigé d'avance deux jugements, dont l'un la livrait au bras séculier, comme convaincue d'hérésie et de blasphème, et l'autre la condamnait (en cas qu'elle fît sa soumission) à une prison perpétuelle pour expier ses crimes.

Le 24 mai, au matin, la Pucelle fut conduite au cimetière, où le bourreau se tenait prêt et où le bûcher était préparé. Une multitude immense de peuple était à l'entour. Alors maître Erard prononça contre Jeanne un sermon dans lequel étaient énumérés les méfaits mis à sa charge. Elle écouta patiemment toutes les insultes qui lui étaient personnelles, mais quand le prédicateur vint à attaquer l'honneur de Charles VII, et dit qu'il s'était attaché à une mécréante et hérétique, Jeanne, fidèle à son roi même en face de la mort, interrompit le discours en s'écriant : « Parlez de moi, mais « ne parlez pas du roi : il est bon chrestien. » Et comme il continuait : « Par ma foy, sire, reverence « gardée, reprit-elle, je vous ose bien dire et « jurer sur peine de ma vie, que c'est le plus noble « chrestien de tous les chrestiens, et qui mieulx « ayme la foy et l'Église, et n'est point tel que vous « dictes. » Le prédicateur et l'évêque de Beauvais crièrent alors en même temps à l'appariteur Jean Massieu : « Faictes-la taire. »

Ensuite on lui présenta un papier écrit, en la sommant d'abjurer ce qu'il contenait, après quoi,

lui disait-on, elle serait tirée de la prison des Anglais. Jeanne répondit au prédicateur : « Qu'elle « n'entendoit point que c'estoit abjurer, et que sur « ce elle demandoit conseil. » Erard dit alors à l'appariteur Jean Massieu, « qu'il la conseillast sur « cela. » Jean Massieu s'en excusa d'abord, mais il fallut obéir. Alors, sans s'engager dans des définitions inutiles, et croyant faire saisir à l'accusée le vrai point de la question, il lui dit : « Que c'es- « toit à dire que s'elle alloit à l'encontre d'aulcun « des ditz articles, elle seroit arse, mais luy con- « seilloit qu'elle se rapportast à l'Église universelle « si elle devoit abjurer les ditz articles ou non. » Jeanne le crut et s'écria : « Je me rapporte à l'Église « universelle si je les dois abjurer ou non. — Tu « les abjureras présentement ou tu seras arse! » lui répondit l'impitoyable Erard. — Jeanne reprit : « J'ai « déjà répondu à ce qui concerne la soumission à « l'Église, par rapport à mes actions et à mes pa- « roles; je consens qu'on envoie mes réponses à « Rome, et je m'y soumets; mais j'affirme en même « temps que je n'ai rien fait que par les ordres de « Dieu. Au surplus, j'ajoute qu'aucun de mes faits « ni de mes discours ne peut être à la charge de « mon roi, ni d'aucun autre : s'il y a quelques re- « proches à me faire à ce sujet, ils viennent de moi « seule et non d'autre. » — Alors on lui demanda positivement : Si elle se soumettait aux doc- « teurs? — Je m'en rapporte à Dieu et à notre « saint-père le pape, » répondit-elle encore une fois. On lui déclara sèchement : « Que l'on ne

« pouvait pas aller chercher le pape, qui était trop « éloigné, et qu'elle se trouvait en présence de ses « juges naturels à la sentence desquels elle devait « se soumettre; » c'est-à-dire qu'elle devait elle-même se déclarer impie, hérétique, parce qu'il plaisait ainsi à la haine aveugle de ses ennemis. Sommée trois fois de répondre, elle refusa trois fois avec une inébranlable fermeté : alors Pierre Cauchon se mit à lire la sentence de condamnation préparée dès la veille, et, malgré ce qui venait de se passer, malgré l'appel de Jeanne au saint-siége, il eut l'audace de prononcer ces mots : « De plus vous « avez d'un esprit obstiné et avec persévérance, « refusé expressément plusieurs fois de vous sou- « mettre à notre saint-père le pape et au concile « général. »

Dans ce moment terrible où la mort du feu la menaçait, on la pressa de tous côtés de se rendre. « Oh! dit-elle, vous vous donnez bien de la peine « pour me séduire. » Déjà une grande partie du jugement était lue, quand le courage de Jeanne commença à chanceler. Elle cria qu'elle était disposée à faire ce que l'Église lui ordonnait et ce que ses juges décideraient. Après cette déclaration, l'appariteur Massieu lui lut un papier de six ou huit lignes, lesquelles, d'après le témoignage de Massieu lui-même, contenaient la promesse, au nom de la Pucelle, de ne plus porter ni vêtements d'hommes, ni armes, ni cheveux courts et quelque autre chose dont le souvenir lui avait échappé. Jeanne refusa d'abord de souscrire à cet engagement; mais,

bientôt après, s'en rapportant à la conscience de ses juges sur ce qu'elle devait rétracter, elle répéta enfin la formule. Ceci fait, on exigea sa signature. Il s'éleva alors un grand tumulte parmi les Anglais qui s'étaient attendus à la voir monter immédiatement sur le bûcher. Ils se moquèrent de l'abjuration, comme d'une niaiserie sans importance, et se mirent à crier que Pierre Cauchon et les siens étaient complices de la Pucelle. Un chapelain du cardinal d'Angleterre alla jusqu'à appeler l'évêque de Beauvais *traître*. Celui-ci répondit : « Que c'était un mensonge; que dans les affaires « de foi l'on devait chercher le salut et non la mort « de l'accusé, et qu'il ne passerait pas outre jusqu'à ce « qu'on lui eût fait satisfaction. » Ainsi parlait maintenant Cauchon lui-même, le plus dévoué serviteur des Anglais et l'âme de cet injuste procès. Le cardinal termina la dispute en ordonnant à son chapelain de se taire. Cependant Jeanne demanda que le papier fût d'abord soumis à l'Église universelle sur l'ordre de laquelle elle était prête à signer. « Si« gne maintenant, lui cria maître Guillaume « Erard, autrement tu finiras aujourd'hui tes jours « par le feu. » Elle céda enfin. Un secrétaire anglais lui dirigea la main et elle fit une croix audessous. Mais au lieu de la courte déclaration que l'appariteur lui avait lue, on lui fit signer, ou du moins l'on accola aux actes du procès comme signée par elle, une autre pièce dont voici le texte :

« Toute personne qui a erré et mespris en la foy

« chrestienne, et depuis, par la grace de Dieu, est « retournée en lumière de vérité, et à l'union de « notre mere saincte Eglise, se doibt moult bien « garder que l'ennemi d'enfer ne la reboute et face « rencheoir en erreur et en dampnation. Pour « ceste cause, Je, Jehanne, communément appe- « lée *la Pucelle,* miserable pecheresse, apres ce « que j'ay congneu le laz d'erreur auquel je estois « tenue, et que, par la grace de Dieu, suis retour- « née à nostre mere saincte Eglise, affin que on « voye que non pas faintement, mais de bon cueur « et de bonne voulenté, suis retournée à icelle : « Je confesse que j'ay tres griefvement pechié, *en* « *faignant mensongeusement* avoir eu revelations « et apparitions de par Dieu, par les angles (*anges*) « et saincte Katherine et saincte Marguerite; en « séduisant les âmes; en créant (*croyant*) follement « et legièrement; en faisant superstitieuses divi- « nations; en blasphemant Dieu, ses saincts et ses « sainctes; en trespassant la loi divine, la sainte « Escripture, les droicts canons; en portant habit « dissolu, difforme et deshonneste, contre la de- « cence de nature, et cheveux rongnez en ront en « guise d'homme, contre toute honnesteté du sexe « de femme; en portant aussi armeures, par grant « presumption, et desirant crueusement effusion « de sang humain; en disant que toutes ces choses « j'ay faict par commandement de Dieu, des angles « (*anges*) et des sainctes dessus dictes, et que en « ces choses j'ay bien faict et n'ay point mespris; « en mesprisant Dieu et ses sacrements; en faisant

« séditions; en ydolastrant par adourer maulvais « esprits et invocant iceulx. Confesse aussi que « j'ay esté scismatique, et par plusieurs manieres « ay erré en la foy. Lesquelz crimes et erreurs de « bon cueur et sans fiction, Je, de la grace de Dieu « nostre Seigneur, retournée à voie de vérité par « la saincte doctrine et par le bon conseil de vous, « et des docteurs et maistres que m'avez envoyez, « abjure, deteste, regnie, et du tout y renonce et « m'en depars, et sur toutes ces choses devant « dictes me soubmetz à la correction, disposition, « amendement et totale determinacion de notre « mere saincte Eglise et de vostre bonne justice. « Aussi je jure, voue et prometz à Monseigneur « saint Pierre, prince des apostres, à nostre Saint « Pére le pape de Roume, son vicaire, et à ses « successeurs, et à vous Messeigneurs Reverend « pere en Dieu Monseigneur l'evesque de Beau-« vais, et religieuse personne maistre Jehan le « Maistre, vicaire de Monseigneur l'inquisiteur « de la foy, comme à mes juges, que jamais par « quelque exhortement ou autre maniere, ne re-« tourneray aux erreurs devant dictz, desquelz il « a pleu à Notre Seigneur moy oster et delivrer; « mais à tousjours demourray en l'union de nostre « mere saincte Eglise, et en l'obeissance de notre « sainct Pere le pape de Roume. Et cecy je dis, « affirme et jure par Dieu le tout puissant et par « ses saincts evangiles. Et en signe de ce, j'ay signé « ceste cédule de mon signe : *Jehanne* †. »

Et ce sont de pareilles lâchetés, des aveux à la

fois si bas et si absurdes, qu'on eut l'infamie de faire signer, à son insu, par la Pucelle, ou de substituer, dans les procès-verbaux, à la cédule qu'elle avait signée par déférence pour les gens d'Église!...

Après cette signature subreptice, Pierre Cauchon donna lecture du second jugement qui condamnait Jeanne à une prison perpétuelle. Elle demanda à être conduite, comme on le lui avait promis, dans une prison ecclésiastique. Plusieurs d'entre les assesseurs appuyèrent sa requête, *bien fondée*, disaient-ils, *puisqu'elle était condamnée par l'Église;* mais l'évêque de Beauvais s'écria : « Ramenez-la à l'endroit où vous l'avez prise. » Ceci ne satisfit nullement les Anglais, et ils se retirèrent en menaçant Pierre Cauchon de leurs épées.

La Pucelle quitta ses vêtements d'homme dans l'après-midi et, les deux premiers jours, elle se conduisit exactement comme on le lui avait prescrit. Le vice-inquisiteur l'exhorta à ne pas faire de rechute, sans quoi, lui dit-il, elle était perdue. Pierre Morice et quelques autres lui adressèrent les mêmes conseils, mais ils furent en grand danger d'être battus par les Anglais.

Précisément à cette époque, Poton de Xaintrailles et plusieurs anciens frères d'armes de la Pucelle voulurent surprendre Rouen et s'emparer du roi d'Angleterre et de son conseil; mais ils tombèrent dans une embuscade. Xaintrailles ayant été fait prisonnier, Talbot, pour payer sa dette de Patay, le relâcha sans rançon. Pendant ce temps,

la pauvre Jeanne, oubliée et abandonnée, à ce qu'il paraît, de Charles VII, était plus malheureuse que jamais; car ses saintes la réprimandaient fortement, dans leurs apparitions, d'avoir cédé à la crainte. C'est pourquoi elle résolut héroïquement de soutenir sa mission divine et de marcher avec résignation dans la voie où Dieu voulait la conduire. Ses habits de femme n'étaient plus assez sûrs pour la protéger contre ses gardiens qui voulaient lui faire violence. Elle se plaignit au frère l'Advenu d'avoir été tourmentée, battue et traînée par les cheveux. Isambard lui-même la vit un jour tout en larmes et défigurée par les mauvais traitements. L'appariteur Massieu raconte que les Anglais lui ayant enlevé ses vêtements de femme le jour de la Trinité, elle fut obligée, quand elle voulut se lever, de reprendre son ancien costume. Dès que ceci fut connu, Pierre Cauchon députa vers elle deux docteurs de l'université de Paris, pour l'avertir de se garder d'une rechute. Mais les Anglais leur crièrent avec menaces, dans la cour du château, que celui qui les jetterait à l'eau ferait une bonne chose. Les assesseurs et les greffiers qui lui furent envoyés le même dimanche pour s'assurer qu'elle avait changé de vêtements, se virent accueillis comme des traîtres par quatre-vingts Anglais furieux, et s'en retournèrent plus vite qu'ils n'étaient venus devant les haches d'armes et les épées levées sur leurs têtes. Toutefois André Marguerie parvint, avec quelques-uns, à s'introduire dans la prison; mais quand il

voulut commencer à parler, un Anglais lui cria : « Tais-toi de par le diable, » et un autre le menaça de sa hache d'armes. Telle était *la manière juste et sainte de conduire le procès, et dont tout le monde devait être satisfait,* suivant l'université de Paris.

Le lundi, Pierre Cauchon parut dans la prison avec huit assesseurs. Jeanne s'excusa d'avoir changé d'habits, en disant qu'on lui avait promis de la faire sortir de la prison séculière et de la mettre dans une prison ecclésiastique sous la surveillance d'une femme, mais qu'on n'avait pas tenu cette promesse, ni celle de lui permettre d'entendre la messe et de communier; qu'elle aimait mieux mourir que de rester plus longtemps dans ses fers; que si on voulait la laisser aller à la messe et lui ôter les chaînes dont elle était chargée, elle était prête à faire tout ce qui lui serait ordonné par l'Église. On n'eut aucun égard aux plaintes réitérées de la Pucelle contre les violences de ses gardiens, et, cependant, on lui reprochait avec une rigueur pharisaïque d'avoir repris ses habits d'homme. Pierre Cauchon, sans rien ordonner, ni rien faire pour la protéger, se mit à lui parler de ses apparitions, et lui demanda si elle les avait revues. Jeanne répondit avec une héroïque fermeté, sans craindre les conséquences de ses paroles : « Oui, les saintes m'ont apparu de « nouveau, et Dieu m'a fait connaître par elles la « grande pitié de l'abjuration que j'ai faite pour « sauver ma vie. Avant jeudi dernier elles m'a-« vaient avertie que j'agirais ainsi, et que je fe-« rais ce que j'ai fait. Lorsque j'étais sur l'écha-

« faud, elles m'ont dit de répondre hardiment à « celui qui prêchait, et je dis que c'est un faux « prédicateur, parce qu'il m'a accusée d'avoir fait « des choses que je n'ai pas faites. Depuis jeudi, les « deux saintes m'ont déclaré que j'avais fait une « grande faute. Enfin, tout ce que j'ai dit et fait « depuis jeudi dernier, je ne l'ai fait et dit que par « crainte du feu. Mais j'ai toujours répondu la vé- « rité dans le procès telle que je l'ai sue. » — Alors les juges lui représentèrent : « qu'étant sur l'é- « chafaud du cimetière de Saint-Ouen, elle avait « déclaré s'être vantée faussement que c'étaient les « voix de ses deux saintes qui lui parlaient. » — Jeanne reprit la parole et leur dit : « C'est ce que « je ne croyais ni dire ni faire; je n'ai point en- « tendu révoquer les apparitions, ni dire que ce « n'étaient point les voix des deux saintes qui me « parlaient, et tout ce que j'ai fait, ce n'a été que « par la crainte du feu. C'est contre la vérité que « j'ai révoqué tout ce que j'ai pu révoquer. J'aime « mieux faire ma pénitence tout d'un coup, que « de souffrir plus longtemps tout ce que je souffre « en prison. Au surplus, je n'ai jamais rien dit ni « rien fait contre Dieu et contre la foi, quelque « chose qu'on m'ait ordonné de révoquer. Je ne « comprends pas ce qu'il y avait sur le papier qu'on « m'a présenté, et je n'ai rien révoqué que dans le « cas que cette révocation plairait à Dieu. Enfin, « si les juges le veulent, je reprendrai l'habit de « femme, mais je ne ferai rien autre chose. »

Les juges terminèrent là cet entretien, dans la

crainte que Jeanne ne changeât quelque chose à ce qu'elle venait de dire; et sans lui faire aucune représentation, sans lui déclarer que, la tenant pour relapse, ils allaient la remettre en jugement, ils fermèrent à la hâte leur procès-verbal par ces paroles : « ce qu'ayant entendu, nous nous sommes « retirés pour procéder ultérieurement; » expressions dont il est même à croire qu'ils ne lui donnèrent pas connaissance.

Tel fut le dernier interrogatoire de la Pucelle. « L'évêque de Beauvais, sortissant de la prison, « advisa le comte de Warwick et grant multitude « d'Angloys entour luy, auxquieulx, en riant, dit « à haute voix intelligible : FAROWELLE! FA- « ROWELLE! qui signifie : Faites bonne chiere! il en « est fait (1). »

CHAPITRE XXXII.

DE LA BELLE ET CHRÉTIENNE MORT DE LA PUCELLE.

Dans la dernière assemblée réunie pour délibérer sur le jugement décisif, il y eut quarante-deux membres présents. La plupart embrassèrent l'avis de l'abbé Fécamp, qui pensait : « que Jeanne était « relapse, mais que cependant il était à propos « qu'on lût devant elle encore une fois la cédule

(1) Premières dépositions de Martin l'Advenu et d'Isambard de la Pierre. Les deux religieux n'entendant pas l'anglais, à ce qu'il paraît, ont écrit : FAROWELLE au lieu de : *Farewel*. (*Note du traducteur.*)

« de son abjuration, et qu'on lui exposât la doctrine « de l'Église; après quoi, les juges devaient la dé- « clarer hérétique et la livrer à la justice séculière « avec la clause : *ut mite agat* » (c'est-à-dire en recommandant l'indulgence dans l'application de la peine).

Le plus grand nombre opina de la même manière, sans doute avec la persuasion que les douze articles étaient véritables, et que Jeanne avait réellement fait l'abjuration supposée; que si elle ne l'avait pas faite, elle pouvait s'expliquer là-dessus à une nouvelle lecture. Mais précisément l'avis d'après lequel la rétractation devait être lue encore une fois à la Pucelle fut écarté par les juges, bien que, sur les autres points, ils fussent d'accord avec les assesseurs. Ceux-ci, du reste, ne furent pas admis à rédiger le jugement.

Pierre Cauchon et Jean Lemaistre, qui devaient prononcer en leur qualité de juges proprement dits, remercièrent les assesseurs de la peine qu'ils avaient prise, et, sans s'expliquer davantage sur le jugement même, ordonnèrent à la Pucelle de comparaître devant eux, le lendemain matin, à huit heures, sur l'ancien marché, près de l'église du Saint-Sauveur, pour entendre sa sentence.

Maintenant que la victime était liée et près d'être immolée, Pierre Cauchon envoya vers elle, dès le point du jour, frère Martin l'Advenu, pour lui annoncer sa mort prochaine, et l'exhorter au repentir et à l'aveu de ce qu'on appelait ses crimes. Quand le frère lui eut fait connaître la mort horri-

ble qu'elle devait subir ce jour même, l'âme si grande et si courageuse de Jeanne fut, au premier moment, saisie de terreur : elle éclata en gémissements et en cris, se jeta à terre, s'arracha les cheveux, et soulagea son pauvre cœur oppressé en laissant échapper des lamentations et des plaintes sur les mauvais traitements de toute espèce dont on l'avait accablée dans la prison. Écoutons ici, dans son propre langage, un des témoins de cette scène, d'abord déchirante de douleur, et ensuite sublime de résignation. « Le matin l'évêque de Beau-
« vais envoya à Jeanne frère Martin l'Advenu pour
« luy annoncer la mort prouchaine (elle était donc
« déjà condamnée de fait avant d'être jugée), et
« pour l'induire à vraye contrition et penitence, et
« aussi pour l'ouyr de confession ; ce que ledit l'Ad-
« venu fist moult soigneusement et charitablement. »
L'appariteur Jean Massieu et frère Jean Toutmouillé ou Toutmouille étaient présents ; il paraît probable que celui-ci avait accompagné l'Advenu. « Et
« quant il (l'Advenu) annonça à la pauvre femme la
« mort de quoy elle devoit mourir ce jour là, que
« ainsi ses juges le avoient ordonné et entendu,
« et oy (*ouï*) la dure et cruelle mort qui luy estoit
« prouchaine, commença à s'escrier doloreusement
« et piteusement, se destendre et arracher les
« cheveulx : — Helas! me traite l'on ainsi horri-
« blement et cruellement, qu'il faille mon corps
« net en entier, qui ne fust jamais corrompu, soit
« aujourd'huy consumé et rendu en cendres! Ha!
« j'aymerois mieulx estre descapitée sept fois que

« d'estre ainsi bruslée. Helas! se j'eusse esté en la « prison ecclesiastique, à laquelle je m'estois sub- « mise, et que j'eusse esté gardée par les gens de « l'Église, non pas par mes ennemys et adversaires, « il ne me fust pas si miserablement mescheu, « comme il est. O! j'en appelle à Dieu, le grant ju- « ge, des grans torts et ingravances qu'on me faict. « — Elle se complaignoit merveilleusement en ce « lieu des oppressions et violences qu'on lui avoit « faictes en la prison..... »

Mais aussitôt que la première douleur se fut ainsi exhalée et que le frère lui eut donné quelque consolation, le pur éclat de son âme sainte et soumise à Dieu brilla à travers ses larmes, comme le soleil se dégage des tempêtes et des nuages de la nuit. Dès lors son esprit, se détachant des soins de la terre, se tourna uniquement vers Dieu. Elle ne pleura plus que pour implorer la divine miséricorde en faveur d'une pécheresse repentante et près de paraître devant le souverain juge. Elle se confessa au frère l'Advenu, et demanda avec une ardeur extrême la sainte communion, qu'on avait si longtemps refusée à ses instances les plus vives. Le frère ne sachant pas s'il pouvait lui accorder sa demande, en donna connaissance à l'évèque, qui se concerta là dessus avec plusieurs docteurs, et fit répondre de lui donner la communion et tout ce qu'elle désirerait. Par là les juges absolvaient réellement la Pucelle, et se reconnaissaient eux-mêmes coupables, en permettant au prètre de la délier des fautes pour lesquelles ils étaient

sur le point de l'excommunier. Si l'absolution du prêtre était valide, et Jeanne digne de recevoir le divin corps de Notre-Seigneur, ils ne pouvaient plus l'exclure de l'Église comme entachée d'hérésie.

Le frère fit donc apporter le saint sacrement à la condamnée, mais sans aucune des cérémonies d'usage, soit par crainte des Anglais, soit de peur que la chose ne vînt à se divulguer. Le religieux s'en indigna très-fort, et exigea qu'on accomplît les prescriptions rituelles. Alors le divin corps de Jésus-Christ fut apporté en grande pompe, avec beaucoup de cierges, et ceux qui l'accompagnaient, chantaient les litanies des agonisants, disant à chaque répons: « Priez pour elle. » Jeanne reçut pour la dernière fois la communion des mains du frère avec la plus humble piété et en répandant beaucoup de larmes.

Le coupable évêque étant venu aussi la visiter, entendit sa propre condamnation de la bouche de la condamnée. Quand la Pucelle le vit entrer, elle lui adressa ces simples et pénétrantes paroles : « Évesque, je meurs par vous. — Et il luy com-« mença à remonstrer, en disant : — Ha Jehanne! « prenez en patience. Vous mourés parce que vous « n'avés tenu ce que vous nous aviés promis, et « que vous estes retournée à vostre premier ma-« léfice. — Et la pouvre Pucelle luy respondit : Hé-« las! se vous m'eussiés mise aux prisons de court « d'Église, et rendue entre les mains de concier-« ges ecclésiastiques competens et convenables,

« cecy ne fust pas advenu : pour quoy je appelle « de vous devant Dieu. »

En ce moment, Jean Toutmouille, à qui nous empruntons ce détail, apparemment révolté de tant d'iniquités, et n'en pouvant plus soutenir le spectacle, « sortit hors, et n'en oyt plus riens. » Jeanne aperçut alors Pierre Morice qu'elle pensait avoir toujours eu pour elle de bonnes intentions. « Ah! « maître Pierre, s'écria-t-elle, où serai-je aujour- « d'hui? — Et ledict maître Pierre répondit : — « N'avez-vous pas bonne espérance au Seigneur? — « Laquelle répondit que ouy, et que, Dieu aydant, « elle seroit en paradis. »

A neuf heures du matin, Jeanne monta dans la lugubre charrette dans la cour du château. Elle portait un habit de femme. A ses côtés étaient assis frère Martin l'Advenu, son confesseur, et l'appariteur Jean Massieu. Le bon frère Isambard était aussi auprès d'elle, et il ne la quitta qu'au dernier moment. Plus de huit cents Anglais armés de haches, de lances et d'épées, l'escortaient : personne, au milieu de cette garde terrible, ne pût lui adresser la parole, excepté son confesseur et l'appariteur du tribunal.

Tandis que le convoi s'avançait ainsi, par les rues de Rouen, vers le lieu du supplice, un homme se fit jour au milieu de la masse des farouches Anglais avec tant d'empressement et d'inquiétude, qu'on eût pu croire que le bûcher allait s'allumer pour lui et non pour la Pucelle. C'était le Judas qui avait souillé son vêtement sacerdotal du sang

de l'innocente, Nicolas l'Oyseleur. Il parvint à traverser la foule et s'élança sur la charrette pour demander pardon à Jeanne du grand tort qu'il lui avait fait. La Pucelle qui, au milieu des champs de bataille, pleurait sur les blessures de ses ennemis et soutenait dans ses mains la tête affaissée des mourants, afin qu'ils pussent faire leur paix avec Dieu avant d'expirer, lui eût sans doute aussi tendu la main volontiers. Mais les Anglais, irrités au plus haut point de cet éclatant repentir d'un homme qui était auparavant leur âme damnée, dirigèrent contre lui leurs armes et ils l'eussent immolé à leur rage, si Warwick, pour le sauver, ne lui avait ordonné de quitter la ville à l'instant.

Y a-t-il, dans toute l'histoire de la Pucelle, un témoin qui ait rendu à son innocence un irrécusable témoignage, assurément c'est ce même Nicolas l'Oyseleur. Lui, le confident de Pierre Cauchon et de Warwick, lui qui, à la faveur d'un déguisement et d'un langage hypocrite, avait tiré les secrets du cœur de l'accusée; lui qui avait cherché à la perdre par de faux avis; lui qu'on avait donné pour confesseur à la pauvre Jeanne, et qui, dans une délibération des juges, avait conseillé la torture comme une bonne médecine pour elle, il la suppliait maintenant, à genoux, vaincu par son innocence, de lui pardonner, et, devenu aussitôt lui-même l'objet de la fureur des Anglais dont il avait été l'odieux instrument, il était obligé de s'enfuir du théâtre du crime!...

Cependant la charrette avançait toujours vers le

vieux marché, c'est-à-dire vers le lieu du supplice. « Rouen! Rouen! mourray-je icy, » s'écriait Jeanne; et ceux qui l'entendaient se recommander à Dieu et aux saints avec tant de dévotion et de repentir de ses fautes, ne pouvaient s'empêcher de pleurer.

Le lieu de l'exécution était déjà encombré par la foule. Trois échafauds y avaient été élevés, l'un pour les juges, le second pour les prélats et les hommes de distinction, le troisième, près du bûcher, pour Jeanne d'Arc. Un grand nombre de personnages considérables, tant anglais que français, étaient là présents, parmi lesquels Pierre Cauchon et Jean Le Maistre avec onze assesseurs du tribunal. Mais le peuple assistait à ce triste spectacle d'un air mécontent; il disait tout d'une voix qu'on commettait une grande injustice.

Alors Nicolas Midy commença un sermon sur ce texte des livres saints : « Quand un membre « souffre, les autres souffrent de même. » Il dit que l'Église avait déjà pardonné une fois à Jeanne, mais que maintenant elle était obligée de la repousser et ne pouvait la protéger davantage. Jeanne écouta ce discours avec une grande patience et une complète résignation. Le prédicateur termina par les paroles suivantes : « Jeanne, allez en paix : « l'Église ne peut plus vous défendre et vous laisse « en la main séculière. »

Après cela, au lieu de lire l'acte d'abjuration, Pierre Cauchon exhorta la Pucelle à penser à son salut éternel, à exciter au fond de son âme un véritable repentir de ses fautes, et surtout à suivre

les conseils des deux frères prêcheurs. Sans attendre cet avis, dès que Nicolas Midy eut achevé son sermon, Jeanne s'était jetée à genoux et elle invoquait avec ferveur la miséricorde de Dieu et l'assistance de tous les saints. Elle implorait particulièrement le secours de ses saintes chéries qui l'avaient jusqu'alors fidèlement accompagnée dans toutes ses voies. Au nom du Sauveur mourant, elle suppliait aussi, avec une entière humilité, tous les assistants de quelque état et de quelque parti qu'ils fussent, soit ses amis les Français, soit les Anglais ses ennemis, de lui pardonner la peine qu'elle pouvait leur avoir jamais faite, comme, de son côté, elle leur pardonnait toutes les injustices commises à son égard. Ensuite, elle demanda à tous le secours de leurs prières et que les prêtres présents voulussent bien lui faire la charité de dire une messe pour le repos de son âme.

A ce moment suprême, où pour récompense de ses fidèles services, elle était à genoux sur le bûcher, pensant encore à Charles VII et préoccupée de l'honneur de ce prince, elle dit tout haut devant le peuple : « que ce qu'elle avait fait, fût-il bien ou « mal, ne devait point être mis au compte du roi. » Elle lui avait consacré le fruit et l'éclat de ses victoires, et ne désirait pour elle-même que les outrages et les souffrances.

Ainsi parlait la Pucelle dans ses derniers instants. Elle demandait pardon à ceux qui lui avaient fait une si horrible injustice, à ceux qui avaient tourmenté son âme et martyrisé son corps. Ces gran-

des et belles paroles traversèrent tous les cœurs comme une épée tranchante, et ses ennemis aussi bien que ses amis, et les juges eux-mêmes, commencèrent à pleurer et à sangloter. C'était la plus magnifique victoire qu'elle eût jamais remportée.

Elle était là dans tout l'éclat d'une âme sainte, sans colère et sans haine sur le bûcher, comme saint Michel sur le dragon infernal, et, le regard levé vers Dieu, elle adressait aux hommes des paroles de pardon et d'amour. Ce fut une victoire plus glorieuse que celle où, suivie des plus braves chevaliers, au bruit des trompettes et aux acclamations du peuple, elle planta sa bannière triomphante sur la plus forte bastille anglaise devant Orléans délivré, et se vit saluée comme l'héroïne du jour et la libératrice de la France. Alors coulait le sang de ses ennemis vaincus, et maintenant c'étaient les vainqueurs eux-mêmes qui versaient des larmes sur une victime condamnée par eux et près d'être immolée.

Elle pria ainsi durant une demi-heure. Ensuite l'évêque de Beauvais reprit la parole et déclara : « qu'eu égard à ce qui était constaté, cette « femme n'avait jamais abandonné ses erreurs et « ses crimes horribles; qu'elle s'était cachée « par une malice diabolique sous une fausse « apparence de changement et de pénitence, « en parjurant le saint nom de Dieu, en tombant dans des blasphèmes plus damnables « encore que les précédents, ce qui la rendait « obstinée, rechue en hérésie et indigne de la

« grâce et communion de l'Église qui lui avait été « miséricordieusement accordée par la dernière « sentence; qu'en conséquence après avoir tout « considéré, et entendu la mûre délibération de « plusieurs personnes habiles, lui et son collègue « avaient rendu leur sentence définitive. » Il en donna aussitôt lecture.

Cette sentence est, comme la première, adressée à la personne de l'accusée. On y lit d'abord une nouvelle moralité sur le devoir imposé aux pasteurs, lorsqu'un membre de l'Église est hérétique obstiné, d'empêcher la contagion du mal, en le séparant du milieu des justes, suivant les règles des saints Pères, plutôt que de laisser le venin se répandre dans le corps entier. « Sur quoi, conti- « nue la sentence, nous juges compétents, nous « vous avons déjà déclarée coupable de diverses er- « reurs, de crimes, de schisme, d'idolâtrie, d'in- « vocations de démons et de plusieurs autres; « puis, nous vous avons admise à retour, parce que « vous avez promis de n'y plus retomber, suivant « la cédule par vous souscrite. Cependant, votre « cœur étant séduit par le prince du schisme et du « mensonge, vous êtes, de votre aveu, retombée, « ô douleur! dans vos erreurs premières, comme « le chien qui mange de nouveau ce qu'il a vomi; « vous avez déclaré que c'est avec un cœur dissi- « mulé, non sincèrement et de bonne foi que vous « y avez renoncé; c'est pourquoi nous, étant sur « notre tribunal, vous déclarons relapse et héréti- « que par notre présente sentence; nous pronon-

« çons que vous êtes un membre pourri ; et comme « telle, pour que vous ne corrompiez pas les au- « tres, nous vous déclarons rejetée et retranchée de « l'Église, et nous vous livrons à la puissance sé- « culière, en la priant de modérer son jugement à « votre égard, en vous évitant la mort et la muti- « lation des membres. Et si vous montrez de vrais « sentiments de repentir, le sacrement de pénitence « vous sera administré. » Ces dernières paroles prouvent que la sentence avait été rédigée la veille avant qu'on eût accordé à Jeanne la faveur de communier, et qu'on n'avait pas songé à y faire les changements rendus nécessaires par ce qui s'était passé depuis.

D'après l'ancien principe que le pouvoir ecclésiastique ne doit pas verser le sang, Jeanne fut dès lors abandonnée à l'autorité séculière pour subir sa peine. On aurait pu croire alors que cette autorité examinerait l'affaire de son côté, pour voir jusqu'à quel point ses lois avaient été violées par l'accusée, et si elle était digne de l'indulgence que l'évêque avait demandée pour elle : mais rien de cela n'eut lieu, et c'était malheureusement un abus trop commun introduit dans les procès en matière de foi. Il n'y eut pas même de jugement prononcé, et la Pucelle fut remise immédiatement au bourreau qui se tenait tout prêt à faire son office.

Jeanne demanda une croix pour se fortifier dans cette dernière lutte. Un Anglais compatissant s'empressa de lui en faire une et de la lui donner. Elle

la prit très-respectueusement et la fixa dans sa robe sur sa poitrine. Elle ne cessa de la couvrir de baisers et de larmes en implorant l'assistance du divin Rédempteur qui mourut aussi lui innocemment sur la croix. Ensuite elle pria l'appariteur Jean Massieu et le frère Isambard d'apporter la croix de l'église voisine et de la tenir constamment levée devant ses yeux, afin qu'elle pût regarder jusqu'au moment de sa mort l'image du Sauveur crucifié. Quand un prêtre de cette église la lui eut apportée, elle la tint embrassée longtemps avec une ferveur singulière et en se recommandant à la miséricorde de Dieu et au secours de l'archange saint Michel et de sa conductrice sainte Catherine. Mais écoutons les mêmes choses racontées en détail par Jean Massieu lui-même qui en fut témoin. « Et « quant elle fut délaissée par l'Église, celluy qui « parle estoit encore avec elle. Et à grande dévocion « demanda à avoir la croix : et, ce oyant, un An« gloys qui estoit là present, en feit une petite de « boys, du bout d'un baston, qu'il luy bailla : et de« votement la reçut et la baisa, en faisant piteuses « lamentacions et recognicions à Dieu nostre re« dempteur, qui avoit souffert en la croix pour « nostre redempcion, de laquelle croix elle avoit le « signe et la representacion, et mist icelle croix en « son sein, entre sa chair et ses vestements. Et oultre « demanda humblement à celluy qui parle, qu'il « luy feit avoir la croix de l'église, affinque conti« nuellement elle la puisse veoir jusque à la mort (1).

(1) Elle fit la même demande à frère Isambard, qui rapporte ainsi cette

« Et celluy qui parle feit tant, que le clerc de la « paroisse de Sainct-Sauveur la luy apporta : laquelle « apportée, elle l'embrassa moult estroictement et « longuement, en se recommandant à Dieu, à sainct « Michel et à saincte Catherine. En tant qu'elle « faisoit les dites dévocions et lamentacions, fut fort « précipitée par les Angloys, et mesmes par aulcuns « de leurs cappitaines, de la leur laisser en leurs « mains, pour plus tost la faire mourir, disant à « celluy qui parle, qui, à son entendement la re- « confortoit en l'escherffaut : — Comment, prestre, « nous ferés vous icy disner? — Et incontinent, « sans aucune forme ou signe de jugement, la en- « voyerent au feu, en disant au maistre de l'œuvre : « — Fais ton office. »

Ce triste spectacle était trop long pour une partie de la soldatesque inaccessible à tout sentiment de pitié. Ces misérables, dans leur impatience furieuse, demandèrent qu'on leur livrât la victime et crièrent avec de grosses menaces à l'appariteur qui la fortifiait sur l'échafaud de se retirer. Après cette violente démonstration ils la remirent au bourreau sans que le juge séculier, qui était là présent avec son substitut, prononçât aucune sentence (1).

Deux valets du bourreau s'approchèrent alors

particularité : « Dict oultre plus, que la piteuse femme luy demanda, re- « quist et supplia humblement, ainsi qu'il estoit près d'elle en sa fin, qu'il « allast en l'église prouchaine, et qu'il luy apportast la croix, pour la tenir « eslevée toute droict devant ses yeux jusques au pas de la mort, affin « que la croix où Dieu pendist fust en sa vie continuellement devant sa « vue. »

(1) Dans le procès de révision une foule de témoins déposent que Jeanne fut conduite à la mort sans qu'aucune sentence eût été prononcée par les

d'elle pour la faire descendre de l'échafaud où elle était montée. Elle embrassa la croix une dernière fois, fit un dernier salut d'adieu aux assistants et descendit accompagnée de frère Martin l'Advenu. Quelques Anglais se précipitèrent sur elle avec rage et la traînèrent sur le bûcher. Cependant elle ne cessait d'invoquer le nom de Jésus d'une voix lamentable et elle s'écriait douloureusement : « Ah! « Rouen! Rouen! seras-tu ma dernière demeure! » Ces plaintes retentirent aux oreilles des juges comme l'arrêt de leur propre condamnation, et ils se hâtèrent, pleins d'horreur, de quitter le lieu du crime. Et véritablement ce fait est très-significatif dans un temps de longues et cruelles guerres civiles, où le cœur humain s'était endurci et comme habitué aux plus effroyables forfaits.

Lorsque Jeanne fut arrivée au pied du bûcher, on ceignit sa tête d'une mitre ignominieuse. « Et « estoient escripts en la mitre qu'elle avoit sur la « tête, les mots qui s'ensuyvent : HÉRÉTIQUE, RE- « LAPSE, APOSTATE, YDOLASTRE. Et en ung tableau, « devant l'eschaffault estoient escripts ces mots : « JEHANNE QUI S'EST FAIT NOMMER LA PUCELLE,

juges séculiers. Frère Isambard donne sur ce point les détails les plus positifs :

« Dict et depose avoir bien veu et clairement apperceu, à cause qu'il a « tousjours esté present assistant à toute la deduction et conclusion du pro- « cez, que le juge seculier ne l'a point condempnée à mort, ne a consump- « cion de feu, combien que le juge lay et seculier se soit comparu et trouvé « au lieu mesme où elle fust preschée derrenierement et delaissée à jus- « tice seculiere. Toutesfois, sans jugement ou conclusion dudict juge, a « esté livrée entre les mains du bourreau et bruslée, en disant au bourreau « tant seulement, sans autre sentence : Fais ton devoir. »

« MENTERESSE, PERNICIEUSE, ABUSERESSE DE PEUPLE,
« DIVINERESSE, SUPERSTITIEUSE, BLASPHEMERESSE DE
« DIEU, MALCRÉANT DE LA FOY DE JHÉSUCRIST, VAN-
« TERESSE, YDOLASTRE, CRUELLE, DISSOLUE, INVOCATE-
« RESSE DE DÉABLES, SCISMATIQUE ET HERETIQUE. »

Alors Jeanne monta sur le bûcher, où elle fut liée à un poteau. A côté d'elle se tenait le frère Martin l'Advenu, comme un vrai ministre de Celui qui appela les affligés en disant : *Venez à moi, vous tous qui êtes accablés de travail et de douleur, et je vous soulagerai* (Matth. xi, 28). Déjà les flammes s'élançaient et le frère restait toujours à la même place, uniquement occupé de l'âme dont Dieu l'avait fait le gardien. Mais Jeanne, quoique menacée et entourée elle-même par le feu, trouva encore assez de force pour veiller sur lui et elle le conjura de se retirer. Ainsi la mort, qui touchait déjà aux vêtements de l'infortunée, ne put briser son courage ferme et tranquille, et, dans un moment où la plupart sont trop faibles pour penser à eux-mêmes, elle s'occupa encore des autres. Elle pria le digne prêtre de descendre du bûcher, de tenir la croix levée devant elle et de continuer à l'exhorter et à la fortifier à haute voix.

A cet instant Pierre Cauchon s'approcha d'elle encore une fois. Jeanne qui avait pardonné à tous ses ennemis, Jeanne déjà environnée de flammes, dit au juge oublieux de Dieu ces dernières paroles, pour tirer sa conscience du sommeil de mort où elle était ensevelie : « Hélas! je meurs par vous; car « se m'eussiés baillée à garder aux prisons de l'É-

« glise, je ne fusse pas icy. » Quant à ses révélations, elle ne voulut jamais les révoquer et y persista jusqu'à la fin. « Toujours jusqu'à la fin de sa « vie, d'après la déposition de frère Martin l'Advenu, « elle maintint et assura que les voix qu'elle avoit « eues estoient de Dieu ; et que, quoiqu'elle eust « faict, elle l'avait faict par ordre de Dieu, et ne « croyoit point par lesdictes voix avoir esté trom-« pée. » Aussi, avec le profond sentiment qu'elle avait de son innocence et de l'iniquité de ses juges, s'écriait-elle en jetant autour d'elle un regard douloureux : « Ha, Rouen! j'ay grant paour que tu « ne ayes à souffrir de ma mort ! »

Tous ceux qui entendirent la Pucelle, au milieu des flammes, protester de son innocence, et qui la virent à peine âgée de dix-neuf ans, dans la fleur de sa vie, endurer avec un si héroïque courage cette mort horrible, Français et Anglais, juges et peuple, furent saisis d'une immense compassion. Un des assesseurs, Jean Fabry, évêque de Démétriade, déposa plus tard : « Qu'il ne « croyoit pas qu'il y eust au monde un seul homme « dont le cœur fust assez dur pour, s'il eust été pre-« sent, ne pas estre ému jusqu'aux larmes. » Luimême ne put supporter ce lamentable spectacle et il s'en alla. L'émotion de l'évêque de Boulogne éclata avec tant de force qu'elle attira sur lui tous les regards. Beaucoup murmuraient d'une si grande injustice et se plaignaient que Rouen fût témoin d'une telle exécution.

Cependant il y eut quelques Anglais possédés par la méchanceté et la haine au point de rire avec une joie infernale. D'autres parmi eux, au contraire, louaient Dieu et le remerciaient de leur avoir fait la grâce d'assister à une mort si belle et si chrétienne. Eux, les ennemis et les persécuteurs de la Pucelle, étaient forcés de lui rendre justice à l'heure de sa mort que leur propre fureur avait causée.

Quand le bourreau eut allumé les matières combustibles, et que Jeanne vit s'élever la flamme, elle s'écria à haute voix : « Jésus! » Mais le bûcher était si haut, que le feu ne monta qu'avec peine et lentement autour de l'infortunée. Le bourreau lui-même, qui eût volontiers abrégé ses souffrances, fut pris d'une grande pitié.

Lorsque la fumée et les flammes entourèrent la Pucelle de tous côtés, elle demanda encore qu'on lui jetât de l'eau bénite, puis elle invoqua une dernière fois le secours de l'archange Michel et des autres saints et remercia Dieu de toutes les grâces dont il l'avait comblée. Enfin, le feu étant devenu maître de son corps, elle pencha sa tête mourante, en criant d'une voix assez haute et assez intelligible pour être entendue de tous les assistants : *Jésus! Jésus! Jésus!* (1).

(1) Frère Isambard, qui aussi lui ne l'avait pas quittée un seul instant, « dict en oultre qu'elle estant dedans la flambe, oncques ne cessa jusques « en la fin de résonner, confesser à haulte voix le sainct nom de Jhesus, en « implorant et invocant sans cesse l'ayde des saincts et sainctes du paradis,

Ce nom de l'éternel amour avec lequel, en expirant, elle dit adieu à la terre et salua le ciel, perça les cœurs même les plus durs. Près du bûcher se tenait un Anglais qui, dans sa haine farouche, avait juré de porter de ses propres mains du bois pour brûler l'ennemie maudite de son pays. Au moment où il allait accomplir son cruel serment, il entendit le dernier cri de la victime. Ses sens l'abandonnèrent aussitôt, il crut voir une colombe blanche qui s'élevait des flammes vers les cieux; et, frappé de terreur, il tomba à terre sans connaissance. On fut obligé de l'emporter, et il ne revint à lui qu'après avoir bu du vin. Mais son cœur ne lui laissa point de repos jusqu'à ce qu'il se fût confessé, le même jour, au frère, et lui eût exprimé ses remords de ce qu'il avait voulu faire à la Pucelle. Beaucoup d'autres racontaient avoir vu le nom de Jésus écrit au milieu des flammes.

Quand Jeanne fut morte, les Anglais firent retirer le feu pendant quelque temps, pour que le peuple fût bien assuré qu'elle n'était plus de ce monde et qu'on ne dît pas qu'elle avait échappé d'une manière miraculeuse. Et toutefois il arriva un merveilleux événement. Quelque quantité d'huile, de soufre et de charbon que le bourreau amassât sur le cœur et les entrailles de la Pucelle, le feu ne parvint pas à consumer ces parties de son corps. Ceci a été attesté sous la foi du serment par le bourreau lui-même qui en fut étonné au plus haut

« et encores, qui plus est, en rendant son esprit, et inclinant la teste, « profera le nom de Jhesus.... »

point comme d'un miracle. En conséquence, le cardinal d'Angleterre ordonna de jeter dans la Seine le cœur, les cendres et tout ce qui restait de Jeanne, afin qu'il ne demeurât rien d'elle qui pût être un objet de vénération.

Telle fut la mort de la Pucelle d'Orléans. Ainsi périt celle qui s'était sacrifiée pour la France et à qui le peuple français doit de n'avoir pas été rayé de la liste des nations indépendantes. Quoique de lâches serviteurs de l'Église, la trahissant comme Judas trahit le Seigneur, l'eussent livrée à la mort, elle n'en resta pas moins fidèle à l'Église avec une inaltérable constance, et ne lui imputa point la faute de ses indignes ministres. De même elle ne se détacha point de sa patrie, quoique des juges français l'eussent condamnée, et, malgré l'ingratitude de son roi, elle lui resta inébranlablement attachée. Et c'est ainsi qu'elle est le modèle achevé d'une mort sublime et vraiment chrétienne.

Il y a eu quatre cents ans, le 30 mai 1831, que Jeanne d'Arc subit le martyre du feu à Rouen, sur la place de l'ancien marché, à la grande terreur de ses juges coupables et à la haute édification du peuple pour attester sa mission divine. Ceci eut lieu juste trois mois après qu'elle eut dit les paroles suivantes à ses juges, qui les ont consignées pour les siècles à venir dans les actes du procès : « Interrogez-moi dans trois mois sur ma délivrance. « Mes saintes m'ont fait une promesse sur laquelle « je vous répondrai dans trois mois. Elles m'ont « dit de prendre courage; que je recevrais du se-

« cours et serais délivrée par une grande victoire;
« que je ne devais point m'inquiéter de mon mar-
« tyre et que j'irais à la fin dans le paradis. »

Qu'elle ait dit vrai en ceci, c'est ce que ses propres juges durent attester à l'heure de sa mort. Beaucoup dirent : « qu'elle était morte comme une « martyre pour son roi. » Jean Tressart, secrétaire du roi d'Angleterre, dit en revenant tristement de l'exécution : « Nous sommes tous perdus, car « une sainte personne a été brûlée. » Le bourreau lui-même, pressé par une grande angoisse, se rendit dès ce jour, comme un désespéré, auprès du frère Martin l'Advenu. Il craignait que Dieu ne lui pardonnât jamais ce qu'il avait fait à une vierge si sainte, et il disait n'avoir jamais accompli une exécution qui lui eût causé autant de peine. Le repos ne rentra dans son âme qu'après qu'il se fut confessé au même religieux. Le notaire Manchon fut tellement ému de ce supplice, que pendant un mois il en resta terrifié. « Jamais ne ploura tant « pour chose qui luy advinst, et par ung mois « après ne s'en povoit bonnement appaiser. » Maître Jean de l'Espée, chanoine de Rouen, dit en fondant en larmes à Jean Riquier qui se trouvait à côté de lui : « Plust à Dieu que mon âme fust « dans le même lieu où je crois l'âme de ceste femme « estre en ce moment! »

CHAPITRE XXXIII.

COMMENT JUSTICE FUT RENDUE A LA PUCELLE ET COMMENT SA MÉMOIRE DEVINT EN GRAND HONNEUR.

Le peuple étant convaincu et disant tout haut que Jeanne avait été immolée par la haine des Anglais comme une victime pour la France, les juges, dans la crainte d'une nouvelle enquête, se firent délivrer par le roi d'Angleterre des lettres patentes en vertu desquelles ils ne pouvaient être cités, à ce sujet, ni devant le pape, ni devant un concile œcuménique, ni devant tout autre tribunal. En outre, il fut adressé à l'empereur, aux princes de la chrétienté et aux villes de France une circulaire dans laquelle on rendait compte du procès de la même manière qu'il avait été conduit, c'est-à-dire avec une entière mauvaise foi. Quiconque osait parler de l'injustice de cette affaire abominable était sévèrement puni. Mais le sort des principaux coupables inspira à beaucoup de monde la pensée que Dieu, le juge suprême, s'était chargé de punir ceux qui croyaient échapper à toute justice humaine. On rapporte que Pierre Cauchon mourut subitement, en 1442, dans les mains de son barbier. La Pucelle lui avait dit : « Je ne sais si vous « êtes mon juge ou si vous ne l'êtes pas; mais pre- « nez garde de mal juger et de vous mettre en grand

« péril; je vous donne cet avis afin que, si vous « êtes puni de Dieu, j'aie fait mon devoir en vous « le disant. » Le dur et méchant promoteur, Joseph d'Estivet, fut trouvé mort sur un fumier devant Rouen; l'Oyseleur mourut également de mort subite dans une église de Bâle, et Nicolas Midy, qui avait prêché avant l'exécution fut emporté par la lèpre. Ainsi moururent ceux auxquels Jeanne d'Arc avait dit : « Vous ne me ferez pas ce dont vous me « menacez sans en éprouver du dommage dans « votre corps et dans votre âme. »

Ce qu'elle avait prophétisé aux Anglais avec tant de courage dans les fers, ayant déjà la mort du bûcher devant les yeux, à savoir la ruine de leur puissance en France, s'accomplit également. « Avant « six ans, leur avait-elle dit, vous perdrez un gage, « plus considérable qu'Orléans. » Précisément à cette époque, c'est-à-dire en 1436, Paris, la capitale du royaume, tomba entre les mains du roi. Et en 1437, quand il fit son entrée au son des trompettes et à la tête de ses chevaliers, dans cette même ville qui l'avait autrefois reçu à coups de canon et dans les fossés de laquelle Jeanne d'Arc était tombée blessée, alors se réalisèrent les paroles suivantes qu'elle avait fait dire aux Anglais par son héraut devant Orléans : « Le roi entrera « à Paris en bonne compagnie. » Rouen fut repris en 1449 : toute la Normandie et la Guyenne furent de même reconquises bientôt après, et enfin, en 1458, lorsque la bannière blanche aux fleurs de lis flotta sur Calais, dernier boulevard de la

puissance anglaise sur le continent, ce mot que la Pucelle avait prononcé à Rouen dans sa prison, fut aussi vérifié : « Les Anglais perdront tout en « France. »

Mais, en outre, la justice qui avait été refusée à Jeanne d'Arc pendant sa vie devait lui être accordée après sa mort. Charles remplit ce devoir sacré qu'il avait négligé si longtemps. S'il avait fait avant la condamnation ce qu'exigeaient de lui l'honneur et la reconnaissance, il eût peut-être sauvé celle à qui il devait sa couronne et qui portait des chaînes pour lui. Désormais il ne lui restait plus qu'à rétablir la mémoire de sa libératrice. L'enquête qu'il ordonna fut conduite avec tant de conscience et une si sévère impartialité, qu'il ne s'est trouvé personne, pas même chez les ennemis les plus acharnés de la Pucelle, qui ait osé l'attaquer. Les juges eux-mêmes ont conservé les actes, afin que la postérité pût s'assurer de ses propres yeux, dans une affaire si importante, qu'ils n'avaient eu en vue que la vérité et la justice.

La première audition de témoins eut lieu à Rouen, en 1449, par ordre du roi, dès que la place fut rentrée en son pouvoir. Le cardinal archevêque, mû par les plaintes réitérées des bourgeois sur l'iniquité qui avait souillé leur ville, ordonna un second interrogatoire. En 1455, le pape Calixte III, sur la prière des parents de Jeanne d'Arc, adressa à l'archevêque de Rheims, aux évêques de Paris et de Coutances, ainsi qu'à l'inquisiteur, un bref dans lequel il les chargeait d'examiner le procès, d'é-

couter les deux parties et de prononcer d'après le droit et la justice.

Le 17 novembre 1455, la mère de Jeanne d'Arc, accompagnée des frères et de plusieurs parents de la victime, se présenta, les yeux en larmes, devant les juges, demandant humblement justice pour son enfant innocente qu'elle avait élevée dans la crainte de Dieu, et que les ennemis, par haine contre le roi, avaient condamnée et exécutée comme hérétique, contrairement à la conscience et à l'équité. Alors commença l'enquête, et l'on entendit les témoins à Rouen, à Lyon, à Domremy, à Orléans et à Paris, tant sur la vie et les actes de la Pucelle que sur son procès et sa mort. Les dépositions, au nombre de 144, conservées jusqu'à ce jour, proviennent des plus nobles princes, des plus célèbres capitaines et des plus braves chevaliers de la France, aussi bien que des pauvres paysans de Domremy. Les actes réunis furent soumis aux premiers savants et jurisconsultes par les juges eux-mêmes, qui, s'étant adjoint un conseil de docteurs, examinèrent ensuite de nouveau toute l'affaire, et prononcèrent après une mûre délibération. L'iniquité du procès entier devint manifeste à leurs yeux : ils virent tout ce qui avait été omis, falsifié, retranché et ajouté; comme on avait effrayé l'accusée par les menaces et la violence, et comme on l'avait maltraitée de toutes manières sans observer aucune des plus simples règles de la justice. Aussi déclarèrent-ils que tout ce procès était nul. Quant aux apparitions de la Pucelle, ils décidèrent que si l'on

s'en rapportait aux signes qui doivent accompagner de pareilles révélations pour être jugées véritables, celles de Jeanne étaient d'une nature telle qu'il n'y avait pas de motifs légitimes de les rejeter. Sa vie pieuse et irréprochable, son vœu de virginité fidèlement gardé, le malheur extrême de la France qui avait si grand besoin du secours de Dieu, étaient autant de raisons de croire à la réalité de ses apparitions et à la vérité de sa mission divine. En outre, ses prédictions sur des choses futures et humainement impossibles à prévoir, s'étaient accomplies de manière qu'elles ne pouvaient avoir été inventées. Enfin, elle s'était réellement soumise à l'Église, et l'abjuration qu'elle avait faite lui avait été arrachée par tromperie.

Le 7 juillet 1456, dans une assemblée solennelle, en présence de la mère et des frères de Jeanne, dans le palais épiscopal de Rouen, l'archevêque de Rheims prononça la sentence de réhabilitation. Il rendit compte de toute la marche suivie dans la nouvelle enquête, exposa les motifs du nouveau jugement, et déclara que les douze articles qui formaient la base du premier procès étant faux, calomniateurs, frauduleusement arrangés et contraires aux déclarations de l'accusée elle-même, étaient cassés par la justice comme nuls et sans valeur. Nous donnerons seulement la conclusion de cet arrêt d'une si haute importance :

« Ayant imploré le secours du ciel, afin que « notre jugement émane de Dieu même qui pèse « les esprits, qui est le seul juge véritable et le

« seul instruit de la réalité des révélations; de
« ce Dieu dont l'esprit souffle où il veut, qui choisit
« quelquefois les faibles pour confondre les puis-
« sants, et qui, n'abandonnant pas ceux qui espè-
« rent en lui, vient les secourir dans le malheur et
« dans les tribulations;

« Ayant délibéré mûrement tant sur les préli-
« minaires de l'affaire que sur la décision de la
« cause, avec des personnes habiles et remplies de
« probité; vu leurs solennelles délibérations dans
« leurs traités, et ayant eu leur avis, tant de vive
« voix que par écrit, par lesquels ils ont estimé
« que les faits de la défunte sont dignes d'admiration
« plutôt que de condamnation, que tout ce qui a été
« fait contre elle est vicieux au fond et dans la
« forme, nous déclarons les douze articles susdits
« infidèlement, calomnieusement, frauduleusement
« et malicieusement extraits des déclarations de
« Jeanne, éloignés de la vérité, faux dans plusieurs
« points, afin d'entraîner les délibérants dans un
« autre avis que celui qu'ils auraient embrassé,
« enfin, coupables d'ajouter des circonstances qui
« ne sont pas contenues dans lesdites déclarations,
« et d'en altérer plusieurs autres. En conséquence,
« nous les cassons comme faux, calomnieux, pleins
« de dol, non conformes aux déclarations de
« Jeanne, et les condamnons à être judiciairement
« lacérés. »

Cette pièce du procès de condamnation ainsi jugée et à jamais proscrite d'une instruction dont elle était l'unique base, il restait encore à pro-

prononcer sur les deux jugements rendus contre Jeanne d'Arc, c'est-à-dire, sur le fond même de l'affaire. C'est ce que font les juges par un second arrêt dont la teneur suit.

« Vu tout ce qui est au procès ; vu principale-
« ment les deux jugements rendus contre Jeanne
« d'Arc, dont le premier est qualifié de jugement
« de *charte,* parce qu'il la condamne à une prison
« perpétuelle ; l'autre, jugement de *rechute*, parce
« qu'il la condamne comme relapse.

« Considérant d'abord la qualité des juges ;

« 2° La manière dont Jeanne était détenue ;

« 3° Les récusations de ses juges ;

« 4° Ses soumissions à l'Église ;

« 5° Les appels et réquisitions multipliés par les-
« quels elle a soumis au pape et au saint-siége ses
« actions et ses discours, et très-instamment requis
« plusieurs fois que le procès fût envoyé en en-
« tier au pape ;

« 6° Considéré que l'abjuration insérée au procès
« est fausse ; que celle qui a eu lieu était l'effet du
« dol ; qu'elle a été arrachée par la crainte en pré-
« sence du bourreau et du bûcher, et par consé-
« quent tortionnaire et imprévue, et que de plus
« elle n'a pas été comprise par Jeanne d'Arc ;

« Vu enfin les traités des prélats et docteurs de
« droit divin et humain, concluant tous à l'injustice
« et à la nullité du procès ;

« Tout considéré et n'ayant que Dieu en vue,
« les juges prononcent que le procès, l'abjuration
« et les deux jugements rendus contre Jeanne, con-

« tiennent le dol le plus manifeste, la calomnie et « l'iniquité, avec des erreurs de droit et de fait; « et en conséquence le tout est déclaré nul et, in- « valide, ainsi que tout ce qui s'en est suivi, et en « tant que de besoin, est cassé et annulé comme « n'ayant ni force ni vertu. En conséquence, « Jeanne, les demandeurs et leurs parents sont « déclarés n'avoir encouru aucune note ni tache « d'infamie à leur occasion, dont en tout événe- « ment ils sont entièrement lavés et déchargés.»

Le surplus du dispositif concerne les réparations dues à la mémoire d'une accusée innocente, condamnée et suppliciée injustement; voici en quoi elles consistent :

« 1° Le jugement que l'on rend sera solennelle- « ment publié dans la ville de Rouen;

« 2° Il y sera fait en outre deux processions so- « lennelles : la première à la place Saint-Ouen, « où s'est passée la scène de la fausse abjuration; « la seconde, le lendemain, au lieu même où, par « une cruelle et horrible exécution, les flammes ont « étouffé et brûlé Jeanne d'Arc.

« 3° Il y aura une prédication publique dans les « deux endroits;

« 4° Il sera placé une croix au lieu de l'exécution, « en souvenir perpétuel;

« 5° Enfin, il sera fait dans toutes les villes du « royaume, et dans tous les lieux remarquables « que les juges eux-mêmes jugeront à propos de « déterminer, une notable publication du jugement « intervenu (pro futura memoria). »

Ainsi fut placée sur son cénotaphe, comme le signe réparateur de la justice, la croix devant laquelle elle avait prié dans son enfance, qu'elle avait portée au milieu des batailles et dont ses regards ne s'étaient détachés qu'au moment où ils avaient été fermés par la mort. Depuis ce jour, quatre siècles se sont écoulés, et avec eux bien des générations; mais le souvenir de la Pucelle et de ses glorieux hauts faits est toujours dans la reconnaissance des hommes : il brille, au ciel des temps passés, comme une étoile rayonnante; signe admirable de la miséricorde divine, modèle de la confiance humaine dans le secours céleste, du courage héroïque, de la fidélité au roi et à la patrie, et de l'amour plein de charité et de compassion pour les hommes. Aussi plus d'une couronne de fleurs a été suspendue à sa tombe, et plus d'un hommage a été rendu à sa mémoire dans sa patrie et dans les pays étrangers.

On conserve encore aujourd'hui un grand nombre de manuscrits des actes des deux procès. Plusieurs de ces manuscrits, tout à fait authentiques, paraphés et certifiés conformes par les notaires, se trouvent à la bibliothèque royale et au dépôt des chartes à Paris, au Vatican à Rome, aux bibliothèques de Cambridge, d'Orléans, de Dijon et de Munich. De plus, nous possédons une foule d'écrits de chroniqueurs contemporains de Jeanne d'Arc, lesquels pour la plupart ont consigné sur les lieux mêmes les faits dont ils ont été témoins. Car le temps de Charles VII, si fécond en événe-

ments, et dans lequel la couronne de France, profondément abaissée, dut se relever par des efforts héroïques, a éveillé dans plus d'un cœur le désir de faire passer à la postérité le souvenir de tant de faits remarquables. C'est ainsi que nous possédons sur la Pucelle et son époque une quantité de chroniques et d'annales comme l'histoire d'Allemagne n'en a malheureusement point de semblables. Enfin, cette histoire merveilleuse a paru à la postérité plus digne que toute autre d'une attention spéciale et d'un examen approfondi. Tous les états et toutes les classes ont trouvé dans son infinie variété une matière inépuisable. Jeanne d'Arc a été célébrée dans les domaines les plus divers de la science humaine, par des historiens, des romanciers, des théologiens, des philosophes, des jurisconsultes, des tacticiens et des politiques, des généalogistes et des écrivains héraldiques, des prédicateurs et des orateurs, des poëtes épiques, tragiques et lyriques, des magnétiseurs, des démonologues et amateurs de sorcellerie, des rapsodes, des encyclopédistes, des journalistes et des critiques. Un auteur français a formé une liste de quatre cents ouvrages consacrés, soit entièrement[1], soit partiellement, à l'histoire de la Pucelle. On pourrait augmenter cette liste d'un bon nombre d'écrits qui ne s'y trouvent pas indiqués, de sorte que l'on aurait plus d'un ouvrage pour chaque année écoulée depuis la mort de Jeanne d'Arc. Mais les deux livres où les sources ont été consultées de la manière la plus détaillée et la plus sûre, sont la grande dissertation de l'Averdy, insérée dans

le III[e] vol. des *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi*, et *l'Histoire de Jeanne d'Arc, surnommée la Pucelle d'Orléans,* par le Brun de Charmettes. Ces deux ouvrages ont été surtout mis à contribution dans cette histoire, et particulièrement chaque fois que l'auteur n'a pu remonter lui-même aux sources.

Parmi les particularités qui prouvent combien Jeanne fut généralement connue et honorée, même dans les pays étrangers, dès le temps où elle parut, nous citerons la note suivante extraite des comptes de la ville de Ratisbonne en 1430, époque à laquelle s'y rendit l'empereur Sigismond : « Item, « nous avons payé vingt-quatre deniers pour voir « le tableau qui représente comment la Pucelle a « combattu en France. » Les bourgeois d'Orléans lui élevèrent, sur le pont de leur ville, un monument en bronze deux ans après le jugement de révision. On y voyait la mère des douleurs assise sous la croix et ayant sur ses genoux le corps du Sauveur : à ses pieds étaient agenouillés Charles VII et la Pucelle. En souvenir de l'érection de ce monument, une médaille fut frappée, sur laquelle on lisait d'un côté, cette légende : *A Domino factum est istud*, c'est-à-dire : *Ceci s'est fait par le Seigneur*, et, sur le revers : *Les Orléanais reconnaissants ont fait ériger ce monument après la délivrance de leur cité.*

Renversé en 1567, dans les guerres de religion, il fut rétabli trois ans après. La révolution française en fit des canons : mais en 1805 des souscriptions volontaires élevèrent un nouveau monument représentant la Pucelle sa bannière à la main.

On frappa également une médaille commémorative, sur un côté de laquelle on voit Jeanne d'Arc, et sur l'autre Napoléon. La mère et, après sa mort, le frère de la Pucelle, le chevalier Pierre d'Arc, eut une pension de la ville. Le dernier descendant mâle de sa famille mourut le 29 juin 1760, et avec lui cessa la pension qu'il recevait du roi comme appartenant à la maison de la libératrice de la France. On voit encore aujourd'hui, dans une chapelle de l'église de Domremy, la tombe des Dulis, ce qui a fait surnommer cette partie de l'église : *la chapelle de Notre-Dame de la Pucelle.* Dans les environs du village, il y a un chemin, un vignoble et une fontaine qui portent encore aujourd'hui le nom de l'héroïne, et, dans le temps de la terreur, quand la garde nationale de Vaucouleurs se souleva contre la tyrannie de la Convention, elle mit sur son drapeau les armes des Dulis.

La procession que la Pucelle célébra, le 8 mai, à Orléans avec les chevaliers et les bourgeois, pour remercier Dieu de la délivrance de la ville, est encore célébrée chaque année en grande pompe. Voici l'ordre des cérémonies tel qu'il était observé avant la révolution française. La fête commençait par une messe solennelle dans la cathédrale, et par un sermon qui rappelait au peuple la détresse d'Orléans en 1429 et sa délivrance merveilleuse. Ensuite la procession allait visiter, en chantant des hymnes et des prières, les divers lieux où les ancêtres avaient combattu contre les Anglais. Pendant tout ce temps, les cloches, les canons et les trompettes résonnaient alternativement. Un jeune gar-

çon, représentant la Pucelle, marchait revêtu d'un habit de guerre du XVe siècle, l'épée au côté et la bannière à la main. Pour retracer le souvenir des souffrances de Jeanne d'Arc dans sa prison, et rappeler qu'elle n'avait pas seulement parcouru avec courage la voie de la prospérité, mais encore qu'elle avait marché patiemment dans le sentier de la douleur, on chargeait de fers ce jeune garçon pendant quelque temps. Le lendemain était consacré à la mémoire de ceux qui, n'ayant pas eu le bonheur d'être témoins du jour de la victoire et de la délivrance, étaient tombés dans le combat pour leur roi et leur patrie, et l'on disait une messe solennelle pour le repos de leur âme. Le cardinal d'Estouteville et trois autres évêques, dans l'intention d'ajouter encore à cette belle fête, et afin qu'elle fût un jour de salut en même temps que de joie, avaient accordé une indulgence plénière à tous ceux qui, après s'être pieusement confessés, approchaient avec dévotion de la sainte Table.

A Rouen, Charles VII fit construire une fontaine de pierre à l'endroit même où Jeanne avait péri dans les flammes. Au-dessus de ce monument s'élevait une croix : un peu plus bas on voyait la Pucelle, et au-dessous les statues de plusieurs autres femmes célèbres. En 1755, la fontaine ayant été dégradée par le temps, fut reconstruite dans une autre forme. La révolution de 1793 voulut aussi la détruire; mais le maire la sauva en disant : « Que « Jeanne d'Arc était du tiers état, et qu'à ce titre « on devait honorer son image. »

Un troisième monument lui a été élevé, dans

ces derniers temps, par la reconnaissance des rois et du peuple français, à Domremy même, son village natal. En 1819, le département des Vosges, après une résolution prise à l'unanimité, acheta la petite maison de la Pucelle à Domremy. Elle appartenait alors à un ancien dragon, nommé Gerardin, auquel un étranger en avait offert six mille francs pour avoir la statue de pierre placée au-dessus de la porte, et qui préféra la vendre deux mille cinq cents francs au département, afin qu'un souvenir si respectable ne fût pas enlevé à son pays. La ville d'Orléans, pour récompenser la noble action de Gerardin, a fait frapper une médaille en son honneur. Louis XVIII fit bâtir dans le voisinage de cette maison une école gratuite pour les jeunes filles de Domremy, de Greux et des environs, et affecta une rente à l'entretien d'une sœur institutrice. Ainsi, grâce à cette belle fondation, le souvenir de Jeanne d'Arc est encore aujourd'hui une source de bénédictions pour le lieu de sa naissance, et par là Louis XVIII a payé de nouveau la dette que son ancêtre Charles VII avait contractée à Château-Thierry. Outre l'école, Louis XVIII fit aussi ériger devant l'église de Domremy un monument avec un buste en pierre de la Pucelle.

Le 10 septembre, l'inauguration eut lieu avec une grande solennité, et, au milieu des députés de plusieurs autres villes, on vit ceux envoyés par Orléans pour assister à cette fête de son héroïne. Il s'y trouvait aussi un descendant de la famille de Jeanne d'Arc par les femmes, lequel prononça un discours en l'honneur de la Pucelle. Le curé de la pa-

roisse bénit, à cette occasion, une bannière faite sur le modèle de celle que Jeanne portait autrefois dans les batailles, et entre autres paroles il dit à ceux qui la portaient : « Ayez la foi et la piété « de la Pucelle; travaillez comme elle à mériter la « grâce de Dieu, et vous trouverez toujours, comme « elle, secours et appui dans le bras du Tout-Puis- « sant. Jamais il n'a abandonné ceux qui se sont « adressés à lui dans la pureté de leur cœur. Si un « jour la paix était rompue, et si cette bannière, « qui est aujourd'hui un signe de fête, devait se « déployer sur le champ de bataille, rappelez- « vous alors et répétez à vos frères d'armes cette « belle leçon que la Pucelle nous a donnée, à sa- « voir : que nous devons chercher la victoire dans « le secours de Dieu seul. »

Ces paroles que le curé de Domremy a prononcées pour des Français, nous pouvons, nous, Allemands, nous les adresser aussi à nous-mêmes. Car la Pucelle n'a pas vaincu et souffert seulement pour la France, elle a souffert et vaincu pour tous les peuples. L'image de la bergère, avec sa bannière et son épée, avec les lis, emblème de sa pureté virginale, avec la double auréole de la victoire et du martyre, entourée de ses saintes, brille comme un signe éclatant dans les annales du passé, pour instruire et consoler les temps futurs : elle montre que la puissance et l'habileté des hommes ne peuvent pas disposer des peuples au gré de leurs caprices, et que le sort des nations repose dans une main plus haute, dont la justice punit l'orgueil des oppresseurs, dont la miséricorde écoute la prière

des opprimés, et dont la sagesse infinie gouverne le genre humain.

Sans doute une mort douloureuse fut la récompense donnée par le monde à la Pucelle pour ses grands services; mais c'est ainsi qu'elle obtint la couronne que ses saintes lui avaient promise dans sa captivité, sans qu'elle-même comprît une prédiction que l'examen attentif du procès nous fait regarder à bon droit comme un miracle. Or, en suivant, non pas des historiens éloignés d'elle par le temps et la distance, mais cent douze témoins oculaires qui l'ont vue dans toutes les circonstances de sa vie, elle nous apparaît, au village natal, parmi les pauvres gens de la campagne, comme une enfant pleine d'affabilité, de soumission et de modestie; dans les batailles, et au milieu des chevaliers, comme le modèle du courage le plus héroïque, de la pitié la plus compatissante, et de la plus sévère chasteté; dans l'éclat du triomphe, à Rheims, en présence du roi et des grands du royaume, elle donne l'exemple de l'humilité la plus profonde; enfin, à Rouen, dans ses souffrances, devant ses juges qui sont en même temps ses ennemis, et sur le bûcher, elle présente une image sublime de patience, de pardon, d'amour et d'inébranlable fidélité à son roi. En un mot, dans toutes les phases de son existence terrestre, elle se montre à nous comme l'idéal d'une âme pure entièrement attachée et dévouée à Dieu. C'est pourquoi puissent tous les yeux s'élever vers cette figure sainte, et tous les cœurs se laisser pénétrer de son éclat! Alors son souvenir deviendra pour

nous une source inépuisable de bénédiction, comme ses victoires l'ont été pour la France, et comme la vénération reconnaissante de la postérité le fut pendant quatre cents ans, et l'est encore aujourd'hui pour la vallée qui l'a vue naître.

L'antiquité grecque et romaine a inscrit sur les tables de l'histoire de grands noms : des héros qui sacrifièrent avec joie leur vie pour le bonheur et l'honneur de la patrie, qui lui soumirent des pays et des peuples, et posèrent sur son front les lauriers sanglants de la domination universelle; ou d'autres qui offrirent généreusement leur poitrine au fer destiné au cœur de leurs concitoyens, et s'ensevelirent avec gloire sous des ruines croulantes : mais pourrait-elle en citer un seul qui, comme la Pucelle, ne porta point le glaive pour son propre honneur et pour des avantages terrestres, mais uniquement pour le service de l'Éternel; qui, sur le champ de bataille, ne regarda jamais avec orgueil son épée, mais leva toujours avec humilité ses regards vers Dieu, auteur de la victoire, et les abaissa avec amour sur l'ennemi vaincu; qui, se déclarant indigne de la couronne, la déposa sur l'autel, et rendit ainsi dans les choses vaines et passagères un hommage à l'Être infini et éternel?

Autrefois la patrie reconnaissante donna à son brave chevalier du Guesclin le glorieux surnom d'*Épée de la France* : le surnom qui convient à sa pieuse héroïne, à Jeanne la Pucelle, est celui d'*Épée de Dieu*.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

10

